

DÉLIBÉRATION N°2022-2023_07
du Conseil académique de l'université de Franche-Comté

Séance du mercredi 8 mars 2023

3. Offre de formation des 1^{er} et 2nd cycles

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 80 Membres en exercice : 79 Quorum : 40 Membres présents : 39 Membres représentés : 23 Total : 62	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 61 Pour : 57 Contre : 4
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-4 et L. 712-6-1 III ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur et notamment son article 2 ;
Vu les statuts de l'université de Franche-Comté et notamment son article 42.

Les membres présents et représentés du Conseil académique de l'université de Franche-Comté, approuvent à la majorité l'offre de formation des 1^{er} et 2nd cycles.

Besançon, le 15 mars 2023

Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur Général des Services




Thierry CAMUS

Annexes / Pièces Jointes :

- Fiches formations 1er et 2ème cycle
- Tableau offre de formation 2024



DA02 - TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE
Licence

Établissement : Université de Franche-Comté

Offre de formation 2018-2023				Offre de formation 2024-2028				
Lister les mentions de licence accréditées dans l'offre de formation 2018-2023.				Lister les mentions de licence en demande d'accréditation pour la future offre de formation 2024-2028. Indiquez les évolutions envisagées (reconduction à l'identique, abandon, création, scission, fusion).				
Composante	Intitulé indiqué dans l'arrêté d'accréditation	Intitulé nomenclature ou dérogatoire	Domaine(s) indiqué(s) dans l'arrêté d'accréditation	Établissement(s) co-accrédité(s) en 2018-2023	Intitulé de la formation	Intitulé nomenclature ou dérogatoire	Domaine(s) d'accréditation demandé(s)	Établissement(s) en demande de co-accréditation
SLHS	Information-communication	Nomenclature	ALL		changement de mention (Sc du Langage / Informatique)			
UFR-ST	INFORMATIQUE	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration importante	INFORMATIQUE	STS	
UFR-ST	MATHEMATIQUES	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	MATHEMATIQUES	STS	
UFR-ST	PHYSIQUE-CHIMIE	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	PHYSIQUE-CHIMIE	STS	
UFR-ST	SCIENCES DE LA VIE	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	SCIENCES DE LA VIE	STS	
UFR-ST	SCIENCES DE LA TERRE	Nomenclature	STS		reconduction	SCIENCES DE LA TERRE	STS	
UFR-ST	SCIENCES POUR L'INGENIEUR	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	SCIENCES POUR L'INGENIEUR	STS	
UFR-SJEPG	Administration économique et sociale	Nomenclature	DEG		reconduction avec restructuration importante	Administration économique et sociale	DEG	
UFR-SJEPG	Droit	Nomenclature	DEG		reconduction avec restructuration importante	Droit	DEG	
UFR-SJEPG	Economie et gestion	Nomenclature	DEG		reconduction	Economie-Gestion	DEG	
SLHS	Arts du spectacle	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Arts du spectacle	ALL	
SLHS	Information-communication	Nomenclature	ALL		abandon	La licence info-com intègre la licence science du langage sous forme de parcours		
SLHS	Langues étrangères appliquées	Nomenclature	ALL		reconduction	Langues étrangères appliquées	ALL	
SLHS	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration importante	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	ALL	
SLHS	Lettres	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Lettres	ALL	
SLHS	Musicologie	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Musicologie	ALL	
SLHS	Sciences du langage	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration importante	Sciences du langage	ALL	
SLHS	Géographie et aménagement	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Géographie et aménagement	SHS	
SLHS	Histoire de l'art et archéologie	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Histoire de l'art et archéologie	SHS	
SLHS	Histoire	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Histoire	SHS	
SLHS	Philosophie	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration importante	Philosophie	SHS	
SLHS	Psychologie	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Psychologie	SHS	
SLHS	Sociologie	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Sociologie	SHS	
STAPS	STAPS : activité physique adaptée santé	Nomenclature	STS	UB	reconduction avec restructuration légère	STAPS : activité physique adaptée santé	STS	
STAPS	STAPS : education et motricité	Nomenclature	STS	UB	reconduction avec restructuration légère	STAPS : education et motricité	STS	
STAPS	STAPS : entrainement sportif	Nomenclature	STS	UB	reconduction avec restructuration légère	STAPS : entrainement sportif	STS	
STAPS	STAPS : ergonomie du sport et performance motrice	Nomenclature	STS	UB	reconduction avec restructuration légère	STAPS : ergonomie du sport et performance motrice	STS	
STAPS	STAPS : management du sport	Nomenclature	STS	UB	reconduction avec restructuration légère	STAPS : management du sport	STS	
Santé	Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)	Nomenclature	Santé		reconduction avec restructuration importante	Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)	Santé	
Santé	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)	Nomenclature	Santé		reconduction	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)	Santé	
Santé	Diplôme de formation générale en sciences maieutiques (DFGSMa)	Nomenclature	Santé		reconduction	Diplôme de formation générale en sciences maieutiques (DFGSMa)	Santé	
Santé	Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)	Nomenclature	Santé		création (rentrée 2022)	Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)	Santé	
	Capacité en droit	Nomenclature	DEG		reconduction	Capacité en droit	DEG	
	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.) A	Nomenclature				Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.) A		
	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.) B	Nomenclature				Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.) B		

DA02 - TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE Master

Établissement : Université de Franche-Comté

Collège
m
Compo

Offre de formation 2018-2023				Offre de formation 2024-2028						
Lister les mentions de master accréditées dans l'offre de formation de master 2018-2023.				Lister les mentions de master en demande d'accréditation pour la future offre de formation 2024-2028. Indiquer les évolutions envisagées (reconduction à l'identique, abandon, création, scission, fusion).						
Intitulé indiqué dans l'arrêté d'accréditation		Intitulé nomenclature ou dérogatoire	Domaine(s) indiqué(s) dans l'arrêté d'accréditation	Établissement(s) co-accrédité(s) en 2018-2023		Intitulé de la formation	Intitulé nomenclature ou dérogatoire	Domaine(s) d'accréditation demandé(s)	Établissement(s) en demande de co-accréditation	
SFSPI	UFR ST	AUTOMATIQUE, ROBOTIQUE	Nomenclature	STS	UBFC	restructuration importante	AUTOMATIQUE, ROBOTIQUE	Nomenclature	STS	SUPMICROTECH-ENSMM et Comue ex
SFSPI	UFR ST			STS		création suite restructuration	ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE	Nomenclature	STS	Comue ex
SNET	UFR ST	BIOLOGIE DE LA CONSERVATION (Master UBFC)	Dérogatoire	STS	UBFC	restructuration légère (ex Master UBFC)	BIODIVERSITE, ECOLOGIE et EVOLUTION	Nomenclature	STS	UB et Comue ex
3S	UFR ST	BIOLOGIE, SANTE	Nomenclature	STS	UB	restructuration (Fusion)	BIOLOGIE, SANTE	Nomenclature	STS	UB, Institut Agro Dijon, Comue ex
SFSPI	UFR ST	CHIMIE	Nomenclature	STS		restructuration légère	CHIMIE	Nomenclature	STS	
SFSPI	UFR ST	GENIE MECANIQUE	Nomenclature	STS	SUPMICROTECH-ENSMM	restructuration légère	GENIE MECANIQUE	Nomenclature	STS	SUPMICROTECH-ENSMM
SNET	UFR ST	GEORESSOURCES, GEORISQUES, GEOTECHNIQUE	Nomenclature	STS		restructuration légère	GEORESSOURCES, GEORISQUES, GEOTECHNIQUE	Nomenclature	STS	Comue ex
SFSPI	UFR ST	INFORMATIQUE	Nomenclature	STS		restructuration légère	INFORMATIQUE	Nomenclature	STS	
SFSPI	UFR ST	MATHEMATIQUES APPLIQUEES, STATISTIQUES	Nomenclature	STS		restructuration légère	MATHEMATIQUES APPLIQUEES, STATISTIQUES	Nomenclature	STS	
SFSPI	UFR ST	MATHEMATIQUES	Nomenclature	STS		restructuration légère	MATHEMATIQUES	Nomenclature	STS	
SFSPI	UFR ST	MECANIQUE	Nomenclature	STS	SUPMICROTECH-ENSMM	restructuration légère	MECANIQUE	Nomenclature	STS	SUPMICROTECH-ENSMM et comue ex
SFSPI	UFR ST	PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS	Nomenclature	STS	UBFC	restructuration légère	PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS	Nomenclature	STS	Comue ex
SNET	UFR ST	SCIENCES DE L'EAU	Nomenclature	STS		reconduction	SCIENCES DE L'EAU	Nomenclature	STS	Comue ex
SJEG	SJEPG	Administration publique	Nomenclature	DEG		restructuration (scission)	Droit Public	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Administration publique	Nomenclature	DEG		création suite restructuration	Politiques Publiques	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Comptabilité - contrôle - audit	Nomenclature	DEG	UB	reconduction	Comptabilité - contrôle - audit	Nomenclature	DEG	
SJEG	STGI	Droit de l'entreprise	Nomenclature	DEG		Reconduction avec restructuration légère	Master Droit de l'entreprise	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Droit des affaires	Nomenclature	DEG		création suite restructuration	Droit social	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Droit des affaires	Nomenclature	DEG		Reconduction avec restructuration importante	Droit des affaires	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Droit du numérique	Nomenclature	DEG		reconduction avec restructuration légère	Droit du numérique	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Economie de l'entreprise et des marchés	Nomenclature	DEG		changement d'intitulé	Gestion de production, logistique, achats	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Economie de l'entreprise et des marchés	Nomenclature	DEG		Reconduction avec restructuration importante	Economie de l'entreprise et des marchés	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Finance	Nomenclature	DEG	UB	reconduction avec restructuration légère	Finance	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Gestion des ressources humaines	Nomenclature	DEG	UB	création suite restructuration	Management	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Justice, procès et procédures	Nomenclature	DEG		Reconduction avec restructuration importante	Justice, procès et procédures	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Justice, procès et procédures	Nomenclature	DEG		creation (issue d'une restructuration)	Droit pénal et sciences criminelles	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Management et administration des entreprises	Nomenclature	DEG	UB	Reconduction avec restructuration importante	Management et administration des entreprises	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Monnaie Banque Finance Assurance	Nomenclature	DEG		reconduction avec restructuration légère	Monnaie Banque Finance Assurance	Nomenclature	DEG	
SJEG	SJEPG	Intelligence économique (Master UBFC)	Dérogatoire	DEG		restructuration (ex Master UBFC)	Intelligence économique	Dérogatoire	DEG	Comue ex
SHH	SLHS	Arts de la scène et du spectacle vivant	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Arts de la scène et du spectacle vivant	Nomenclature	ALL	
SHH	SLHS	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Nomenclature	SHS	UB	reconduction	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Nomenclature	SHS	UB et Comue ex
SFSPI	STGI	Design	Nomenclature	SHS		changement de mention	Technologie de l'Information et de la Communication	Dérogatoire	ALL	
SHH	SLHS	Français langue étrangère	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Français langue étrangère	Nomenclature	ALL	
SNET	SLHS	Géographie, aménagement, environnement et développement	Nomenclature	SHS	UB	Reconduction avec restructuration importante	Géographie, aménagement, environnement et développement	Nomenclature	SHS	
SHH	SLHS	Histoire, civilisations, patrimoine	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Histoire, civilisations, patrimoine	Nomenclature	SHS	
SHH	SLHS	Information, communication	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Information, communication	Nomenclature	ALL	
SHH	SLHS	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Nomenclature	ALL	
SHH	SLHS	Lettres et Humanités	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Lettres	Nomenclature	ALL	
SHH	SLHS	Humanités numériques (Master UBFC)	Nomenclature	ALL		reconduction (ex Master UBFC)	Humanités numériques	Nomenclature	ALL	Comue ex
SHH	SLHS	Philosophie	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Philosophie	Nomenclature	SHS	UB
SHH	SLHS	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Psychologie	Nomenclature	SHS	
SHH	SLHS	Sciences du langage	Nomenclature	ALL		reconduction avec restructuration légère	Sciences du langage	Nomenclature	ALL	
SHH	SLHS	Sociologie	Nomenclature	SHS		reconduction avec restructuration légère	Sociologie	Nomenclature	SHS	
3S	STAPS	STAPS : activité physique adaptée et santé	Nomenclature	STS	UB	Reconduction avec restructuration légère	STAPS : activité physique adaptée et santé	Nomenclature	STS	
3S	STAPS	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Nomenclature	STS	UB	Reconduction avec restructuration légère	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Nomenclature	STS	
3S	STAPS	STAPS : management du sport	Nomenclature	STS	UB	Reconduction avec restructuration légère	STAPS : management du sport	Nomenclature	STS	
SFSPI	STGI	Système de calculs embarqués (Master UBFC)	Dérogatoire	STS		Reconduction (ex Master UBFC)	Systèmes de calculs embarqués	Dérogatoire	STS	Comue ex
SFSPI	STGI	Energie	Nomenclature	STS	UTBM	Reconduction avec restructuration légère	Energie	Nomenclature	STS	Université de la Polynésie Française (UPF)
SNET	STGI	Gestion de l'environnement	Nomenclature	STS		restructuration importante	Gestion de l'environnement	Nomenclature	STS	Comue ex
SHH	STGI	Gestion des ressources humaines	Nomenclature	DEG	UB	Reconduction avec restructuration importante	Gestion des ressources humaines	Nomenclature	DEG	
SHH	STGI/SLHS	Langues étrangères appliquées	Nomenclature	ALL		Reconduction avec restructuration légère	Langues étrangères appliquées	Nomenclature	ALL	
3S	Santé					création	Ingénierie de la Santé			
SFSPI	UFR ST	NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS	Nomenclature	STS	UB	Abandon/Fusion				
SFSPI	UFR ST	INGENIERIE DES SYSTEMES COMPLEXES	Nomenclature	STS	SUPMICROTECH-ENSMM	Abandon/Fusion				
SJEG	SJEPG	Marketing, vente	Nomenclature	DEG	UB	restructuration (création)	Management	Nomenclature	DEG	
3S	Santé	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)	Nomenclature	Santé		Reconduction	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)	Nomenclature	Santé	
3S	Santé	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)	Nomenclature	Santé		Reconduction	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)	Nomenclature	Santé	
3S	Santé	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)	Nomenclature	Santé		Reconduction	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)	Nomenclature	Santé	
3S	Santé	Certificat de capacité d'orthophonie	Nomenclature	Santé		Reconduction	Certificat de capacité d'orthophonie	Nomenclature	Santé	
		Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée / Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires		Santé		Reconduction				
		Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée / Oncologie et hémato-oncologie		Santé		Reconduction				
		Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée / Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale		Santé		Reconduction				
		Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée / Psychiatrie et santé mentale		Santé		Reconduction				
		Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée / Urgences		Santé		Reconduction				
		Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire		Santé		Reconduction				

Établissement : Université de Franche-Comté

Offre de formation 2018-2023						Offre de formation 2024-2028					
Lister les mentions de licence professionnelle (LP) et les spécialités de bachelier universitaire de technologie (BUT) accrédités dans l'offre de formation 2018-2023.						Lister les mentions de licence professionnelle (LP) ainsi que les spécialités et les parcours de bachelier universitaire de technologie (BUT) en demande d'accréditation pour la future offre de formation 2024-2028. Indiquer les évolutions envisagées (reconduction à l'identique, abandon, création, scission, fusion, transformation LP en BUT).					
Intitulé de licence professionnelle ou de bachelier universitaire de technologie indiqué dans l'arrêté d'accréditation.	Type de cursus (LP ou BUT)	Intitulé nomenclature ou dérogatoire	Domaine(s) indiqué(s) dans l'arrêté d'accréditation	Établissement(s) co-accrédité(s) en 2018-2023		Intitulé de la mention de LP ou de la spécialité de BUT en demande d'accréditation pour la future offre de formation 2024-2028.	Intitulé du parcours de BUT	Type de cursus (LP ou BUT)	Intitulé nomenclature ou dérogatoire	Domaine(s) d'accréditation demandé(s)	Établissement(s) en demande de co-accréditation
SFSPI UFR ST METIERS DE L'INDUSTRIE : MECATRONIQUE, ROBOTIQUE	LP	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	METIERS DE L'INDUSTRIE : MECATRONIQUE, ROBOTIQUE		LP	Nomenclature	STS	
3S UFR ST BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES	LP	Nomenclature	STS		reconduction	BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES		LP	Nomenclature	STS	
SFSPI UFR ST METIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	LP	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	METIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT		LP	Nomenclature	STS	
SFSPI UFR ST METIERS DE LA QUALITE	LP	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	METIERS DE LA QUALITE		LP	Nomenclature	STS	
SJEG UFR SJEPG Assurance, banque, finance: chargé de clientèle	LP	Nomenclature	DEG		reconduction	Assurance, banque, finance: chargé de clientèle		LP	Nomenclature	DEG	
SJEG UFR SJEPG Management et gestion des organisations	LP	Nomenclature	DEG		reconduction avec restructuration légère	Management et gestion des organisations		LP	Nomenclature	DEG	
SJEG UFR SJEPG DU MJPM (Mandataire judiciaire à la protection des majeurs)	LP	Nomenclature	DEG		création	Protection des personnes vulnérables / Mention à confirmer, en cours de création au niveau Ministère		LP	Nomenclature	DEG	
SJEG UFR SJEPG Métiers du Notariat	LP	Nomenclature	DEG		abandon				Nomenclature	DEG	
SFSPI IUT BV Chimie	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Chimie	Analyse, contrôle-qualité, environnement	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT BV Chimie	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Chimie	Matériaux et produits formulés	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT BV Génie industriel et maintenance	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Génie industriel et maintenance	Management, méthodes et maintenance innovante	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT BV Génie mécanique et productique	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Génie mécanique et productique	Innovation pour l'industrie	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT BV Génie mécanique et productique	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Génie mécanique et productique	Simulation numérique et réalité virtuelle	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT BV Génie mécanique et productique	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Génie mécanique et productique	Management du processus industriel	BUT	Nomenclature	STS	
SJEG IUT BV Gestion des entreprises et des administrations	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Gestion des entreprises et des administrations	Contrôle de gestion et pilotage de la performance	BUT	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT BV Gestion des entreprises et des administrations	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable, fiscale et financière	BUT	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT BV Gestion des entreprises et des administrations	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneuriat et management des activités	BUT	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT BV Gestion des entreprises et des administrations	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion et pilotage des ressources humaines	BUT	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT BV Gestion logistique et transport	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Management de la logistique et des transports	Mobilité et supply-chain connectées	BUT	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT BV Gestion logistique et transport	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Management de la logistique et des transports	Mobilité et supply-chain durables	BUT	Nomenclature	DEG	
SNET IUT BV Hygiène Sécurité Environnement	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Hygiène Sécurité Environnement	Science du danger et Management des Risques Professionnels Technologiques et Environnementaux	BUT	Nomenclature	STS	
SHH IUT BV Information communication	BUT	Nomenclature	SHS		reconduction	Information communication	Communication des organisations	BUT	Nomenclature	SHS	
SHH IUT BV Information communication	BUT	Nomenclature	SHS		reconduction	Information communication	Publicité	BUT	Nomenclature	SHS	
SJEG IUT BV Logistique et transports Internationaux	LP	Nomenclature	DEG		reconduction avec restructuration légère	Logistique et transports Internationaux	Distribution et transports Internationaux	LP	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT BV Métiers du marketing opérationnel	LP	Nomenclature	DEG		Reconduction avec restructuration importante	Métiers du marketing opérationnel	Chef de projet marketing et communication	LP	Nomenclature	DEG	
SHH IUT NFC Carrières Sociales	BUT	Nomenclature	SHS		reconduction	Carrières Sociales	Animation sociale et socio-culturelle	BUT	Nomenclature	SHS	
SHH IUT NFC Carrières Sociales	BUT	Nomenclature	SHS		reconduction	Carrières Sociales	Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux	BUT	Nomenclature	SHS	
SHH IUT NFC Carrières Sociales	BUT	Nomenclature	SHS		reconduction	Carrières Sociales	Villes et Territoires Durables	BUT	Nomenclature	SHS	
SFSPI IUT NFC Génie Civil - Construction Durable	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Génie Civil - Construction Durable	Travaux Bâtiment	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Génie Civil - Construction Durable	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Génie Civil - Construction Durable	Travaux Publics	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Génie Civil - Construction Durable	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Génie Civil - Construction Durable	Réhabilitation et Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Génie Civil - Construction Durable	BUT	Nomenclature	STS		création	Génie Civil - Construction Durable	Bureau d'Etudes Conception	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Génie Electrique et Informatique Industrielle	BUT	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Electronique et Systèmes Embarqués	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Génie Electrique et Informatique Industrielle	BUT	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Electricité et Maîtrise de l'énergie	BUT	Nomenclature	STS	
SJEG IUT NFC Gestion administrative et commerciale des organisations	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Gestion administrative et commerciale des organisations	Management des activités culturelles, artistiques, sportives et de tourisme	BUT	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT NFC Gestion administrative et commerciale des organisations	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Gestion administrative et commerciale des organisations	Management des fonctions supports	BUT	Nomenclature	DEG	
SJEG IUT NFC Gestion administrative et commerciale des organisations	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Gestion administrative et commerciale des organisations	Management commercial et marketing omnicanal	BUT	Nomenclature	DEG	
SFSPI IUT NFC Informatique	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Informatique	Réalisation d'applications : conception, développement, validation	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Informatique	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Informatique	Administration, gestion et exploitation de données	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Mesures Physiques	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Mesures Physiques	Techniques d'instrumentation	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Mesures Physiques	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Mesures Physiques	Matériaux et contrôles physico-chimiques	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Métiers de la Transition et de l'efficacité énergétiques	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Métiers de la Transition et de l'efficacité énergétiques	Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Métiers de la Transition et de l'efficacité énergétiques	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Métiers de la Transition et de l'efficacité énergétiques	Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie	BUT	Nomenclature	STS	
SFSPI IUT NFC Métiers du Multimedia et de l'Internet	BUT	Nomenclature	ALL		reconduction	Métiers du Multimedia et de l'Internet	Stratégie de communication numérique et design d'expérience	BUT	Nomenclature	ALL	
SFSPI IUT NFC Métiers du Multimedia et de l'Internet	BUT	Nomenclature	ALL		reconduction	Métiers du Multimedia et de l'Internet	Création numérique	BUT	Nomenclature	ALL	
SFSPI IUT NFC Métiers du Multimedia et de l'Internet	BUT	Nomenclature	ALL		reconduction	Métiers du Multimedia et de l'Internet	Développement web et dispositifs interactifs	BUT	Nomenclature	ALL	

SFSPI	IUT NFC	Réseaux et Télécommunications	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Réseaux et Télécommunications	Cybersécurité	BUT	Nomenclature	STS
SFSPI	IUT NFC	Réseaux et Télécommunications	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Réseaux et Télécommunications	Internet des objets et mobilité	BUT	Nomenclature	STS
SFSPI	IUT NFC	Réseaux et Télécommunications	BUT	Nomenclature	STS		reconduction	Réseaux et Télécommunications	Pilote de projets réseaux	BUT	Nomenclature	STS
SJEG	IUT NFC	Techniques de Commercialisation	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Techniques de Commercialisation	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat	BUT	Nomenclature	DEG
SJEG	IUT NFC	Techniques de Commercialisation	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Techniques de Commercialisation	Développement commercial et management de la relation client	BUT	Nomenclature	DEG
SJEG	IUT NFC	Techniques de Commercialisation	BUT	Nomenclature	DEG		reconduction	Techniques de Commercialisation	International business : achat et vente	BUT	Nomenclature	DEG
3S	IUT NFC	Métiers de la Santé : Technologies, Dosimétrie et Radioprotections médicales	LP	Nomenclature	STS		reconduction avec restructuration légère	Métiers de la Santé : Technologies, Dosimétrie et Radioprotections médicales		LP	Nomenclature	STS
SFSPI	IUT NFC	Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués Véhicules : électronique et gestion des automatismes	LP	Nomenclature	STS		reconduction	Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués Véhicules : électronique et gestion des automatismes		LP	Nomenclature	STS
SJEG	IUT NFC	Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle	LP	Nomenclature	DEG		reconduction	Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle		LP	Nomenclature	DEG
SNET	SLHS	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation	LP	Nomenclature	SHS		reconduction	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation		LP	Nomenclature	SHS
SHH	SLHS	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	LP	Nomenclature	SHS		reconduction	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel		LP	Nomenclature	SHS
3S	STAPS	Intervention sociale: développement social et médiation par le sport	LP	Nomenclature	STAPS	UB	reconduction avec restructuration légère	Intervention sociale: développement social et médiation par le sport		LP	Nomenclature	STAPS
3S	Santé	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé: gestion, production et valorisation	LP	Nomenclature	STS		reconduction	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé: gestion, production et valorisation		LP	Nomenclature	STS
SFSPI	IUT BV						création	Packaging Emballage Conditionnement	Eco-conception et Industrialisation	BUT	Nomenclature	STS
SFSPI	IUT BV						création	Sciences des données	Science des données : visualisation, conception d'outils décisionnels	BUT	Nomenclature	STS
3S	Santé	Optique professionnelle	LP	Nomenclature	STS		reconduction	Optique professionnelle		LP	Nomenclature	STS

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie, Carrières sociales.	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	BUT Carrières sociales Nomenclature nationale
Type de cursus	BUT
Parcours	Animation Sociale et Socioculturelle (ASSC) Villes et Territoires Durables (VTD) Coordination et Gestion des Établissements et Services Sanitaires et Sociaux (CGE3S)
Lieu(x) de la formation	IUT Nord Franche-Comté
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>Rappel des recommandations formulées accompagnées des actions envisagées, en cours de déploiement ou déjà mises en place :</p> <p>Recommandation 1 : Améliorer l'accès à la formation continue dans le cadre du développement du BUT en mettant en place des dispositifs de formation et d'évaluation et des méthodes pédagogiques adaptés aux spécificités de ce public.</p> <p>Les trois parcours proposés (ASSC, VTD et CGE3S) bénéficient d'un fort ancrage territorial en raison de la diversité de nos partenaires institutionnels, du réseau d'entreprises qui accueillent nos étudiants en stage et du grand nombre de professionnels vacataires qui interviennent dans la formation. Cet ancrage participe fortement à l'attractivité de la formation. D'autre part, la possibilité offerte par le dispositif des passerelles qui consiste à admettre des candidats en 2^{ème} et en 3^{ème} année ou même en second semestre de la première année du fait de la structuration de la formation selon l'APC (Approche Par Compétences) est un levier qui favorise l'accès au B.U.T. Carrières Sociales en formation continue. Par ailleurs, l'ouverture à l'alternance de nos parcours dès la deuxième année attire aussi bien des apprentis que des étudiants en formation continue.</p> <p>Pour accroître cet accès, nous allons nous rapprocher de SeFoC'Al - le service Formation Continue et Alternance de l'Université de Franche Comté. L'une de leurs antennes se situe à Belfort près du département Carrières Sociales, cela rend le lien plus facile pour développer l'ouverture à la FTLV et la formation continue. De plus, nous nous rapprocherons également des services communication et relations partenariales de l'IUT Nord Franche Comté afin de travailler notre façon de communiquer (différente de celle orchestrée auprès des lycéens).</p> <p>Recommandation 2 : Optimiser l'autoévaluation dans le cadre du BUT en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement.</p>

Nous organisons tous les ans un conseil de perfectionnement réunissant équipe pédagogique, représentants du monde socio-économique dont les besoins sont directement en lien avec les formations proposées en Carrières Sociales et des professionnels intervenant dans la formation. Le prochain se tiendra le 31 mars 2023. Ces temps riches en échanges nous permettent d'identifier les nouveaux besoins émergents du monde socio-économique et de mesurer le degré d'adéquation de nos formations avec les exigences socio-professionnelles.

Les missions du conseil de perfectionnement ont été rappelées par la direction de l'iUT Nord Franche Comté en décembre 2022, notamment le rôle central que ce dernier exerce dans l'amélioration continue de la formation. Le cahier des charges de la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement rédigés par notre établissement, l'Université de Franche Comté, a été transmis à l'ensemble des chefs de département. A partir de 2023, l'iUT Nord Franche-Comté met également en place un suivi et contrôle régulier du bon fonctionnement des conseils de perfectionnement : envoi de la composition des membres du conseil de perfectionnement, des dates des conseils et retour des CR regroupés dans un fichier accessible aux équipes pédagogiques du département (pour éviter une perte des informations lors des changements de direction des départements de formation).

Par ailleurs, nos étudiants sont soumis chaque année à un questionnaire d'évaluation de la formation. L'objectif étant de recueillir leur point de vue sur les questions pédagogiques mais également les aspects relatifs aux conditions (matériels, vie sociale, etc.) d'apprentissage au sein du département et de l'Institut. Un tel questionnaire a été administré à nos étudiants au mois de décembre 2022 dans le cadre de l'auto-évaluation du BUT1 et du BUT 2.

Recommandation 3 : s'approprier les dispositifs de l'ouverture à l'international dans le cadre de la mise en place du BUT complet en développant l'enseignement de langues et en renforçant l'équipe pédagogique par des enseignants avec l'accompagnement de l'établissement.

Plusieurs initiatives de concrétisation de l'ouverture à l'international sont en cours dans le département. Il est vrai que seulement quelques étudiants (un peu moins d'une dizaine) allaient faire leur stage à l'étranger (Suisse, Allemagne et Israël).

Depuis septembre 2022, sous l'impulsion de la direction de l'iUT Nord Franche Comté, nous travaillons résolument à offrir à nos étudiants la possibilité de faire un semestre au Canada dans le cadre du BUT. Aussi, dans le cadre des convention cadre entre l'UFC et les CEGEP (Collège d'Enseignement Général et Professionnel), un travail de partenariat entre notre département et des CEGPEP (Matane et Rosemont dans un premier temps) permet de faire bénéficier, à nos étudiants dès la rentrée 2023-2024 et précisément au semestre 5, la possibilité de suivre une partie de leur cursus au Canada. La piste de la double diplomation est également en cours de concrétisation. Cela a pu voir le jour grâce à un déplacement collectif de l'iUT au Québec en novembre 2022 et au travail de la Commission International de l'iUT qui se réunit 1 fois par mois : les échanges de bonnes pratiques entre les départements de formation permettent à tous de profiter des partenariats déjà établis et de viser d'autres objectifs. Ainsi, un futur axe de travail de cette commission est de développer l'attractivité de notre formation autour des pays européens mais également francophones. Cet objectif est favorisé, dans le cadre du projet d'établissement de l'uFC, par les 200 partenariats ERASMUS+ en Europe et la soixantaine d'accords interuniversitaires développés par l'Université.

Évolution du projet de la formation

Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues

Spécialité-parcours de bachelier universitaire de technologie (BUT)

Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :

- *cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;*
- *prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ;*
- *contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ;*
- *organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ;*
- *Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ;*
- *Flux attendus ;*
- *Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.*

Le BUT Carrières Sociales est une formation à finalité professionnelle. Elle prend appui sur une solide culture de base construite à partir de la mise en dialogue des savoirs scientifiques et issus de l'expérience. Elle articule des enseignements universitaires et des apports du monde professionnel. Les interventions ont comme caractéristiques de privilégier les actions collectives, dans des cadres territoriaux, mais en lien aussi avec des actions individualisées, en faisant le lien avec des professionnels du travail social.

La formation s'organise à partir d'un référentiel de 5 blocs de compétences, distinguant 2 blocs de compétences communes aux trois parcours (ASSC, VTD et CGE3S) et 3 blocs de compétences spécifiques à chaque parcours. Chaque bloc de compétences désigne une unité d'enseignement (UE). Les compétences s'acquièrent par niveau durant les 6 semestres que dure la formation.

Le BUT en 180 crédits européens (60 par année), articule enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situations professionnelles, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, stages et situations d'apprentissage et d'évaluation. Il propose :

- Une formation générale visant à acquérir des compétences transversales et permettre de développer une pensée critique afin notamment d'appréhender les concepts et les enjeux de développement durable, de responsabilité sociétale, d'éthique, de mondialisation, d'interculturalité et de transition écologique (dans le cadre de l'adaptation locale) ;
- La connaissance des publics (personnes âgées, famille, jeunes, fragiles)
- La maîtrise des techniques d'intervention, en particulier innovantes
- La connaissance de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire
- Un apprentissage des outils numériques avec des approches de pédagogies innovantes et d'au moins une langue vivante étrangère dont l'objectif est d'atteindre un niveau certifié du cadre européen commun de référence pour les langues ;
- Un accompagnement à la construction du projet personnel et professionnel et à la constitution d'un portfolio alimenté de manière réflexive par les productions attestant de l'acquisition de ses nouvelles compétences.

Le parcours Animation Sociale et Socio-Culturelle (ASSC) couvre les secteurs d'activité en lien avec les domaines d'intervention suivants : l'animation socioculturelle et l'éducation non formelle, proches de la vie associative et des fédérations de l'Éducation populaire (MJC, Centres Sociaux, etc.), l'action sociale (les dispositifs d'intégration et d'insertion dans des lieux spécifiques comme les maisons de retraite, les foyers logement, les centres pour handicapés, ...), l'action culturelle, la médiation, le développement local, le tourisme, les pratiques de loisir. Le professionnel titulaire du BUT CS parcours ASSC, conçoit, coordonne et gère les projets d'animation d'un service, d'une entreprise, d'une structure, d'un secteur ou d'un territoire dans le secteur associatif, public, semi-public ou relevant des collectivités locales.

Le parcours Villes et Territoires Durables (VTD) couvre les secteurs d'activité en lien avec les domaines d'intervention suivants : politique de la ville et cohésion sociale ; logement et habitat ; urbanisme et aménagement urbain; mobilité, déplacements, transports urbains; environnement, énergie, climat, gestion de proximité des déchets ; développement économique local ; organisation et animation de projets culturels ; architecture-paysage. Le B.U.T. VTD forme des professionnels

	<p>polyvalents capables de relever des défis importants : changement climatique, érosion de la biodiversité, fractures sociales, ségrégation spatiale...Ils se saisissent d'enjeux qui y sont liés et les articulent au regard de la complexité des territoires urbains. Chargés de créer des liens entre la conception de projet et sa mise en œuvre, ces professionnels tiendront un rôle essentiel d'organisation, de coordination et d'animation d'initiatives locales, à la jonction de multiples acteurs et enjeux sociaux, environnementaux, économiques et politiques.</p> <p>Le parcours Coordination et Gestion des Établissements et Services Sanitaires et Sociaux (CGE3S) forme de futurs professionnels qui disposent à l'issue de la formation de l'ensemble des compétences et des méthodes d'intervention attendues par les structures du secteur en matière d'encadrement intermédiaire et d'accompagnement social et médico-social. Les titulaires du BUT CGE3S pourront exercer des métiers en lien avec la gestion, la coordination et l'encadrement d'équipe dans des structures et services sanitaires et sociaux mais également la gestion de projet, le suivi qualité, les parcours de santé-social. Cela concerne donc des services à domicile, des SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), des SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile), résidences autonomie, CCAS (Centre communal d'Action Sociale), EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées), et EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie - Chimie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Chimie (nomenclature nationale)
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Analyse, contrôle-qualité, environnement Parcours Matériaux et produits formulés
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un conseil de perfectionnement en BUT en s'inspirant notamment de ce qui est fait jusqu'ici par les deux LP du périmètre. <p>La professionnalisation des formations constitue un des axes fort du cadrage politique en vue de l'élaboration de l'offre de formation 2024. Pour mieux anticiper les besoins du marché de l'emploi et ses évolutions, favoriser l'amélioration en continue des formations et des programmes de formation, il est retenu, au-delà des obligations réglementaires, le rôle central des conseils de perfectionnements. Ce dispositif était bien mis en place pour les deux licences professionnelles du département et il avait permis de prendre en compte les besoins professionnels dans l'offre de formation. La première année de mise en place du B.U.T. a été dense et le département n'a pas eu le temps d'organiser de conseil de perfectionnement à la fin de l'année universitaire 2021-2022. Pour l'année universitaire actuelle, un conseil de perfectionnement sera organisé au mois de juin 2023. Comme le prévoit la charte de la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement de l'université de Franche-Comté, ce conseil sera constitué de représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'attractivité des deux licences professionnelles afin d'atteindre leurs objectifs quantitatifs (effectifs atteignant la capacité d'accueil) et qualitatifs pour tirer vers le haut le niveau des emplois occupés par les diplômés à l'issue de leur formation. <p>Avec la mise en place du B.U.T., le département chimie a modifié son offre de formation et ne proposera plus la LP Chimie analytique contrôle-qualité, environnement et la LP Matériaux et structures : fonctionnalisation et traitement des surfaces. Les problématiques d'attractivité vont certainement se poser également pour les deux parcours de B.U.T. chimie. Ce manque d'attractivité résulte en partie du faible vivier de candidats de bac technologique dans la région Bourgogne-Franche-Comté et d'un certain manque d'intérêt pour les études scientifiques. Pour faire connaître le B.U.T.</p>

	<p>chimie et les métiers de la chimie, le département chimie participe à différentes actions de communication comme des forums au sein des lycées, des présentations dans des classes de filières technologiques de laboratoire, la participation au dispositif 24H dans le supérieur en accueillant des lycéens et l'organisation régionale des olympiades de la chimie en collaboration avec Franche Chimie.</p> <p>Les suivis de cohortes ont été fournis par l'OFVE dans le tableau des indicateurs pour l'autoévaluation. La temporalité des enquêtes est fixée selon les exigences des enquêtes nationales soit 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme pour les Licences professionnelles et Master. Le taux de réponse à ces enquêtes pour les deux licences professionnelles est en moyenne de 50%. Ce taux de réponse est correct mais il n'est pas assez élevé pour que les réponses soient significatives.</p> <p>Le département chimie organise une session d'information sur toutes les poursuites d'études possibles après un DUT (écoles d'ingénieur, licences professionnelles, licence). Selon les années, le pourcentage d'étudiants de DUT postulants et intégrant une école d'ingénieur est constant et est compris entre 10 et 15% par promotion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer beaucoup plus d'innovations pédagogiques aux étudiants, de façon coordonnée plutôt que laissées à l'initiative de quelques enseignants seulement. <p>Concernant la mise en place d'innovation pédagogique, le département chimie ne souhaite pas imposer à l'ensemble de l'équipe des pratiques pédagogiques avec lesquelles certains enseignants ne seraient pas à l'aise. Mais le département chimie continuera d'accompagner en matière de financement ou d'organisation tous les enseignants qui souhaiteront mettre en place des innovations pédagogiques.</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Spécialité-parcours de bachelors universitaires de technologie (BUT)</p> <p><i>Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ; • Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ; • Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ; • Organisation pédagogique des 	<p>Le Bachelor Universitaire de Technologie Chimie a pour ambition de former des techniciens supérieurs chimistes.</p> <p>Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation</p> <p>Il complète l'offre de formation régionale dans le domaine de la chimie (BTS métiers de la chimie, LP Propharcos, LP Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé, Licence de chimie, Master Formulation et Traitements des Surfaces, Master Contrôle et Analyse Chimique). Cette formation professionnalisante donne aux futurs diplômés toutes les connaissances et les compétences nécessaires dans plusieurs domaines de la chimie (analyse, synthèse, matériaux et génie des procédés). Ils peuvent exercer différentes activités qui s'articulent autour de l'analyse, du contrôle-qualité, de la fabrication, de la production et de la recherche – développement dans tous les secteurs d'activités où la chimie est présente. Le département chimie de l'IUT de Besançon-Vesoul propose deux parcours sur les quatre parcours possibles de la spécialité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse, contrôle-qualité et environnement - Matériaux et produits formulés. <p>Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle</p> <p>Ces deux parcours répondent aux besoins des entreprises régionales en techniciens supérieurs chimistes dans le domaine de la chimie analytique et dans le domaine du traitement de surface. Dans le programme national, la différenciation des parcours se fait à partir du semestre 4. L'adaptation locale qui représente 40% du volume horaire en 2ème et 3ème année permet d'orienter les contenus dès le semestre 3.</p> <p>Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales</p> <p>Ainsi, le contenu de certaines ressources est légèrement adapté et les problématiques des projets encadrés concernent des thématiques qui correspondent à chaque parcours. Au semestre 4, pour le parcours Analyse, contrôle-qualité, environnement, deux ressources ont été créées l'une pour</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ; • Flux attendus ; • Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	<p>approfondir l'enseignement des méthodes séparatives et l'autre pour compléter l'enseignement en chimie organique. Pour le parcours Matériaux et produits formulés une ressource dédiée au traitement de surface a été créée.</p> <p>La participation d'une vingtaine d'intervenants professionnels sur les trois années permet une forte interaction avec le monde professionnel.</p> <p>Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées</p> <p>L'objectif principal du B.U.T. Chimie est l'insertion professionnelle ainsi le contenu de la formation est fortement axé sur les mises en situation professionnelle avec les stages en entreprise (10 semaines en BUT2, 16 semaines en BUT3), les travaux pratiques et les SAÉs. Les étudiants des deux parcours ont la possibilité de faire leur 3ème année de B.U.T. en apprentissage.</p> <p>Le département chimie ne propose pas tous les parcours, les passerelles pour changer de parcours dès le BUT2 ou en BUT3 existent entre les différents départements de la spécialité Chimie. Les étudiants ont également la possibilité de poursuivre leurs études en école d'ingénieurs ou au sein de Master dont les spécialités sont dans la continuité des parcours proposés. La mise en place de passerelles entrantes en cours de formation est à l'étude.</p> <p>Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique</p> <p>Cette formation s'adresse à tous les titulaires d'un Baccalauréat générale avec les spécialités scientifiques (mathématiques et physique-chimie) et d'un Baccalauréat technologique avec la spécialité STL. Chaque année pour présenter le diplôme aux lycéens, le département Chimie participe aux forums de poursuites d'études organisés au sein des lycées et aux actions d'immersion dans le supérieur organisé par l'Université de Franche -Comté ou l'académie de Besançon comme « 24H dans le supérieur ». Le département Chimie poursuit les partenariats avec certains établissements secondaires de l'académie pour ce qui relève des candidatures de la voie technologique.</p> <p>Flux attendus</p> <p>La formation accueille 78 étudiants en première année.</p> <p>Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.</p> <p>La demande en techniciens supérieurs dans le domaine de la chimie est actuellement très forte ce qui facilite l'insertion professionnelle.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

BUT Génie Civil – Construction Durable	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	BUT Génie Civil – Construction Durable
Type de cursus	BUT
Parcours	Parcours : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux Bâtiment • Travaux Publics • Réhabilitation et Amélioration des Performances Environnementales des bâtiments • Bureau d'Etudes Conception (nouveau parcours 2024)
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser la formation en renforçant les effectifs en enseignants et/ou en intervenants extérieurs pour mener à bien l'objectif de la déployer en alternance sur les trois parcours et sur les années de BUT1, BUT2 et BUT3. <p>Malheureusement, il semble que nous ne pourrions pas renforcer l'équipe. L'heure n'est pas à la création de postes. Nous allons continuer à nous appuyer sur nos vacataires. Nous devons à la fois augmenter leur nombre mais aussi augmenter le volume horaire de ceux qui interviennent déjà dans le département. Leurs emplois du temps étant très contraints dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics, nous adaptons nos plannings afin qu'ils interviennent sur les créneaux qu'ils souhaitent. Nous nous tournons également vers nos anciens étudiants. Le réseau d'Alumni récemment créé par l'université va nous aider dans cette démarche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'ouverture à l'international. <p>Nous entrons dans une deuxième phase d'ouverture. Nous avons consolidé nos relations avec le Canada via notamment un nouveau déplacement en novembre 2022.. Cette année, 7 étudiants sur nos 60 ont réalisé un semestre en mobilité dans un Cégep. Nous nous tournons maintenant vers l'Europe. C'est la nouvelle mission de notre responsable relations internationales. C'est une soixantaine d'accords interuniversitaires ainsi que l'appartenance au consortium STARS EU de notre établissement, l'Université de Franche-Comté, qui vont nous permettre d'offrir davantage de mobilités. Notre responsable des relations internationales au sein du département participe chaque mois au groupe de travail de la commission Internationale de l'IUT Nord Franche Comté pour travailler à remplir cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la définition en blocs de compétences pour

	<p style="text-align: center;">développer la formation continue dans le domaine de la construction durable.</p> <p>Effectivement, le découpage en blocs de compétences devrait favoriser la mise en place de modules de formation continue. Nous devons progresser sur cet axe, c'est une réflexion que nous devons avoir. Ce sujet est à l'ordre du jour du prochain conseil de perfectionnement du département.</p> <p>De plus, grâce au parrainage du département par une entreprise/collectivité ou fédération tous les ans, nous allons promouvoir auprès des professionnels du secteur de la construction durable nos blocs de compétences. Dans cet objectif, nous nous sommes rapprochés du service communication et du service partenariat de l'iUT Nord Franche-Comté afin d'adapter notre communication auprès d'un public différent.</p> <p>Le service Formation Continue et Alternance (Sefocal) de l'établissement est le service d'appui nous permettant également d'apporter des réponses à des problématiques de FTLV ou de formation continue de plus en plus fréquentes. L'une des antennes de ce service se trouve sur le même site que le département Génie Civil-Construction Durable nous permettant un accès facile pour entamer ce travail.</p> <p>Point faible : Une internationalisation et un nombre d'heures d'anglais faible.</p> <p>Nous tenons à apporter nos excuses aux experts pour la confusion présente lors de la partie « organisation pédagogique de la formation ». Le nombre d'heures d'anglais correspond à notre référentiel pédagogique national. Il est de 42 heures en première année et non de 20 heures comme cela a été interprété. Des cours d'anglais sont présents à chaque semestre du BUT GCCD. Dans notre référentiel national, l'acronyme LV2 correspond à la langue vivante au deuxième semestre et non à l'apprentissage d'une seconde langue. Ainsi en première année de BUT, le nombre d'heures du module « anglais » est de 20 heures (Semestre 1) et 22 heures (Semestre 2). A cela s'ajoutent des soutenances en anglais supplémentaires dans les cours de Situations d'Apprentissage et d'Évaluations pour le bloc de compétences lié au Chantier-Bâtiment et à celui des Travaux Publics.</p> <p>L'apprentissage d'une seconde langue reste cependant possible dans le cadre des Unités d'Enseignement Libres proposés par l'université.</p>
<p>Évolution du projet de la formation <i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p>Spécialité-parcours de bachelier universitaire de technologie (BUT)</p>	<p>Par rapport à la dernière évaluation, le projet du département GC-CD de l'iUT Nord Franche Comté est de demander l'ouverture du parcours Bureau d'Etudes Conception. N° de fiche RNCP35485</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les BUT GC-CD comportent 4 parcours en France. Actuellement, le département de l'iUT Nord Franche Comté propose 3 parcours. Nous souhaitons ouvrir le 4^e pour proposer une offre complète. • Ce nouveau parcours forme des techniciens en bureaux d'études structure, fluides, VRD, méthodes ... • On recense plus de 20 bureaux uniquement sur le Territoire de Belfort. C'est une demande de nos partenaires sociaux économiques, avec en particulier un bureau qui est prêt à parrainer notre promotion. • Ce parcours s'ouvrira à l'alternance dès la deuxième année, proposant ainsi davantage de chances d'insertion professionnelle. • Le tronc commun avec les parcours existants permet de ne pas bouleverser notre organisation. Ce sont principalement les SAE qui différencient les parcours. Dans le cadre de la réforme du BUT, nous fonctionnons bien en approche par compétences. • Cette ouverture sera communiquée par le biais de nos actions en lycée, de divers forums et lors des immersions des lycéens de la filière technologiques.

- | | |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none">• Cette ouverture ne changera pas nos flux, il s'agira d'une répartition différente de nos étudiants de première année.• Le profil des étudiants de ce parcours est aussi bien recherché par les entreprises privées que par les collectivités. <p>Concernant la poursuite d'études, ce parcours peut ouvrir les portes à davantage d'écoles d'ingénieurs.</p> |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire Technologique Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	BUT Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)
Type de cursus	Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
Parcours	Électronique et Systèmes Embarqués ESE Électricité et Maîtrise de l'Énergie EME
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Recommandation 1 : Augmenter le taux de participation des professionnels extérieurs dans les enseignements Au département GEII, il est vrai que les professionnels extérieurs interviennent peu. Notre taux d'encadrement a jusqu'ici absorbé la quasi-totalité de la répartition horaire. Progressivement, nos ressources humaines évoluent et vont permettre dès septembre 2023 de recruter des vacataires, en particulier en BUT3 car nos étudiants de BUT1 ont souvent posé des problèmes de maturité élémentaire qui découragent les professionnels extérieurs. L'apport de la réforme BUT sur ce point doit permettre une réponse appréciable. De plus, l'ouverture en alternance dès la première année nous a fait prospecter de nouvelles entreprises nous permettant de mieux faire connaître notre formation auprès de possibles vacataires.</p> <p>Recommandation 2 : Mettre en place un conseil de perfectionnement plus régulier et plus impactant sur l'évolution de la formation Nous avons bien noté les efforts demandés pour programmer et suivre les conclusions de plus nombreux conseils de perfectionnement. Nous pouvons par exemple, profiter de la période des soutenances de stages pour recruter des membres. La possibilité de suivre ces conseils en distanciel peut également faciliter leur tenue. L'accès au grade de Licence change le taux d'insertion professionnelle donc la nécessité de construire notre formation sur mesure, avec l'intervention active des entreprises du secteur. Les missions du conseil de perfectionnement ont été rappelées par la direction de l'iUT Nord Franche Comté en décembre 2022, notamment le rôle central que ce dernier exerce dans l'amélioration continue de la formation. Le cahier des charges de la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement rédigés par l'uFC a été transmis à l'ensemble des chefs de département. A partir de 2023, l'iUT Nord Franche-Comté met également en place un suivi et contrôle régulier du bon fonctionnement des conseils de perfectionnement : envoi de la composition des membres du conseil de perfectionnement, des dates des conseils et retour des CR regroupés dans un fichier accessible aux équipes pédagogiques du</p>

	<p>département (pour éviter une perte des informations lors des changements de direction des départements de formation).</p> <p>Recommandation 3 : Mettre en place des outils de suivi de cohortes permettant de suivre le résultat des dispositifs d'accompagnement à la réussite mis en œuvre.</p> <p>Nous avons mis en place déjà quelques outils de suivi de cohorte. Par exemple, nos étudiants se retrouvent dans le groupe alumni IUTNFC GEII de LinkedIn. L'uFC met justement en place un réseau alumni dans lequel nous allons nous impliquer dorénavant. Les objectifs de notre université sont d'accompagner les étudiants dans leur vie professionnelle, à fédérer un réseau autour de nos anciens et actuels étudiants, et créer des synergies, partenariats (recrutement d'anciens étudiants comme vacataires professionnels). Les heures de responsabilité d'administration du BUT vont nous permettre d'impliquer plusieurs collègues sur ces sujets (responsable des relations professionnelles, responsables de parcours). Il serait en particulier intéressant d'interroger la correspondance entre notre formation et les emplois de nos anciens étudiants, en affinant notre lecture et en donnant des compléments locaux des enquêtes réalisées auprès des diplômés de l'Université 18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme par l'OFVE. A la rentrée 2023, l'iUT mettra en place un répertoire permettant à chaque département d'avoir un accès rapide à ces informations. Ces informations sont déjà accessibles sur le site de l'uFC avec notamment les répertoires des emplois occupés par nos anciens étudiants.</p> <p>Recommandation 4 : Clarifier les métiers visés par chacune des formations avec le maintien des deux formations parcours ESE et LP VEGA.</p> <p>Nous remercions les experts de souligner cette recommandation très importante pour notre offre de formation. Nous n'avons pas assez marqué les différences entre les métiers visés par la LP VEGA et le parcours ESE. En ce qui concerne la Licence Professionnelle, nous visons les métiers spécifiques à l'automobile (validation de fonctions électroniques véhicule, protocoles spécifiques constructeurs automobiles). Cette production est en mutation et nous envisageons des évolutions sur la partie énergie (chaîne de traction électrique, conception, installation et maintenance de sites de recharges de véhicules électriques). Pour le parcours ESE, nous ne visons pas les problématiques sur l'énergie. La partie électronique et systèmes embarqués n'est pas spécialisée sur du véhicule, mais est orientée sur des applications plus généralistes (secteurs d'activités très variés). Nous nous engageons à interroger à nouveau la coexistence de ces parcours pour proposer une carte claire et adaptée aux débouchés professionnels.</p> <p>Point faible : Une ouverture à l'international insuffisante dans son usage effectif</p> <p>L'un des axes du projet d'établissement de l'uFC est une ouverture à l'international plus forte. Depuis septembre 2021, l'iUT a mis en place une commission internationale composée d'un enseignant de chaque département pour répondre à cet objectif. Au département GEII, l'enseignante d'anglais est présente à l'ensemble de ces commissions (2 fois par trimestre) et à tous les groupes de travail (1 fois par mois). Elle a également participé à un déplacement au Canada pour découvrir le fonctionnement des CEGEP et présenter le département GEII à de nouveaux partenaires. Le département travaille activement à gommer ce point faible.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>La principale évolution est l'ouverture à l'alternance dès la première année de BUT</p>
<p>Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)</p>	<p>Le BUT GEII forme en 3 ans des techniciens supérieurs, futurs cadres intermédiaires, pour les secteurs de l'industrie électrique. Nous bénéficions d'un environnement de formation favorable. Nous recrutons des sections technologiques et générales de plusieurs établissements du secondaire voisins (Lycée Raoul Follereau, Lycée Germaine Tillon, ...). Nous avons</p>

également l'habitude d'établir des passerelles avec leurs classes préparatoires. Le département GEII entretient des liens étroits avec des formations de l'IUT dont les compétences sont voisines : MT2E (partages de locaux, d'enseignants, de projets de SAÉ, de matériel, en particulier sur le projet lié à l'hydrogène, ...), RT (enseignants, programmes, ...). Nous travaillons aussi en complémentarité avec la "licence sciences pour l'ingénieur - ingénierie électrique et énergie" proposée par l'UFR STGI. Cette formation recrute régulièrement des « DUT » GEII en 3^e année de licence. D'autres poursuites d'études sont usuelles, à commencer par la LP VEGA du département, la LP SARI de Mulhouse, ... Enfin, environ 30% de nos étudiants poursuivent en école d'ingénieur, pour une majorité à l'Université de Technologie Belfort Montbéliard (UTBM) en alternance (spécialité Génie Électrique). Ces éléments montrent l'intégration du département GEII dans la carte locale de formation et dans le continuum BAC-3 / BAC+3. En ce qui concerne les technologies innovantes, des liens très étroits existent dans le domaine de l'hydrogène. En BUT1, notre formation porte une SAÉ "Dimensionnement d'une installation photovoltaïque". Les ressources en anglais et vie de l'entreprise contribuent à cette SAÉ avec des enseignements spécifiques dans cette orientation. Elle permet à nos étudiants d'être sensibilisés aux énergies renouvelables, de développer une culture générale, et d'être capables, dans leur carrière professionnelle, de travailler dans ce secteur ou de faciliter l'intégration de ces solutions. D'autres ressources (VE3, Vie de l'Entreprise : loi économie circulaire) ou SAÉ abonderont ce domaine en BUT2 et BUT3. Nos capacités d'accueil sont stables à 48 étudiants en première année. Nous prévoyons 50% d'insertion professionnelle en sortie de BUT3.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie – Génie Industriel et Maintenance	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	GIM (Génie Industriel et Maintenance)
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Management Méthodes et Maintenance Innovante (3MI)
Lieu(x) de la formation	Pôle universitaire de Vesoul
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se questionner sur son taux d'attractivité. La désaffectation des formations technologiques et la localisation géographique dans une ville moyenne où les lycéens aspirent souvent à vouloir étudier dans une grande ville à la vie universitaire plus intense sont à l'origine du faible effectif de la formation BUT GIM. Ajoutons à cela les faibles effectifs des formations technologiques STI2D et la concurrence des formations locales de BTS des lycées. La direction de l'IUT et le département GIM font de gros efforts pour accroître l'attractivité en modernisant les équipements (acquisition de machines à commande numérique, renouvellement des équipements de soudage et des maquettes didactiques). Malgré des salaires d'embauche parmi les plus élevés des formations DUT-BUT, il est difficile de communiquer sur la pertinence de la formation auprès du public. Les départements GIM ont cette particularité de fournir essentiellement des techniciens qui s'insèrent professionnellement à bac+3 et assurent le lien stratégique entre ouvriers et ingénieurs. L'équipe pédagogique participe à tous les salons et aux forums des lycées pour expliquer le bien fondé et l'intérêt de la formation pluridisciplinaire qu'est le BUT GIM. • Développer son adossement à la recherche. Avec un seul enseignant chercheur dans l'équipe pédagogique l'adossement à la recherche ne peut-être que limité, cependant l'adéquation du lien formation-recherche est privilégié. <ul style="list-style-type: none"> • Justifier d'un suivi de la réussite de ses étudiants et tenir un conseil de perfectionnement régulier. Le département GIM se doit de renforcer le suivi de la réussite de ses étudiants, nous utiliserons l'outil d'évaluation des formations mis à notre disposition et tiendrons un conseil de perfectionnement pour chaque année de formation du BUT. Développer son ouverture à l'international par le biais de stages à l'étranger est difficile car tous nos étudiants sont apprentis à partir de la deuxième année de BUT. Il faudra donc trouver des entreprises françaises qui sont présentes à l'étranger afin de satisfaire aux demandes d'apprentissage de nos étudiants.

Évolution du projet de la formation

Spécialité-parcours de bachelier universitaire de technologie (BUT)

Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :

- Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;
- Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ;
- Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ;
- Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ;
- Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ;
- Flux attendus ;
- Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.

Les titulaires du BUT GIM sont aptes à intervenir sur des systèmes pluritechniques (électriques, mécaniques, thermiques...) dans le respect de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Capables de communiquer et de travailler en équipes, les diplômés de BUT GIM participent à l'analyse des dysfonctionnements et à la mise en place des actions correctives, préventives ou d'amélioration continue ainsi qu'à la gestion d'un service.

Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation

Il complète l'offre de formation régionale dans le domaine de la maintenance (BTS, Licence, Master, Ecole d'Ingénieurs).

Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales

Le parcours Management, Méthodes et Maintenance Innovante (3MI) est centré sur la fiabilité, la sécurité et le fonctionnement optimal d'un système pluritechnique, sur l'organisation des opérations de contrôle et de supervision, et sur la gestion et l'animation des équipes d'intervention.

Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences

La formation BUT GIM permet d'acquérir les compétences opérationnelles nécessaires par un enseignement diversifié qui fait appel à de nombreux travaux pratiques ainsi qu'à des mises en situations à travers les stages et projets tutorés. La formation sera ouverte à l'apprentissage en BUT2 et BUT3.

Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales

L'adaptation locale en BUT GIM représente un volume horaire global important. Cette adaptation locale sera centrée sur la maintenance spécifique au domaine de l'énergie, de la plasturgie et de la commande numérique, ces domaines ayant fait l'objet de gros investissements par le passé.

Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle

Notre objectif est d'avoir 100% de nos étudiants en apprentissage en BUT2 et BUT3 comme cela était le cas en DUT2 ces 2 dernières années, en maintenant si besoin la possibilité pour un étudiant de poursuivre par la voie scolaire. Cela confortera encore l'insertion professionnelle rapide des diplômés de BUT GIM dans le tissu économique régional.

Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique

Le recrutement s'effectuera en BUT1 parmi les bacheliers de la filière générale à dominante scientifique et les bacheliers de la filière technologique STI2D. Chaque année pour présenter le diplôme aux lycéens, le département participe aux forums de poursuites d'études organisés au sein des établissements et aux actions d'immersion dans le supérieur organisé par l'Université de Franche-Comté ou l'académie de Besançon comme 24H dans le supérieur. Le département GIM poursuit les partenariats avec certains établissements secondaires de l'académie pour ce qui relève des candidatures de la voie technologique.

Un recrutement en BUT2 et BUT3 sera également possible pour les titulaires d'un BTS des spécialités industrielles.

Flux attendus

La formation permet d'accueillir un groupe TD de 26 étudiants.

Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études

L'objectif du B.U.T. est l'insertion professionnelle et cet objectif sera atteint si on se réfère à notre difficulté pour répondre favorablement aux demandes des entreprises qui nous contactent pour obtenir des alternants ou des diplômés à embaucher.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie – Génie Mécanique et Productique	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	GMP (Génie Mécanique et Productique)
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Simulation numérique et réalité virtuelle Parcours Management de process industriel Parcours Innovation pour l'industrie
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Conseil de perfectionnement La professionnalisation des formations constitue un des axes fort du cadrage politique en vue de l'élaboration de l'offre de formation 2024. Pour mieux anticiper les besoins du marché de l'emploi et ses évolutions, favoriser l'amélioration en continue des formations et des programmes de formation, il est retenu, au-delà des obligations réglementaires, le rôle central des conseils de perfectionnements. En cette année universitaire 2022-2023, les conseils de perfectionnement des 2 licences professionnelles portées par le département (LP Gestion de Production Industrielle, Micro-Procédés et Process Numérique) ainsi que le conseil de département fonctionnent parallèlement. L'intégration des 2 licences professionnelles en tant que 2 des 3 parcours du BUT GMP déclinés à Besançon, est l'opportunité pour repenser les axes centraux du conseil de perfectionnement dans le cadre défini par le Conseil d'Institut de l'IUT Besançon-Vesoul. Dès la rentrée 2023, l'ambition est une représentation active des différents acteurs en vue de mieux décliner le programme national.</p> <p>Suivi de cohorte, insertion professionnelle et attractivité Les suivis de cohortes ont été fournis par l'OFVE dans le tableau des indicateurs pour l'autoévaluation. En complément et pour pallier l'absence d'enquête des diplômés de Licence, mi-mai 2023 sera lancée une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer des données chaque année. Il est prévu à terme que la formation puisse disposer de l'ensemble des indicateurs : suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle.</p> <p>Ouverture à l'international L'attractivité de la formation passe par une ouverture accrue à l'international avec une priorité vers des pays européens mais également francophones. Afin de permettre aux équipes pédagogiques de cibler plus facilement des partenaires potentiels, l'uFC s'est engagée dans différents projets d'envergure. Avec la réforme du BUT, toute formalisation des accords internationaux est un préalable indispensable à leur pérennité dans le temps</p>

	<p>ainsi que dans l'objectif d'un accueil adapté des étudiants. Au sein de l'IUT Besançon-Vesoul, le Service Ressources Internationales œuvre pour développer et stabiliser les possibilités de formation à l'étranger. Et dans le cadre des stages, le département Génie Mécanique et Productique soutient les étudiants qui envisagent de signer une convention en Suisse, au Canada. Le Canada est une mobilité réciproque et multiforme (stage en But2 ou But3 ; semestre en But3) dans le cadre d'un programme de l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT). L'uFC compte plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires. Les porteurs de projet de licences et masters peuvent favoriser des partenariats existants ou proposer de nouvelles possibilités.</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Spécialité-parcours de bachelors universitaires de technologie (BUT)</p> <p><i>Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ; • Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ; • Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ; • Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ; • Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ; 	<p>Le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Mécanique et Productique a pour ambition de former des techniciens supérieurs dans les différents domaines liés à la mécanique.</p> <p>Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation</p> <p>Il complète l'offre de formation régionale dans le domaine de la productique (BTS, Licence, Master, Ecole d'Ingénieurs). Cette formation professionnalisante donne aux futurs diplômés toutes les connaissances et les compétences nécessaires dans plusieurs domaines (Conception, Production, Management de process industriel). Les étudiants peuvent exercer différentes activités qui s'articulent autour de la conception de produit, de la production de produit, du contrôle-qualité, de la fabrication, du suivi de la production. Le département Génie Mécanique et Productique de l'IUT de Besançon-Vesoul propose trois parcours sur les cinq parcours possibles de la spécialité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcours Simulation numérique et réalité virtuelle ▪ Parcours Management de process industriel ▪ Parcours Innovation pour l'industrie <p>Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle</p> <p>Ces trois parcours répondent aux besoins des entreprises régionales en techniciens supérieurs « mécaniciens » dans les domaines de la conception, de la production, du management industriel. Dans le programme national, la différenciation des parcours se fait à partir du semestre 3. L'adaptation locale qui représente 40% du volume horaire en 2ème et 3ème année, permet d'orienter les contenus dès le semestre 3.</p> <p>Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales</p> <p>Ainsi, le contenu de certaines ressources est adapté et les problématiques des projets encadrés concernent des thématiques qui correspondent à chaque parcours.</p> <p>Au semestre 3, dans chaque parcours, une ressource spécifique a été créée pour approfondir l'enseignement.</p> <p>La participation d'une vingtaine d'intervenants professionnels sur les trois années permet une forte interaction avec le monde professionnel.</p> <p>Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées</p> <p>L'objectif principal du BUT Génie Mécanique et Productique est l'insertion professionnelle aussi le contenu de la formation est fortement axé sur des mises en situation professionnelle par les périodes de stage en entreprise (10 semaines en BUT2, 16 semaines en BUT3), les travaux pratiques et les SAÉs. Les étudiants des trois parcours ont la possibilité d'entrer en apprentissage dès la deuxième année de BUT. Les étudiants ont enfin la possibilité de suivre une partie de leurs semestres au Canada (BUT2 en intégralité, stage de BUT2, BUT3).</p> <p>Le département Génie Mécanique et Productique ne propose pas l'intégralité des parcours, des passerelles pour changer de parcours dès le</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • Flux attendus ; • Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	<p>BUT2 ou en BUT3 existent entre les différents départements. La mise en place de passerelles entrantes en cours de formation est à l'étude.</p> <p>Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études</p> <p>Les étudiants ont également la possibilité de poursuivre leurs études en école d'ingénieurs ou au sein de Master dont les spécialités sont dans la continuité des parcours proposés.</p> <p>Les étudiants peuvent poursuivre leurs études à l'étranger.</p> <p>La demande en techniciens supérieurs dans le domaine du génie mécanique est actuellement très forte ce qui facilite l'insertion professionnelle.</p> <p>Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique</p> <p>Cette formation s'adresse à tous les titulaires d'un Baccalauréat général, de préférence avec les spécialités scientifiques (mathématiques et physique-chimie) et d'un Baccalauréat technologique avec la spécialité STI2D. Chaque année pour présenter le diplôme aux lycéens, le département génie mécanique et productique participe aux forums de poursuites d'études organisés au sein des établissements secondaires et aux actions d'immersion dans le supérieur organisé par l'Université de Franche -Comté ou l'académie de Besançon comme « 24H dans le supérieur ». Le département GMP poursuit les partenariats avec certains lycées de l'académie pour ce qui relève des candidatures de la voie technologique.</p> <p>Flux attendus</p> <p>La formation accueille 78 étudiants en première année</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire Technologique Gestion administrative et commerciale des organisations	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	BUT GACO (Gestion administrative et commerciale des organisations)
Type de cursus	BUT
Parcours	MDFS (management des fonctions support) MCMO (management commercial et marketing omnicanal) MACAST (management des activités culturelles, artistiques, sportives et de tourisme)
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions en réponse à la recommandation : Renforcer l'équipe pédagogique par le recrutement d'enseignants-chercheurs appuierait la dimension universitaire de la formation et favoriserait l'adossement de celle-ci à la recherche. Plusieurs axes sont prévus pour renforcer l'adossement à la recherche de la formation. Le premier axe passe par le recrutement d'un second EC pour la rentrée 2023 en section CNU 60(Sciences de gestion). L'objectif est d'intégrer la personne dans le développement des parcours du BUT et plus spécifiquement sur un profil marketing dans le parcours MCMO ou l'évolution des pratiques liées à la digitalisation nécessite des enseignements à la pointe des technologies employées. Le second axe passe par l'implication des collègues du second degré (PRAG,PRCE,..) dans les commissions recherche de l'IUT NFC, ce qui est déjà le cas cette année. En lien avec le VP Recherche concerné, Hugues Daussy, les problématiques ont pu être relevées et notamment une carence en termes de laboratoire axé sciences de gestion sur le Nord Franche-Comté, le Centre de recherche en gestion des organisation (CREGO) étant situé à Dijon. La piste d'une antenne sur le nord Franche-Comté a donc été évoquée pour retenir les candidats. Un travail est amorcé entre la direction du département, la direction de l'iUT Nord Franche-Comté et le VP Recherche de l'Université pour avancer sur cette problématique d'accueil de nos collègues enseignants chercheurs pour qu'ils puissent s'épanouir à la fois dans l'enseignement et dans la recherche. Le troisième axe est centré sur la recherche associée. Un collègue du second degré titulaire au département GACO est actuellement chercheur associé au laboratoire ELLIADD, l'idée serait de développer davantage ces échanges pour renforcer le lien enseignement-recherche à tous les niveaux. Enfin un quatrième axe prévoit un programme de sensibilisation à la recherche pour nos étudiants : Pistes : <ul style="list-style-type: none"> • SAE en lien avec activités de recherche

	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de stagiaires en laboratoire • Adaptation locale fléchée recherche • Challenges en lien avec des activités de recherche <p>• Actions en réponse à la recommandation :</p> <p>Une absence de conseil de perfectionnement pour le DUT/BUT</p> <p>Dans le cadre de la mise en place du BUT, des conseils de perfectionnement auront lieu dès cette année universitaire</p> <p>Le sujet a été abordé lors de la dernière ACD de la formation pour formaliser un modèle s'appuyant notamment sur l'expérience acquise dans les conseils de perfectionnement déjà dispensés dans nos licences professionnelles, ce qui va complètement dans le sens de ce que recommande l'HCERES.</p> <p>Ce premier conseil de perfectionnement aura lieu entre Avril et Juin.</p> <p>Chaque parcours sur chaque année aura son conseil de perfectionnement.</p> <p>Dans ces conseils de perfectionnement seront représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des Enseignants du département (enseignants + EC dont chef de département) • Des représentants des étudiants (actuels et diplômés) • 2 vacataires professionnels • 2 membres qui n'enseignent pas dans la formation mais professionnels dans le cœur de métier <p>Les missions du conseil de perfectionnement ont également été rappelées par la direction de l'iUT Nord Franche Comté en décembre 2022, notamment le rôle central que ce dernier exerce dans l'amélioration continue de la formation. Le cahier des charges de la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement rédigés par l'uFC a été transmis à l'ensemble des chefs de département. A partir de 2023, l'iUT Nord Franche-Comté met également en place un suivi et contrôle régulier du bon fonctionnement des conseils de perfectionnement : envoi de la composition des membres du conseil de perfectionnement, des dates des conseils et retour des CR regroupés dans un fichier accessible aux équipes pédagogiques du département (pour éviter une perte des informations lors des changements de direction des départements de formation).</p> <p>Actions en réponse à la recommandation :</p> <p>Acquérir un outil ePortfolio qui pourrait être déployé par l'IUT dans les différentes spécialités sur les trois années du BUT</p> <p>Actuellement, nos étudiants en alternance disposent d'un Livret Électronique d'Apprentissage qui permet de faire un suivi régulier sur les notions/compétences acquises en cours et en entreprise.</p> <p>L'équipe du département GACO, avec la réforme du BUT, a travaillé de façon collective à la découverte de la démarche Approche par Compétences puis au bon déroulement de cette démarche dans les ressources et dans les Situations d'Apprentissage et d'Évaluations. Un groupe de travail de l'iUT Nord Franche Comté a obtenu un financement RITM BFC (ANR-17-NCUN-0003) pour décortiquer, expérimenter et partager ses avancées sur cette thématique. Les enseignants du département ont participé à tous les retours d'expérience et expérimentent également des solutions (Moodle, fichier excel, carte mentale, vidéo, ...). Cela permet de continuer à s'approprier les outils et la démarche APC. Actuellement, l'Université de Franche Comté travaille à la rédaction d'un cahier des charges de l'outil commun à toutes les formations qui a été retenu : KarutaSup. Cet outil, permettant à la fois d'être un Portfolio d'apprentissage et d'évaluation, sera évidemment utilisé au département GACO dès sa mise en service.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	

<p>Spécialité-parcours de bachelors universitaires de technologie (BUT)</p>	<p>Le BUT GACO se veut polyvalent et permet aux étudiants d'élargir leurs champs de compétences dans les domaines du tertiaire.</p> <p>Ce profil polyvalent est très demandé par les partenaires socio-professionnels qu'ils soient du privé, du public et même de l'associatif.</p> <p>L'insertion professionnelle se prépare dès le BUT1 pour se poursuivre en BUT2 et 3 à travers des mises en pratique de situations professionnelles, le module de PPP, les SAé mais également les stages ou les terrains d'alternances pour les apprentis.</p> <p>La mise en œuvre de l'adaptation locale se fait notamment à travers les SAé (situations d'Apprentissage et d'Evaluation) qui permettent d'exploiter des situations concrètes liées à des demandes d'acteurs et de partenaires locaux en liens avec la formation.</p> <p>L'adaptation locale est aussi axée en partie autour de la thématique de l'hydrogène définie par l'IUT Nord Franche-Comté pour répondre à la demande des entreprises et start-up s'installant dans notre territoire. De nouveaux emplois autour de l'hydrogène vont être créés.</p> <p>Le BUT GACO propose aux étudiants des certifications en langues (TOEIC) et numériques (PIX).</p> <p>La participation à l'ensemble des forums/salons locaux et la présentation de notre formation à la demande des lycées permet d'accroître le rayonnement du BUT.</p> <p>Le BUT devrait renforcer l'insertion professionnelle. Des passerelles entrantes sont proposées aux étudiants de Licence, BTS... Des passerelles sortantes seront possibles (concours passerelles écoles de commerce notamment).</p>
-----------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie - Gestion des Entreprises et des Administrations	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations)
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance Parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière, Parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Renforcer les actions d'information pour assurer la pérennité de l'attractivité du BUT GEA et de ses quatre parcours, notamment à destination des élèves de terminale de baccalauréat technologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à tous les Salons et Forum Etudiants • Mobilisation importante de l'équipe pédagogique et des étudiants pour les JPO • Participation aux Temps d'Orientation organisé dans les lycées • Participation à CapSup pour favoriser les demi-journées d'immersion en GEA • Utilisation des réseaux sociaux, LinkedIn, Instagram et Facebook pour faire connaître le BUT GEA, renforcer les liens avec les anciens et le monde professionnel <p>Concernant les bacheliers technologiques, des actions spécifiques sont mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une convention avec le lycée Victor-Hugo et accueil sur une demi-journée de tous les élèves de Terminale STMG : présentation de GEA et des parcours, participation des étudiants de GEA, visite des locaux, pot final favorisant l'échange • Intervention auprès des élèves de Première et Terminale STMG de certains lycées <p>Mettre en place des actions de communication pour promouvoir l'alternance auprès du monde socioéconomique et du public cible afin de développer cette modalité de formation.</p> <p>Le département GEA a ouvert l'alternance en 1997, cela fait donc 25 ans que celle-ci se pratique au sein du département. Le nombre d'alternants atteint son maximum cette année avec plus de 125 apprentis en 2022-2023. La communication a donc déjà été largement réalisée et le nombre d'entreprises, organisations, structures qui accueillent des apprentis GEA est important et fidèle. Actuellement, le nombre de contrats envisageables est plus important que le nombre de candidats intéressés par l'alternance. Nous</p>

	<p>continuons avec conviction à développer cette modalité de Formation et comptons bien poursuivre dans cette direction.</p> <p>Acquérir un outil d' ePortfolio par l'IUT ; celui-ci étant indispensable dans le cadre d'une formation par compétences.</p> <p>Au sein de l'IUT Besançon-Vesoul, le choix a été fait de s'intéresser, dans un premier temps, à la méthodologie du Portfolio, à son contenu, ses attentes, à la démarche de réflexion permettant de démontrer l'acquisition des compétences. La notion de traces est essentielle pour prouver l'acquisition de compétences.</p> <p>Actuellement, en GEA le portfolio se fait en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un travail sur MindView, qui permet, à partir de la création de cartes mentales cohérentes avec le référentiel de compétences, de stocker toutes les traces qui serviront ensuite d'appui pour démontrer l'acquisition de la compétence. La carte mentale de chaque étudiant intègre tout le référentiel de compétences au départ, puis elle lui permet de stocker l'ensemble des traces, par Compétence, en distinguant les Ressources et les SAE. • Un travail de rédaction, dans un deuxième temps, s'appuyant sur les traces et permettant de démontrer l'acquisition d'une compétence. <p>Par ailleurs et depuis sept 2022, l'uFC mène un travail sur le cahier des charges de l'outils retenu : KarutaSup constituera le ePortfolio qui sera développé à l'UFC, en tant que soutien comme portefeuille de compétence, suivi d'alternant, ... et déploiement de l'APC à l'UFC.</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Spécialité-parcours de bachelors universitaires de technologie (BUT)</p> <p><i>Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ; • Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ; • Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ; • Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des 	<p>Le Bachelor Universitaire de Technologie en Gestion des Entreprises et des Administrations vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale. Les quatre parcours de B.U.T. sont accessibles à l'IUT de Besançon-Vesoul dès la deuxième année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion Comptable Fiscale et Financière (GC2F), • Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH), • Gestion, Entrepreneurat et Management d'Activités (GEMA), • Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance (CG2P). <p>Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation</p> <p>Sur le territoire franc-comtois, le BUT GEA à l'IUT de Besançon-Vesoul est le seul présent, une formation complémentaire existe à l'IUT de Belfort-Montbéliard, il s'agit du BUT GACO (Gestion Administrative et Commerciale), qui a une dimension commerciale, qui n'existe pas en GEA, formation réellement polyvalente et vaste sur tous les domaines de la Gestion. Les départements GEA les plus proches se situent à Dijon et à Mulhouse. Le continuum de formation est assuré, avec la possibilité pour nos étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études, de rejoindre l'IAE de Besançon, tout autre IAE en France ou toute autre formation en Gestion en Master. La mise en place de passerelles entrantes en cours de formation est à l'étude.</p> <p>Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle</p> <p>La vie professionnelle est directement intégrée à notre formation : stages chaque année (26 à 28 semaines au total), de nombreuses Situations d'Apprentissage et d'Evaluation mises en place, apprentissage en 2e et/ou 3e année, projet personnel et professionnel accompagné du portfolio, et enfin présence de plus de 30 intervenants professionnels actifs à ce jour.</p> <p>Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales</p> <p>Sur Besançon spécifiquement, en BUT GEA, les choix d'adaptation locale ont été les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - heures de soutien en mathématiques et en comptabilité pour favoriser la réussite des étudiants, en particulier de la voie technologique, - renforcement des outils numériques, qui sont un vrai marqueur et une plus-value importante pour nos étudiants.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>compétences linguistiques et numériques visées;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ; • Flux attendus ; • Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	<p>- réalisation de SAE dans les Parcours rapprochant les étudiants du monde professionnel.</p> <p>Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées</p> <p>L'interdisciplinarité, qui était au cœur de notre démarche pédagogique dans le cadre du DUT, se retrouve maintenant renforcée dans la mise en œuvre du BUT, par le biais notamment des SAÉ. Les SAÉ permettent de valider des apprentissages critiques et des compétences en s'appuyant sur des ressources variées et interdisciplinaires concourant toutes à l'acquisition d'une compétence. L'adaptation locale prévue par le programme (jusqu'à 40 % du total des heures) fait également la part belle à l'approche interdisciplinaire, notamment par le biais de la pédagogie de projet.</p> <p>Des certifications avec Pix pour les outils numériques et une réflexion sur les certifications en langue sont également intégrées dans la formation BUT GEA.</p> <p>Enfin, l'ouverture à l'international demeure un enjeu fondamental pour notre formation, les échanges habituels (mentionnés dans le tableau) sont actuellement renégociés pour s'inscrire pleinement dans la nouvelle formation du BUT. L'objectif est de continuer à favoriser les semestres à l'étranger, éventuellement les années de césure 100% à l'étranger et la réflexion est également portée sur la possibilité de valider l'année de BUT3, via des accords avec des universités étrangères.</p> <p>Ces différents éléments prouvent que notre formation s'inscrit dans les ambitions et orientations pédagogiques définies au niveau de l'Université et par conséquent de l'IUT : ouverture sur le monde socio-professionnel, liens renforcés avec la recherche, interdisciplinarité, et visibilité internationale.</p> <p>Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études</p> <p>De plus, une enquête des anciens étudiants est menée annuellement à l'échelle de l'IUT. A l'échelle du département GEA, nous reprenons régulièrement ces données et les actualisons tous les ans pour étudier le devenir des anciens étudiants sur les dix dernières promotions. Ces chiffres montrent que les poursuites d'études sont diverses et cohérentes avec le cursus suivi à l'IUT (voir les précisions dans le tableau Excel) et que le taux d'insertion professionnelle avoisine les 80 % une fois leurs études terminées.</p> <p>Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique</p> <p>Chaque année pour présenter le diplôme aux lycéens, le département participe aux forums de poursuites d'études organisés au sein des établissements et aux actions d'immersion dans le supérieur organisé par l'Université de Franche-Comté ou l'académie de Besançon comme « 24H dans le supérieur ». Le département GEA poursuit les partenariats avec certains établissements secondaires de l'académie pour ce qui relève des candidatures de la voie technologique.</p> <p>Flux attendus</p> <p>La formation accueille 140 étudiants en première année</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie – Hygiène Sécurité et Environnement	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	HSE (Hygiène Sécurité Environnement)
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Science du danger et management des risques professionnels technologiques et environnementaux
Lieu(x) de la formation	Pôle Universitaire de Vesoul
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la communication vers les lycées sur le BUT HSE pour maintenir le recrutement en BUT1 Le Pôle Universitaire Vésulien a participé à une campagne de communication auprès des lycées du département via la distribution aux élèves, à la sortie des lycées et dans les boîtes aux lettres des habitants, d'un fascicule « formation » présentant les 3 BUT et des témoignages d'étudiants. Le service communication de l'IUT a accentué la promotion des JPO du Pôle Universitaire Vésulien à l'échelle locale (lycées) et sur les réseaux sociaux. En mars aura lieu une journée de présentation des formations du Pôle Universitaire Vésulien aux psy EN et professeurs principaux des lycées du département. Le département HSE participe aux « 24 heures dans le Supérieur » en mars. Renforcer le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue de la formation Une évaluation en ligne des enseignements a été créée en 2022 pour le BUT1 et sera reconduite chaque année sur les 3 niveaux de la formation. Pour inciter les étudiants à y répondre, cette évaluation en ligne figurera à leur emploi du temps. Les résultats de cette évaluation en ligne sont présentés au conseil de perfectionnement ayant lieu à la fin du 2ème semestre. Poursuivre la valorisation des compétences dans le cursus (ePortfolio) et hors cursus (PIX, TOIEC). La mise en place de certifications occupe une part importante de l'adaptation locale que nous avons souhaitée faire figurer dans notre maquette du BUT HSE 2ème et 3ème année (PIX , LINGUASKILL, habilitation électrique, PRAP, SST, SSIAP 3).

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des liens avec la recherche. Les enseignants chercheurs du département HSE utilisent les résultats de leurs recherches dans la construction des enseignements du BUT HSE : Bien-être, Santé et sécurité au travail, Qualité de vie au travail et risques psychosociaux, toxicologie environnementale, devenir et impact des contaminants chimiques, métalliques ou organiques, dans les écosystèmes terrestres et aquatiques, ... • Aucune ouverture à l'international en BUT et en LP Un partenariat avec une Université Slovaque (Faculty of Security Engineering - Zilina) vient de voir le jour, avec la possibilité pour nos étudiants d'y réaliser leur semestre 6 en Erasmus. Possibilité que 2 à 4 étudiants de BUT HSE 3ème année suivent ce semestre 6 dès février 2024.
Évolution du projet de la formation	
Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)	<p>Le BUT HSE forme des spécialistes de la sécurité du travail, de la protection de la santé et de l'environnement industriel capables de maîtriser l'aspect réglementaire, d'identifier des situations à risques et de proposer des solutions aux décideurs. Responsables en management sécurité et environnement, ils mettent en œuvre la politique de prévention des risques de la structure employeuse. Ils interviennent dans tous les secteurs d'activité : entreprises, organismes de contrôles, collectivités territoriales, service public ...</p> <p>Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation Il complète l'offre de formation régionale dans son domaine (Licence, Master, Ecole d'Ingénieurs).</p> <p>Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle et organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées Nos orientations pédagogiques et nos priorités thématiques sont axées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité : nous pensons la gestion des risques dans sa globalité, avec l'exigence universitaire de développer l'esprit critique, l'analyse, la recherche, le transfert de technologies, et de fonder son action sur une méthodologie ; • La connexion au monde professionnel : projets, stages, formations par apprentissage, visites d'entreprises, participation au Salon de la Prévention organisé par la CCI, nombreux intervenants professionnels dans les cours, certifications professionnelles intégrées au cursus de formation : nos enseignements sont connectés à la réalité et la formation évolue avec les besoins des entreprises et des administrations, en gardant une empreinte locale forte ; • La recherche d'équipements originaux et novateurs pour équiper les salles pédagogiques et réaliser les nombreux travaux pratiques afin de préparer les étudiants à la réalité du terrain. <p>Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales Dans le cadre de l'adaptation locale, l'équipe pédagogique a souhaité intégrer au PN HSE, dans le cadre des SAé et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'acquisition de CERTIFICATIONS : pour permettre aux étudiants d'obtenir des certifications les rendant plus attractifs pour les entreprises et leur permettant d'avoir accès à un plus large panel d'emplois dans des métiers d'avenir et des domaines en évolution constante : SST, SSIAP 3, PRAP, Habilitation Electrique. Une réflexion sur la mise en place d'une certification en anglais est en cours. • Davantage d'enseignements en OUTILS INFORMATIQUES ET NUMERIQUES : pour permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau de certification PIX et de connaître davantage d'outils informatiques propres au domaine HSE

- Un exercice de mise en œuvre d'une cellule de GESTION DE CRISE : mise en situation sur une journée complète où les étudiants sont projetés dans une entreprise virtuelle et jouent le rôle de cadres, endossant différentes fonctions (leader, com, juridique, etc.), où ils sont soumis à un scénario et des aléas leur permettant d'acquérir les bons comportements en situation difficile, de savoir exécuter des procédures, de savoir s'organiser et de piloter la crise.
- Un PROJET TUTEUR : « gérer un projet HSE en entreprise » : afin de maintenir et développer notre réseau de partenaires locaux et permettre aux étudiants de gérer un projet HSE en entreprise dès le début de la 2^{ème} année
- Une réflexion sur un partenariat et des échanges avec une université slovaque « Faculty of Security Engineering » de Zilina est en cours pour une ouverture à l'International

Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique

Nous recrutons des lycéens issus des bacs généraux à spécialités scientifiques, des bacs technologiques STI, STL, ST2S, STAV, et du bac professionnel « métiers de la prévention ». L'hétérogénéité des formations dont sont issus nos étudiants est propice au travail en groupes, à la pratique d'activités pédagogiques type « classe inversée », pédagogie différenciée et participative.

Dans le cadre du BUT nous envisageons des admissions en 2^{ème} et 3^{ème} année possibles si le cursus universitaire suivi par le candidat présente un contenu scientifique et/ou en rapport avec la prévention des risques professionnels et environnementaux. Certains étudiants peuvent choisir de s'orienter après le BUT 2 vers une licence professionnelle spécifique.

Chaque année pour présenter le diplôme aux lycéens, le département participe aux forums de poursuites d'études organisés au sein des lycées et aux actions d'immersion dans le supérieur organisé par l'Université de Franche-Comté ou l'académie de Besançon comme « 24H dans le supérieur ». Le département HSE poursuit les partenariats avec certains établissements secondaires de l'académie pour ce qui relève des candidatures de la voie technologique.

Flux attendus

La formation accueille 52 étudiants en première année

Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études

Le BUT HSE confère une employabilité immédiate grâce à l'acquisition de compétences métier reconnues, et il favorise ainsi une insertion professionnelle réussie dans des domaines variés de la gestion des risques (Santé Sécurité au Travail, amélioration des conditions de travail, sécurité civile, sécurité des installations, protection des populations, développement durable et Responsabilité Sociétale des Entreprises...), tout en laissant la possibilité de poursuivre ses études en master ou écoles d'ingénieurs (il existe plusieurs masters professionnels et école d'ingénieurs dans le domaine général HSE ou spécialisés dans les différents domaines de la gestion des risques précédemment cités).

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie – Information Communication	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Information-Communication
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Communication des Organisations Parcours Publicité
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement à l'identique du BUT1 et du BUT1 Mise en œuvre du BUT3
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>« Optimiser le processus d'évaluation interne en s'appuyant sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement » : il se réunit une fois par an, et le prochain est prévu début mai 2023, avec des représentants des étudiants de BUT1, BUT2, des enseignants et des intervenants extérieurs.</p> <p>« Améliorer l'accès à la formation continue dans le cadre du développement du BUT en mettant en place des dispositifs de formation et d'évaluation et des méthodes pédagogiques adaptés à ces publics » : il est vrai que nous accueillons rarement un tel public. Le département se rapproche de Sefocal en vue d'accueillir davantage de stagiaire de la formation continue.</p> <p>« Diversifier les pratiques pédagogiques en mettant en place des méthodologies relevant du développement numérique » : le déploiement du BUT repose sur l'application de son programme défini nationalement, et de nombreuses ressources (PAO, motion design, audiovisuel, outils de communication numériques, web...) sont déjà enseignées ou le seront l'an prochain. La diversification des pratiques pédagogiques est induite par la diversité des intervenants et des outils déployés dans chacune de ces ressources.</p> <p>« Déployer l'approche par compétences » : le déploiement du BUT est en cours et son programme est entièrement conçu autour de l'approche par compétences.</p>
Évolution du projet de la formation	
Spécialité-parcours de Bachelor universitaire de technologie (BUT) <i>Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein 	Le département Information-Communication forme en trois ans de futurs professionnels compétents dans les univers stratégiques, opérationnels et créatifs de l'information et de la communication. Deux parcours de B.U.T. sont accessibles à l'IUT de Besançon-Vesoul dès la première année : Communication des Organisations et Publicité. Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation Il complète la filière information-communication de l'université de Franche -Comté. Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la

<p>d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ;</i> • <i>Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ;</i> • <i>Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ;</i> • <i>Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ;</i> • <i>Flux attendus ;</i> • <i>Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.</i> 	<p>formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle</p> <p>La vie professionnelle est directement intégrée à notre formation : stages chaque année (26 semaines au total), projets tutorés en 2^e année, apprentissage en 2^e et/ou 3^e année, projet personnel et professionnel accompagné du portfolio, challenges avec des jurys composés de professionnels, et enfin présence de plus de 50 intervenants professionnels actifs à ce jour.</p> <p>Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales</p> <ul style="list-style-type: none"> • BUT1 : l'adaptation locale est constituée uniquement des SAÉ, dont le contenu est préconisé par le Programme national, et qui représentent env. 25 % du volume horaire global. • BUT2 : l'adaptation locale, qui représentent env. 40 % du volume horaire global, consiste surtout à augmenter les volumes horaires des ressources définies nationalement, tandis que la création de nouvelles ressources reste marginale (Analyse de l'actualité/géopolitique et PAO dans le parcours Communication des Organisations ; Design graphique dans le parcours Publicité). Particularités dans le parcours Publicité : la quasi-totalité des SAÉ sont reliées aux deux challenges qui ont lieu en BUT2 (challenge interne et challenge national de la publicité) • BUT3 (en préparation) : pour le parcours Publicité, l'adaptation locale consistera en une augmentation du volume horaire de la plupart des ressources définies nationalement ; pour le parcours Communication, l'adaptation locale consistera en la création de nouvelles ressources pour renforcer le pôle de la communication spécifique (publique, culturelle, interne notamment). Comme en 2^e année, l'adaptation locale du BUT3 représentera environ 40 % du volume horaire global. <p>Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées</p> <p>Pour ce qui relève de l'organisation pédagogique des formations : l'approche par compétences, qui était au cœur de notre démarche pédagogique dans le cadre du DUT, se retrouve maintenant renforcée dans la mise en œuvre du BUT, par le biais notamment des SAÉ. L'adaptation locale prévue par le programme (1/3 du total des heures) fait la part belle à l'approche interdisciplinaire, notamment par le biais de la pédagogie de projet et la participation des étudiants à des challenges internes et nationaux (mise en œuvre d'une campagne complète de communication, dont l'évaluation est confiée à des enseignants permanents mais aussi à des professionnels).</p> <p>Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique</p> <p>Les actions d'information-communication se poursuivent : par le biais des réseaux sociaux et du blog du département Information-Communication, par la participation des étudiants à des forums d'orientation dans leur lycée d'origine, par la participation du département à différents salons de l'orientation à destination des lycéens, par l'organisation de la Journée Portes Ouvertes en janvier, par la participation à l'opération « 24h dans le supérieur », et enfin par la poursuite de partenariats avec certains lycées franc-comtois pour ce qui relève des candidatures de la voie technologique.</p> <p>Flux attendus</p> <p>Les flux attendus sont d'environ 150 étudiants de 1^{ère} année, à la rentrée 2023 (trois groupes TD pour le parcours Publicité et deux groupes TD pour le parcours Communication).</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études
--	--------------------------------------------------------------------------------------------

Le taux de réussite en DUT était proche de 100 % en 2^e année, et il est de 100 % dans les deux licences professionnelles. De plus, une enquête des anciens étudiants est menée annuellement au niveau de l'IUT. À l'échelle du département Information-Communication, nous reprenons régulièrement ces données et les actualisons tous les ans pour étudier le devenir des anciens étudiants sur les dix dernières promotions. Ces chiffres montrent que les poursuites d'études sont diverses et cohérentes avec le cursus suivi à l'IUT et que le taux d'insertion professionnelle avoisine les 80 % une fois leurs études terminées. *NB : les premiers étudiants diplômés en BUT3 le seront en 2024. Quant aux possibles passerelles, dans le cadre du BUT avec d'autres formations, elles sont encore à l'étude.*

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie INFORMATIQUE	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	BUT INFORMATIQUE
Type de cursus	BUT
Parcours	- Réalisation d'applications : conception, développement, validation - Administration, gestion et exploitation des données
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Complément sur une assertion erronée en page 3 du rapport : La LP est ouverte à l'alternance depuis la rentrée 2021. Cette année, 13 des 21 étudiants suivent la LP en alternance.</p> <p>Les recommandations : Le suivi de cohorte repose essentiellement sur la volonté des anciens de répondre aux questionnaires qui leur sont adressés via le compte <i>alumni</i> du département sur le réseau LinkedIn. Malheureusement le taux de retour est faible. Le département espère pouvoir s'appuyer sur le nouveau dispositif Alumni déployé par l'UFC pour renouveler le processus et améliorer le suivi.</p> <p>L'évaluation de la formation est bien réalisée chaque semestre via la diffusion de questionnaires détaillés via la plateforme EvaMaine de l'uFC. Le taux de retour est actuellement assez faible. Le département organisera dorénavant une séance obligatoire en TD ce qui augmentera très certainement le nombre d'étudiants qui répondront au questionnaire les concernant.</p> <p>Il semble exact qu'aucun conseil de perfectionnement n'ait été organisé depuis 2012. Cependant, pour ce mandat, dès que les conditions sanitaires l'ont permis, le conseil de perfectionnement s'est tenu. Ainsi, le 14 juin 2022, à l'occasion de la semaine de soutenance des stages, se sont réunis professionnels (responsables de service dans de grands groupes, connaissant bien la formation DUT/LP pour accueillir régulièrement des étudiants en stage/embauche), ancien et actuels étudiants, enseignants et responsables de formations. En préambule aux discussions, ce moment a été l'occasion de présenter les grandes lignes du BUT aux professionnels qui ne le connaissaient pas car aucun stagiaire ni apprenti n'avait encore été accueilli dans leurs services. Les retours de tous les participants ayant été très positifs, la formule sera reconduite cette année à la même période.</p> <p>La sous dotation en enseignants s'accroît ces dernières années. Un MCF vient de prendre sa retraite au 31 janvier; son poste sera pourvu au plus tôt à la rentrée 2024, sans garantie cependant que ce soit au département Informatique selon les arbitrages de la campagne d'emploi.</p> <p>Le département partage le constat récurrent de la faible proportion d'enseignements assurés par des vacataires du privé. Il faut rappeler ici la faible attractivité des conditions financières proposées par l'uFC dans un</p>

	<p>domaine où les salaires sont actuellement très élevés. Malgré cela, le département travaille activement au recrutement de nouveaux vacataires. Depuis la rentrée 2021, ce sont déjà six nouveaux enseignants du 'cœur de métier', dont quatre du secteur privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En maths : une collègue de lycée formée et spécialisée dans la remédiation et qui prend en charge, entre autres, la remise à niveau des bacheliers technologiques au S1. • En maths : un collègue de lycée assurant l'enseignement de spécialité NSI qui permet d'améliorer le lien et la transition pour les bacheliers généraux entrant en BUT. • En gestion de projet informatique : un jeune retraité chef de projet info d'IBM fait profiter les S2 et S3 de sa longue et vaste expérience. • En PPP et développement : un ingénieur informatique, ancien de Schlumberger/Parkeon, actuellement à son compte. • En développement web : un développeur freelance Diplômé de master. • En PPP et portfolio : une chargée d'administration à la préfecture du 90. <p>Un administrateur de bases de données au data-center de Stellantis est également en cours de recrutement (accord trouvé, contrat à signer) pour enseigner en particulier la ressource R6.C.05.</p> <p>Enfin, le Directeur du centre de développement de la DGFIIP de Besançon a donné son accord de principe pour déléguer un ou deux de ses chefs de service pour des interventions d'une dizaine d'heures chacune envisagées sur les ressources R5.A.09 et R6.A.06.</p> <p>Malgré cela, la dotation horaire globale pour le département sera diminuée d'au moins 4% à la rentrée 2023. Il s'agira donc, quel que soit le taux d'intervention de vacataires, de réduire la couverture effective du PN en volume.</p> <p>L'attractivité du département pour les bacheliers technologiques semble tout à fait correcte au regard du vivier local qui tend à se réduire. Le département a toujours recruté et fait réussir environ une douzaine de bacheliers technologiques chaque année pour un recrutement d'environ 25 candidats. Malgré les différents dispositifs et expérimentations mis en œuvre au fil des ans (remise à niveau, soutien, groupes de niveau, rythme adapté, aide méthodologique), le constat demeure que globalement, les bacheliers technologiques souffrent d'un déficit important en termes de capacité d'abstraction et d'habitudes de travail. Ce n'est évidemment qu'un constat global car les majors de promotion sont régulièrement issus des rangs de la filière technologique.</p> <p>Le BUT, comme l'était le DUT, est une formation professionnelle pour laquelle le niveau de sortie attendu ne dépend pas d'un programme allégé de lycée, mais des exigences du monde du travail et le véritable enjeu est de continuer à former des diplômés de bon niveau, adaptés à la demande du marché du travail, ce que le département parvient à réaliser depuis plus de cinquante ans.</p> <p>La principale mesure envisagée pour améliorer la réussite des bacheliers technologiques au département INFO est donc de ne classer que les candidats dont le profil permet d'envisager l'obtention du diplôme.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT) <i>Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de</i></p>	<p>L'argumentaire (présent à la page suivante) complètera cette partie. L'IUT Nord Franche-Comté propose deux des quatre parcours de BUT informatique définis nationalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le parcours A «réalisation d'applications : conception, développement, validation», • le parcours C «administration, gestion et exploitation des données».

présentation du dossier d'accréditation) :

- cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;
- prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ;
- contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ;
- organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ;
- Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ;
- Flux attendus ;
- Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.

Ces parcours sont la réponse la plus adaptée à la demande actuellement identifiée en stages et emplois du grand bassin industriel et des entreprises de services.

Le parcours A est globalement une modernisation de l'ancien DUT Informatique ouvert à l'IUT depuis 1969 et intégrant le parcours TeProw de la LP mobilité numérique actuellement dans sa dernière année d'existence. Le parcours C oriente les études vers les thématiques du BigData, de l'intelligence artificielle et de l'informatique décisionnelle. C'est une proposition de formation nouvelle mais elle correspond à une demande bien identifiée du secteur industriel régional au travers des échanges au sein du conseil de perfectionnement, des stages de master, des thèses et contrats de recherche de l'équipe AND de l'institut FEMTO-ST dont les membres constituent la quasi-totalité de l'équipe enseignante de spécialité informatique. Faire monter en compétence les diplômés de niveau licence dans ces domaines devenait une nécessité.

Avec le master IoT de l'uFC, le BUT Informatique complète parfaitement l'offre de formation relative à l'axe 1 du PIA, « systèmes intelligents », mais s'inscrit également dans la thématique majeure de développement du nord Franche-Comté axée sur l'hydrogène, par une adaptation locale du diplôme en partie centrée sur la thématique de gestion des données des entreprises de l'hydrogène (piles, distribution, ...) mais portant également sur le développement des logiciels et applications de gestion, contrôle et surveillance des différents processus liés.

L'approche par compétence instaurée avec le BUT est mise en œuvre au travers des SAÉ qui pèsent à elles seules 40 % du contrôle continu pour l'obtention du diplôme. L'apport de la démarche portfolio dans ce cadre permet aux étudiants une analyse réflexive sur leur propre progression et l'évolution de leurs capacités. L'évaluation des portfolios étudiants est réalisée collégalement par l'ensemble des enseignants du département réunis en plusieurs jurys.

Le département reçoit un total d'environ 1400 candidatures Parcoursup, en augmentation, pour une capacité d'accueil de 96 étudiants de première année. Le taux de passage en deuxième année est en moyenne (expérience DUT) de 80 %. Ainsi, si l'on extrapole, considérant que l'essentiel de la sélection s'effectue en première année, on peut attendre 76 étudiants en BUT2 puis environ 68 en BUT3. Le niveau du flux sortant en BUT2 nous est à l'heure actuelle impossible à évaluer.

Le département informatique participe à de nombreux événements d'information à destination des élèves de première et terminale, organisés par les lycées de la région, ainsi qu'à des grands salons régionaux sur le thème des études supérieures. Les journées portes ouvertes de l'Université restent toutefois la manifestation la plus fertile.

Le recrutement en première année est marqué par un quota imposé de 50 % candidats issus de la voie technologique. Le département met en œuvre un certain nombre de dispositifs pour permettre la réussite du maximum des bacheliers technologiques intégrant le département: cours de remise à niveau en mathématiques, cours de soutien en algorithmique, sujets et rythme adaptés au premier semestre. Les groupes d'étudiants, ainsi différenciés eu premier semestre, deviennent mixtes à partir du second semestre.

À l'issue du BUT informatique, plusieurs voies de poursuite d'études s'offrent aux étudiants du département. Les écoles d'ingénieurs sont historiquement les plus prisées mais l'incertitude sur le niveau de recrutement des BUT demeure. La voie des masters est également permise et l'Université de Franche-Comté propose trois masters d'informatique tout à fait accessibles aux futurs Bachelors du département: Ingénierie Système et Logiciels, Informatique Avancée et Applications, Internet Of Things (IoT, International en langue anglaise).

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie – Management de la Logistique et des Transports	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	MLT (Management de la Logistique et des Transports)
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Mobilité et Supply Chain Connectées Parcours Mobilité et Supply Chain Durables
Lieu(x) de la formation	Pôle Universitaire de Vesoul
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Renforcer l'adossément à la recherche par un volume horaire en BUT assuré par les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique plus important qu'en DUT/LP</p> <p>4 enseignants chercheurs sont rattachés à la formation et occupent une fonction administrative. En commun avec la LP DTI, nous renforcerons l'adossément à la recherche des BUT3 par le biais d'une sensibilisation accrue aux enjeux de la recherche fondamentale, de la recherche opérationnelle et des innovations techniques.</p> <p>Renforcer sa communication auprès des publics cibles et, notamment, des bacheliers technologiques en valorisant son contenu, ses modalités d'enseignement (l'alternance) et le bon taux d'insertion professionnelle.</p> <p>Le département participe à tous les salons régionaux (Studyrama Besançon, Belfort et salon de l'étudiant) et à de nombreux forums établissements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de 2 classes de Terminale STMG d'un lycée Vésulien sur le pôle universitaire de Vesoul ; • Partenariat avec le club local de Hand ball et organisation de rencontres avec le public des U18 (jeune de 16-18 ans) ; • Interventions dans des classes de BTS pour valoriser les passerelles en BUT2 ou 3, pour présenter la LP Distribution et transports internationaux et orienter les futurs candidats en fonction de leur parcours et de leur projet personnel ; • Création d'un compte Instagram pour communiquer et promouvoir les actions menées par le département. <p>Entreprendre une démarche, en collaboration avec le Centre de formation continue, pour faire connaître les dispositifs de VAE et la formation continue, en mobilisant tous les cercles professionnels avec lesquels la formation a des liens.</p> <p>Le département est en relation directe avec le service de la formation continue de l'université (SEFOC'AL).</p>

Évolution du projet de la formation

Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)

Le titulaire d'un BUT MLT contribue à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise en maîtrisant les différentes étapes de la chaîne logistique et de transport de marchandises et de personnes à l'échelle nationale et internationale. Il analyse, conçoit et pilote l'ensemble des flux physiques et d'information couvrant l'approvisionnement, la production et la distribution. Il met en place et coordonne des solutions optimisées de transport de marchandises ou de personnes dans un souci de respect des normes environnementales et un contexte innovant (ce qui justifie la création des parcours « durable » et « connecté »).

Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation

Au sein du même cycle, le BUT MLT offre un champ plus élargi de compétences par rapport à celles couvertes par le BTS GTLA (gestion des transports et logistique associée) puisqu'il aborde l'ensemble de la Supply Chain et la mobilité des personnes alors que le BTS se concentre sur les aspects associés au transport de marchandises. Le public du BUT MLT vient donc acquérir la polyvalence qu'offre cette filière.

Les passerelles permettront d'intégrer facilement les titulaires d'un BTS GTLA en BUT3. Pour les autres formations, un accueil en BUT2 sera conseillé afin d'appréhender les aspects transports qui ne seront plus abordés en BUT 3. Les étudiants disposant d'un BAC+2 dont le projet est de s'orienter vers l'organisation de transports internationaux pourront également candidater directement en LP Distribution et Transports Internationaux qui sera maintenue dans le département MLT.

Le BUT MLT accueille un public diversifié. Les bacheliers technologiques représentent environ 35 % des inscrits. Les bacheliers généraux proviennent de spécialités très diversifiées.

Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle

Au niveau national, l'assemblée des chefs de département travaille en relation étroite avec France supply chain et l'AFT Transport-Logistique afin de définir les contenus du programme en cohérence avec les besoins de la filière, voire développer des activités pédagogiques avec leur soutien.

Au niveau local, le département échange avec les délégués régionaux de la branche : FNTR, TLF... Il entretient également un contact régulier avec des entreprises locales dont certains représentants interviennent régulièrement dans ou pour la formation : Stellantis Vesoul, CEVA Logistics, Eurosérum, Vétoquinol, Soprofen...

Un partenariat fort existe entre Stellantis Vesoul et le département MLT qui débouche sur de nombreuses actions : Visite du site, accueil de stagiaires et d'apprentis, projets et notamment le développement de capsules de pédagogie immersive, emplois étudiants, atelier créatif. Le département a par ailleurs intégré le CMQ Mobicampus dans le cadre d'un projet « entrepôt virtuel ».

Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales

Au-delà du programme national et des deux parcours « connecté » et « durable », le département met l'accent sur les deux axes suivants dans son adaptation locale :

- L'international : Fort d'une expérience acquise en LP et en DUT, le département MLT maintient ses actions à l'international, échange avec des universités étrangères, voyage d'études d'une semaine dans un pays européen, semestre à l'étranger, accueil d'étudiants étrangers. Le département souhaite développer l'utilisation de supports en anglais.
- La logistique interne et plus particulièrement l'entreposage pour répondre au mieux à notre partenaire local principal.

Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées

La place des SAÉ est le point le plus marquant de la réforme. L'équipe pédagogique a su répondre à cette nouvelle dimension en proposant des contenus adaptés aux objectifs et en faisant le choix de les encadrer de manière collective (entre 2 à 4 membres de l'équipe pédagogique y compris quelques vacataires dans certaines SAÉ).

Dans la mise en place des SAÉ, des difficultés sont apparues : nous capitalisons notre expérience et mettons en place des actions correctives. La mise en œuvre de l'approche par compétences sur les 3 ans reste encore un défi à relever notamment en raison de l'organisation qu'elle nécessite.

Le département propose l'anglais en LV1, l'espagnol, l'allemand ou le Français Langues Etrangères en LV2. Les certifications suivantes sont proposées : PIX, Voltaire, TOEIC ou Linguaskills, IATA

Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique

Des actions de partenariat avec quelques lycées locaux sont mises en place pour accueillir à l'IUT des lycéens de terminale STMG et les faire participer à un jeu « logistique ». Le département MLT est également engagé dans les cordées de la réussite pour créer du lien avec les collèges. Des actions de communication locales ont été développées : hors-série dans un journal local, Sponsoring du club local de Hand-ball.

Chaque année le département participe aux nombreux forums ou salons régionaux et présente la formation MLT dans les classes sur invitation des lycées. Dans le cadre d'une SAÉ, un groupe d'étudiants travaille sur la communication du département MLT auprès des lycéens. Les actions et activités pédagogiques menées par le département alimentent régulièrement le compte Instagram MLT

Au niveau national, il faut également compter sur nos partenaires, les organisations professionnelles telles que l'AFT, la FNTR ou encore France Supply chain qui se mobilisent afin de promouvoir la filière et de favoriser l'attractivité des métiers du transport et de la logistique. Une réflexion est en cours pour accentuer nos démarches vis-à-vis des sections BTS afin de développer les passerelles entrantes BUT2-BUT3.

Flux attendus

Le département fait régulièrement face à des difficultés de recrutement pour les raisons suivantes : pôle universitaire délocalisé en zone rurale, manque d'attractivité de la filière. La capacité d'accueil est fixée à 54 places avec un classement d'environ 85 % des dossiers Parcoursup (nombre de dossiers compris entre 250 et 300). L'ouverture des candidatures à « études en France » permet à quelques étudiants d'intégrer notre formation. L'ouverture du S2 à des candidats en réorientation permettra l'intégration de nouveaux étudiants.

Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études

Le département MLT est l'une des spécialités qui insère le plus sur le marché de l'emploi au regard de la forte employabilité de la filière Transport Logistique : Insertion professionnelle après BAC+2 (environ 45 %) et après BAC+3 (environ 50 %) selon l'enquête des diplômés de DUT. Le passage au BUT devrait mener à une augmentation de l'insertion à BAC+3, si c'est le choix de l'étudiant, puisqu'il favorise la signature de contrats d'alternance sur 2 ans et donc une expérience professionnelle plus longue.

Les étudiants qui poursuivent leurs études en BAC+4/5 se tournent souvent vers des formations par alternance. La poursuite d'études peut se faire dans des formations sélectives mais également dans des formations dont les critères d'entrée manquent de lisibilité.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie Mesures Physiques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation)	Mesures-Physiques
Type de cursus	BUT
Parcours	Parcours Techniques d'Instrumentation (TI)
	Parcours Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques (MCPC)
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p>• Recommandation 1 <i>Mettre en place un processus d'évaluation des formations par les étudiants.</i></p>	<p>Nous souhaitons attirer votre attention que dans le retour d'expertise, et plus précisément dans la section présentation, les deux parcours ont été inversés. En effet, c'est le parcours Techniques d'Instrumentation qui remplace la licence Professionnelle CIM (Capteurs Instrumentation et Métrologie). Il est vrai qu'aucun processus d'évaluation par les étudiants n'existe actuellement. Pour autant, il était mis en place avant la crise Covid et la réforme du BUT. Ce processus d'évaluation avait un très bon taux de retour auprès de nos étudiants.</p> <p>L'outil EVAMAINE ayant déjà une trame de fond paramétrée pour le parcours DUT, il nous suffira de le développer avec des questions propices au nouveau cursus (questionnement sur les Saé, les projets, les stages, le portfolio, l'adaptation locale...). Le questionnaire EVAMAINE sera déployé auprès des étudiants dès ce second semestre 2022-2023 afin de répondre à la recommandation et de s'appuyer sur ses résultats pour mettre en place un conseil de perfectionnement.</p>
<p>Recommandation 2 : • <i>Mettre en place un conseil de perfectionnement avec des professionnels pour avoir une démarche d'amélioration continue de la formation DUT/BUT.</i></p>	<p>Un conseil de perfectionnement sera prévu en fin d'année universitaire avec tous les acteurs du cursus (équipe enseignante, vacataires enseignants et professionnels, maîtres de stage et maîtres d'apprentissage) afin d'avoir une démarche d'amélioration continue de la formation. Le questionnaire envoyé aux étudiants pourra être doublé d'un autre questionnaire auprès des intervenants extérieurs afin qu'ils puissent apporter leurs idées et proposer leurs solutions pour améliorer le cursus tant d'un point de vue organisationnel que pédagogique.</p> <p>Les missions du conseil de perfectionnement ont en effet été rappelées par l'iUT Nord Franche Comté, notamment le rôle central que ce dernier exerce dans l'amélioration continue de la formation. A partir de 2023, l'iUT Nord Franche-Comté met également en place un suivi et contrôle régulier du bon fonctionnement des conseils de perfectionnement : envoi de la composition des membres du conseil de perfectionnement, des dates des conseils et retour des CR regroupés dans un fichier accessible aux équipes</p>

<p>Recommandation 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les actions de communication sur le BUT à destination des bacheliers technologiques. 	<p>pédagogiques du département. (pour éviter une perte des informations lors des changements de direction des départements de formation).</p> <p>Le département Mesures-Physiques a bien conscience de cette problématique d'insertion dans le cursus des candidats bacheliers technologiques. L'équipe est sollicitée pour se déplacer sur tous les forums lycéens et cherche à rentrer en contact avec les jeunes bacheliers technologiques. Le département MP était par exemple au forum du lycée Germaine Tillion (Montbéliard) dont le public n'était que des BAC STI2D, et est en lien étroit avec le lycée Sainte-Marie de Belfort dont une section correspond au profil recherché par le cursus BUT. Auparavant un flux maigre mais constant de bacheliers STL arrivait au département MP, l'équipe se mobilise aussi pour rendre attractif le cursus à cette spécialité de lycée, notamment en communiquant favorablement auprès des jeunes venus nous rendre visite à la journée portes ouvertes. Les élèves sont invités à participer à des cours en immersion au sein de la promotion d'étudiants de 1^{ère} année. Enfin, il est dans l'idée d'accueillir des membres des CIO et/ou des enseignants des filières technologiques dans nos locaux. L'année dernière, une présentation du département avait déjà été organisée auprès des psychologues de l'éducation nationale pour promouvoir la formation auprès du public technologique.</p>
<p>Recommandation 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'adossement à la recherche. 	<p>5 enseignants de l'équipe permanente parmi les 12 au total sont des enseignants chercheurs dans différents laboratoires (Institut Femto St, Chrono-environnement, ...). Le cursus s'appuie sur eux pour la mise en place de projets éventuellement adossés à leurs activités de recherche. Ces enseignants interviennent aussi de manière indirecte dans la formation des jeunes en accueillant, dans leurs laboratoires respectifs, des stagiaires du cursus, et cela de manière très régulière. Ils offrent ainsi la possibilité à certains jeunes de découvrir le monde de la recherche universitaire et leurs champs d'activités. Lors de sa dernière réunion de travail, la commission Recherche de l'iUT Nord Franche Comté avait placé à l'ordre du jour la question de l'adossement à la Recherche dans le BUT. Les enseignants chercheurs du département étaient présents pour avancer sur cette thématique avec les autres enseignants chercheurs et enseignants des départements de formation.</p> <p>A noter aussi que des achats sont parfois mutualisés entre le département MP et les laboratoires afin, par le biais de matériels, faire converger, étudiants et enseignants chercheurs dans la même direction. Le département MP participe également au PIA (programme d'investissements d'avenir) lié au Campus des Métiers et des Qualifications MobiCampus dont les actions sont liées à l'hydrogène : un des thèmes de recherche de l'institut Femto-St. Pour finir, afin d'améliorer l'adossement à la recherche, il a été demandé auprès de la direction de l'IUT d'accueillir un ATER pour la rentrée prochaine, qui pourrait exercer au sein d'un laboratoire et dans le cursus BUT MP.</p>
<p>Recommandation 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un dispositif de validation des compétences acquises dans le cursus indispensable pour une formation ouverte à l'alternance. 	<p>Un portfolio est mis en place depuis l'ouverture du cursus BUT. Il s'agit d'un dispositif permettant la validation des compétences acquises en cours de cursus ce qui répond pleinement au manquement antérieur du DUT. Il sera dispensé tout au long des 6 semestres et sera évalué chaque semestre pair, permettant une synthèse finale en fin de diplôme. Depuis septembre 2022, l'université de Franche Comté travaille également sur un cahier des charges d'un outil commun à l'ensemble des formations. Ainsi KarutaSup constituera le ePortfolio de l'uFC (et donc du département MP) : ePortfolio d'apprentissage et d'évaluation, suivi des alternants,...</p> <p>A noter aussi que chaque alternant de notre département possède un livret électronique de suivi (LEA) dans lequel il peut faire valoir les compétences acquises durant ses périodes d'entreprise. Chaque mission confiée à l'alternant est incluse dans le livret, évaluée par le maître d'apprentissage et supervisée par l'enseignant référant. Ce livret électronique sera exportable en fin de cursus pour permettre au jeune de justifier les compétences acquises tout au long de sa formation professionnelle.</p>

Évolution du projet de la formation

<p>Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)</p> <p>Décrire succinctement le projet de la formation (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ; • prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ; • contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ; • organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ; • Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ; • Flux attendus ; • Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de concurrence directe niveau BAC +3 . - Continuité de cursus vers les écoles d'ingénieurs (UTBM, ISIFC, ENSMM,...). Possibilité aussi d'intégrer la Licence Professionnelle Dosimétrie et Radioprotection dispensée dans les locaux de Mesures-Physiques. - Recrutement de lycéens avec des spécialités à dominantes scientifiques et de bacheliers technologiques (STI2D, STL) - Passerelles entrantes actives avec les classes préparatoires, la faculté de médecine et des BTS. - Les options proposées correspondent au bassin d'emploi local, notamment avec Stellantis (anciennement PSA) et tous les équipementiers automobiles. Mais le BUT MP a pour vocation de former des techniciens qualifiés capables d'analyser tous types de mesures (dimensionnelles, chimiques, électroniques,...) Le recrutement post BUT s'effectue principalement dans des laboratoires métrologie et qualité, ainsi tous les domaines peuvent être sollicités (Automobile, Agroalimentaire, Environnement, Chimie, Aéronautique,...) - Relation très forte avec les entreprises par le biais des stages et prouvée cette année par un vrai succès de l'ouverture en BUT2 de l'alternance (50 % de la promotion d'étudiants) .Un objectif pourrait d'être une promotion complète d'alternants en BUT3 Pour les étudiants non alternants, stage de 11 semaines en BUT2 et 15 semaines en BUT3 Les relations industrielles créant des liaisons fortes avec le département cela permet notamment d'inclure dans l'équipe d'enseignant des vacataires professionnels locaux. -Relations fortes avec la recherche puisque la moitié de l'équipe enseignante est formée d'enseignants chercheurs qui peuvent potentiellement accueillir des stagiaires voire prendre sous contrat des anciens du département. - Réception d'une très grande offre de postes dans le domaine de la métrologie que nous renvoyons vers nos anciens et jeunes diplômés. Demande parfois d'anciens étudiants que nous sollicitons par des heures de vacances. Élément à l'avenir que nous cherchons à développer davantage. - Adaptation locale orientée vers l'hydrogène, la pile à combustible, préparant les compétences à avoir pour produire les moteurs de demain. - Certification de langue par le TOEIC, certification informatique PIX - Travail en collaboration avec les lycées et les CIO, par exemple dans l'implication du département à « Sup' dès l'Automne » (8 lycéens accueillis sur une demi-journée de découverte du cursus), à Cap' Sup, à 24h dans le supérieur ou aux forums (MP sera présents sur les forums bisontins et du Nord Franche-Comté) et présentation dans les lycées. (Montbéliard, Belfort, Vesoul, Valentigney, ... Nous envisageons des réunions avec les CIO et/ou les professeurs principaux des lycées alentours pour mieux faire connaître le département et les débouchés. - Partenariat avec le lycée Armand Peugeot et sa filière technique pour l'organisation d'un concours de robotique au sein du département Mesures-Physiques. - 2 groupes TD, soient environ 48 personnes attendues en 1ère année, pour une finalité sortante à l'identique avec les passerelles entrantes. - Le BUT Mesures-Physiques de Montbéliard est l'un des premiers de France à avoir un partenariat avec le CEGEP de Laurendeau au Canada. Le CEGEP est une institution dans laquelle nous envoyons 4 à 5 étudiants pour effectuer un semestre à l'étranger Il est envisagé une année complète en BUT3 avec une nouvelle école canadienne (ETS) qui permettrait aux étudiants une double diplomation (BUT et 1ère année ETS)
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>- L'approche par compétence s'effectue par le biais de projets en autonomie complète ou partielle faisant donc intervenir la gestion de projets en plus des compétences scientifiques visées. (ex: projet autour de microcontrôleurs type Arduino, Projets en Thermodynamique, mécanique, optique, chimie, instrumentation,...)</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE METIERS DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUES	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	BUT MT2E Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques.
Type de cursus	Bachelor Universitaire de Technologie, formation technologique BAC+3
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design)	Mané : Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie Optim : Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie

Lieu(x) de la formation	IUT NFC : 19 avenue du Maréchal JUIN Belfort. UFR STGI : 2 rue Chantereine BELFORT
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique du BUT MT2E avec maintien des 2 parcours Mané et Optim.

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

Recommandation 1 : Continuer à développer l'alternance

Nous souhaitons vous apporter quelques éléments supplémentaires.

Sur l'apprentissage, le retour d'expertise fait mention d'une moyenne de 10 apprentis par an sur les 3 années de formation. Or, sur la période d'évaluation, nous pouvons vous donner des statistiques un peu plus précises manquantes dans le document :

2018-2019 : 10 apprentis et 1 contrat professionnel (LPro)

2019-2020 : 14 apprentis (LPro)

2020-2021 : 10 apprentis (LPro) + 3 apprentis (DUT2)

2021-2022 : 18 apprentis et 1 FC (LPro) + 3 apprentis (DUT2)

La moyenne de nos apprentis, DUT et LP confondus est donc plus proche de 15 apprentis. Avec la réforme du BUT, le programme de notre licence professionnelle se retrouve dans l'un des parcours du BUT.

En outre, sur ce point, avec le passage au BUT, le nombre d'apprentis en BUT2 (année en cours) est de 13 contre 3 en moyenne sur la période précédente. Quant à la notre licence professionnelle, elle maintient un nombre élevé d'apprentis de l'année précédente avec 16. La forte augmentation de l'apprentissage en BUT2 peut s'expliquer par la présence d'un stage en BUT1 (pas de stage en DUT1), un travail d'informations plus important sur l'apprentissage auprès des étudiants en BUT1 grâce notamment à :

- une réunion d'information par le service Sefoc'al – service d'appui de l'université de Franche Comté
- la présence aux soutenances d'apprentissage des BUT2 ou LPro.

Une antenne du service Sefoc'al est désormais présente pour accompagner l'apprentissage dans le Nord Franche Comté, et l'IUT NFC accompagne aussi ce développement. On peut par exemple mentionner l'organisation, pour tous les départements de l'IUT, d'une action conjointe Sefoc'al/IUT NFC de découverte de l'apprentissage à travers une rencontre avec des entreprises en mars et juin 2023. Nous espérons donc que ces différentes actions permettront de poursuivre le développement de l'apprentissage en BUT MT2E (actuellement 50% en BUT2 et 75% en Lpro).

Recommandation 2 : Développer l'ouverture à l'international à travers des mobilités entrantes et sortantes pour des semestres d'études.

Pour ce qui est de la mobilité internationale (entrante ou sortante), des discussions ont été amorcées avec différents établissements étrangers depuis la rentrée 2022. Si certains ne sont encore que des prises de contact (Université de Transylvanie à Brasov en Roumanie), d'autres sont un peu voire beaucoup plus avancées. Une collaboration est ainsi en cours de développement avec le département d'électro-mécanique de la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) de Tournai en Belgique. Des cours en visioconférence ont été organisés pour les étudiants de chaque établissement par un enseignant de l'autre partie (REVIT pour les étudiants belges et machines frigorifiques pour les étudiants français). Des discussions inter-promotions ont également eu lieu via visioconférence en anglais. Enfin, en février 2023, les étudiants de 2^{ème} année d'électro-mécanique de l'HELHa passeront 2 jours au sein du département MT2E à Belfort. Ils participeront à l'Atelier Fresque du Climat, et effectueront des travaux pratiques sur les énergies renouvelables (équipements pédagogiques du département) et sur le Bois Energie sur le site de formation d'OKOFEN, entreprise partenaire du département. À la suite de cette première année de collaboration, nous espérons pouvoir étendre les échanges (stages, mobilité enseignante)

voire contractualiser cette collaboration. Enfin, le partenariat le plus avancé concerne des établissements au Canada puisque des accords d'échange ont été signés avec le Cegep (*Collège d'enseignement général et professionnel*) de St Hyacinthe (semestre 3 en BUT2) et l'ETS (*École de Technologie Supérieure*) pour une année complète de BUT3. Ces opportunités ont été présentées aux étudiants et les premiers candidats montent actuellement leurs dossiers. La mobilité entrante avec ces établissements semble toutefois plus difficile. Ces partenariats ont pu voir le jour grâce à un déplacement collectif de l'iUT pour rencontrer ces écoles en novembre 2022 et finaliser ses accords.

La Présidente de la Commission International de l'iUT est enseignante d'anglais au sein du département MT2E et œuvre avec efficacité pour créer ou renforcer ses liens. D'autres partenariats pourraient voir également le jour grâce aux nombreux partenariats de l'établissement et au fait que ce dernier a rejoint le consortium d'alliance européenne STARS EU fin 2022.

Recommandation 3 : Développer la formation continue en s'appuyant sur la réflexion menée sur l'approche par compétences

Concernant la formation continue longue, elle est possible dans notre formation mais elle est souvent compliquée du point de vue du candidat (financement, durée de formation...). Pour la formation continue courte, il est vrai que nous n'en avons pas fait une priorité jusqu'à maintenant. Nous avons déployé notre énergie pour la mise en œuvre du BUT, le montage des partenariats internationaux et le développement de l'apprentissage en BUT2. Toutefois, nous pouvons espérer que la structuration du BUT en bloc de compétences nous permette une transposition simplifiée de certains modules en modules de FC. Pour cela, nous travaillerons avec le service SeFoC'Al qui est également le service Formation Continue et Alternance de notre établissement avec lequel nous avons travaillé à développer et promouvoir l'alternance.

Compléments d'informations pour les experts :

Enfin pour ce qui est de l'adossement à la recherche, une partie des stages était déjà effectué en laboratoire (DUT 2^e année) et des visites de laboratoire avaient lieu dans le cadre d'un module de licence professionnelle. Ce dernier point devrait être basculé sans difficulté en 3^e année de BUT notamment à travers la ressource « Science et technologie des filières en développement » qui recoupe les thématiques de recherche du département Energie de l'institut FEMTO-ST (hydrogène, cogénération, valorisation des rejets...). La présentation des métiers de la recherche dans le cadre du Projet Personnel et Professionnel, des stages de découverte de la recherche en BUT1 sont également des possibilités offertes à nos étudiants.

Nous avons amorcé l'intégration de nouveaux vacataires professionnels en BUT2 pour des ressources et des Situations d'Apprentissage et d'Évaluations (SAE). La mise en place du BUT3 va nous permettre aussi d'accueillir des professionnels pour les ressources professionnelles et les SAE. Les deux départs en retraite, non renouvelés au sein du département, en octobre 2023, vont obliger à augmenter le nombre de vacataires. Nous avons pour objectif d'atteindre les 25% pour la prochaine évaluation HCERES.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration	Renouvellement à l'identique du BUT MT2E avec maintien des 2 parcours Mané et Optim. Maintien de l'ouverture à l'apprentissage en BUT2, ouverture de l'apprentissage BUT3. Cette dernière a été acceptée en prévision du BUT3.
Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)	Le BUT MT2E forme en 3 ans des techniciens supérieurs thermiciens-énergéticiens, futurs cadres intermédiaires, pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Ces futurs cadres sont polyvalents et dotés de fortes compétences technologiques. Ils interviennent en production, distribution, utilisation des énergies. Les enjeux actuels montrent le besoin en compétences liées à l'efficacité et la sobriété énergétiques. Le département est un acteur important dans le projet éco-campus du Nord Franche Comté. Un campus d'excellence qui va regrouper toutes les formations

	<p>de Belfort liées à l'énergie avec la mutualisation de plateaux techniques : Thermique, Electrique, Energies renouvelables et hydrogène. Le département mutualise déjà des équipements et salles avec les autres départements de l'IUT et de l'UFR STGI. Les passerelles entrantes seront mises en place avec la plateforme E-CANDIDAT (BTS, L1, L2) avec des entrées en BUT2 et/ou BUT3. Des passerelles sortantes sont déjà présentes avec des composantes locales comme l'UFR STGI (parcours EITE), l'UTBM, l'ESTA. Ces poursuites locales peuvent permettre aux étudiants de suivre un cursus dans le domaine de l'énergie qui peut les amener jusqu'au doctorat. Des passerelles avec d'autres formations nationales sont également possibles.</p> <p>Le département possède de très bonnes relations avec le monde économique local. Les entreprises de la grande région recrutent nos étudiants, soit en sortie de diplômes (réception d'offres d'emplois hebdomadairement) soit par l'intermédiaire de l'apprentissage (29 contrats actuellement). Les liens socio-économiques et le réseau d'anciens du département nous permettent de trouver des intervenants professionnels pour dispenser des ressources ou participer à des SAé afin de rendre la formation le plus professionnalisante.</p> <p>Le département propose 2 adaptations locales en accord avec la politique de l'IUT :</p> <p>Développement à l'international, avec des partenariats avec la Belgique et le Canada, un renforcement dans les SAEs de la langue anglaise, des visites de salon à l'étranger.</p> <p>Transition écologique, création d'un module "Energies décarbonées" encadré par des professionnels, les SAEs spécifiques, un volume horaire renforcée dans les ressources de la transition et de l'efficacité énergétique.</p> <p>Le PN du BUT est basé sur l'APC. En BUT1/BUT2, il y a 4 blocs de compétences (dimensionner, optimiser, réaliser, exploiter) ; En BUT3 selon le parcours, il n'y a plus que 2 blocs de compétences. Les SAEs sont construites à partir des apprentissages critiques et des composantes essentielles définis dans le PN. Les étudiants volontaires peuvent passer le PIX. Une préparation à une certification en langue anglaise est faite, les étudiants pourront passer cette certification en langue anglaise uniquement.</p> <p>Le département participe à toutes les actions de communication proposées, comme les forums dans les lycées, salon étudiants, sup' automne (immersion d'élèves de terminale fin octobre) et 24 heures dans le supérieur.</p> <p>La capacité d'accueil est actuellement limitée à 48 étudiants du fait d'une délocalisation temporaire sur le site de l'UFR-STGI pendant la phase de réalisation du projet éco-campus du site Techn'hom de l'IUT NFC. Le département accueille 50% de bac technologiques pour lesquels l'équipe pédagogique travaille à leur réussite. Les 50% autres sont des bacs généraux.</p> <p>Actuellement 50% des étudiants en de BUT2 et 75% de licence professionnelle sont en apprentissage. La LP disparaîtra en septembre 2023, son contenu étant présent dans le PN du BUT et la rendant donc caduque. Ces chiffres montrent que les 51% d'insertion professionnelle à la fin du BUT3 devraient être respecter par la formation.</p> <p>Un forum de poursuite d'études sera organisé en mars 2024 (sur la base de ce que nous faisons pour les DUT), en vue de la sortie de la 1ère promotion de BUT. La poursuite d'étude sera également valorisée pour les étudiants comme l'insertion professionnelle.</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Bachelor Universitaire de Technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Métiers du Multimédia et de l'Internet
Type de cursus	BUT
Parcours	Stratégie de communication numérique et design d'expérience Création numérique Développement web et dispositifs interactifs
Lieu(x) de la formation	Montbéliard
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
Recommandation 1 : Renforcer le processus d'évaluation interne permettant la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue, notamment en mettant en place un conseil de perfectionnement pour le BUT, plus adéquat que celui de la LP.	
Évaluation interne : Nous avons pleinement conscience d'une absence de réel conseil de perfectionnement ces dernières années. Dans le contexte pandémique, de mise en place du BUT et la fermeture de la Licence Pro WebDesign, les conseils de perfectionnement auxquels participaient les tuteurs d'alternants en entreprise et les professionnels qui interviennent dans nos formations n'ont pas été réunis depuis	

2020. Nous avons ainsi fait le choix d'un retour d'expérience centré sur des questionnaires. De plus, de nombreux entretiens sur les attentes et besoins des professionnels ont été réalisés au plan national pour la mise en place du BUT MMI. Le PN, que nous suivons, est donc en phase avec le monde socio-économique National. Toutefois, nous remettons en place progressivement les conseils de perfectionnement avec un premier bilan sur 2 ans de BUT en 2023 et sur 3 ans en 2024 nous permettant de mieux nous adapter au contexte local.

Par ailleurs, nous interrogeons les étudiant-e-s à l'issue de chacune de leur année de formation afin d'évaluer leur regard sur la formation et les modalités d'acquisition des compétences.

Les missions du conseil de perfectionnement ont été rappelées par la direction de l'iUT Nord Franche Comté en décembre 2022, notamment le rôle central que ce dernier exerce dans l'amélioration continue de la formation. Le cahier des charges de la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement rédigés par l'uFC nous a été transmis. A partir de 2023, l'iUT Nord Franche-Comté met également en place un suivi et contrôle régulier du bon fonctionnement des conseils de perfectionnement : envoi de la composition des membres du conseil de perfectionnement, des dates des conseils et retour des CR regroupés dans un fichier accessible aux équipes pédagogiques du département (pour éviter une perte des informations lors des changements de direction des départements de formation).

Recommandation 2 : attractivité pour les BAC Technologiques

Les bacheliers technologiques étaient en 2021 3 fois moins nombreux que les bacheliers généraux. Pourtant il y a « seulement » 2 fois moins de candidat-e-s issu-e-s des BACs technologiques au département MMI de Montbéliard. Peut-on donc attribuer à notre formation un déficit d'image auprès des bacheliers technologiques ? De plus, les spécificités techniques de la formation amènent à classer majoritairement des bacheliers STI2D et ST2A.

Quoi qu'il en soit, nous œuvrons pour anticiper et motiver les élèves de seconde d'un niveau suffisant pour réussir en filière générale (sans pour autant y exceller) à suivre une filière STI2D ou ST2A s'ils souhaitent accéder à un métier du Web. Nous intervenons en ce sens en lycée, comptons le faire à travers les forums. De plus, nous mettons en place une stratégie de communication via les médias-sociaux (WebTV, TikTok, Instagram) pour améliorer notre attractivité en adéquation avec la forme du support (humoristique sur TikTok, télévisuelle « traditionnelle » sur Youtube, informationnelle graphique sur instagram). Les statistiques instagram de janvier montrent un nombre de connexion multiplié par 6 sur le compte au début de notre campagne spécifique JPO.

Par ailleurs, pour analyser correctement la situation, nous aurions besoin de connaître les filières et les parcours (réussite/échec/carrière) des bacheliers qui ont candidaté chez nous et qui ont choisi une autre voie (mais aujourd'hui parcoursup ne nous permet pas de le faire). Nous lancerons aussi un questionnaire systématique à la rentrée pour évaluer les critères de choix de nos étudiant-e-s à s'inscrire chez nous. La mise en place d'un entretien de recrutement destiné autant à identifier une motivation qu'à valoriser notre image est à l'étude pour la cohorte 2024.

Recommandation 3 : soutenabilité du BUT avec 3 parcours

La soutenabilité du maintien du passage au BUT avec 3 parcours a été réfléchi sur une adaptation progressive à coût constant : La LPWD a 2 groupes distincts en dehors des cours magistraux (un groupe FI un groupe FA). Un déploiement sur la première 2^e année en créant des groupes de TD spécifiques aux parcours, même sur le tronc commun. Plusieurs leviers peuvent permettre le déploiement à long terme (sans envisager la réduction de nos effectifs de 33 % à l'entrée). Le premier est une réduction du nombre d'heure enseignant sans baisse du nombre d'heure étudiant :

- diminuer le nombre de groupes TD sur le tronc commun en 2^e et 3^e année possible par la baisse des effectifs entre la 1^{re} et la 2^e année et la mobilité sortante,
- transformer certains T.P. en T.D. (l'approche par résolution de problèmes et l'équipement personnel des étudiants nous montre que cela est possible)

Le second est une réduction du nombre d'heures effectuées par les étudiants (aujourd'hui 90 % du PN).

Il est à noter une inconnue sur le nombre d'étudiants qui réaliseront une mobilité nationale sortante à l'issue de la 2^e année. À un niveau macroscopique le groupe de TD « supplémentaire » de 3^e année entraînera une diminution d'effectif dans d'autres formations.

Recommandation 4 : Portfolio

Nous disposons actuellement du LEA (Livret Électronique d'Apprentissage) pour suivre nos alternants.

Notre ePortfolio est en cours de déploiement. Nous travaillons aux modalités de son évaluation, tant dans sa fonction « d'auto-évaluation » pour les étudiants que pour nous permettre de ré-évaluer leurs compétences non validées. Une fois la méthodologie d'évaluation des compétences via le portfolio stabilisée, nous pourrions aussi l'exploiter dans un contexte de modalités entrantes.

En parallèle de notre travail de réflexion sur le ePortfolio, nous suivons de très près le travail commencé en septembre 2022 par l'uFC sur un ePortfolio général à l'uFC appelé : KarutaSup. Lors de la prochaine évaluation, notre département aura expérimenté et mis en œuvre un ePortfolio pour valider les compétences acquises dans le cursus du BUT MMI.

Évolution du projet de la formation

Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)

- *Le BUT MMI de l'IUT NFC s'intègre dans le projet de développement socio-économique du Nord Franche-Comté et plus particulièrement l'objectif de Pays de Montbéliard Agglomération d'ancrer la métropole dans le numérique. Ainsi au sein de l'Université de Franche-Comté le BUT MMI s'articule parfaitement avec le Master Produits et Service Multimédia. Il peut aussi permettre à certains diplômés du Parcours « développement web et dispositifs interactifs » d'accéder au Master Internet des Objets. ».*



En outre, la formation s'intègre dans l'écosystème pédagogique et technique local avec notamment « Numerica pôle Numérique Bourgogne Franche-Comté » et ses formations.

- Le contenu de la formation est conforme au programme national avec une mise en œuvre des trois parcours du BUT MMI.
En termes d'adaptation locale, les projets et Situation d'Apprentissage et d'Évaluation s'appuient sur des thématiques autour d'enjeux sociétaux, du développement durable et de l'international (avec la langue anglaise particulièrement présente). De plus, compte tenu de la position centrale du département MMI pour la WebTV de l'IUT NFC, un axe autour de la réalisation WebTV, du stream et de la communication audiovisuelle sur les médias-sociaux (Youtube, Twitch, TikTok...) est très présent (avec des approches spécifiques sur chacun des parcours).
- Le BUT MMI de l'IUT NFC respecte le PN et a d'ailleurs été pro-actif dans son élaboration. L'approche par compétence du BUT correspond à la vision pédagogique de l'équipe MMI qui a depuis de nombreuses années mis en place une pédagogie par projets.
- Nous avons fait le choix d'organiser des semaines types avec 2 demi-journées balisées pour les projets et des SAÉ régulières sur plusieurs jours consécutifs. Les SAÉ sont définies comme un sujet de « mini-projet » correspondant à des simulations de situations professionnelles en temps limité (en mode « junior entreprise »). Ces situations sont définies pour acquérir ou conforter les apprentissages critiques des compétences.

Les étudiants ont à réaliser un projet par semestre (individuels ou en équipe suivant les semestres)

L'alternance, possible sur nos 3 parcours à partir de la 2^e année se développe.

Dans le cadre de la politique de l'IUT et de l'UFC le département MMI a depuis plusieurs années préparé et poussé nos étudiants à passer une certification en langue anglaise. En 2022 les étudiants de Licence Pro et de DUT 2^e année ont passé le TOEIC.

- Le département MMI a actuellement une capacité d'accueil Parcoursup de 72 étudiants avec un nombre de candidat·e·s stable depuis plusieurs années (supérieur à 1000 et environ 2/3 de ces candidats classés).
- En termes d'insertion professionnelle les débouchés sont centrés sur le Web à travers des métiers tels que WebDesigner, chef·fe de projet Web, chargé·e de communication numérique, développeur·euse web et mobile, créateur·trice de contenu audiovisuel (motion design, WebTV, stream...)

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie - Packaging Emballage et Conditionnement	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	PEC (Packaging Emballage Conditionnement)
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Eco-conception et industrialisation
Lieu(x) de la formation	Dole
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Création ex-nihilo – 1 ^{ère} ouverture à la rentrée 2023
Évolution du projet de la formation	
Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)	<p><i>La spécialité Packaging Emballage Conditionnement est peu présente au niveau national (5 sites actuellement), le recrutement est donc pour partie national (46% des admis en 2020 étant originaires d'une autre académie).</i></p> <p><i>Les compétences des diplômés de B.U.T. PEC leur permettent d'exercer leurs activités dans tout secteur économique en particulier l'industrie agroalimentaire. Au 31 décembre 2017, en France métropolitaine, les établissements qui ont pour activité principale la production d'emballage emploient 79 450 salariés. Cette part est particulièrement élevée en Bourgogne Franche-Comté avec 6 050 salariés. Les industriels du secteur de l'emballage plastique ou alternatif, en papier-carton, en verre cherchent à minimiser les coûts de transport et de logistique et s'implantent donc dans des régions fortement industrielles, or avec 17,3 % d'emplois industriels, la région est la plus industrielle des régions françaises.</i></p> <p><i>Au carrefour des territoires de Bourgogne et de Franche-Comté, l'économie locale du grand Dole est spécialisée autour de trois grands pôles : l'agroalimentaire, la chimie et les microtechniques. L'alimentaire représente 55% du marché de l'emballage. D'autre part dans les secteurs de pointe, le packaging permet de protéger les produits sensibles (chimie, hydrogène, ...) ou à forte valeur ajoutée (microtechniques, électroniques, luxe, ...). Cette spécificité permettra de colorer l'adaptation locale du parcours.</i></p> <p><i>L'approche par compétences, qui était au cœur de la démarche pédagogique dans le cadre du DUT, se retrouve maintenant renforcée dans la mise en œuvre du BUT, par le biais notamment des SAÉ.</i></p>

Les enseignants-chercheurs rattachés à l'institut FEMTO-ST (Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique – Sciences et Technologies, UMR 6174), en particulier les départements DMA (Département Mécanique Appliquée) et AS2M (Automatique et Systèmes Micro-Mécatroniques) sont intégrés au projet. Les thématiques scientifiques développées au DMA et en AS2M abordent l'ensemble des compétences requises pour appréhender les problématiques nécessaires au packaging, à l'emballage et au conditionnement dans leur dimension d'éco-conception.

La situation géographique de Dole, centrale entre deux grandes métropoles, permettra d'offrir des places supplémentaires pour les bacheliers technologiques de l'ensemble de la région académique Bourgogne Franche-Comté. Les flux attendus sont de 26 étudiants par promotion. L'IUT bénéficie de partenariats avec les lycées locaux (Conventions), est acteur du continuum voie techno/BUT en Bourgogne Franche Comté (développement de l'accompagnement à l'orientation, formation des équipes des établissements secondaires et supérieur sur l'accompagnement à l'orientation des élèves, opération 24 heures dans le supérieur, rédaction d'un vadémécum) et a une politique dynamique d'accueil et de réussite des BTN (Module d'aide à la réussite).

Les titulaires du BUT PEC s'insèrent dans les équipes spécialisées ou polyvalentes des services et départements industriels d'entreprises qui utilisent des emballages ou celles qui les produisent : Bureau d'études, service méthodes et industrialisation, Amélioration continue, assurance et contrôle de la qualité, laboratoire d'essais et service homologation. L'IUT de Besançon-Vesoul a de forts liens sur le territoire de Dole dans le secteur de la chimie (Innovia), du stockage d'hydrogène (MAHYTEC), de l'électronique (C&K), la microtechnique (IDMM) et de l'agroalimentaire (de nombreuses entreprises BEL en particulier).

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie Réseaux et télécommunications	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	BUT Réseaux et télécommunications (nomenclature nationale)
Type de cursus	BUT
Parcours	Parcours cybersécurité Parcours Pilote de projets de réseaux (Pilpro) Parcours Internet des objets et mobilité (IoM)
Lieu(x) de la formation	Montbéliard
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation 1 : Diversifier les pratiques pédagogiques, en particulier en développant l'enseignement à distance, pour flexibiliser l'accueil de publics différents et aborder le secteur de la formation continue. <p>Nous proposons depuis la période covid, des cours en ligne sur Moodle. La presque totalité des ressources (cours-TD-TP) se trouve maintenant en ligne. Quelques épreuves finales se font aussi en ligne sur Moodle.</p> <p>La mise en place du BUT a permis aux enseignants de modifier leur façon de travailler, en renforçant leurs dépôts de nouveaux cours sous Moodle. C'est un usage nouveau qui s'est pleinement implanté dans nos pratiques quotidiennes. L'usage des Saé renforce le besoin de nos étudiants à pouvoir accéder à l'ensemble des ressources disponibles sur Moodle.</p> <p>Les certifications Cisco et cyber se font aussi en ligne.</p> <p>Actuellement, le département Réseaux et Télécommunications est ouvert en formation en alternance dès la première année, en formation continue et en formation initiale. Proposer un schéma plus original totalement à distance, comme celui du département GACO de l'iUT Nord Franche Comté – GACO@distance, est une piste de réflexion mais actuellement l'équipe pédagogique s'est focalisée sur la mise en place du BUT sur les 3 années. En effet, de nombreux collègues du département se sont investis dans les groupes de travail nationaux pour la construction du programme national (ACD, association des enseignants de communication en iUT, ...); un important travail a été effectué pour s'imprégner et développer l'approche par Compétences dans notre département de formation. Le département a commencé des travaux de transformation de ses salles de cours pour favoriser la démarche approche par compétences et permettre une meilleure réalisation des Situations d'Apprentissage et d'Évaluations. L'enseignement est également très</p>

	<p>diversifié dans notre département et peut répondre à différentes appétences d'étudiants : projets, travaux pratiques, serious game, challenge, ...</p> <p>Nous sommes conscients que la formation continue est un secteur que nous n'avons pas encore pleinement exploité et doit être un axe de réflexion à considérer pour les prochaines années. Notre programme national déployé en blocs de compétences va nous aider à aller dans cette direction. Nous nous appuyons également sur le service Formation Continue et Alternance (SeFoC'Al)., dont l'une de ses antennes est dans le Nord Franche-Comté nous permettant un accès privilégié pour travailler sur la thématique Formation tout au long de la Vie et la Formation Continue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue pour le BUT/DUT. <p><u>Recommandation 2 : Démarche d'amélioration continue</u></p> <p>La mise en place du BUT a obligé les enseignants à se coordonner davantage pour permettre la bonne mise en place des Situations d'Apprentissage et d'Évaluations. Ces coordinations se déroulaient à la suite de nos conseils de département. Les étudiants participent à ces conseils et sont sollicités oralement pour exprimer leurs impressions de cette nouvelle organisation.</p> <p>Nous devons formaliser ces démarches afin de les rendre périodiques ou obligatoires à chaque fin de Saé avec la mise en place d'un questionnaire sous Moodle.</p> <p>L'analyse des réponses apportées pourra être utilisée dans ce processus d'amélioration de notre formation. Cette analyse et les actions qu'elle aura entraînée, seront inscrites dans le dernier conseil de département de l'année universitaire et seront à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement de la formation.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues

<p>Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)</p>	<p>Le département Réseaux et Télécommunications de l'iUT Nord Franche-Comté se situe à Montbéliard dans un environnement de formations complémentaires. En effet, il existe la présence d'un MASTER Internet des objets, piloté par une autre composante de l'Université de Franche Comté, l'uFR STGI.</p> <p>Le parcours IoM du BUT RT permet donc d'envisager une formation bac1 jusqu'au bac +5 dans le domaine de l'internet des objets. L'institut FEMTO-ST a un de ses départements de recherche qui se trouve sur le campus des portes du Jura et qui travaille sur le positionnement, la communication entre objets. C'est le cœur de la formation du parcours IoM.</p> <p>Des entreprises (AxlANS, EVOLITY en particulier) sont en train d'implanter localement des services travaillant sur l'internet des objets.</p> <p>Notre formation propose l'ensemble des parcours en apprentissage, sur toutes les années du BUT. Nous faisons intervenir chaque année une association d'anciens cadres dirigeants d'entreprise afin de former nos étudiants à l'attente des chefs d'entreprise lors d'un entretien et sur les soft-skills demandés en entreprise.</p> <p>Les certifications en langue et numérique sont validées par le TOEIC et le PIX.</p> <p>L'approche par compétences est mise en œuvre sur l'ensemble des ressources et plus particulièrement au cours de nos SAé (Situations d'apprentissage et d'évaluations). Nos étudiants enrichissent leur portfolio à chaque fin de SAé ou de ressources. Nos SAé sont aussi l'occasion de mettre en place une démarche de gestion de projets dans lesquels nos étudiants conduisent des projets suivant la méthode du cycle en V (en première année) puis une méthode Agile (BUT 2 et BUT 3).</p> <p>Nous mettons en place un partenariat avec l'école des cadres et de dirigeants d'entreprise de Besançon pour orienter nos étudiants du parcours PilPro vers ce type de débouché.</p> <p>Nous envisageons de diplômé 50 étudiants/an.</p>
---------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Le département Réseaux et Télécommunications s'investit dans l'orientation des collégiens et lycées en participant notamment à des forums dans les lycées. Chaque année, nous accueillons des lycéens pour une demi-journée d'immersion. Cette immersion dans nos salles leur permet de découvrir le travail et la vie d'un étudiant.</p> <p>Nous avons aussi tissé un partenariat avec le collège Lou Blazer situé à proximité (dans un quartier sensible) afin que ces collégiens puissent être sensibilisés aux métiers du réseau. C'est aussi l'occasion pour nous de montrer des parcours de réussite de femmes afin que les collégiennes puissent envisager de faire une carrière dans le domaine technique.</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie – Science des données	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Science des données
Type de cursus	B.U.T.
Parcours	Parcours Science des données : visualisation, conception d'outils décisionnels
Lieu(x) de la formation	Dole
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Création ex-nihilo – 1 ^{ère} ouverture à la rentrée 2023
Évolution du projet de la formation	
Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)	<p>La spécialité Science des données est peu présente au niveau national (14 sites actuellement), le recrutement est donc pour partie national (46% des admis en 2020 étant originaires d'une autre académie).</p> <p>Les diplômés de la spécialité SD s'insèrent dans des domaines d'activités divers et transversaux : agroalimentaire, collectivités locales, industrie, banque, assurance, ... Or, avec 17,3 % d'emplois industriels, la région Bourgogne Franche-Comté est la plus industrielle des régions françaises. L'emploi industriel régional est diversifié et rassemble un large panel d'activités spécifiques. Sur les vingt-cinq zones d'emploi que compte la région, cinq (dont les bassins de Dijon et Besançon) concentrent plus de la moitié des emplois et dix (dont celui de Dole) ont une spécificité industrielle. (Source INSEE).</p> <p>Au carrefour des territoires de Bourgogne et de Franche-Comté, l'économie locale du grand Dole est spécialisée autour de trois grands pôles : l'agroalimentaire, la chimie et les microtechniques. Le département SD sur le site de Dole aura une coloration « Energie et environnement » qui présente de nombreux avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur l'emploi, un positionnement sur un domaine d'application est une manière efficace de maintenir et développer un tissu d'entreprises partenaires pérenne. Dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, les offres en provenance de grands groupes sont nombreuses. • sur le positionnement du département au sein de la structure : Un positionnement reporting et visualisation est un sujet qui intéresse fortement les entreprises en recherche d'une valorisation de leurs actions pour l'environnement et un domaine très adapté pour créer une synergie entre les départements PEC et SD (projets mutualisés, intervenants communs). <p>L'approche par compétences, qui était au cœur de la démarche pédagogique dans le cadre du DUT, se retrouve maintenant renforcée dans la mise en œuvre du BUT, par le biais notamment des SAÉ.</p> <p>Les enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire de mathématiques et au CRESE (Centre de REcherche sur les Stratégies Economiques EA 3190), tous</p>

deux de l'Université de Franche-Comté, sont intégrés au projet. Les thématiques scientifiques développées dans ces deux laboratoires abordent l'ensemble des compétences requises pour appréhender les problématiques nécessaires à la spécialité SD.

La situation géographique de Dole, centrale entre deux grandes métropoles, permettra d'offrir des places supplémentaires pour les bacheliers technologiques de l'ensemble de la région académique Bourgogne Franche-Comté. Les flux attendus sont de 28 étudiants par promotion. L'IUT bénéficie de partenariats avec les lycées locaux (Conventions), est acteur du continuum voie techno/BUT en Bourgogne Franche Comté (développement de l'accompagnement à l'orientation, formation des équipes des établissements secondaires et supérieur sur l'accompagnement à l'orientation des élèves, opération 24 heures dans le supérieur, rédaction d'un vadémécum) et a une politique dynamique d'accueil et de réussite des BTN (Module d'aide à la réussite).

Le diplôme développe les compétences essentielles pour la gestion informatique des données, leur traitement statistique et l'informatique décisionnelle :

- Les diplômés sont compétents dans le management des données : ils sont capables de concevoir, créer, mettre à jour et administrer une base de données.

- Ils maîtrisent les étapes de la démarche du statisticien : collecte des données, contrôle de leur qualité, organisation et stockage, extraction et présentation des informations pertinentes, analyses statistiques et leur interprétation. Ils peuvent ainsi effectuer des analyses descriptives de leurs données, généraliser les résultats à l'échelle d'une population et effectuer des analyses prédictives.

- Ils possèdent une compétence particulière dans le domaine de l'informatique décisionnelle : ils sont à même de participer à la mise en place et à l'exploitation de systèmes d'information décisionnelle. Ils peuvent concevoir des indicateurs de performances, réaliser des tableaux de bord, faire du reporting. Ils peuvent aussi intervenir dans l'extraction de la connaissance à partir d'entrepôts et magasins de données par des méthodes statistiques dédiées (data mining).

Dans les services d'informatique décisionnelle, les bases de données sont utilisées pour construire des entrepôts (data warehouse) et restituer les informations nécessaires au pôle décisionnel de l'entreprise. Les informations sont retranscrites au sein de son pôle décisionnel sous forme de statistiques et tableaux de bord pour l'aide à son pilotage.

Le diplômé SD travaille en mode projet en relation avec un décideur, un service de son entreprise ou un client, pour réaliser une étude statistique. Ensemble, ils en définissent les objectifs et déterminent les données à analyser. Il participe au choix des méthodes statistiques les plus adaptées (de la statistique descriptive à la construction de modèles) et programme les analyses avec des logiciels spécialisés. Il peut être conduit à utiliser les outils professionnels d'extraction de connaissance dans les grands ensembles de données (data mining, bigdata). Il synthétise les résultats et automatise leur production à l'aide d'outils adaptés. Il les valorise via des rapports d'analyse, des présentations synthétiques telles que des tableaux de bord, du reporting, de la datavisualisation ou encore des restitutions orales.

Les diplômés s'insèrent professionnellement dans les entreprises et organisations des secteurs d'activité les plus variés. Ils doivent être compétents au plan technique, mais aussi capables de s'intégrer dans des environnements professionnels divers et savoir communiquer.

L'IUT de Besançon-Vesoul a de forts liens sur le territoire de Dole dans le secteur de la chimie (Innovia), du stockage d'hydrogène (MAHYTEC), de l'électronique (C&K), la microtechnique (IDMM) et de l'agroalimentaire (de nombreuses entreprises BEL en particulier).

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de Commercialisation	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de Commercialisation
Type de cursus	BUT
Parcours	Parcours 1 : Business développement et management de la relation client (BDMRC) Parcours 2 : Business international : achat et vente Parcours 3 : Marketing digital, e-commerce et entrepreneuriat
Lieu(x) de la formation	Belfort
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Recommandation 1: Renforcer l'équipe pédagogique avec des enseignants-chercheurs pour permettre un meilleur adossement à la recherche et accentuer le caractère universitaire de la formation.</p> <p>Le département Techniques de Commercialisation est seulement doté de deux postes d'enseignants chercheurs. Ce chiffre s'explique par l'historique et la situation géographique de l'IUT. En effet, l'IUT comprend 10 BUT dont seulement 3 BUT tertiaires qui sont parmi les dernières formations à avoir été créées. Par ailleurs, l'absence de laboratoire dans un périmètre raisonnable reste problématique. A la rentrée, deux nouveaux enseignants-chercheurs intégreront le département. Il est envisagé qu'en section 06, le rattachement se fasse sur un laboratoire de l'Université de Haute Alsace, plus proche. Pour la section 71, il est envisagé un travail conjoint avec une section CNU proche. Actuellement, la direction de l'iUT travaille avec le VP Recherche de l'université pour modifier cette problématique de laboratoire d'accueil et permettre aux collègues recrutés de pouvoir s'épanouir à la fois dans une équipe de recherche et dans un département de formation. Une fois un scénario de recherche clairement défini, une possibilité de déploiement d'un autre poste d'enseignants chercheurs sera à prendre en compte pour renforcer l'équipe pédagogique.</p> <p>Par ailleurs, l'IUT s'est doté d'équipements technologiques qui sont utilisés par la recherche (eye tracking) ; ces équipements vont être utilisés par les étudiants du département dans le cadre du cours de marketing opérationnel.</p> <p>La cheffe de département (enseignante du second degré) participe également à la Commission Recherche de l'iUT présidée par un enseignant chercheur afin de travailler collectivement à un meilleur adossement à la recherche des formations de l'iUT.</p> <p>Recommandation 2 - Accueil bacs technologiques</p> <p>Le département se déplace dans les lycées de la zone de recrutement afin de présenter la formation aux futurs bacheliers généraux et aux futurs</p>

bacheliers technologiques. Sur Parcoursup, 42 places sont réservées aux bacheliers technologiques. Sur les années précédentes, la liste d'attente des bacs technologiques a été épuisée très rapidement, il n'y avait donc plus de possibilité de recruter plus de bacheliers technologiques. Cette année, à la rentrée 2022, la composition de la promotion respectait bien le taux d'accueil prévu. On note cependant des démissions plus fortes pour le public bachelier technologique très rapidement. Ce nouvel aspect est en cours de réflexion au département pour les accueillir différemment.

Recommandation 3 : Utilisation d'un eportfolio

L'IUT NFC a créé un groupe de travail et de recherche afin de proposer un outil commun pour mettre en place la démarche eportfolio. Ce projet a été financé sur fonds propre de l'IUT et par RITM BFC (ANR-17-NCUN-0003). Le département est donc en attente des conclusions de cette équipe et n'a pas souhaité opter pour une solution temporaire. La solution mise en place est donc un document Excel qui permet aux étudiants de cataloguer leurs compétences. Cette année, une enseignante vacataire spécialisée dans l'accompagnement de salariés dans le cadre des bilans de compétences a été recrutée. En parallèle de ces réflexions, l'université mène, depuis septembre 2022, un travail de rédaction d'un cahier des charges d'un outil commun à toutes les formations. L'IUT Nord Franche Comté et ses formations utiliseront donc KarutaSup qui combinera à la fois un portfolio d'apprentissage, d'évaluation et un suivi pour les alternants. Le travail du groupe de travail a permis de «nourrir» le département de ses différents retours d'expérience.

Actuellement, l'ensemble des alternants du département TC ont un livret Électronique d'Apprentissage permettant un suivi entre le maître d'apprentissage, l'enseignant tuteur et l'alternant. Le LEA sera utilisé jusqu'à la mise en place du E-portefolio de l'établissement. **Recommandation 4 : Développer la formation auprès des candidats de la VAE et de la formation continue.**

La proposition de formation continue pour les salariés supposerait la mise en place d'enseignements spécifiques organisés en unités d'enseignement. Pour l'heure, ni les moyens humains, ni les moyens financiers permettent de mettre en place un tel système. En revanche, il peut être envisagé de renforcer les liens avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi et de la Formation afin que le BUT Techniques de Commercialisation soit proposé à leur public par le biais de la formation continue. Une action via le service des relations partenariales de l'IUT sera mise en place pour présenter l'ensemble des départements. Concernant les VAE, l'UFC dispose d'un service qui fait remonter les demandes de VAE et qui gère cet aspect, le département n'a que peu de moyens d'actions dans ce domaine. Nous recevons très peu de candidatures. Notre levier d'actions sera de mieux communiquer autour des VAE notamment dans le cadre de Passerelles qui permettent à un public plus diversifié d'intégrer nos formations pour un semestre ou plus.

Pour l'ouverture à la Formation Tout au long de la Vie et la formation continue, le travail sera fait en collaboration avec le service SeFoC'Al de l'université de Franche Comté qui est le service en appui sur ces questions. L'antenne de ce service dans le Nord Franche Comté facilite les échanges.

Remarque dans le document d'expertise - Processus d'évaluation

Un conseil de perfectionnement sera mis en place à compter de juin 2023 pour le BUT. Les missions du conseil de perfectionnement ont été rappelées par la direction de l'IUT Nord Franche Comté en décembre 2022, notamment le rôle central que ce dernier exerce dans l'amélioration continue de la formation. Le cahier des charges de la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement rédigés par l'UFC a été transmis à l'ensemble des chefs de département. A partir de 2023, l'IUT Nord Franche-Comté met également en place un suivi et contrôle régulier du bon fonctionnement des conseils de perfectionnement : envoi de la composition des membres du conseil de perfectionnement, des dates des conseils de perfectionnement et retour des CR regroupés dans un fichier accessible aux équipes pédagogiques du département (pour éviter une perte des informations lors des changements de direction des départements de formation).

Évolution du projet de la formation	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration <i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>La mise en place du BUT a complètement remanié les enseignements, les méthodes pédagogiques et l'organisation des enseignements. Le département suit les recommandations du programme national. Le département organise des enseignements et des Situations d'apprentissage et d'évaluation en lien avec ces partenaires professionnels. Des vacataires professionnels interviennent en SAE. Le département s'inscrit dans la démarche portfolio préconisée en BUT.</p>
<p>Spécialité-parcours de bachelor universitaire de technologie (BUT)</p>	<p><i>Le BUT TC forme des étudiants qui seront amenés à assurer des fonctions liées au marketing, à la négociation et à la communication. C'est la seule formation universitaire sur l'Aire Urbaine de Belfort-Montbéliard. Les étudiants désireux de faire une poursuite d'études au niveau master doivent soit se déplacer sur Besançon ou Strasbourg, soit opter pour une formation du secteur privé. L'IUT BM comporte le département Gaco qui pour sa part répond davantage aux besoins transverses des PME/PMI. Le département est fortement tourné à l'international : propositions de semestres à l'étranger, stages à l'étranger, cours en anglais, Situation d'apprentissage et d'évaluation en LV1 et LV2. Pour compléter l'adaptation locale, le département propose aux étudiants, quelques formations dans le secteur de l'énergie et plus spécifiquement dans l'hydrogène. Les SAE sont également adaptées à ces problématiques, par exemple, en première année, les étudiants doivent étudier le marché des véhicules électriques. Le département suit les préconisations du programme national et met en place une pédagogie axée sur les compétences. Les étudiants bénéficient de cours sur la démarche portfolio, cette démarche est évaluée. Le département se déplace dans les lycées afin de rencontrer les candidats dont les bacs technologiques. Des journées d'immersion sont également proposées. Le département est présent sur les forums et organise une JPO. Le département souhaite accueillir 84 étudiants en première année. En revanche, il semble un peu tôt pour anticiper les flux sur les deux années suivantes de BUT. L'objectif est d'atteindre 50% des effectifs en insertion professionnelle.</i></p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

DEUST STAPS : Animation et Gestion des Activités Physiques Sportives et Culturelles	
Intitulé de la formation	Mention de diplôme. L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	DEUST
Parcours	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activités aquatiques (MNS) 2. Activités physiques pour tous (éducateur sportif)
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

1. Réponse aux recommandations du HCERES dans l'évaluation du bilan de la formation : actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre

Améliorer le suivi des cohortes en développant des dispositifs au niveau de la formation (questionnaires, réseau alumni. Nous nous appuyerons principalement sur le réseau ALUMNI de l'université qui a été mis en service début 2023.

Renforcer l'application de la politique d'évaluation interne de la formation en mettant en place des évaluations systématiques et homogènes au niveau de la formation : les actions envisagées concernent la mise en place systématique des conseils de perfectionnement à partir de la charte commune à l'établissement ainsi que sur l'outils questionnaire EVAMAINE.

Améliorer l'ouverture à l'**international** en intégrant notamment des dispositifs d'aide à la mobilité : L'ouverture à l'international n'est pas la priorité de ce diplôme. Néanmoins la mobilité enseignante sera encouragée grâce aux projets portés par notre adjoint aux relations internationales. En outre, un effort de communication sera réalisé auprès des pays limitrophe à l'académie (Suisse et Allemagne).

2. Évolution du projet de la formation.

POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

- **Politique de formation** : Une des ambitions de notre composante est d'accroître la présence de l'UFC au sein du territoire Nord- Franche-Comté, en rendant notre formation DEUST AGAPSC attractive pour une population désirant s'inscrire dans une formation STAPS directement accessible sur leur territoire. *Evolution* : *Nous ambitionnons donc d'augmenter le nombre d'étudiants pour atteindre la pleine capacité de notre diplôme notamment en développant une politique de communication dynamique.*
- **Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle** : Les partenariats avec l'Agglomération du Pays de Montbéliard, la ville de Montbéliard et les structures sportives accueillant nos étudiants sont depuis la création du diplôme largement développées et en constante consolidation. Outre les aides financières et logistiques que ces partenariats proposent, ils sont pour notre formation une source essentielle d'information, permettant des ajustements pédagogiques pour répondre aux débouchés professionnels identifiés. *Evolution* : *Nous chercherons à diversifier les partenariats en renforçant les partenariats existants.*

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- **Organisation pédagogique des formations** : Notre programme de formation se réalise à partir d'une approche par compétence. Les blocs de compétences issues de la fiche RNCP se déclinent parfaitement sur les deux années de formation avec les unités d'enseignement et les différents stages de notre programme. *Evolution* : *Une attention particulière sera portée sur les liens contenus-évaluations.*
- **Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance** : l'offre de formation est proposée la fois en formation initiale et en alternance grâce à l'appui de la structure SEFOC'AL. On compte actuellement, sur les 35 étudiants du DEUST, 9 étudiants en contrat d'alternance. *Evolution* : *Nous avons pour ambition d'augmenter ce nombre à une quinzaine d'étudiants.*

ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE LA FORMATION

- **Attractivité des formations** : L'ensemble des acteurs dirigeant ce diplôme, le directeur de l'UFR STAPS, la cellule de communication de notre établissement, la gestionnaire de scolarité ainsi que les responsables du diplôme, est pleinement mobilisé pour diffuser l'offre de formation DEUST AGAPSC sur les plateformes d'information-orientation tel que les JPO, les forums régionaux de l'orientation ou ceux des lycées. *Evolution* : *Un renforcement de communication externe sur le diplôme sera nécessaire*
- **Pertinence des formations** : Les étudiants qui valident le diplôme du deust, sortent avec plusieurs qualifications et peuvent entrer immédiatement sur le marché du travail. Les étudiants ayant choisi le supplément au diplôme SSMA ont la qualification de Maître-nageur et sont certains de trouver un emploi vu la pénurie de maîtres-nageurs en France. Néanmoins, ils peuvent choisir de poursuivre leurs études, notamment intégrer une licence professionnelle à Besançon.

PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

- **Politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation** : Un dispositif de pilotage est d'ores et déjà mise en place pour l'écriture de la prochaine maquette. Elle devrait selon toute vraisemblance, se situer en continuité avec la précédente maquette, mais aussi proposer des ajustements nécessaires à l'amélioration de l'offre de formation avec le marché de l'emploi, notamment en *diversifiant les activités sportives relevant des compétences d'animation.*

3. Le DEUST STAPS et la politique formation de l'UFC

Les formations STAPS sont des formations qui ont pour objet d'étude le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre – eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation **complémentaire** aux formations de L'UFC et participe à la **cohérence** de l'ensemble de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, le **DEUST** est une formation de niveau BAC+2 réalisée sur le site du Nord Franche-Comté. Elle contribue à la politique de développement de territoire de l'UFC. En effet L'université de Franche-Comté (UFC) est attachée à la richesse et à la diversité de l'offre de formation proposée aux étudiants, et son ancrage dans le tissu local, régional. Ces deux caractéristiques rendent cette formation **complémentaire** aux formations STAPS à Bac +3 (Licence) et BAC+5 Master organisée sur le site de Besançon.

Le DEUST est une formation **professionnalisante**. Elle débouche sur des titres professionnels spécifiques des deux parcours proposés et elle est ouverte à l'apprentissage. Il contribue à répondre aux besoins du monde socio-économique du territoire.

C'est une formation Universitaire, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent. A ce titre, elle est adossée indirectement à la **recherche** même si sa vocation première est la professionnalisation.

L'ouverture à l'apprentissage contribue à la **soutenabilité financière** de cette formation. Les mutualisations des espaces et la collaboration avec les collectivités participent de la **soutenabilité batimentaire**. Enfin, La **soutenabilité humaine** de la formation constitue un enjeu important au regard de la localisation et du besoin d'accompagnement des certains jeunes de la région souvent issue de milieux défavorisés et qui avaient tendance à arrêter les étudiants après le Bac par manque de moyens financiers des parents et/ ou par manque de formations adéquates.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

DEUST Préparateur en Pharmacie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Préparateur en Pharmacie
Type de cursus	DEUST
Parcours	
Lieu(x) de la formation	CFA Pharmacie de Franche Comté, 46-50 Avenue Georges Clémenceau 25000 Besançon. Direction Alain Jassez UFR Santé, 19 rue Ambroise Paré, 25030 Besançon. Direction Thierry Moulin
Évolution de la formation	(1) Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Sans objet – la formation a ouvert en sept 2021

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Le DEUST de préparateur/technicien en pharmacie (PTP) correspond à l'universitarisation du Diplôme de Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie. Ce diplôme permet l'accès à la profession réglementée de préparateur en pharmacie et répond à la nécessité d'une formation universitaire diplômante en alternance, avec le baccalauréat en prérequis, pour délivrer un diplôme de DEUST (Bac + 2). Il a été mis en œuvre à l'uFC en sept 2021.

Ce projet s'inscrivait également dans le cadre du Décret n° 2020-553 du 11 mai 2020, relatif au renforcement des échanges entre les formations de santé et la mise en place d'enseignements communs entre les formations de santé, l'acquisition par les étudiants de connaissances et de compétences dans des champs disciplinaires transversaux.

La formation se déroule en partenariat avec le CFA de la pharmacie et est en apprentissage.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

DEUST Théâtre	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Théâtre
Type de cursus	DEUST
Lieu(x) de la formation <i>(si changement par rapport au bilan)</i> <i>Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations</i>	UFR SLHS : Bâtiment A de l'Arsenal, Salon Préclin (10%) Lieux partenaires d'accueil principaux (salle de répétition pratique) : Centre Dramatique National de Besançon et ville de Besançon (65%) – Le Théâtre de la Bouloie/CROUS (10%) – Hôphophop (10%) – Scène Nationale Les 2 scènes de Besançon(5%) Lieux partenaires d'accueil ponctuel : Bain douche (ville de Besançon), Maison Des Etudiants (campus),
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	(1) Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	- La PAST à mi-temps pilotant la formation poursuivra la mise en place des outils nécessaires à l'évaluation interne : évaluations des enseignements par les étudiants (EVAMAINE), mise en place

	<p>régulière des conseils de perfectionnement (1 fois par an) en suivant le cahier des charges pour la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement à l'UFC validée en CFVU. Elle sollicitera l'OFVE afin de s'assurer de la mise en place des enquêtes relatives aux suivis de cohorte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La PAST à mi-temps pilotant la formation élaborera la prochaine maquette en s'inscrivant dans une APC. Dès janvier 2023, elle suivra l'important dispositif porté par le SUP-FC afin de proposer une prochaine maquette entrant dans la démarche APC. Elle sera également accompagnée individuellement en vue de la mise en œuvre de la démarche compétence avec l'élaboration du Référentiel de formation. De plus, la porosité constante dont la formation bénéficie avec le monde socio-économique grâce à ses enseignants vacataires Intermittents du spectacle, qui font autorité, grâce aux projets pré-professionnalisants réguliers en collaboration avec les principaux employeurs du territoire, lui permettra d'être au plus juste des compétences attendues par le milieu professionnel. Elle organisera un conseil de perfectionnement exceptionnel invitant ses principaux partenaires du monde socio-économique, afin d'ajuster au plus près des réalités du terrain, la démarche APC de la formation pour la prochaine maquette et notamment afin d'élaborer et établir des blocs de compétences référentiels qui sont absents actuellement de la fiche RNCP16278 DEUST Arts du spectacle. - La PAST à mi-temps pilotant la formation, à la demande de la Présidence et de l'Académie, pour le prochain recrutement de la prochaine promotion 23-25 DEUST Arts du spectacle, a inscrit la formation sur la plateforme Parcoursup avec l'aide de l'Assesseur aux études et de la DRAIO-Site de Besançon (compte tenu de la spécificité très sélective du recrutement). Les premières candidatures indiquent une plus grande visibilité sur tout le territoire français (Métropole, DROM-COM) et lycées français à l'étranger. Aussi Parcoursup facilitera la visibilité pour des candidats en formation continue. La PAST poursuivra la mise en place d'outils de communication (construction d'un site web attractif : archive et présentation) qui accroissent la visibilité de la formation pour les candidats en formation continue. Toutefois il est à noter que, préparant aux concours des grandes écoles (âge limite 26 ans), la formation attire plus naturellement des candidats qui s'inscrivent en formation initiale. Se préparer et réussir les concours des grandes écoles nationales d'art dramatique fait partie des compétences hautement attendues par les partenaires et la réalité du monde socio-économique pour la professionnalisation.
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Dans une logique de stabilité le DEUST ne procédera à aucune modification, sinon bien sûr l'élaboration d'une maquette qui s'appuie sur une démarche APC et quelques modifications d'intitulés.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM)
Type de cursus	Diplôme de Formation Générale - DFG
Parcours	
Lieu(x) de la formation <i>(si)</i>	UFR sciences de la santé, Besançon
Évolution de la formation	Application de la réforme du 1er cycle des études de médecine
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Développer les dispositifs d'évaluation des enseignements : Une évaluation des enseignements de la deuxième et la troisième année sera réalisée à compter de 2023 grâce à l'outil EVAMAINE mis à notre disposition par l'UFC garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD. Les modalités d'évaluation seront également développées par l'action des ingénieurs pédagogie recrutés en 2022. Les évaluations seront validées par les conseils de perfectionnement et le conseil de gestion de l'UFR.</p> <p>Développer l'offre à l'international, ainsi que les mobilités entrantes et sortantes. Favoriser des stages à l'étranger via des partenariats est l'un des points que nous souhaiterions mettre en place pour ouvrir la formation à l'international. Toutefois, la spécificité des études de médecine rend difficile la compatibilité avec des cursus européens. Le dispositif ERASMUS permet déjà d'accueillir de manière ponctuelle des mobilités entrantes. Pour les mobilités sortantes nous comptons mettre en place un partenariat avec l'université de Genève. Nous serons accompagnés par la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF) pour la mise en place de ces différentes actions. Nous souhaitons développer les enseignements de certaines UE optionnelles en anglais afin de favoriser des mobilités. Nous inciterons les étudiants à participer aux séminaires des Unités de Recherche en anglais.</p>
Évolution du projet de la formation	
Formation en renouvellement avec une restructuration importante	<p>1^{ère} année :</p> <p>Le PASS est un parcours correspondant à 60 ECTS qui permet en cas de succès de passer en deuxième année de santé ou en deuxième année de licence dans une</p>

autre UFR de l'université de Franche-Comté (UFR-ST, UFR-SLHS, UPFR des Sports, UFR-SJEPG). Sur les 60 ECTS, 48 ECTS correspondent à un enseignement appelé "majeure santé", dispensé à l'UFR des sciences de la santé et 12 ECTS à un enseignement appelé "mineure disciplinaire" dispensée par une autre UFR de l'université de Franche-Comté. Huit mineures disciplinaires sont possibles dont quatre sont organisées par l'UFR-ST (Sciences de la Vie, Physique-Chimie, Mathématiques et Sciences pour l'Ingénieur), une par l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), une par l'UFR SJEPG (Droit) et deux par l'UFR SLHS (Philosophie, Psychologie). Chaque étudiant en PASS est inscrit dans une seule licence mineure disciplinaire (choix durant la procédure Parcoursup).

Au premier semestre, les enseignements de l'UFR des Sciences de la Santé portent sur un tronc commun à toutes les filières. Au début du deuxième semestre, chaque étudiant peut s'inscrire à un maximum de 3 filières santé sur les 6 proposées : Maïeutique (Ma), Médecine (Mé), Odontologie (O), Pharmacie (Ph), Masso-Kinésithérapie (MK), Sciences Infirmières (SI).

Les LAS-2/3 (Licences Accès Spécifiques santé, 2ème ou 3ème année) sont des licences correspondant à au moins 60 ECTS et incluant une formation dite "majeure disciplinaire" dans une discipline non directement de santé et une formation dispensée par l'UFR des Sciences de la Santé dite "mineure santé" correspondant à 12 ECTS (avec 5 filières possibles : MMOP MK : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Masso-Kinésithérapie).

2ème année et 3ème année :

Les UEs intégrées sont constituées d'un bloc fondamental et d'un bloc clinique. Le bloc fondamental est constitué d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC).

La 2ème année d'étude inclut l'enseignement de l'UE Certification aux outils numériques (PIX). La validation de cette UE peut s'effectuer pendant la 2ème ou la 3ème année mais est obligatoire pour le passage en DFASM1.

Les étudiants doivent obligatoirement choisir une UE libre, équivalant à 6 ECTS.

Les UE libres masterisantes suivent les règles spécifiques du Master correspondant.

Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, choisir une UE libre dans une autre composante de l'Université de Franche-Comté ou dans une autre Université.

En 3ème année, ils doivent valider le service sanitaire

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques - DFGSMa
Type de cursus	Diplôme de Formation Générale
Parcours (
Lieu(x) de la formation	UFR sciences de la santé, Besançon
Évolution de la formation	
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Augmenter le nombre des enseignants permanents intervenant dans la formation, aujourd'hui fragilisée par ce nombre très faible : Nous avons mis en place une politique volontariste de formation doctorale pour les enseignants actuels, non-titulaires, formateurs mis à disposition afin de nourrir le vivier des futurs enseignants titulaires. Actuellement 2 personnes sont dans ce cursus. Les projets de recherche spécifiques sont inclus dans les différentes unités de recherche de l'uFC.</p> <p>Développer une offre à l'international, notamment en proposant des stages : Favoriser des stages à l'étranger via des partenariats est l'un des points que nous souhaiterions mettre en place pour ouvrir la formation à l'international. Toutefois, la spécificité des études de maïeutique rend difficile la compatibilité avec des cursus européens. Le dispositif ERASMUS permet déjà d'accueillir de manière ponctuelle des mobilités entrantes. Nous serons accompagnés par la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF) pour la mise en place de ces différentes actions. Nous souhaitons développer les enseignements de certaines UEs optionnelles en anglais afin de favoriser des mobilités. Nous inciterons les étudiants à participer aux séminaires des Unités de Recherche en anglais. Globalement des mobilités surviennent plutôt au cours du 2^{ème} cycle.</p>

Évolution du projet de la formation

Les étudiants accèdent à la formation DFGSMa après un parcours PASS ou LAS.

Le PASS est un parcours correspondant à 60 ECTS qui permet en cas de succès de passer en deuxième année de santé ou en deuxième année de licence dans une autre UFR de l'université de Franche-Comté (UFR-ST, UFR-SLHS, UPFR des Sports, UFR-SJEPG). Sur les 60 ECTS, 48 ECTS correspondent à un enseignement appelé "majeure santé", dispensé à l'UFR des sciences de la santé et 12 ECTS à un enseignement appelé "mineure disciplinaire" dispensée par une autre UFR de l'université de Franche-Comté. Huit mineures disciplinaires sont possibles dont quatre sont organisées par l'UFR-ST (Sciences de la Vie, Physique-Chimie, Mathématiques et Sciences pour l'Ingénieur), une par l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), une par l'UFR SJEPG (Droit) et deux par l'UFR SLHS (Philosophie, Psychologie). Chaque étudiant en PASS est inscrit dans une seule licence mineure disciplinaire (choix durant la procédure Parcoursup).

Au premier semestre, les enseignements de l'UFR des Sciences de la Santé portent sur un tronc commun à toutes les filières. Au début du deuxième semestre, chaque étudiant peut s'inscrire à un maximum de 3 filières santé sur les 6 proposées : Maïeutique (Ma), Médecine (Mé), Odontologie (O), Pharmacie (Ph), Masso-Kinésithérapie (MK), Sciences Infirmières (SI).

Les LAS-2/3 (Licences Accès Spécifiques santé, 2ème ou 3ème année) sont des licences correspondant à au moins 60 ECTS et incluant une formation dite "majeure disciplinaire" dans une discipline non directement de santé et une formation dispensée par l'UFR des Sciences de la Santé dite "mineure santé" correspondant à 12 ECTS (avec 5 filières possibles : MMOP MK : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Masso-Kinésithérapie).

La maquette des enseignements répond aux directives des arrêtés du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (BO n°30 du 25 août 2011) et du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme.

L'admission en 2ème année du Diplôme de Formation en Sciences Maïeutiques (DFGSMa2) est cadrée par l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Par ailleurs, le PIX permet d'évaluer en ligne les compétences numériques des étudiants.

Il est organisé durant la DGFSMa2. La certification des compétences doit être validée avant la fin de la DGFSMa3.

A noter, le développement de l'enseignement, évaluation et recherche en simulation :

Echographie obstétricale en pluridisciplinaire (DES de GO) en FASMa, prise en charge des Arrêts Cardio-Respiratoires en 4ème année, réanimation du nouveau-né (4 jours par étudiant sur l'ensemble de la formation) et gestion des situations de crise en obstétrique en 5ème année

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	DFGSO - Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
Type de cursus	Diplôme de Formation Générale
Parcours	
Lieu(x) de la formation	UFR sciences de la santé, Besançon
Évolution de la formation	
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Formation non évaluée car accréditée pour la rentrée 2022
Évolution du projet de la formation	
<p>Les étudiants accèdent à la formation DFGSO après un parcours PASS ou LAS.</p> <p>Le PASS est un parcours correspondant à 60 ECTS qui permet en cas de succès de passer en deuxième année de santé ou en deuxième année de licence dans une autre UFR de l'université de Franche-Comté (UFR-ST, UFR-SLHS, UPFR des Sports, UFR-SJEPG). Sur les 60 ECTS, 48 ECTS correspondent à un enseignement appelé "majeure santé", dispensé à l'UFR des sciences de la santé et 12 ECTS à un enseignement appelé "mineure disciplinaire" dispensée par une autre UFR de l'université de Franche-Comté. Huit mineures disciplinaires sont possibles dont quatre sont organisées par l'UFR-ST (Sciences de la Vie, Physique-Chimie, Mathématiques et Sciences pour l'Ingénieur), une par l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), une par l'UFR SJEPG (Droit) et deux par l'UFR SLHS (Philosophie, Psychologie). Chaque étudiant en PASS est inscrit dans une seule licence mineure disciplinaire (choix durant la procédure Parcoursup).</p> <p>Au premier semestre, les enseignements de l'UFR des Sciences de la Santé portent sur un tronc commun à toutes les filières. Au début du deuxième semestre, chaque étudiant peut s'inscrire à un maximum de 3 filières santé sur les 6 proposées : Maïeutique (Ma), Médecine (Mé), Odontologie (O), Pharmacie (Ph), Masso-Kinésithérapie (MK), Sciences Infirmières (SI).</p> <p>Les LAS-2/3 (Licences Accès Spécifiques santé, 2ème ou 3ème année) sont des licences correspondant à au moins 60 ECTS et incluant une formation dite "majeure disciplinaire" dans une discipline non directement de santé et une formation dispensée par l'UFR des</p>	

Sciences de la Santé dite "mineure santé" correspondant à 12 ECTS (avec 5 filières possibles : MMOP MK : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Masso-Kinésithérapie).

Le premier cycle correspond à la formation préclinique des étudiants et conduit à l'obtention du Diplôme de formation générale en sciences odontologiques. Pour l'étudiant, l'objectif de ce premier cycle d'étude est d'acquérir les compétences théoriques et pratiques (sur simulateurs et en salle de Travaux pratiques de prothèse) nécessaires avant de s'engager vers la prise en charge de patients au cours des deuxième cycle (DFASO1 et 2) et 3eme cycle (court ou long)

L'année de DFGSO2 comporte 15 unités d'enseignement. Chaque unité d'enseignement est affectée d'un nombre de crédits européens. Chaque semestre totalise 30 crédits ECTS, l'année de DFGSO2 totalisant 60 ECTS. Une partie des enseignements seront mutualisés avec les enseignements de la filière Médecine.

Le PIX atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider des technologies de l'information et de la communication par tous les étudiants de l'enseignement supérieur. Cet enseignement obligatoire consiste en 2 h de cours magistraux et 6 séances de travaux dirigés de 2 h, ainsi qu'un enseignement en ligne. La validation de l'unité d'enseignement reste définitivement acquise. L'étudiant doit avoir validé le PIX au plus tard à la fin de DFGSO3 pour être autorisé à s'inscrire en DFASO1.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023

VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Diplôme de formation générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP)

Caractérisation de la formation

Intitulé de la formation	Diplôme de formation générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP)
Type de cursus	Diplôme de formation générale
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique en prenant en compte les recommandations de l'HCERES

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre plus précisément l'attractivité de la formation et analyser l'impact des actions d'information/communication ainsi que le profil d'entrée des étudiants candidats. Une enquête sera réalisée dorénavant dès l'entrée en DFGSP2 afin d'analyser les impacts des canaux d'informations et cibler les plus pertinents pour la promotion de ces études • Reprenre l'évaluation des enseignements et en tirer un plan d'actions dont les résultats seront analysés par la commission pédagogique. Une évaluation des enseignements de la deuxième et la troisième année a été réalisée en 2018 grâce à l'outil EVAMAINE mis à notre disposition par l'uFC garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD. Malheureusement, nous n'avons pas poursuivi ce processus pendant la crise sanitaire car nous avons d'autres priorités et notamment la gestion du mal-être des étudiants Néanmoins, nous avons repris depuis janvier 2022, l'évaluation de nos enseignements par les responsables d'année. Les premiers résultats de l'évaluation d'une UE avec une participation de 50% des étudiants ont été analysés lors de la commission pédagogique de septembre 2022. Des actions seront mises en place pour augmenter le nombre de travaux dirigés au détriment des cours magistraux comme première réponse à cette enquête. • Ouvrir plus significativement la formation à l'international en développant des partenariats. - Favoriser des stages à l'étranger via des partenariats est l'un des points que nous comptons mettre en œuvre pour ouvrir la formation à l'international. En effet, nous comptons faire un partenariat avec l'université de Cardiff afin de faciliter des mobilités entrantes et sortantes à l'échelle des étudiants et des enseignants, nous rechercherons de nouveaux partenaires internationaux. Nous serons accompagnés par la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF) pour la mise en place de ces différentes actions - Nous allons dispenser les enseignements de certaines UE optionnelles en anglais afin de favoriser des mobilités. Nous inciterons les étudiants à participer aux séminaires des Unités de Recherche en anglais- Enfin, nous allons présenter les mobilités Erasmus dès le premier semestre de la première année santé afin de favoriser les mobilités sortantes des étudiants en santé dès la 2eme année.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Le DFGSP sanctionne le premier cycle des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ; il comprend 6 de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.</p> <p>Les objectifs de la formation sont précisés par l'Arrêté du 25 octobre 2018 modifiant l'Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutique.</p> <p>Nous demandons donc un renouvellement à l'identique en mettant en place des actions d'améliorations suite aux recommandations de l'HCERES comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à encourager les passerelles des préparateurs en pharmacie vers la DFGSP2 via la formation continue. Actuellement 6 étudiants : 3 en DFGSP2 et 3 en DFGSP3 poursuivent leurs études dans ce cadre. - Favoriser les enseignements en anglais des UE optionnelles
<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</p> <p><i>Préciser les LAS envisagées et décrire succinctement le dispositif mis en place dans le PASS et les LAS en matière de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • contenus de la mineure santé ; • organisation pédagogique de la formation : méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation ; • flux attendus ; • Passerelles envisagées ; • Débouchés attendus en matière de poursuites d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Licences accès Santé (LAS) sont des parcours de Licence correspondant au minimum à 60 ECTS incluant partiellement une formation dispensée par l'UFR des Sciences de la Santé dite "mineure santé". <p>Elle comporte 2 UE de 6 ECTS chacune : une au premier semestre, l'autre au deuxième ainsi qu'une UE de préparation à l'oral qui n'est pas valorisée par des ECTS.</p> <p>L'UE du premier semestre (6 ECTS) est composée de l'Élément constitutif (EC) Sciences Fondamentales (3 ECTS) qui comporte des enseignements de Physique, Chimie et Statistiques et de l'EC Sciences Biologiques (3 ECTS) qui comporte des enseignements en Biochimie, Génomique et Biologie Cellulaire.</p> <p>Les EC de 2eme semestre sont : l'EC SMP (4 ECTS) : Sciences Médicales et Pharmaceutiques avec des enseignements en Anatomie, Physiologie, Pharmacologie, Sciences Humaines et Sociales et 2ECTS correspondant à une EC spécifique de filière. Chaque étudiant peut s'inscrire à un maximum de 3 filières santé sur les 5 proposées : Maïeutique (Ma), Médecine (Mé), Odontologie (O), Pharmacie (Ph), ou Masso- Kinésithérapie (MK).</p> <p>En cas de succès, le candidat pourra poursuivre en deuxième année de santé ou en année supérieure de sa licence.</p> <p>Les licences engagées et les flux attendus dans ce processus sont les suivantes : l'UFR-ST, Sciences et Techniques : Sciences de la Vie (36 étudiants), Physique-Chimie (36 étudiants), Mathématiques (18 étudiants) et Sciences pour l'ingénieur (18 étudiants), UPFR des Sports (60 étudiants), UFR-SJEPG et UFR STGI Belfort (62 étudiants), UFR SLHS Psychologie (45 étudiants) et Philosophie (15 étudiants) soit un total de 290 étudiants.</p> <p>Les enseignements de licence sont propres à chaque licence, en revanche, les enseignements de la mineure santé sont dispensés par l'UFR Santé et sont effectués sous forme de cours en ligne ou hybrides (présentiel et distanciel). Les séances de remédiation, des travaux dirigés ainsi que du tutorat sont organisées les vendredis après-midi à l'UFR Santé.</p> <p>* Le PASS est un parcours correspondant à 60 ECTS qui permet en cas de succès de passer en deuxième année de santé ou en deuxième année de licence dans une autre UFR de l'uFC (UFR-ST, UFR-SLHS, UPFR des Sports, UFR-SJEPG). Sur les 60 ECTS, 48 ECTS correspondent à un enseignement appelé "majeure santé", dispensé à l'UFR des sciences de la santé et 12 ECTS à un enseignement appelé "mineure disciplinaire" dispensée par une autre UFR de l'uFC. 8 mineures disciplinaires avec une capacité total de 592 étudiants sont possibles dont 4 sont organisées par l'UFR-ST: Sciences de la Vie (108 étudiants), Physique-Chimie (108 étudiants), Mathématiques (46 étudiants) et Sciences pour l'Ingénieur (46 étudiants), une par l'UFR STAPS (90 étudiants), une par l'UFR SJEPG (Droit, 51 étudiants) et 2 par l'UFR SLHS (Philosophie, 49 étudiants Psychologie, 95 étudiants).</p> <p>L'étudiant suit des enseignements de "santé" composés de 8 UE, dites du tronc commun, et d'une UE d'anglais, il peut choisir au maximum 3 UE spécifiques de filières parmi les 6 proposées : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Métiers de la Rééducation, Sciences Infirmières.</p> <p>Les enseignements sont dispensés du lundi au jeudi sous forme de Cours Magistraux (CM) principalement en présentiel (80%) mais aussi en distanciel (20%) et complétés par des Enseignements ou Travaux Dirigés (TD) en présentiel dispensés aux étudiants répartis en groupes prédéfinis.</p> <p>Pour les 2 parcours PASS et LAS, les évaluations sont principalement sous forme de QCM : Questions à Choix multiples, QR : Question rédactionnelle (les QR font l'objet d'une double correction) pour chaque UE. L'accès en filière de santé se fait soit : à</p>

l'issue du premier groupe d'épreuves (épreuves écrites), permettant de valider le PASS à 60 ECTS ; à l'issue du second groupe d'épreuves (des épreuves orales composées de 3 entretiens de 10 mn chacun).

-Voie passerelles

Le nombre de places proposé à la passerelle correspond à au moins 5% des places en DFGSP en conformité avec l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux études de santé.

Les publics concernés sont régis par l'Arrêté du 13 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

Il s'agit des étudiants ayant validé un master ou un doctorat, les étudiants ayant validé un diplôme de formation générale en maïeutique, médecine ou odontologie et également les préparateurs en pharmacie.

Avant le début de la DFGSP2, l'étudiant reçu à la première année doit accomplir un stage de découverte du monde de du travail dans le domaine de la santé (officine) d'une durée de 4 semaines.

La DFGSP2 est composée de 4 UEs, de 27 ECTS de formation commune de base, comprenant l'enseignement de l'anglais et une UE optionnelle obligatoire de 3ECTS avec, pour objectif, de palier les lacunes des étudiants en math, statistiques et chimie. Le deuxième semestre est composé de 4 autres UEs et d'une UE optionnelle au choix parmi les 5 proposées. Un enseignement conduisant à la certification Pix dispensé en DFGSP2 ainsi qu'une initiation à la démarche projet professionnel et personnel est également proposé.

La DFGSP3 est organisée en deux semestres avec 27 ECTS chacun, l'étudiant doit valider 6 ECTS supplémentaires parmi les UEs optionnelles proposées y compris les UEs de master (Santé ou SPE)

L'étudiant doit également réaliser et valider 2 stages d'application en officine d'une semaine chacun (un au premier et un autre au second semestre).

Les étudiants ayant validé ce diplôme sont destinés à la poursuite des études en DFASP ou bien à faire une passerelle vers les autres études de santé (Maïeutique, Odontologie ou Médecine) .

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023

VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Administration économique et sociale	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Administration économique et sociale (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	Parcours Administration et gestion des entreprises (AGE) en 3 ^{ème} année de licence Parcours Administration et gestion des entreprises – Ressources humaines (AGE-RH) Parcours Etudes Territoriales et Politiques (ETP) en 3 ^{ème} année de licence Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)
Lieu(x) de la formation <i>(si</i>	UFR SJEPEG Besançon en présentiel, UFR STGI Belfort en présentiel et SUP-FC/CTU en Enseignement à distance
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'adossement à la recherche en sensibilisant davantage les étudiants à celle-ci et en augmentant la part de la formation à et par la recherche, avec des heures dédiées. 	<p>Nous tenons à prendre en compte certaines demandes exprimées par les étudiants de licence AES, et les intervenants extérieurs lors des conseils de perfectionnement.</p> <p>Les étudiants de 3^{ème} année mais également les organismes accueillant des stagiaires de LA3 ont demandé à ce que la durée du stage soit allongée. Nous passerions ainsi de 4 à 6 semaines de stage au semestre 6.</p> <p>À l'UFR SJEPEG, les enseignements optionnels proposés en deuxième année de licence AES et l'organisation en parcours en troisième année ne conviennent pas aux étudiants. Ils nous ont donc fait part de leur souhait de distinguer les parcours dès la deuxième année. Cette nouvelle organisation permettrait également de mieux harmoniser l'offre de formation en AES entre les différents établissements : UFR SJEPEG, UFR STGI, SUP-FC/CTU. En effet, les parcours existent déjà dès la deuxième année à STGI et au SUP-FC/CTU. Face à ces remarques et à ces constats, il serait préférable de nous aligner sur les deux établissements et donc proposer les deux parcours (AGE et ETP) dès la seconde année à l'UFR SJEPEG.</p> <p>Nous souhaitons également intégrer le « projet voltaire » à la formation licence AES (SJEPEG, STGI et SUP-FC/CTU)</p> <p>Une attention particulière sera portée pour ce point. Un projet de mémoire thématique est envisagé (peut être pensé de manière progressive sur les trois années de licence. La discussion collégiale autour de la maquette est en cours dans les équipes pédagogiques), accompagné par des TD de méthodes d'enquête puis d'accompagnement à la recherche dans le cadre de ce projet (qui sera accompagné d'une soutenance de ce mémoire).</p>

<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des étudiants et des diplômés afin de mieux prendre en compte les différents profils et parcours des étudiants dans le cadre de l'amélioration continue de la formation. Il conviendra pour cela de s'appuyer sur les outils statistiques de Parcoursup en lien avec l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante. <i>Renforcer l'évaluation interne de la formation en organisant des évaluations des enseignements et un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, y compris pour les parcours à distance.</i> Approfondir l'approche par compétences en structurant la formation en blocs de connaissances et compétences et en généralisant l'outil ePortfolio. 	<p>L'initiation à la recherche pourra également se faire en invitant les étudiants de Licence à assister aux conférences scientifiques organisées par les enseignants chercheurs.</p> <p>La discussion est engagée pour voir si ce projet est envisageable pour l'enseignement à distance et dans quelles conditions.</p> <p>Mi-mai 2023 une enquête sera lancée concernant le devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence, enquête qui deviendra pérenne pour les années à venir et nous permettra de capitaliser le suivi. Les responsables pédagogiques de la licence AES insisteront auprès des étudiants pour obtenir un maximum de retours et garantir la fiabilité des résultats.</p> <p>En outre, le lancement du réseau Alumni (février 2023) ouvre de nouvelles perspectives quant au suivi des étudiants puisqu'il permettra de constituer une communauté à l'échelle de la formation AES.</p> <p>Les conseils de perfectionnement seront bien entendu maintenus pour nos sections présentielle, en accentuant encore davantage la participation de professionnels (proposition d'une hybridation qui peut permettre aux professionnels de participer malgré la distance ou les contraintes professionnelles). Pour ce qui est de l'enseignement à distance, nous envisageons la mise en place d'un conseil de perfectionnement se tenant soit en hybridation, soit totalement en distanciel avec les acteurs majeurs de cette formation.</p> <p>Un travail est en cours par l'équipe pédagogique autour de l'APC (l'aide du SUP-FC est par ailleurs fort appréciable afin que chacun des membres s'approprie les modalités de cette nouvelle approche) en vue de la rédaction et la formalisation de notre nouvelle maquette de formation.</p> <p>L'outil E portfolio ne faisait pas partie jusqu'à présent des outils utilisés dans notre formation, l'approche par compétences va nous permettre de mieux appréhender l'outil et de le mettre en œuvre en termes de portefeuille de compétences indispensable aux étudiants dans l'APC</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>Pour l'UFR SJEPEG :</p> <p>Modification des parcours AGE et ETP qui actuellement sont proposés en 3^{ème} année et qui seront proposés dès la 2nde année.</p> <p>L'approche par compétence en sera ainsi fortement bénéficiaire en évitant une dispersion parfois préjudiciable pour la préparation à l'insertion professionnelle.</p> <p>Passage pour les parcours AGE, ETP et AGE-RH d'un stage de 4 semaines à un stage de 6 semaines en 3^{ème} année (SJEPEG, STGI, SUP-FC/CTU). Cette demande a été formulée par les professionnels et les étudiants pour mieux appréhender les pratiques professionnelles. Une durée plus longue permettrait, selon les uns et les autres, d'augmenter les chances d'obtenir un stage. En effet, selon les professionnels, recevoir un stagiaire seulement 4 semaines n'est intéressant ni pour l'entreprise, ni pour le stagiaire.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : -

Licence Arts du Spectacle	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Mention Arts du spectacle Nomenclature nationale
Type de cursus	Licence
Parcours	<p>3 parcours pédagogiques</p> <p>Parcours 1 : « Arts de la scène »</p> <p>Parcours 2 : « Jeu de l'acteur, arts frères et mise en scène » avec le CRR de Besançon.</p> <p>Parcours 3 : « Préprofessionnalisation au jeu de l'acteur » en collaboration avec le CDN de Besançon. Rentrée tous les 2 ans.</p>
Lieu(x) de la formation	<p>UFR SLHS : Site de Mégevand – Bâtiment A de l'Arsenal – Site Canot – Gymnase Fort Griffon</p> <p>Autres lieux : Centre Dramatique National de Besançon – Scènacle – Les 2 Scènes – Le Théâtre de la Bouloie – Le FRAC – ISBA – Gymnase de l'INSPE</p>

<p>Évolution de la formation</p>	<p>Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation.</p>
<p>Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation</p>	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'équipe pédagogique par la création d'un poste de Maître de Conférences pour la rentrée 2023. - Le manque de moyen matériel sera en partie résolu avec la livraison du nouveau bâtiment de l'Arsenal en 2024. Des salles de classes et deux salles de pratique seront assignées à la Licence et au Master Arts du Spectacle, ainsi qu'une salle de spectacle dédiée à tout le département. - Mise en place de l'évaluation en ligne des enseignements pour une meilleure appréciation de nos lacunes, de nos forces, de la cohérence de la formation, en plus des conseils de perfectionnement. - Alignement de la maquette et des parcours à l'Approche Par Compétences. Modalités de mises en œuvre : Approfondissement de l'approche par compétences présentée par l'UFC lors de formations spécifiques ainsi que par des réunions au sein du département en vue de réflexion croisée et collective entre les différentes formations Arts du spectacle de l'université : Licence, Master, DEUST Théâtre (compétences théoriques et pratiques communes.)
<p>Évolution du projet de la formation</p> <p><i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'intitulé des parcours et de certaines UE. - Ajout d'heures destinées à la méthodologie et à l'« initiation à l'actualité de la recherche ».

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Droit	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Droit Nomenclature nationale
Type de cursus	Licence
Parcours (ou mentions pour les diplômés d'art et de design)	Parcours droit privé et parcours droit public
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan)	-
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : création de deux parcours sur le site de Besançon
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation et actions envisagées avec modalités de mise en œuvre	
<p>Le rapport préconise d'abord de renforcer l'adossement à la recherche, notamment en généralisant les rendus des étudiants sur des problématiques recherche et en rendant obligatoire le suivi des conférences scientifiques ou de vulgarisation scientifique. Des heures en présentiel étudiant seront réservées au suivi de conférences scientifiques (en L1 et L2) comme c'est déjà le cas à Belfort (les cycles de conférences de la Cour de cassation sont visionnés par les étudiants sous la supervision d'un enseignant) et certaines matières pourront faire l'objet d'une évaluation sur livrable individuel ou en groupe autour d'une problématique de recherche en L3.</p> <p>Il est encore conseillé de renforcer la professionnalisation en uniformisant la pré-professionnalisation et en capitalisant sur la présence d'enseignants-chercheurs également avocats au sein de l'équipe pédagogique. La licence de droit obéit au cadrage de l'établissement en ce qui concerne les Ateliers Projet Professionnel, des actions de sensibilisation aux différents métiers sont organisées bien au-delà de la seule présence (d'ailleurs modeste) d'avocats dans les effectifs enseignants. De nombreux vacataires professionnels interviennent dans les enseignements de TD à Besançon comme à Belfort où certains enseignements de CM sont réservés aux professionnels (avocats, huissiers, attachés territoriaux) et il sera veillé à ce que leur présence soit renforcée. L'organisation des « Conf'métiers » et des « P'tit déj pro » sera poursuivie.</p> <p>Concernant la réalisation d'enquêtes de suivi de cohortes, Pour pallier l'absence d'enquête des diplômés de Licence, mi-mai 2023 sera lancée une enquête sur le devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence et ce par l'OFVE. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer des données annuelles. Une sensibilisation sera faite auprès des étudiants actuels pour les inciter à y répondre une fois leur licence obtenue pour assurer une bonne fiabilité des résultats. Par ailleurs le très récent réseau Alumni de l'établissement pourra nous aider dans cette démarche.</p> <p>En ce qui concerne la professionnalisation, le rapport envisage de rendre obligatoire, si ce n'est un stage, a minima des projets appliqués ou une immersion courte en milieu professionnel. Le stage ne sera pas rendu obligatoire pour des raisons de nombre, il sera maintenu en option. Les étudiants bénéficieront par ailleurs en L1 et en L2 de la possibilité de faire un stage d'observation d'une semaine tandis que les étudiants de L3 qui le souhaitent participent aux travaux de la clinique du droit qui les conduit à travailler en lien avec</p>	

de nombreux professionnels et associations réalisant en cela des immersions courtes. Il existe encore une UEL stage. On peut encore considérer que tous les étudiants de L3 font une immersion courte à l'occasion des Ateliers « projet professionnel », puisqu'ils doivent rencontrer un professionnel.

Le rapport recommande enfin d'approfondir l'approche par compétences en structurant la maquette en blocs de connaissances et compétences.

La professionnalisation des formations constitue un des axes forts du cadrage politique de l'établissement en vue de l'élaboration de l'offre de formation 2024. Un des 6 axes est relatif à l'Approche Par Compétences en tant que démarche pédagogique innovante au service de la qualité des apprentissages et de l'insertion de l'étudiant, exigée dans le cadre de la nouvelle offre de formation, notamment pour la rédaction des futures maquettes. L'ensemble des équipes pédagogiques est invité à s'engager dans la démarche APC avec le soutien d'un important dispositif porté par le SUP-FC. Plusieurs membres de l'équipe pédagogique sont déjà formés ou en cours de formation à l'APC. La prochaine maquette de la Licence de droit sera donc élaborée conformément aux exigences de l'APC .

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement avec une restructuration importante

- Compte tenu de la mise en place de la sélection à l'entrée en M1 et du fait que l'UFR SJEFG pour ses masters de droit public et privé et l'UFR STGI pour son master de droit privé proposent des Licence 3 préparant à leurs masters, notamment par une possible différenciation des parcours droit public et droit privé, il est apparu utile à Besançon dans un souci de lisibilité pour les étudiants de créer deux parcours clairement identifiés au niveau L3. Les effectifs de la Licence à Besançon permettent cette organisation. La scission des parcours permettra la création de cours plus spécifiques directement en lien avec les axes de recherche du CRJFC, assurés par les enseignants chercheurs du laboratoire et préparant directement à l'entrée en Master. On peut, à ce titre, citer la revalorisation du droit pénal en L3 dans la mesure où la création d'un Master de droit pénal, relevant majoritairement de la section de droit privé, sera créé. Six Masters de droit relevant directement du droit privé et du droit du numérique répartis sur les deux sites de Belfort et Montbéliard sont aujourd'hui en apprentissage et pourvoient donc directement aux besoins du territoire. A ces Masters il faut encore ajouter un Master de Droit de l'action administrative et un d'évaluation des politiques publiques qui pourvoient aux besoins plus particuliers de l'administration et des collectivités territoriales locales. Assurer un continuum fluide entre la Licence et les Masters est donc un enjeu socio-économique important et ce d'autant plus si l'on songe qu'une proportion d'étudiants importante est boursière et ne peut donc envisager facilement de poursuivre des études hors du périmètre régional. La création de parcours différenciés au niveau L3, qui n'interdira pas bien au contraire la mutualisation des cours magistraux mais verra la séparation des travaux dirigés, facilitera l'approche par compétence et la démarche d'alignement pédagogique permettant de prendre mieux en compte les attentes disciplinaires spécifiques. Les flux attendus sur la base des projections des chiffres du précédent contrat sont d'environ 40 étudiants dans le parcours Droit public et de 150 étudiants dans le parcours droit privé ce qui correspond à l'équilibre des masters, 6 en droit privé 1 en droit public 1 en science politique et le Master droit du numérique qui peut accueillir indifféremment des étudiants du parcours privé et du parcours public même si, dans les faits, les étudiants privatistes sont plus nombreux. Les étudiants de Licence poursuivent majoritairement leurs études dans les Masters de l'UFR et partout ailleurs en France. Au niveau de l'insertion professionnelle directe en sortie de Licence, l'obtention d'une Licence de droit parcours droit privé ou droit public permettra une meilleure lisibilité des compétences propres à favoriser l'entrée dans le monde du travail à des niveaux de cadre intermédiaire.

DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)

Préciser les L.AS envisagées et décrire succinctement le dispositif mis en place dans le PASS et les L.AS en matière de :

- contenus de la mineure santé ;
- organisation pédagogique de la formation : méthodes pédagogiques,

1. L'offre de formation **en PASS** à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.

* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.

* Les étudiants de PASS, non admis en 2° année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.

2. L'offre de formation **en LAS** à l'UFC repose sur 8 licences différentes dont la licence de droit.

* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour

<p>méthodes d'évaluation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • flux attendus ; • Passerelles envisagées ; • Débouchés attendus en matière de poursuites d'études. 	<p><i>l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.</i></p> <p><i>* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM</i></p> <p><i>* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290 dont 30 pour la LAS Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.</i></p> <p><i>* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence. Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^o année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.</i></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence économie et gestion	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence économie et gestion (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	Aucun parcours
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan)	
Évolution de la formation	1. Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Renforcer l'adossément à la recherche en élargissant la formation à et par la recherche à l'ensemble du cycle : La formation à et par la recherche est difficile avant la troisième année étant donné les compétences acquises par les étudiants dans les disciplines. Nous permettons aux étudiants de troisième année intéressés par la recherche de rédiger un mémoire au S6 ou bien d'effectuer un stage au sein de notre laboratoire de recherche. Les séminaires organisés par les laboratoires de recherche sont ouverts aux étudiants. Certains enseignants utilisent/analysent des articles de recherche en cours en troisième année.</p> <p>Renforcer la professionnalisation en augmentant la part des éléments de professionnalisation (stage obligatoire, formation à l'entrepreneuriat, etc.).</p> <p>Le stage est obligatoire en troisième année contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport. De plus les étudiants peuvent suivre la formation Pépite ou étudiant-entrepreneur s'ils le souhaitent. La professionnalisation est développée en Master. La finalité de la Licence générale économie gestion est de donner les connaissances nécessaires pour accéder aux Masters. Il ne s'agit pas d'une Licence professionnelle.</p> <p>Renforcer l'évaluation interne de la formation en élargissant les évaluations des enseignements à l'ensemble du cycle et en faisant participer des représentants du monde socio-économique au conseil de perfectionnement.</p> <p>L'intégration de personnes du monde socio-économique a été mise en place dès le conseil de perfectionnement d'avril 2022.</p> <p>- Pour l'évaluation du diplôme, il est difficile d'obtenir un taux de réponses élevé. Les étudiants s'intéressent très peu aux questionnaires mis en ligne. Concernant les évaluations des enseignements, chaque enseignant est invité à évaluer ses enseignements en vue d'amélioration - Les taux de</p>

	<p>réussite des étudiants sont étudiés en interne au niveau de la licence et le suivi des étudiants "oui si" est également étudié et analysé. Les faibles taux de réussite observés en première année sont le résultat d'inscription par défaut pour un grand nombre d'étudiants. Nous permettons chaque année à un certain nombre d'entre eux de se réorienter en cours de L1 grâce aux liens que nous entretenons avec les différents lycées de la région.</p> <p>Assurer le suivi des étudiants et des diplômés afin de mieux prendre en compte les différents profils et parcours étudiants dans le cadre de l'amélioration continue de la formation. Il conviendra pour cela de s'appuyer sur les outils statistiques de Parcoursup en lien avec l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante.</p> <p>Concernant le devenir des étudiants de la licence, nous ne pouvons pas suivre leur parcours lorsqu'ils partent de l'UFR,; en revanche l'établissement va lancer une enquête en ce sens auprès des diplômés 2022 de Licence.</p> <p>Développer les partenariats internationaux.</p> <p>Nous œuvrons actuellement au développement de partenariats internationaux (Maroc, Espagne, Allemagne) afin d'augmenter les mobilités de nos étudiants.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Le contenu de la formation sera modifié à la marge afin de renforcer la cohérence avec les cycles supérieurs offerts au sein de l'UFR et auxquels la licence donne accès.</p> <p>Cette évolution du contenu sera également le moyen de mettre en œuvre l'approche par compétences.</p> <p>Nous veillerons également à renforcer la pluridisciplinarité qui caractérise notre formation en mettant en place des cours partagés entre plusieurs intervenants de disciplines différentes.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Géographie et Aménagement	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Géographie-Aménagement (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	1 Parcours type 2 Parcours pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Parcours Géographie-Aménagement - Parcours Enseignement - Histoire pour géographes
Lieu(x) de la formation	Besançon.
Évolution de la formation	<p><i>Renouveau avec restructuration légère.</i> La licence de Géographie-Aménagement est une formation de premier cycle permettant d'acquérir des connaissances et des compétences thématiques et méthodologiques généralistes. Les étudiants qui en sortent se dirigent généralement vers un master ou une licence professionnelle. Les débouchés directs vers la vie professionnelle sont exceptionnels.</p> <p><i>L'évolution de la Licence est marquée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la suppression du parcours Territoire et Société créé en lien avec la sociologie ; ce parcours n'a jamais suscité un vif intérêt pour nos étudiants et aucun d'eux ne l'a suivi durant ces deux dernières années. - changement d'intitulé du parcours mis en place avec les historiens pour plus de lisibilité : Enseignement- Histoire pour Géographes.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	<p>1/ Conduire une analyse des taux de réussite et de l'attractivité de la formation. A ce jour, le CMI est le principal facteur d'attractivité extra-régionale. L'uFC prévoit que, à terme, chaque formation dispose d'indicateurs d'attractivité, qui seront analysés par les responsables de formation. L'analyse des taux de réussite sera reprise à N+1, lors des conseils de perfectionnement, et lors des réunions de département.</p> <p>2/ Suivi de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle. L'uFC lancera mi-mai 2023 une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année. L'uFC lance également la création d'un réseau d'Alumni, qui pourra apporter des éclairages complémentaires.</p> <p>3/ Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux pour favoriser l'insertion professionnelle. A ce jour, ces partenariats passent principalement par les stages proposés en L1 CMI et L3, qui constituent souvent le premier pas dans le monde professionnel. Les sorties sur le terrain en L2 et L3 sont également l'occasion de rencontrer des acteurs in-situ. En L2 CMI, les étudiants organisent chaque année une table</p>

	<p>ronde publique, sur un thème de leur choix, qui mobilise des acteurs professionnels et des acteurs de la recherche.</p> <p>4/ Développer l'ouverture à l'international.</p> <p>A ce jour, les mobilités sortantes concernent environ 1/3 des étudiants de L3. Les mobilités entrantes sont plus modestes, mais en augmentation progressive, avec des entrées européennes et extra-européennes. Au niveau de l'uFC, une ouverture accrue à l'international sera recherchée, avec une priorité autour des pays européens mais également francophones. L'uFC s'est engagée dans différents projets d'envergure et compte plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires. Dans ce cadre, de nouveaux partenariats ont été mis en œuvre pour la licence de géographie et aménagement (Tchéquie, Hongrie, Estonie), et un renouvellement avec l'Allemagne et le Canada.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>La seule évolution envisagée est la suppression du parcours commun avec la sociologie en raison du faible succès de ce parcours auprès de nos étudiants. Il n'y a donc pas de raison de le maintenir.</p> <p>Nous envisageons par ailleurs d'affiner le parcours commun avec les historiens pour mieux cibler encore les enseignements et apprentissages nécessaires en vue des concours de l'enseignement.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Histoire de l'art et archéologie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Histoire de l'art et archéologie (<i>nomenclature nationale</i>)
Type de cursus	Licence
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés d'unité d'enseignement (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Développer des dispositifs de remédiation, notamment en créant des aménagements de type « oui si ».</p> <p>Nous souhaitons améliorer l'accompagnement des étudiants de première année en les encourageant plus fortement à suivre des séances de tutorat méthodologique dispensées par nos tutrices en cas de résultats faibles à l'issue des premiers examens et à réaliser un entretien personnalisé avec l'un des deux enseignants référents de la Licence. Enfin nous permettons à des étudiants qui ont eu des résultats un peu trop justes pour valider totalement un semestre mais qui font preuve d'une motivation de passer en année suivante grâce au système AJAC ce qui leur permet d'adapter leur formation.</p> <p>Continuer à développer l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants de façon systématique et en analysant les résultats en conseil de perfectionnement.</p> <p>Dans une démarche de qualité, nous avons mis en place une évaluation des enseignements par des questionnaires soumis en direct (sur l'application Wooclap) aux étudiants des trois années de Licence, à l'issue de certains cours, de manière à toucher un fort pourcentage de nos effectifs. Les résultats de ces sondages sont discutés en conseil de perfectionnement. Ces actions seront reconduites chaque année.</p> <p>Développer le suivi de cohortes pour la poursuite</p>

	<p>d'études, y compris hors les murs, et l'insertion professionnelle en sollicitant l'OFVE.</p> <p>Il est également prévu que l'OFVE réalise annuellement des enquêtes du devenir des étudiants de Licence. Nous souhaitons améliorer l'accompagnement des étudiants de première année en les encourageant plus fortement à suivre les séances de tutorat méthodologique en cas de résultats faibles à l'issue des premiers examens et à réaliser un entretien personnalisé avec l'un des deux enseignants référents de la Licence.</p> <p>Améliorer l'ouverture à l'international en développant des partenariats avec des institutions étrangères.</p> <p>Nous tentons de développer notre ouverture à l'international, grâce à des partenariats de type Erasmus+ avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Turquie. Des collaborations se développent également en direction de la Croatie. Les étudiants sont encouragés à participer à des opérations archéologiques menées dans le cadre de collaborations scientifiques dans lesquelles sont engagés des enseignants et des membres des laboratoires impliqués dans la formation.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Nous reconduisons l'architecture de la maquette en modifiant à la marge certains modules afin d'être plus en phase avec le référentiel de compétences et l'évolution du secteur culturel. L'objectif est de produire un effort de simplification pour parvenir à une plus forte cohérence de l'ossature de la maquette.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Histoire	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence d'Histoire (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	1 parcours offert en présentiel et à distance (CTU).
Lieu(x) de la formation	Université de Franche-Comté. Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : pas de création de parcours, des changements de contenus dans certaines unités d'enseignement sont envisagés. La structure actuelle sera amendée sur quelques points.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>1. Obtenir de l'établissement et de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ou des poursuites d'études Mi-mai 2023 sera lancée par l'OFVE une enquête sur le devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer de données nouvelles de manière annuelle. Il est prévu à terme de disposer de l'ensemble des indicateurs : suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle. Le recours au réseau Alumni, mis en place par l'université de Franche-Comté depuis le 1^{er} février 2023, pourra contribuer également à un meilleur suivi des cohortes.</p> <p>2. Développer l'évaluation de la formation en interne en renforçant le rôle du conseil de perfectionnement Il faudra identifier les actions et les leviers d'amélioration des programmes de formation et de la formation. Pour ce faire, l'établissement met à disposition pour réaliser ces évaluations l'outil EVAMAINE. Pour mieux anticiper les besoins du marché de l'emploi et ses évolutions, favoriser l'amélioration en continu des formations et des programmes de formation, encourager la synergie entre la formation en histoire et les acteurs économiques, associatifs et culturels locaux, il est prévu de donner un rôle central au conseil de perfectionnement de notre formation.</p>

	<p>3. Développer l'ouverture à l'international par des partenariats avec des institutions étrangères et par des mobilités étudiantes :</p> <p>L'attractivité de notre formation passe par une ouverture accrue à l'international avec une priorité autour des pays européens, mais également francophones. Nous pouvons nous appuyer sur plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires de l'établissement. Nous devons aussi développer l'information auprès de nos étudiants qui ne se tournent pas naturellement vers la mobilité. En outre, nous projetons de travailler à l'attractivité de notre formation au niveau international en collaboration avec la DREIF dont la vocation est de développer des partenaires internationaux en Europe (ex : alliance européenne STARS EU) et hors Europe.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Les éléments de restructuration envisagés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'enseignements d'ouverture en substitution du portail. • Renforcement du dispositif d'accompagnement à l'acquisition de la méthodologie historique. • Transformation du parcours Sciences Po (L1) en option Culture générale – Sciences Po de la L1 à la L3. • Révision de l'articulation des enseignements Majeurs/Mineurs pour améliorer et affiner la progressivité de la formation. • Adaptation du CMI ENPAJ à la configuration DU et à la nouvelle maquette.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Licence Informatique	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Informatique Mention de la nomenclature
Type de cursus	L
Parcours	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie Systèmes et Logiciels (ISL) Produits et Services Multimédia (PSM)
Lieu(x) de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Besançon (parcours ISL) – UFR ST Montbéliard (parcours PSM) – UFR STGI
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Recommandations formulées pour la licence informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> Concernant l'alignement pédagogique contenu/compétence, nous souhaitons nous intéresser à l'ACM Computer Science Curricula qui est un référentiel international très complet sur les programmes « undergraduate » en informatique

	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des formations sera élargie à l'ensemble de la formation pour recueillir les avis des étudiants et voir les points d'amélioration • L'ouverture à l'internationale sera encouragée, un nouveau responsable des relations internationales vient d'être désigné pour mener à bien cette tâche <p>Recommandation pour la licence information et communication / Parcours PSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du suivi de cohorte : à compter de Mai 2023, des enquêtes destinées aux diplômés de Licence sont mises en place ; elles ont pour objectif de recueillir le devenir des étudiants, leur insertion professionnelle et de suivre les cohortes. Ces enquêtes seront renouvelées chaque année. • L'évaluation des enseignements sera réalisées chaque année ; l'analyse des évaluations et suivi de cohorte seront réalisées en conseil de perfectionnement
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
	<p>A Besançon, le parcours Ingénierie Systèmes et Logiciels correspond au parcours actuellement existant de Licence Informatique sur 3 années. Il présentera peu d'évolutions notables en termes de contenus, à l'exception de quelques UE qui vont disparaître ou être transformées. Une nouvelle organisation en première année devrait être mise en place par suite des divers changements dans le paysage (arrêté licence, bac, etc.), mais toujours avec des UE mutualisées. Ce parcours est le support du Cursus Master en Ingénierie (CMI) Informatique de Besançon.</p> <p>S'il n'y avait pas l'ajout d'un second parcours, nous serions dans le contexte d'une restructuration légère.</p> <p>A Montbéliard, le parcours Produits et Services Multimédia est un nouveau parcours qui ouvrira uniquement en 3^e année. Il s'agit de l'évolution du parcours homonyme pré-existant dans la licence Information-Communication, qui est appelée à disparaître. La décision d'intégrer ce parcours résulte de l'orientation souhaitée par le parcours PSM vers l'acquisition de compétences en informatique renforcées.</p> <p>En conséquence, un changement de mention du parcours s'accompagne des changements requis dans ses contenus (particulièrement modélisation objet, développement avancé pour le web, réseau), de façon à satisfaire aux attendus du diplôme de Licence Informatique. L'objectif annoncé est principalement d'offrir une poursuite d'étude en Master Technologie de l'information et de la communication.</p>



Département d'évaluation
des formations

DA04 – DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Langues étrangères appliquées	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Langues étrangères appliquées (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	<ol style="list-style-type: none">1. Langues étrangères appliquées (sur 2 sites, Besançon et Montbéliard : Développement International des entreprises)2. Développement international des entreprises franco-italien3. Licence LEA franco-irlandaise (projet de partenariat avec l'Université de Limerick)

	<p>n'impliquant pas de « coût » supplémentaires)</p> <p>4. Géopolitique du monde slave (projet de partenariat avec l'Université de Lettonie à Rigan'impliquant pas de « coût » supplémentaire)</p>
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Recommandations</i>	Actions envisagées, modalités de mise en œuvre
<i>Renforcer l'équipe pédagogique par des enseignants-chercheurs et des chercheurs pour développer un adossement à la recherche et ainsi mieux articuler premier cycle et second cycle.</i>	Les deux départements LEA ne peuvent qu'espérer que cette recommandation, qui figurait déjà dans le rapport HCERES de 2017, puisse être mise en œuvre par l'UFC et par l'État. Comme mentionné dans le dossier d'accréditation, la mise en place de groupes de travail ciblés au niveau de l'établissement dans certains champs disciplinaires (comme pour les enseignements des langues) devraient permettre davantage d'adéquation des moyens humains avec les besoins
<i>Développer l'amélioration continue en restructurant le conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.</i>	Les conseils de perfectionnement se tiendront en commun, alternativement à Besançon et Montbéliard.
<i>Mener une réflexion sur certaines pédagogies innovantes en développant une approche par compétences.</i>	L'approche par compétences est déjà appliquée pour certains enseignements, ce qui n'apparaissait peut-être pas assez clairement dans les documents transmis pour l'évaluation. Elle sera intégrée dans la conception des prochaines maquettes. Les deux départements espèrent que leurs nombreux vacataires, lecteurs et intervenants professionnels seront intégrés dans les formations du SUP-FC. En lien avec la mise en place de l'APC, seront développées des pédagogies appuyées sur des jeux de rôle, <i>serious games</i> , classes inversées, projets d'équipes et cours délocalisés.
<i>Penser la mise en place progressive de formations spécifiques au public de la formation continue et travailler à la visibilité d'une telle formation.</i>	Un travail de mise en visibilité de la formation sera entrepris en lien avec le SeFoCal. Les étudiants qui partent en stage auront aussi pour mission de faire la promotion de leur formation dans les entreprises.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Assouplir le schéma majeure/mineure en place à Besançon de manière à s'aligner sur LEA Montbéliard. Projets en cours de doubles licences avec Limerick et Riga (sur le même modèle que le parcours intégré avec l'université de Trente, sans « coût » supplémentaire).

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales

Caractérisation de la formation

Intitulé de la formation)	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	Allemand Licence LLCER : formation franco-allemande appliquée Anglais Espagnol Parcours monolangue Espagnol Parcours bilangue Italien Licence Franco-italien Parcours FLE (Français Langue étrangère, L3)
Évolution de la formation	Au sein de la LLCER certains parcours souhaitent un renouvellement avec restructuration légère, avec changement d'intitulés de mentions, changement de contenus de formation et aménagement au sein des différentes UE. C'est le cas de l'allemand, l'anglais et l'espagnol. D'autres souhaitent un renouvellement avec restructuration importante ; notamment modification du nombre et de l'organisation des parcours ; c'est le cas de l'italien.

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>• Améliorer l'articulation entre premier cycle et second cycle en précisant l'adossement à la recherche.</p> <p>La licence LLCER prévoit d'améliorer l'articulation entre premier cycle et second cycle en consolidant l'introduction à la recherche, en L2 et L3. Une initiation à l'organisation de la recherche en France et ses dispositifs de fonctionnement sera également introduite dans ce cadre.</p> <p>En outre, l'équipe enseignante prévoit de renouveler ses méthodes pédagogiques en explicitant davantage la démarche menant à des cours de qualité, dans son rapport à la recherche. L'équipe prévoit d'introduire des méthodes pédagogiques davantage interactives, exploitant les ressources numériques non plus comme un soutien mais comme des outils qui permettent le développement des compétences visées par la formation.</p> <p>Étoffer les dispositifs de préprofessionnalisation en accentuant la place et la durée du stage, actuellement facultatif sauf en LFA. La durée du stage en L3 envisagé en allemand, italien et espagnol, qui est optionnel, est de 70-100 heures, et doit permettre d'étoffer les dispositifs de préprofessionnalisation. En anglais, les étudiant-e-s qui le souhaitent peuvent remplacer une UE du S4 au S6 par un contrat</p>
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>AED, qui leur offre une première expérience du monde professionnel et permet souvent de susciter des vocations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'insertion professionnelle en intégrant davantage les acteurs du monde socio-économique dans la formation. <p>Les acteurs du monde socioéconomique ainsi que ceux du domaine de l'enseignement seront convoqués plus régulièrement au sein des formations concernées, dans le cadre de pré-professionnalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envisager la création d'une formation spécifique pour la formation continue, en développant l'approche par compétences. <p>Envisager la création d'une formation continue reste difficile en raison des moyens dont disposent les licences LLCER. Néanmoins, les nouvelles maquettes envisagent d'accorder une place plus importante aux compétences.</p> <p>La formation souhaite vivement disposer des moyens pour assurer le suivi de la réussite de ses étudiants ainsi que d'outils permettant de suivre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les enseignants sont conscients de l'impact que ces données pourraient avoir sur la conception des maquettes tout comme sur leurs méthodes pédagogiques. En anglais et en allemand, le Master MEEF, dont les cours sont assurés par une majorité d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s de la licence LLCER, reste le débouché professionnel le plus direct de la licence et permet un suivi très personnalisé du parcours professionnel des étudiant.e.s. Par ailleurs, un réseau Alumni a été créé par l'UFC. Les équipes enseignantes pourront inciter les étudiant-e-s à y participer.</p>
<p>Evolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>La formation LLCER souhaite conserver l'architecture globale actuelle. Les restructurations légères sont réalisées dans l'objectif d'assurer de meilleures passerelles entre les parcours tout en garantissant la qualité des enseignements, de préparer l'insertion professionnelle des étudiants et de développer la formation à la recherche.</p> <p>Le maintien de l'architecture majeure/mineure est adopté, en développant l'offre de mineures au sein de toute l'UFR avec une diversification des choix proposés. De même, les modifications au niveau du portail ouvrent des perspectives culturelles larges, en proposant aux étudiants de suivre en option des enseignements d'autres parcours.</p> <p>La réorientation des étudiants en L1 est assurée par cette architecture, par le portail ainsi que par des équivalences établies par les équipes pédagogiques.</p> <p>Le parcours allemand prévoit également d'élargir l'offre de formation en L1 en proposant un parcours "grands débutants".</p>
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>Le parcours LLCER Italien envisage une restructuration en vue d'améliorer les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>adossement de la formation à la recherche ;</i> • <i>prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation ;</i> • <i>préparation à l'insertion professionnelle ;</i> • <i>Prise en compte plus importante des compétences (disciplinaires, transversales, notamment le développement d'un esprit critique guidé par la rationalité scientifique)</i> • <i>Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.</i>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Lettres	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Lettres (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	Lettres classiques Lettres modernes
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Lettres classiques</p> <p>Suite aux recommandations du rapport HCERES et dans le souci de la réussite de nos étudiants, non seulement académique mais aussi professionnelle, nous avons développé une réflexion sur d'autres aspects de la professionnalisation de notre formation. Contrairement à ce que l'on pouvait observer auparavant, les étudiants entament aujourd'hui leurs études en s'inquiétant des débouchés immédiats sur le marché de l'emploi et de leur avenir en général. Cette préoccupation reflète celle des habitants d'une région à la fois rurale et industrielle - des conditions socio-économiques qui font que bien souvent, nos étudiants sont les premiers dans leurs familles à accéder à l'Université et qui expliquent aussi le peu de mobilité sortante. C'est pour cette raison que, pour tenir compte des remarques qui lui ont été faites lors du dernier conseil de perfectionnement, l'équipe pédagogique veillera à développer encore davantage les relations avec le monde socio-économique dans le cadre des cours de préprofessionnalisation, et à allonger la durée du stage de fin d'études. Les étudiants ont en effet manifesté le désir de rencontrer davantage d'intervenants extérieurs afin d'avoir une palette plus large de débouchés professionnels.</p> <p>La récente mise sur pied du réseau <i>Alumni</i> par l'Université de Franche-Comté et les nouvelles enquêtes de l'Observatoire des formations et de la vie étudiante (OFVE), en nous offrant un meilleur suivi du devenir professionnel de nos anciens étudiants, devraient nous permettre d'affiner notre offre professionnalisante.</p> <p>Suivant les recommandations émises par l'Université de Franche-Comté et l'HCERES, la démarche pédagogique de l'équipe enseignante s'appuiera dorénavant sur l'Approche par Compétence (APC) et l'alignement pédagogique. Afin de faciliter la mise en place de cette nouvelle approche pédagogique dans le cadre des prochaines maquettes de licence, des membres de l'équipe enseignante de Lettres classiques ont participé aux différents ateliers proposés par le Centre d'Accompagnement Pédagogique du Service Universitaire Pédagogique-Formation Certification (SUP-FC).</p>

	<p>Lettres modernes</p> <p>Le département de Lettres Modernes continuera à développer son ouverture à l'international, déjà très considérable puisqu'il accueille cette année une vingtaine d'étudiants campus France et une vingtaine d'étudiants Erasmus ou autres contrats internationaux (Chine, Etats-Unis, Canada...), en se dotant d'outils d'accompagnement pédagogique (tuteurs, UE libre). Un projet de partenariat de double diplomation est en préparation avec l'UQAC (Canada) Le département resserrera en outre ses liens avec la DREIF pour stimuler la mobilité sortante.</p> <p>L'adossement à la recherche est effectif par l'intégration de cours de « Travaux d'Encadrement et de Recherche » (niveaux L2 et L3) dans la carte de formation. Un effort supplémentaire sera fait pour impliquer davantage les étudiants dans les activités des trois laboratoires de recherche des membres de l'équipe pédagogique (journées d'études, colloques, stages auprès des ingénieurs et Poètes des Annales littéraires aux PUF), d'autant que ces activités existent déjà et qu'il ne s'agit que de les ouvrir aux étudiants de licence.</p> <p>Les observations relatives aux mondes socio-économiques, en particulier pour le parcours MCE, sont pertinentes. Le département les prendra en compte dans la philosophie du stage dans sa prochaine carte de formation et développera le réseau des partenariats afin de favoriser une insertion professionnelle plus fluide. Cette présence des professionnels sera mise en place facilement dans le cours sur les « Institutions culturelles » (invitation de bibliothécaires, conservateurs de musées, directeurs de théâtres...) ou dans les cours d'initiation à la « Littérature de jeunesse », préparatoires au parcours de master (éditeurs, auteurs, libraires...). Une offre de stage sera proposée en 3e année dans l'unité prépro dédiée à cet effet, tant dans le parcours dans « métiers de la culture et de l'écrit » que dans le parcours « métiers de l'enseignement ». L'existence de deux masters en Franche-Comté (Parcours littérature de jeunesse / Parcours MEEF) et la mobilité des EC de l'UFR et de l'INSPE permettra l'articulation professionnalisante entre les diplômes et la mobilité entre savoir et savoir-faire..</p> <p>La question des compétences, en particulier relative à la maîtrise de la langue, si elle est bien présente à l'esprit des membres de l'équipe pédagogique, mais sans doute encore trop intuitive, sera abordée et traitée en vue de la prochaine carte de formation, par une commission <i>ad hoc</i> qui livrera ses recommandations.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Lettres classiques – LLCA</p> <p>Le département de Lettres classiques a prévu l'introduction d'une UE de latin et d'une UE de grec dès le semestre 1 de Licence 1 afin de conforter et renforcer l'apprentissage linguistique tout au long des trois années de la licence et d'assurer une professionnalisation adéquate.</p> <p>Il prévoit aussi l'introduction d'une UE d'ancien français aux semestres 5 et 6 de Licence 3. Cette UE apparaît de plus en plus nécessaire à une préparation sereine et efficace des différents concours professionnels et notamment ceux de l'enseignement, Capes et Agrégation.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

LICENCE DE MATHÉMATIQUES

Caractérisation de la formation

Intitulé de la formation	Licence de Mathématiques L'intitulé relève de la nomenclature nationale.
Type de cursus	L
Parcours	La licence de mathématiques comporte 4 parcours : <ul style="list-style-type: none"> 1. Mathématiques fondamentales 2. Mathématiques appliquées 3. Mathématiques pour l'enseignement secondaire 4. Mathématiques pluridisciplinaires <p>Cette licence est également proposée en télé-enseignement pour lequel seuls les trois premiers parcours sont ouverts.</p>
Lieu(x) de la formation	Sans changement
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

<p>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</p>	<p>1) Améliorer le dispositif d'accompagnement à la réussite en particulier pour la L1, avec un outil de suivi des mesures prises et une analyse systématique et précise des taux de réussite.</p> <p>Le bilan de la formation a omis de mentionner un dispositif d'aide à la réussite mis en place en L1 au cours de la précédente accréditation. Depuis l'année universitaire 2020-21, un renforcement en mathématiques à destination des élèves n'ayant pas suivi la spécialité mathématiques en terminale a été mis en place au premier semestre. Financé par la loi ORE, ce dispositif a été complété en 2021-22 par un volet à destination des étudiants ayant suivi la spécialité mathématiques en terminale. Les contenus et modalités de ces renforcements font l'objet d'une étude du groupe de travail « transition lycée-université » de l'IREM qui associe enseignants du secondaire et du supérieur dans cette démarche. Nous proposons de continuer à améliorer ce dispositif et de mettre en place des indicateurs de suivi concernant la réussite et l'assiduité des étudiants afin de mesurer son impact. Les données chiffrées concernant les effectifs et taux de réussite nous sont actuellement remontées par l'Observatoire des Formations et de la Vie Etudiante (OFVE). Ces données globales mêlent sans distinction la licence de mathématiques distancielle (au Centre de Télé-enseignement Universitaire) et en présentiel ce qui est non pertinent au vu des modalités différentes de ces formations (la mi-vitesse de l'enseignement à distance baisse artificiellement les taux de réussite). Cela empêche toute analyse précise de ces remontées. Disposer des données différenciées à l'avenir semble incontournable pour une analyse objective et la possibilité de renseigner cette analyse dans les documents d'évaluation nécessaire.</p> <p>2) Mettre en place un processus d'évaluation de la formation permettant la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue, dont le conseil de perfectionnement est une étape.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est un préalable en vue d'identifier les actions et leviers d'amélioration continue de la formation. Des enquêtes auprès des étudiants seront mises en place en licence de mathématiques à l'aide de l'outil institutionnel prévu qui est EVAMAINE. Les résultats de ces enquêtes seront complétés par les sondages informels réalisés par les étudiants participant aux conseils de perfectionnement</p> <p>En parallèle, le suivi du devenir de nos étudiants fera l'objet d'une enquête annuelle menée par l'OFVE, afin de disposer, à terme, d'indicateurs concernant le suivi de cohortes, l'attractivité et l'insertion professionnelle.</p> <p>Les différentes enquêtes doivent permettre de fournir des éléments pour l'analyse faite en conseil de perfectionnement.</p> <p>Ce conseil, réactivé sous sa forme formelle en 2021-22, permettra l'évaluation interne de la formation et jouera un rôle moteur dans son évolution pédagogique et stratégique, notamment dans la mise en place future de l'approche par compétences.</p> <p>3) Mettre en œuvre une approche par compétences plus généralisée au sein de la formation.</p> <p>L'approche par compétences, en tant que démarche pédagogique innovante au service de la qualité des apprentissages et de l'insertion des étudiants, est un des axes d'amélioration de la formation qui sera mis en œuvre à l'occasion du changement de maquette. Pour l'accompagner dans cette transition, l'équipe pédagogique de la licence de mathématiques bénéficiera des formations et de l'appui du centre d'accompagnement pédagogique du SUP-FC, notamment pour l'élaboration du Référentiel de formation.</p>
----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Nous souhaitons :</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en cohérence la formation au niveau de la transition entre lycée et université suite à la réforme du baccalauréat, Le portail d'entrée en licence 1 de mathématiques sera légèrement modifié pour s'adapter à ces changements, adapter certains contenus dans une démarche d'alignement pédagogique afin de proposer une évolution des débouchés dans certaines applications des mathématiques. modifier quelques UE sur l'ensemble du parcours. Les changements pourront affecter le nombre d'ECTS, le placement des unités sur les semestres et leurs contenus.
<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</p> <p>Préciser les L.AS envisagées et décrire succinctement le dispositif mis en place dans le PASS et les L.AS en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> contenus de la mineure santé ; organisation pédagogique de la formation : méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation ; flux attendus ; Passerelles envisagées ; Débouchés attendus en matière de poursuites d'études. 	<p>1. L'offre de formation en PASS à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.</p> <p>* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.</p> <p>* Les étudiants de PASS, non admis en 2^e année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.</p> <p>2. L'offre de formation en LAS à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.</p> <p>* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.</p> <p>* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.</p> <p>* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.</p> <p>* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence.</p> <p>Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^e année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence musicologie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence mention musicologie (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	Il existe actuellement 2 parcours types que nous souhaitons réaménager sous cette forme : - Musique, arts et interprétation (avec maintien de la convention existante avec le Conservatoire à Rayonnement Régional). - Musique, arts et musicothérapie
Lieu(x) de la formation	UFC et Conservatoire pour les étudiants concernés. Future convention avec l'Atelier de Musicothérapie de Bourgogne (AMB) pour le parcours 2.
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
<p>La licence de musicologie souhaite s'ouvrir à de nouveaux publics en proposant une formation à la musicothérapie. Cette offre était déjà présente dans l'ancienne maquette. Cette spécificité doit être renforcée et ce, notamment grâce à un partenariat avec l'AMB. Cette formation, dans le cadre de la licence, serait unique en France et répond à une véritable</p>	

demande. Cette restructuration légère n'implique pas la création ou l'augmentation d'heures de cours.

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre

- évaluation interne :

Le département de musicologie a déjà mis en place un Conseil de perfectionnement le 30 septembre 2022 (compte-rendu disponible). Il s'engage à renouveler cette opération tous les ans. C'est d'ailleurs l'un des postulats des nouveaux statuts du département votés et déposés par ses membres le 27 janvier 2023.

Par ailleurs, pour le parcours en convention avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), la directrice du département de musicologie assiste tous les trimestres à un « comité de pilotage » organisé par le directeur du Conservatoire de Besançon.

Cette information ne figurait pas dans notre bilan. Un compte-rendu écrit conjointement par l'Université et le CRR est disponible à la suite de ces réunions.

Concernant le retour des étudiants, le département de musicologie a procédé jusqu'à maintenant à des synthèses orales à la fin de chaque semestre d'une manière informelle. Il ne l'avait pas mentionné dans le rapport initial. Il s'engage aujourd'hui à finaliser plus concrètement ces échanges avec des traces écrites.

- adossement à la recherche

Cet aspect a été jugé « faible » et à juste titre par l'HCERES. Le département de musicologie souffre de l'absence de master ou de parcours spécifique à l'intérieur d'un autre master. Cela contribuerait à rendre plus concrètes les propositions concernant la recherche en licence.

Dans la présente maquette, les étudiants du parcours 1 arrivent en musicologie sans pré-requis et la licence est avant tout pour eux un moyen d'acquérir des fondamentaux indispensables pour la suite (théorie et pratique). Les étudiants du parcours 2 envisagent davantage des carrières d'instrumentistes ou d'enseignants. Malgré tout, le département de musicologie souhaite renforcer le développement des compétences du côté de la recherche en ouvrant à ses étudiants dès la L1 si possible des cours mutualisés avec d'autres disciplines qui existent déjà et dont les acteurs appartiennent à notre laboratoire de rattachement : ELLIADD. Ce choix pourrait être reconduit en L2 avant l'initiation à la recherche musicologique, cours spécifique de L3. Cette réflexion est poursuivie dans le cadre de la légère restructuration de nos deux parcours.

L'ouverture à l'international

Actuellement, le département de musicologie accueille un certain nombre d'étudiants venant de l'étranger (Europe, Maroc, Algérie, Tunisie, Russie...). La mobilité entrante montre l'attractivité de notre département. En revanche, la mobilité sortante est perfectible. Le département de musicologie compte proposer d'une manière plus visible des échanges dans le cadre d'ERASMUS.

Une innovation pédagogique et une approche par compétences renforcées

Les moyens humains et financiers sont en-deçà du nécessaire pour transmettre aux étudiants inscrits en licence de musicologie à l'université de Franche-Comté des compétences en matière de production musicale et de diffusion (adaptation d'œuvres musicales existantes, conception, organisation et commercialisation de programme culturel, technologies numériques avancées). Pour le reste nous assurons pour les deux parcours de la mention un cursus de licence qui se réfère aux compétences formulées sur le site France Compétences.

Pour s'engager plus encore dans une démarche pédagogique innovante au service de la qualité des apprentissages et de l'insertion de l'étudiant, des membres titulaires de l'équipe pédagogique s'inscriront aux ateliers organisés par le SUP-FC afin de disposer des principes méthodologiques de l'APC en vue de la rédaction et de la formalisation de notre maquette de formation.

	<p>Renforcer l'équipe pédagogique Pour répondre à cette demande HCERES, le département de musicologie a demandé deux postes : un PRAG sachant que le sous-encadrement technique est flagrant et un demi-poste de MCF avec les lettres classiques ou l'histoire de l'art.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une restructuration légère</p>	<p>L'ensemble de ces 2 parcours s'appuie toujours sur des cours mutualisés en musicologie.</p> <p>Parcours 1 : cohérence avec d'autres disciplines de SLHS. Prévus de mutualisation(s) : histoire de l'art, arts du spectacle, lettres et convention conservée avec le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon.</p> <p>Parcours 2 : cohérence avec le département de psychologie. Les deux parcours peuvent déboucher sur un master recherche dans une autre université car il n'y en a pas à l'UFC. Les rapports avec la recherche se font dans le cadre d'ELLIADD.</p> <p>Pour les deux parcours, il existe des débouchés sur le territoire régional au sein des structures de diffusion et d'enseignement artistique spécialisé (écoles de musique, conservatoires) Des étudiants intègrent l'éducation nationale soit par concours (MEEF primaire) soit par contrats, les établissements de la région recherchant le profil d'étudiant musicien. Le parcours 2, avec la musicothérapie, ouvre des champs professionnels sur le sol franc-comtois. La poursuite en master sera possible notamment à Dijon ou à Sorbonne-Université.</p> <p>De nombreux stages sont proposés en licence : en lien avec l'éducation nationale pour préparer aux futurs concours, en musicothérapie, dans des salles de spectacle dans le cadre de la médiation culturelle, la régie et la sonorisation, en orchestre, en lutherie, dans le domaine de la petite enfance...</p> <p>Organisation pédagogique : Les trois années de licence sont fondées sur une évolution progressive des difficultés d'ordre technique (écriture, analyse musicales) et pratique (piano, danse). Concernant l'aspect historico-esthétique, les liens entre l'histoire de la musique et les autres arts sont peu à peu renforcés. La préprofessionnalisation est prodiguée dès la première année. Elle est diversifiée et pensée en fonction des profils multiples de nos étudiants : recherche, médiation culturelle, didactique, enseignement, musicothérapie...</p> <p>Flux attendus : nombre d'étudiants ? Outre les cours communs aux deux parcours (Musique, arts), les parcours se distinguent par des conventions avec d'autres structures ou des liens avec d'autres départements de SLHS. Pour ces cours mutualisés, nous attendons autour de 40 étudiants par année et donc par cours magistraux communs rien que pour le département de musicologie. Le parcours 1 est un parcours géré par l'UFC et, pour certains étudiants concernés, par le CRR. Pour le parcours 2, les étudiants bénéficieront de cours mutualisés avec la psychologie et d'autres avec l'AMB. Des stages obligatoires seront proposés. La restructuration devrait permettre d'accueillir davantage d'étudiants sans création d'heures.</p> <p>Les débouchés attendus sont divers : métiers d'enseignement de la musique et de la culture, l'interprétation et enseignement pour les parcours 1 de même qu'une poursuite d'études en master recherche, comme pour le parcours 2, qui se voit également offrir le champ du paramédical avec un travail sur le bien-être, le développement personnel et l'accompagnement de la personne dans le cadre de la musicothérapie.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Philosophie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Philosophie (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	Parcours pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Parcours Philosophie – Enseignement (existant) - Parcours Philosophie – Sciences sociales (existant) - Parcours Licence accès santé (LAS 1 et 2 existants ; LAS 3 à venir en 2023-2024 dans la continuité) - Bi-licence Philosophie-Sociologie (en construction)
Lieu(x) de la formation	Besançon (UFC)
Évolution de la formation	<p>Renouvellement avec restructuration importante : Conservation de la structure actuelle et ajout d'une nouvelle structure • Double licence Philosophie-Sociologie (PhiloSocio) à coût constant. Les parcours actuels sont conservés pour les étudiants qui n'entrent pas dans la formation PhiloSocio (Bi-licence Philosophie-Sociologie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence parcours philosophie-enseignement • Licence parcours philosophie-sciences sociales • Licence parcours Licence accès santé (LAS) <p>Des changements de contenus de formation sont envisagés : le portail « Philosophie – Psychologie – Sociologie » est abandonné, l'ouverture disciplinaire se fait en lien avec la sociologie y compris pour les étudiants qui ne font pas la bi-licence. Nous maintenons une UE d'ouverture à destination de la Licence de Psychologie (avec un plafond d'accueil fixé à 100 étudiants) conformément aux besoins du département de psychologie et à la demande initiale de notre UFR à l'origine de la création du portail dans la précédente maquette.</p>
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	<p>* Pédagogie : - Mise en œuvre d'une approche programme combinée à une démarche par compétences. Soutien par le dispositif d'accompagnement mis en place par le SUP-FC.</p> <p>* Professionnalisation et suivi de cohortes: - Renforcement du suivi individuel des projets personnels : entretien par petits groupes en L1 (projets d'études) et individuels en L2 et L3 (projets professionnels) 1 EC titulaire pour 5 à 10 étudiants selon les niveaux. - Mise en place de « voies de professionnalisation » en L2 et L3 (Dans le cadre des UE « Préprofessionnalisation » : VHP3E52, VHP4E52, VNX5E52 ou VNCE52, VHP6E52).</p>

	<p>- Présence des professionnels dans la formation déjà bien développée dans le cadre des UE de préprofessionnalisation et dans le Conseil de perfectionnement.</p> <p>- Insistance sur la réalisation possible d'un stage, avec soutien du laboratoire de philosophie <i>Logiques de l'Agir</i> (UR 2274) pour la réflexion en amont.</p> <p>- Mi-mai 2023 sera lancée une enquête renouvelée tous les ans sur le devenir des étudiants auprès des diplômés de licence .</p> <p>* Internationalisation :</p> <p>- Révision des partenariats Erasmus – Information plus soutenue à l'égard des étudiants dès la L1. Continuité de l'enseignement « Philosophie en langue étrangère ».</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation conservant l'existant mais proposant une nouvelle structuration (création d'une bi-licence)</p>	<p>* Arguments en faveur du maintien de la formation :</p> <p>- Offre de formation généraliste en Licence de philosophie, parcours « Philosophie et sciences sociales » original à l'échelle de la grande région, succès de la Licence parcours Accès Santé (LAS) avec pour la première promotion plus de 50% admis en études de santé.</p> <p>- Formation servie par une équipe de titulaires – 7 Enseignants-chercheurs - qui a les moyens d'assurer, moyennant le recrutement à présent traditionnel de chargés de cours (une vingtaine en intégrant les intervenant en pré-pro), la formation en Licence/Master/Préparations aux concours.</p> <p>- Formation qui offre un parcours spécifique en lien avec les sciences sociales original à l'échelle de la région.</p> <p>- Formation appréciée par les étudiants (selon les enquêtes de l'OFVE).</p> <p>- Effectifs décents, en progression depuis la précédente accréditation (40 étudiants en L1, 20 étudiants en L2 et L3 par année en moyenne).</p> <p>* Restructuration envisagée :</p> <p>- La licence de philosophie doit s'adapter à une offre de plus en plus riche à l'échelle de l'enseignement supérieur en France et au regard des stratégies individuelles de formation encouragées par ParcoursSup :</p> <p>1. <u>Aménagement de l'ouverture disciplinaire</u> : en lien avec le département de sociologie, nous offrirons une ouverture disciplinaire mieux construite et plus solide pédagogiquement. Nous maintenons pour nos collègues psychologues une UE d'ouverture pour leurs étudiants au premier semestre de la L1 (un groupe de TD).</p> <p>2. <u>Création d'une Bi-Licence Philosophie-Sociologie</u> : cette bi-licence a pour vocation d'articuler deux disciplines complémentaires, permettant aux étudiants qui auront fait ce choix d'obtenir une licence ouvrant à des formations de niveau master dans les deux disciplines que sont la sociologie et la philosophie. La bi-licence PhiloSocio prépare à l'entrée en Master « Philosophie des pratiques » et pourra être un plus pour intégrer par la suite le Master HME (M2). Cette bi-licence se fait à coût constant.</p> <p>- Respect des obligations de réduction des heures complémentaires : l'abandon du portail avec la psychologie, qui entraînait la multiplication d'heures TD (nombreux groupes de TD), sera de nature à diminuer le nombre d'heures consommées par le département de philosophie dans l'optique de la politique d'établissement visant à réduire les coûts des formations.</p>
<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</p>	<p>1. L'offre de formation en PASS à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.</p> <p>* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.</p> <p>* Les étudiants de PASS, non admis en 2° année en santé, ont la possibilité</p>

de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.

2. L'offre de formation **en LAS** à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.

* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.

* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.

* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.

* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence. Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^o année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

LICENCE DE PHYSIQUE-CHIMIE	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Physique Chimie (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	Parcours pédagogiques : Parcours Physique Parcours Chimie Parcours Physique-Chimie
Lieu(x) de la formation	Besançon : Tous les parcours et toutes les années Belfort : Uniquement le parcours Physique-Chimie en L1.
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : Les parcours proposés en licence Physique Chimie ne devraient pas changer. Il y aura 3 parcours : 1- Physique Chimie 2- Physique 3- Chimie. Le parcours Chimie Pluridisciplinaire proposé actuellement en 3 ^e année de licence devrait être supprimé. Cependant, une partie des compétences de ce parcours seront proposées dans un des 3 parcours restants.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • - Mettre en place une véritable démarche d'amélioration continue en se dotant des outils de l'évaluation interne, notamment avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement dédié à la licence et d'une évaluation de la formation par les étudiants. <p>-Mise en place d'un conseil de perfectionnement de la licence Physique Chimie à la fin de chaque année universitaire, incluant des étudiants des 3 années ainsi que des professionnels. - Evaluation de la formation et des différentes UE via l'application utilisée par l'UFC : Evamaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • - Développer un suivi systématique complet du devenir des étudiants sur plusieurs années, par la formation et en s'appuyant sur des enquêtes menées par l'OFVE. <p>Utilisation des enquêtes de l'OFVE pour un suivi plus régulier des étudiants et surtout pour les étudiants qui quittent l'UFC. L'enquête que lancera annuellement l'établissement sur le devenir des diplômés de licence sera utile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer davantage les relations avec le milieu socio-économique environnant, avec des stages en entreprise plus nombreux, et l'intervention de professionnels dans des UE de préprofessionnalisation plus nombreuses.

	<p>- Le développement des stages ne peut pas être systématisé pour l'ensemble de la promotion de licence PC car les étudiants sont trop nombreux (90 en L2 et 60 en L3) par rapport à la taille du vivier d'entreprises. Cependant, il faudra insister sur la possibilité de faire des stages via l'UE Libre stage. Il n'est pas possible d'augmenter la durée du stage diplômant de L3, qui est déjà de 8 semaines, car faire tenir les enseignements du semestre 6 sur une période plus courte qu'actuellement est irréalisable.</p> <p>- Pour l'intervention de professionnels dans les UE de préprofessionnalisation, nous essayerons de demander aux professionnels qui interviennent dans les Masters de Physique et de Chimie, de proposer des interventions ponctuelles afin de présenter les métiers de leurs domaines de compétence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inciter les étudiants à l'internationalisation en favorisant les échanges internationaux, par exemple, par le renfort des stages à l'étranger et une aide financière. <p>- Nous favoriserons l'internationalisation des étudiants en s'appuyant sur la Direction des Relations Internationales de l'UFC pour présenter les dispositifs financiers permettant de réaliser les études et des stages à l'étranger. Nous essayerons de mettre en place des échanges internationaux supplémentaires grâce aux relations personnelles des enseignants chercheurs des labos avec des collègues étrangers .</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Les modifications proposées dans le cadre de cette nouvelle habilitation seront légères et porteront principalement sur 3 points.</p> <p>1- Le portail d'entrée en licence 1 Physique Chimie sera légèrement modifié afin de mieux correspondre aux profils des étudiants arrivant à l'université. La réforme du bac a engendré de nouveaux profils étudiants et cette modification du portail devrait répondre à ces exigences.</p> <p>2- Une restructuration de la 2^e année et de la 3^e année sera également envisagée pour les étudiants souhaitant s'inscrire en Master Enseignement à l'issue de la licence. Actuellement, ces profils d'étudiants ne sont pas suffisamment ciblés pour poursuivre dans ces masters de l'INSPE. Il sera proposé des UE spécifiques pour les étudiants souhaitant s'inscrire dans des masters conduisant aux concours d'enseignant du premier et second degré.</p> <p>3- Enfin, une modification de quelques UE pourra être envisagée sur l'ensemble du parcours. Ces modifications pourront toucher le nombre d'ECTS attribués aux UE ou/et l'intitulé des UE. Le contenu pédagogique pourra également être modifié.</p>
<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (LAS)</p>	<p><i>1. L'offre de formation en PASS à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.</i></p> <p><i>* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.</i></p> <p><i>* Les étudiants de PASS, non admis en 2^e année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.</i></p>

2. L'offre de formation **en LAS** à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.

* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.

* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.

* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.

* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence. Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^o année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence de Psychologie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	psychologie (nomenclature nationale)
Type de cursus	L
Parcours	2 parcours pédagogiques : -parcours général -parcours éducation formation
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation <i>Note : Les départements de sociologie et philosophie souhaitent abandonner les 3 UEs portail mutualisées avec notre département au L1S1. Il est important de noter que cet abandon n'est pas le souhait du département de psychologie, car ces UEs portail ont été identifiées comme un point fort de la formation par l'HCERES, facilitant l'ouverture et les réorientations. Une UE d'ouverture (au minimum) sera créée au L1S1 afin de pallier à cet abandon.</i>
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	Point faible 1 : Une auto-évaluation et une démarche d'amélioration continue à mettre en place

	<p>Actions-1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chaque responsable d'UE de la formation s'engage à évaluer ses enseignements à l'aide de l'outil EVAMAIN mis à disposition par l'établissement. -Le conseil de perfectionnement sera maintenu chaque année pour mieux anticiper les besoins du marché de l'emploi et ses évolutions, et favoriser l'amélioration en continue de la formation. <p>Point faible 2 : Un accompagnement des parcours des étudiants en matière de réussite insuffisant</p> <p>Actions-2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le tutorat de psychologie sera maintenu pour le prochain quinquennal afin de fournir un accompagnement et un soutien pédagogique aux étudiants. -Le % de réussite des étudiants pour chaque année de la Licence sera systématiquement analysé et discuté en conseil de perfectionnement. Des stratégies de remédiation seront proposées par le conseil en cas de % d'échec important. <p>Point faible 3 : Un suivi de l'insertion professionnelle à améliorer</p> <p>Actions-3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le/la responsable de formation invitera chaque année <i>n</i> les étudiants diplômés de l'année <i>n-1</i> à répondre à une enquête sur le suivi de cohorte, l'attractivité de la formation et l'insertion professionnelle. Cette enquête, nouvellement mise en place par l'établissement, débutera mi-mai 2023. -L'établissement a lancé un réseau Alumni en février 2023. Ce réseau permettra d'améliorer le suivi des étudiants et de leur devenir. <p>Point faible 4 : Une ouverture à l'international à renforcer</p> <p>Actions-4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La formation s'appuiera sur différents partenariats de l'établissement (Les 200 partenaires ERASMUS+ et les partenaires de l'alliance STARS EU). -La formation maintiendra ses partenariats actuels et accords interuniversitaires. Elle cherchera à développer de nouveaux partenariats grâce aux réseaux des enseignants-chercheurs. -La formation favorisera le développement de programmes intensifs hybrides (<i>Blended Intensive Programmes</i>) afin de promouvoir l'ouverture à l'internationale d'une part, et l'utilisation de méthodes d'apprentissage innovantes d'autre part. -La formation maintiendra un/une référent(e) mobilité internationale, accompagné(e) dans ses démarches par la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF).
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>-Des cours de français langue étrangère et une préparation méthodologique aux études supérieures françaises seront systématiquement proposés aux étudiants internationaux par le biais du CLA.</p> <p>Recommandation 1 : Consolider l'accompagnement des parcours des étudiants en matière de réussite en mettant en place des dispositifs de remédiation.</p> <p>Actions-5 : cf Actions-2</p> <p>Recommandation 2 : Enrichir et améliorer les dispositifs d'auto-évaluation en mettant en place des évaluations systématiques</p> <p>Actions-6 : cf Actions-1</p> <p>Recommandation 3 : Améliorer le suivi des étudiants et de leur devenir en développant des dispositifs au niveau de la formation (questionnaires, réseau alumni).</p> <p>Actions-7 : cf Actions-3</p> <p>Recommandation 4 : Consolider l'approche par compétences.</p> <p>Actions-8 : Les modifications mineures d'UEs envisagées pour la prochaine maquette permettront d'améliorer les compétences des étudiants en matière de savoir, savoir-faire, et savoir-être. Par ailleurs, ces modifications renforceront le principe de progression dans l'acquisition de ces compétences.</p> <p>Recommandation 5 : Diversifier les pratiques pédagogiques sur la base des ingénieries pédagogiques innovantes.</p> <p>Actions-9 : L'HCERES recommande un "renforcement des pratiques d'hybridation". L'équipe pédagogique de la formation souhaiterait une clarification sur la définition de ces pratiques d'hybridation. S'il s'agit d'utiliser une plateforme numérique (e.g., Moodle) permettant de déposer des contenus pédagogiques en renforcement des cours dispensés, cette pratique est déjà opérationnelle dans la quasi-totalité des UEs de la formation, et sera renforcée pour le prochain quinquennal. S'il s'agit de dispenser une partie des cours en distanciel, l'équipe pédagogique n'en comprend pas l'intérêt pour une formation aux métiers de la relation. L'expérience des cours à distance durant la crise sanitaire a renforcé cette position.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Restructuration mineure de contenus de formation afin d'améliorer la politique de formation (renforcement de l'apport de l'interdisciplinarité et de l'adossement à la recherche) et de la qualité pédagogique de l'offre (mise à jour des contenus pédagogiques). Restructuration des 3 UEs portail au L1S1, suite à la décision des départements de philosophie et sociologie d'abandonner ces enseignements mutualisés.</p>

DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (LAS)

1. L'offre de formation **en PASS** à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.

* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.

* Les étudiants de PASS, non admis en 2^e année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.

2. L'offre de formation **en LAS** à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.

* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.

* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.

* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.

* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence.

Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^e année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Science de la Terre	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Sciences de la Terre (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours	
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Mise en place d'un conseil de perfectionnement Un conseil de perfectionnement a lieu annuellement depuis l'année scolaire 2018-2019 (17/02/2019, 14/02/2020, 08/12/2021). Le prochain se tiendra le 05/05/2023. Ces conseils sont organisés conjointement avec le Master 2G et le CMI Géol App comme mentionné dans le dossier d'auto-évaluation (R13-C2). A l'avenir, nous veillerons à mieux distinguer les parties de l'ordre du jour concernant spécifiquement la licence.</p> <p>Se doter d'outils d'évaluation interne Les outils déjà en place permettent le suivi des effectifs et le devenir des étudiants (R13-C1). Il est prévu à terme de les coupler avec les outils mis à disposition par l'OFVE et par ParcoursSup.</p> <p>Suivi de poursuite d'études et de l'insertion des étudiants Un outil spécifique à la Licence Sciences de la Terre est déjà en place afin de suivre le devenir des étudiants l'année après leur départ de la Licence. A terme, l'Université de Franche Comté mettra à disposition l'ensemble des indicateurs : suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle.</p>
Évolution du projet de la formation	
Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration	S1 : Le premier semestre de la licence ST est un semestre d'orientation entièrement mutualisé avec la licence SV ("Starter SVT"). Pour le LMD5 nous proposons de donner aux étudiants le choix entre 2 unités optionnelles de 6 ECTS : "Éléments de géologie" pour les géologues et "Biologie cellulaire" pour les biologistes. Pour ajuster les points ECTS à l'échelle du semestre, l'UE de géologie existante (UE TUBB), obligatoire pour tous les étudiants du S1 SVT, sera réduite de 6 à 4 points.

	<p>S6 : L'ouverture vers le monde professionnel sera renforcée : Ainsi l'unité de géologie appliquée dédiée à la présentation des métiers et pratiques professionnelles par des intervenants extérieurs sera enrichie, ainsi que l'unité stage en fin de semestre.</p> <p>Stages de cartographie du S4 et S6 : En collaboration avec les professeurs d'anglais nous envisageons de renforcer la préparation linguistique des étudiants en amont des stages (vocabulaire disciplinaire). En effet l'ouverture à l'international de ces stages avec l'accueil d'étudiants américains entamée au cours du LMD4 a eu des retours très positifs. La convention avec l'université du Kansas sera pour cette raison reconduite.</p> <p>L'équipe pédagogique propose aussi de démutualiser certaines UE du L2 et L3 des parcours ST et SVT.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Sciences de la Vie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Sciences de la Vie (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Un manque de données chiffrées sur le suivi et le devenir des étudiants : Les suivis de cohortes ont été fournis par l'OFVE dans le tableau des indicateurs pour l'autoévaluation. En complément et pour pallier l'absence d'enquête des diplômés de Licence, mi-mai 2023 sera lancée une enquête sur le devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer des données chaque année. Il est prévu à terme que chaque formation puisse disposer de l'ensemble des indicateurs: suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle. Le BDE du parcours SVE (Montbéliard) propose de sonder les anciennes promotions de Licence afin de connaître (1) leur éventuelle poursuite d'étude après la L3 et (2) leur situation professionnelle. L'idée étant de pouvoir aussi les solliciter comme lieux potentiels de stage ou d'emploi.</p> <p>Une absence d'évaluation de la formation par les étudiants : L'évaluation des enseignements par les étudiants est un préalable en vue d'identifier les actions et leviers d'amélioration des programmes de formation et de la formation. Les enquêtes permettent de fournir des éléments pour l'analyse faite en conseil de perfectionnement. L'outil mis à disposition par l'établissement garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD est EVAMAINE. A Besançon, des conseils de perfectionnement ont été réunis au cours du précédent contrat et les étudiants y ont été conviés. Leurs remarques ont été prises en compte dans la mesure de leur pertinence. Ces conseils seront réunis de façon plus systématique chaque année. Une enquête de satisfaction sera également proposée par les différents responsables de parcours à la fin de chaque année, plutôt sous la forme d'une expression libre, en complément de l'évaluation EVAMAINE. Le parcours SVE réalise d'ores et déjà un conseil de perfectionnement pour les 5 années de CMI-ET mais également pour sa Licence, et ce tous les ans. 2 étudiants par années d'études (1 CMiste et 1 non CMiste), professionnels et équipe enseignante participent à ce conseil.</p> <p>Une professionnalisation perfectible avec notamment un stage non obligatoire pour tous les parcours et l'absence de relations avec le monde socio-économique pour certains parcours : Pour le parcours BBCP, nous encourageons et encouragerons les étudiants à faire un stage même si celui-ci est proposé de façon optionnelle. Toutefois, la région de Franche Comté ne disposant pas d'un secteur socio-économique suffisamment développé dans le domaine des biotechnologies pour accueillir le public nombreux de</p>

	<p>licence SV dans le parcours BBCP (110 étudiants en L3 cette année), nous ne le rendrons pas obligatoire au risque de mettre les étudiants dans la situation de ne pas valider la licence s'ils venaient à ne pas trouver de lieu de stage. Une initiation à l'entrepreneuriat et l'innovation est proposée en alternative et permet aussi aux étudiants de découvrir les activités socio-économiques et industrielles en lien avec leur formation au travers de l'analyse de l'activité d'une entreprise innovante dans le secteur des biotechnologies (en lien avec le projet PEPITE de l'uFC). Pour le parcours SVE, les étudiants de L3 doivent réaliser un stage obligatoire de 5 semaines dans une structure professionnelle en lien avec leur formation, et ce depuis la dernière habilitation. Un stage de 5 semaines est réalisé par les CMIstes en 1ère ou 2ème année, en plus de la L3. En 2022, 5 étudiants sur 28 ont demandé à faire l'UE libre stage en Licence 2. A partir de cette année, chaque étudiant se verra remplir une fiche renseignant le nom de sa structure d'accueil, titre du stage accompagné de mots-clés afin de créer une base de données ouverte à tous les étudiants de la formation. Une UE proposée en S6 « connaissance des entreprises » est réalisée par 2 professionnels vacataires issus de structures différentes.</p> <p><u>Un taux d'encadrement faible et un volume d'heures complémentaires très important :</u> Les heures complémentaires sont liées au nombre important d'étudiants admis dans notre formation. Ces dernières années, le volume d'heures complémentaires s'est alourdi encore par la création de la licence aménagée, des mineures de sciences de la vie dispensées en PASS et par l'accueil des LAS2 et 3 issus de PASS. Ce volume devrait diminuer du fait de la baisse de la démographie et du nombre d'étudiants inscrits (un groupe TD en moins cette année en L1). Les heures complémentaires sont assurées en partie par des professionnels lorsque les compétences ne sont pas disponibles dans le département, par des étudiants agrégatifs de maths en 1ère année et des doctorants assurant une bonne partie des TP qui acquièrent ainsi une première expérience de l'enseignement tout en informant les étudiants sur l'intérêt d'une formation à et par la recherche en doctorat. Par ailleurs, la participation d'enseignants issus du monde professionnel n'est pas une exigence de l'uFC pour les licences généralistes même si l'uFC l'encourage.</p> <p><u>Structurer la formation en blocs de connaissances et de compétences :</u> La structuration de la formation en compétences est en cours d'élaboration. A la demande de l'uFC, elle sera proposée au prochain contrat.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>La restructuration légère porte sur le semestre 1 du portail commun entre licence sciences de la vie et licence sciences de la terre. Une unité optionnelle plutôt orientée géosciences ou biologie sera proposée aux étudiants du portail en fonction de leur choix de licence de poursuite d'études. Le non-suivi de ces unités ne sera pas rédhibitoire pour une poursuite dans la licence correspondante.</p> <p>En L2 et L3 : Le parcours pédagogique Sciences de la vie et de la Terre de la licence Sciences de la Vie subira également des modifications au niveau des unités de géologie : leur contenu pédagogique sera revu et mieux adapté au programme du CAPES SVT ; il prendra mieux en compte la notion de pré-requis et de progression pédagogique. Cette adaptation nous contraindra à démutualiser ces enseignements de ceux de la licence Sciences de la Terre. Quelques changements d'affectation des UE dans les semestres pourront être proposés. Une unité optionnelle supplémentaire sera probablement créée dans l'année L3 du parcours Biochimie, Biologie Cellulaire et Physiologie. Elle portera sur la « gestion de projets » pour apporter un aspect professionnalisant à la formation permettant une meilleure insertion professionnelle des étudiants ne poursuivant pas en master.</p> <p>Ces modifications répondent globalement aux retours des étudiants lors des conseils de perfectionnement.</p> <p>Enfin, le parcours pédagogique Sciences de la vie - environnement (Montbéliard) subira également quelques modifications. Des changements de contenu et d'appellation d'UE seront proposés avec pour certaines d'entre elles, une structuration en différentes matières (avec pour chacune leur ECTS). Des inversions d'UE entre semestre seront également proposées.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)

1. L'offre de formation **en PASS** à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.

* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.

* Les étudiants de PASS, non admis en 2^o année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.

2. L'offre de formation **en LAS** à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.

* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.

* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM. Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.

* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence. Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^o année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année LAS est validée.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Sciences du Langage

Caractérisation de la formation

Intitulé de la formation	Sciences du langage (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours (Langage, Discours & Société Communication & Société FLE (à partir de la L3 pour le parcours Discours & Société)
Lieu(x) de la formation	Université Franche-Comté à Besançon UFR SLHS
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Sur le suivi des cohortes : En attendant que l'établissement prenne en charge le suivi des cohortes via une enquête annuelle, le parcours Langage, Discours & Société va continuer de faire passer son questionnaire en L3 afin d'établir ses propres statistiques.</p> <p>En ce qui concerne le suivi des étudiants du parcours Communication & Société, la poursuite en master en Information et Communication à l'UFC et dans d'autres formations françaises est la voie la plus pratiquée par les étudiants. Des dispositifs seront mis en place pour suivre au plus près l'évolution des carrières des étudiants sortants. La plateforme ALUMNI favorisera à ce propos la mise en relation des anciens étudiants et de ceux encore inscrits dans le cursus universitaire. Un réseau sera ainsi développé pour pouvoir favoriser les échanges et le suivi des cohortes.</p> <p>Sur la visibilité du parcours FLE : nous envisageons tout d'abord de consacrer plus de temps à la présentation des métiers du FLE dans le cadre de l'UE Applications professionnelles des SDL lors de la L1 du parcours Langage, Discours & Société. Par ailleurs, et toujours dans le cadre de ce parcours, nous réfléchissons à la mise en place d'une UE ou EC obligatoire en L2 au contenu explicitement dédié au "FLE" comme champs politique, institutionnel et sociodidactique (introduction à la didactique du FLE/FLS ou aux politiques linguistiques relatives à la langue française et aux enjeux de francophonies). La "visibilité" du FLE passe aussi par le maintien des "options FLE" proposées aux étudiants des Licences LLCER (seuls les étudiants de LLCER anglais s'y inscrivent, les autres étant quasi systématiquement en mobilité sortantes). Pour l'instant, ces options correspondent à 2 UE mutualisées en L3. Le parcours FLE souhaiterait proposer de mutualiser la future UE FLE en L2 pour accueillir également des LLCER deuxième année, ce qui permettrait de recevoir des LLCER allemand, italien, espagnol, etc.</p> <p>Sur la mobilité internationale : Afin d'inciter ses étudiants à la mobilité sortante, le parcours Langage, Discours & Société de la licence envisage : 1) la mise en place, dès la L1, de réunions d'informations en partenariat avec la DREIF afin que les étudiants connaissent l'ensemble des dispositifs existants ; 2) une plus forte incitation à suivre des cours de langues vivantes, dans le cadre des unités libres d'enseignement proposées par le centre Polyglotte ou bien au Centre de Linguistique Appliquée ;</p>
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3) La mise en place de stages à l'étranger, en ce qui concerne la L3. Ensuite, afin de favoriser l'accueil des étudiants extracommunautaires, notamment en L1, en plus du maintien du dispositif du tutorat déjà très utile, ce parcours réfléchit à la mise en place de parrainages étudiants nationaux-internationaux. Enfin, il pense diversifier ses partenariats internationaux afin de ne pas simplement reposer sur son accord avec la Malaisie et d'accueillir des étudiants venant d'autres établissements (des pistes sont en cours avec des universités égyptiennes, vietnamiennes ou italiennes)..

Le parcours Communication & Société renforce quant à lui son ouverture à l'international grâce à un partenariat avec l'université H. Boigny à Abidjan (Côte d'Ivoire). Un accord BCI est prévu pour favoriser l'accueil et l'envoi des étudiants dans les deux établissements et pour impulser les échanges scientifiques entre les chercheurs et l'encadrement de thèse en co-tutelle. Cela permettra d'implémenter des stages à l'étranger à partir de la troisième année de Licence ainsi que la mobilité des enseignants dans les deux pays. Le nombre des étudiants en échange Erasmus + continue à s'accroître d'année en année grâce à une offre diversifiée qui couvre l'ensemble de l'Europe.

Sur la formation continue : nos formations sont éligibles aux systèmes de VAE.

Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration

Cette nouvelle maquette présente un changement majeur puisque notre licence mention Sciences du langage intégrera désormais deux parcours-types dès la L1 : l'un intitulé **Langage, Discours & Société** et l'autre **Communication & Société**. L'inscription dans ces deux parcours se fera dès la L1. La formation présentera un tronc commun aux deux parcours constitués d'UE disciplinaires des sciences du langage (dans un minimum de 46 ECTS à répartir sur les trois années de licence) et d'enseignements distincts propres à chaque parcours. La licence, à partir de la L3, conserve le parcours FLE pour les étudiants inscrits en « Langage, Discours & Société ». Ce parcours FLE à partir de la L3 était déjà présent dans l'offre de formation de l'accréditation précédente.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de rapprochement avec les Sciences de l'Information et de la Communication, rapprochement qui se justifie de par la proximité de nos cadres théoriques et de nos objets d'étude tels que nous les travaillons par ailleurs au sein du pôle DTEPS et CCM de l'UR 4661 ELLIADD.

De plus, dans le contexte de la mise en place des BUT et de la création d'un BUT sciences de l'information et de la communication à l'IUT Besançon-Vesoul, il est apparu plus cohérent de préciser la spécificité de l'info-com à l'UFR SLHS : l'articulation de l'info-com avec les sciences du langage au niveau de la recherche (laboratoire ELLIADD) et de la formation (cf. ancienne licence SLIC sciences du langage de l'information et de la communication).

La construction du parcours « Communication & Société » au sein de la licence sciences du langage répond par ailleurs à un souhait de « soutenir » humainement et financièrement, au niveau licence, l'offre de formation en info-com à l'UFR SLHS en ce qu'elle permettra de mutualiser certaines forces d'encadrement. Déjà, nous avons identifié de nombreux enseignements qui pourraient faire l'objet de mutualisations dans un sens ou dans l'autre.

En outre, la licence mention Sciences du langage et ses deux parcours-types « Langage, Discours et Société » et « Communication et Société » s'inscrit en cohérence avec notre master intitulé « Discours : pratiques et médiations » qui en constitue une suite logique. Concernant le parcours « Communication et Société », il donnera aussi aux étudiants les compétences et les connaissances nécessaires à leur intégration dans des masters information communication. Le parcours FLE quant à lui donnera aussi aux étudiants les compétences et les connaissances nécessaires à leur intégration dans des masters de FLE.

En plus de ce nouveau rapprochement avec Info-Com, la licence Sciences du langage entend poursuivre, en les réorganisant, ses collaborations avec d'autres formations proposées par l'UFR SLHS pour assurer une formation de qualité. Plus précisément, dans le cadre de son parcours "Langage, discours et société", elle maintient l'existence d'une option FLE à partir de la L3 ; elle maintient sa mutualisation avec le département de TAL (qui sera cependant désormais en L3). En revanche, elle interrompt sa mutualisation en L1 avec les Lettres modernes. A ceci s'ajoute une nouvelle mutualisation avec le département d'Italien pour des UE en L3 (en vue de renforcer et stabiliser le vivier étudiant de l'option FLE) et elle envisage la mutualisation d'un enseignement avec la licence de psychologie. Par ailleurs, dans le cadre de son parcours "Communication et société", elle poursuit sa mutualisation avec le département de Sociologie sous la forme d'une mineure en L1.

La licence mention Sciences du langage compte poursuivre les partenariats déjà engagés avec les acteurs socio-économiques du territoire et élargir encore son réseau : forum-métier, interventions de professionnels extérieurs à l'université, stage en L3 sont proposés aux étudiants.es en cohérence avec les principaux débouchés de la licence : enseignement primaire et secondaire, éducation spécialisée, métiers de l'accompagnement, métiers de la rédaction, de la médiation et de la recherche pour le parcours Langage, Discours et Société et assistant ou chargé de communication (poste interne aux structures ou agences), community manager, et préparation à la recherche, pour le parcours Communication et Société. Par ailleurs, en termes d'alignement pédagogique, un passage à l'approche par compétences a été initié dont les items seront actualisés avec l'ensemble des partenaires.

Enfin, la licence mention Sciences du langage comptera sur un flux de 80 étudiants en L1 pour son parcours « Langage, Discours et Société » et de 50 étudiants pour son parcours « Communication et Société ».

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Sciences pour l'Ingénieur	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence mention Sciences pour l'ingénieur (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence
Parcours en 3^e année	Pour Besançon : <ul style="list-style-type: none"> • « Électronique et automatique » • « Mécanique et Génie Mécanique » • « Cursus pluridisciplinaire d'enseignement supérieur en ingénierie, environnement et société » Pour Belfort : <ul style="list-style-type: none"> • « Ingénierie électrique et énergie » • « Thermique et énergétique »
Lieu(x) de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • UFR - Sciences et Techniques à Besançon (25) • UFR – Sciences technique et gestion de l'industrie à Belfort (90)
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours en 3 ^e année
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Développer ses relations avec le monde socio-économique en s'appuyant sur les accords existant</p> <p>Les CMI adossés à notre licence font participer des intervenants extérieurs essentiellement dans les enseignements d'ouverture socio-économique et culturelle (OSEC). Il nous faut maintenant élargir ceci à l'ensemble de la mention. Une première étape envisagée est de solliciter des anciens étudiants de la mention insérés dans le milieu professionnel pour venir témoigner et aider les étudiants à la recherche de stage et à affiner leur projet professionnel.</p> <p>Le souhait d'ouvrir à l'apprentissage un des parcours de la licence permet naturellement de développer des liens avec les entreprises au niveau local ou non tout en s'appuyant sur les compétences du SéFoC'al de l'uFC.</p> <p>La mise en place effective d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention aura parmi ses objectifs de faire participer les acteurs du monde socio-économique à l'amélioration continue de nos formations et à les impliquer plus fortement dans l'enseignement de leur domaine d'expertise</p> <p>L'UFR STGI organise chaque année en novembre à Belfort le forum « Pluri'Energies » à l'intention des étudiants de la troisième année de la licence SPI et du master énergie. Lors de cette manifestation des professionnels des métiers de l'énergie, souvent d'anciens étudiants de la formation, présentent leurs activités et leur parcours. À cette occasion des entretiens individuels entre les étudiants et les responsables des entreprises présentes sont organisés dans un objectif de futur recrutement.</p> <p>Développer son ouverture à l'international en s'appuyant sur les accords existant.</p> <p>L'uFC développe son offre d'accords internationaux en ayant rejoint en 2022 un consortium d'alliance européenne, STARS EU, regroupant neufs universités européennes avec pour objectif de renforcer les échanges internationaux.</p>

	<p>L'uFC encourage également les porteurs de mention à développer des accords bi-nationaux ou de nouvelles formes de mobilités telles que les programmes intensifs hybrides (BIP : Blended Intensive Programmes) qui mêlent mobilités courtes et hybrides avec un apprentissage virtuel.</p> <p>Nous sommes également invités à nous appuyer sur la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF) pour poursuivre les échanges ERASMUS+ déjà mis en place et qui permettent à entre 5 et 10 étudiants par an d'effectuer une mobilité à l'international.</p> <p>Mettre en œuvre une approche par compétences au sein de la formation.</p> <p>L'Approche par compétence (APC) est un axe fort du cadrage politique de l'élaboration de la nouvelle offre de formation. Notre établissement a mis en place depuis l'année passée une série de formations et d'ateliers pour préparer les équipes pédagogiques à cette mise en place. Une ingénieure pédagogique du Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) est directement en charge de ce déploiement et vient accompagner les équipes pédagogiques de chaque mention. Un document synthétique a été élaboré et permet une aide significative dans la mise en place de l'APC</p> <p>Mettre en œuvre un suivi de cohortes pour pouvoir faire un pilotage plus précis des parcours.</p> <p>L'observatoire de la Formation et Vie Étudiante (OFVE) va ajouter cette année au mois de mai une enquête du devenir des étudiants de licence diplômés en 2022. Cette enquête sera renouvelée chaque année et l'ensemble des indicateurs seront disponibles pour notre formation</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>La licence SPI de l'uFC se répartit sur deux lieux, Belfort et Besançon.</p> <p>Il n'y a pas de modification de structuration sur le site de Belfort en appui sur l'UFR STGI. La licence SPI garde deux parcours, « Ingénierie électrique et énergie » et « Thermique et énergétique ». Ces deux parcours en 3^e année sont cohérents avec le tissu socio-économique et l'appui recherche au travers du département « énergie » de l'institut Femto-ST. Un Coursus Master en Ingénierie (CMI) « Hydrogène – Énergie et Efficacité Énergétique » (H3E) s'appuie sur cette licence SPI, les masters de poursuite ainsi que le département « énergie » de Femto-ST. Il est à noter que le parcours « Ingénierie électrique et énergie » maintient également la possibilité d'un enseignement à distance dans le cadre du centre de télé-enseignement universitaire (CTU) porté par l'UFR STGI et le SUP-FC.</p> <p>Sur le second site, la restructuration s'effectue sur deux aspects.</p> <p>Le premier aspect est le maintien d'un tout nouveau parcours spécifique à un CPES (cursus pluridisciplinaire d'enseignement supérieur). Ce CPES « Ingénierie, environnement et société » est un cursus hybride sélectif sur trois ans où les étudiants ont une partie des enseignements dans un lycée (ici le lycée Victor Hugo de Besançon) et une autre partie au sein de l'université. Un des objectifs de ce nouveau cursus est de favoriser l'égalité des chances en privilégiant l'accueil d'étudiants boursiers sur un parcours d'excellence. Ce cursus s'appuie sur la mention SPI. À partir de la deuxième année, les sciences de la vie et de l'environnement sont introduites dans les enseignements.</p> <p>À l'issue de ce cursus, une poursuite d'étude en master ou en école d'ingénieur est fortement encouragée. Afin de supporter ce nouveau cursus, nous avons créé ce parcours spécifique de la licence SPI répondant à la politique d'excellence et de solidarité de l'uFC conformément au projet d'établissement I.R.R.I.S.</p> <p>Le second aspect est une diminution du nombre de parcours sur Besançon pour simplifier l'offre de formation et augmenter la lisibilité de notre filière par les primo-entrants.</p> <p>Pour cela nous proposons d'avoir un tronc commun SPI pour les deux premières années avec un choix d'options en 2^e année pour assurer une spécialisation progressive aux étudiants.</p> <p>Pour la 3^e année, afin d'assurer les prérequis nécessaires à l'entrée dans les masters de poursuite, nous proposons de faire deux parcours : un parcours « Électronique et Automatique » et un parcours « Mécanique et Génie</p>

	<p>Mécanique». Un jeu d'options au sein de ces deux parcours permettra de spécialiser les étudiants dans les thématiques des masters associés.</p> <p>À titre d'exemple, le parcours « Mécanique et Génie Mécanique » sera constitué d'un jeu d'options permettant de poursuivre soit dans le master « Génie mécanique » soit dans le master « Mécanique »</p> <p>La licence SPI de Besançon avec son tronc commun et ses deux parcours restera le support du CMI « structures et Systèmes intelligents ».</p> <p>Cette formation sélective et exigeante s'appuiera sur les départements de mécanique appliquée, de temps-fréquence, de microsystèmes, d'automatique et possiblement d'optique de l'institut Femto-ST pour l'aspect formation par la recherche.</p> <p>Le tronc commun sur les deux premières années associées à un renforcement de l'alignement des UE et de la poursuite de l'approche par compétences devrait permettre une meilleure cohérence des enseignements.</p> <p>Les compétences disciplinaires communes seront proposées dans le tronc commun aux trois flux (CMI, CPES et licence)</p> <p>Le programme détaillé de cette mention de licence sera construit en lien étroit avec les masters de poursuite d'études.</p>
<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</p>	<p>1. L'offre de formation en PASS à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures :</p> <p>Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.</p> <p>* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.</p> <p>* Les étudiants de PASS, non admis en 2^e année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.</p> <p>2. L'offre de formation en LAS à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.</p> <p>* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique – Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.</p> <p>* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.</p> <p>* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.</p> <p>* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence. Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^e année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023

VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Licence Sociologie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence de sociologie Nomenclature nationale
Type de cursus	Licence
Parcours	Sociologie
Lieu(x) de la formation	Besançon, sites de Canot, Arsenal et Mégevand
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</p>	<p>1. « Développer le suivi de cohortes depuis l'entrée dans la formation (parcours des étudiants) pour favoriser la réussite jusqu'au suivi du devenir (poursuite d'études et insertion professionnelle), en renforçant l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs et/ou enseignants titulaires et en leur donnant accès à des enquêtes de suivi de cohortes ». <i>En 2023, UFC lancera une enquête de suivi des diplômé-e-s de Licence, qui sera renouvelée tous les ans. L'équipe pédagogique suivra ces cohortes avec l'appui des service centraux.</i></p> <p>2. « Mener des actions pour une refonte des politiques d'ouverture à l'international afin de rendre les partenariats effectifs et les dispositifs en place fonctionnels en répondant, par exemple, à des appels à projets pour faciliter les échanges entre formations ». <i>L'UFC a rejoint fin 2022 un consortium d'alliance européenne, STARS EU, qui pourra servir de base pour une collaboration plus efficace pour la mobilité estudiantine. Un suivi ERASMUS et échanges internationaux est assuré par l'équipe pédagogique. La fin de la période de la pandémie marque une dynamique positive, appuyée par un renforcement de la Direction des relations internationales de l'UFC. « Développer l'innovation pédagogique en lien avec le numérique ; le renforcement de l'équipe pédagogique devrait faciliter cette démarche qui pourrait également être impulsée collégialement au niveau du conseil de perfectionnement ».</i> <i>L'équipe pédagogique continuera son implication dans Moodle et s'appuiera sur les outils numériques de l'approche par compétences mise en place par l'UFC.</i></p> <p>4. « Consolider l'approche par compétences déjà bien avancée ». <i>La directrice du département participera aux ateliers sur l'approche par compétences organisés par SUP-FC afin de la transposer aux formations de sociologie.</i></p>
Évolution du projet de la formation	
Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration	Le projet actuel maintient les ouvertures qui existaient déjà dans la maquette précédente mais les restructure pour assurer une meilleure cohérence et complémentarité des formations, un meilleur alignement pédagogique à l'intérieur des formations et rendre plus facile des orientations en Master par la suite :

<p>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</p>	<p>1. ouverture vers la géographie afin de donner aux diplômés des compétences des deux disciplines très demandées dans le secteur de l'urbanisme et d'aménagement du territoire. Dans l'ancienne maquette elle était assurée par :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. un portail de culture générale autour de la ville avec les départements de géographie, d'histoire et d'archéologie et l'histoire de l'art b. des d'ouvertures à chaque semestre sur les 3 ans de Licence <p>Dans la nouvelle maquette :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Maintenu : 10-15 étudiant-e-s par an b. Maintenu pour les étudiants en sociologie : 5-10 par année de formation. <p>2. Ouverture vers la psychologie et philosophie Dans l'ancienne maquette :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Portail pour les 3 disciplines au 1^{er} semestre b. Mineure de psychologie au 2^{ème} semestre <p>Dans la nouvelle maquette :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Le portail sera remplacé par des UE d'ouverture réciproque. La sociologie accueillera 3 groupes TD des étudiants de psychologie et un groupe de philosophie. Les étudiant-e-s en sociologie attendu-e-s seront environ : 1 groupe TD vers la philosophie ; 2 groupes TD vers la psychologie. b. Des UE d'ouverture « sociologie-philosophie » à chaque semestre sur les 3 ans avec : 5 étudiant-e-s en sociologie par année de formation.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

LICENCE STAPS : Activités Physiques Adaptées Santé (APAS)	
Intitulé de la formation	Mention de diplôme. L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	LICENCE
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	<p><u>Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation</u></p> <p>La formation doit renforcer les compétences linguistiques des étudiants et favoriser leur internationalisation. A cette fin, l'augmentation de contenus de cours en anglais (notamment supports de cours) est envisagée. Par ailleurs, le maintien d'un stage long en 3^e année (7 semaines en continu) permettra de renforcer les possibilités de stage à l'étranger, notamment dans les pays limitrophes (Suisse, Luxembourg, Belgique pour les pays francophones, Espagne, Allemagne et Italie pour les autres pays, en saisissant les opportunités à venir au sein du réseau européen que vient de rejoindre l'université de Franche-Comté : alliance STARS EU). Un renforcement de la participation des étudiants à des actions sur le thème de l'international sera mis en place, notamment un aménagement des emplois du temps pour que les étudiants puissent participer à l'UE libre portée par STAPS sur ce thème, dès le 2^e semestre.</p> <p>La filière APAS à Besançon existe depuis de nombreuses années, et repose sur une équipe d'enseignants titulaires et vacataires soudée mais insuffisante. Le recrutement récent d'un enseignant-chercheur renforcera la stabilité de l'équipe pédagogique le lien avec la recherche et l'internationalisation renforcent la stabilité et la légitimité de la filière. Le déficit en enseignant-chercheur persistera, mais des possibilités de mutualisations d'enseignements transversaux et généraux seront mises en place (notamment autour de</p>

	<p>l'animation / intervention, de la méthodologie universitaire, de l'initiation à la recherche et de l'entrepreneuriat). Cela permettra de maintenir les interventions nécessaires de professionnels sur les spécificités de la mention. Enfin, des projets et mises en situation portant sur des pathologies spécifiques seront déployés pour favoriser la professionnalisation des étudiants. Si les possibilités le permettent, l'alternance sera développée en 3^e année de licence si cela ne contrecarre pas l'internationalisation de la formation.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	<p>Évolution du projet de la formation : La plupart des éléments ci-dessous sont communs aux 5 mentions de licence STAPS car ils sont la conséquence d'une politique de composante. Ces éléments seront déclinés spécifiquement au sein de chaque mention.</p> <p>POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION</p> <p>Politique de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les efforts seront portés vers l'interdisciplinarité par le découplage des enseignements et des contenus de la formation lors de la construction des syllabus. • <i>Développement durable</i> : mise en œuvre d'enseignements spécifiques et diffusion, traitement des enjeux au sein des enseignements, des stages et des projets étudiants. <p>Ouverture à l'international :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Offre de formation à l'international</i> : projet de mise en œuvre de « Summer school ». • <i>Partenariats internationaux</i> : Mobilités sortantes sont à souligner, en particulier avec des universités au Canada (Sherbrooke, Chicoutimi, Montréal), la Colombie. Recentrage sur les partenariats Européen (CF politique établissement). <p>Adossement des formations à la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Formation à et par la recherche</i> : Mise en œuvre d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche et diffusion de la culture et des compétences scientifiques au sein des enseignements et des projets étudiants (notamment mémoire de stage en L3). <p>QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION</p> <p>Organisation pédagogique des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en œuvre d'une spécialisation progressive en licence et construction d'une logique de validation de compétences certifiées à partir des notes obtenues dans les différents enseignements. • Développement du supplément au diplôme et du E-portfolio en lien avec les contenus de formation validés, projets, produits et expériences réalisées dans le cadre du cursus des étudiants. • Les pratiques pédagogiques tendent à répondre à une double logique, une logique synchronique que nous cherchons à affiner et une logique diachronique que nous cherchons à renforcer en lien notamment avec les attendus du master APA <p>Diversification des pratiques pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'effort portera sur la complémentarité et l'organisation des différents dispositifs en sein des rubans pédagogiques de la formation (hybridation des enseignements, CCI, pédagogie inversée, mise en situation et études de cas, appui sur plateaux techniques/lieux de formation spécifiques. <p>ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION</p> <p>Attractivité des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu de l'attractivité de la licence STAPS l'effort portera sur dispositifs d'information sur les mentions STAPS et les dispositifs de réorientation en cours et en fin d'année universitaire. <p>Pertinence des formations :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un réseaux ALUMNI, suivi des cohortes via la scolarité à partir de questionnaires annuels. L'association des étudiants (BIAPAS) de la licence permet de développer un réseau. <p>PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION</p> <p>Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la mise en œuvre d'une démarche qualité portant sur (la qualité des contenus et des activités demandées aux étudiants, la cohérence des évaluations, la complémentarité des enseignements, la qualité de vie des personnels et usagers, le calendrier de la formation.) dans le cadre des conseils de perfectionnement. <i>Mise en œuvre et suivi des conseils de perfectionnement</i> : Calendrier annuel et compte rendus centralisé au niveau de la direction de la composante.
<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</p>	<p>1. L'offre de formation en PASS à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.</p> <p>* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.</p> <p>* Les étudiants de PASS, non admis en 2^o année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.</p> <p>2. L'offre de formation en LAS à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.</p> <p>* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.</p> <p>* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.</p> <p>* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.</p> <p>* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence.</p> <p>Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^o année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

LICENCE STAPS : Education et Motricité	
Intitulé de la formation	Mention de diplôme. L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	LICENCE
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	<p><u>Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation : Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</u></p> <p>En ce qui concerne l'adossement à la recherche, nous envisageons d'intégrer des enseignements d'initiation à la recherche dès la première année de formation. De plus, une approche plus scientifique du traitement des mémoires de stage en L2 et L3 sera mis en œuvre. Les liens constants entre théorie et pratique, déjà effectués dans les UE scientifiques et les UE concernant les activités physiques sportives et artistiques seront développés. L'adossement à la recherche serait présent sur l'ensemble des UE proposées.</p> <p>En ce qui concerne le suivi de cohorte, nous nous appuyons déjà sur les tableaux de bords, enquêtes et études, de OFVE sur le site de l'université. En complément, Mi-mai 2023 sera lancé une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer des données chaque année.</p> <p>En ce qui concerne l'internationalisation, nous nous appuyerons sur une UE libre spécifique et les informations mise en place tout le long de l'année par le responsable de l'international. De plus, nous analysons systématiquement les demandes sur e-candidat et campus France pour sélectionner les candidats ayant le profil adapté à notre formation. Nous venons d'ailleurs accepter un étudiant Béninois qui est a réussi son semestre 1</p>

	<p>En ce qui concerne l’alternance, La question s’est déjà posée au sein de la composante. Sa mise en œuvre est conditionnée au partenariat existant avec le rectorat de l’académie. Elle soulève des problèmes importants d’organisation des emplois du temps pour un nombre d’étudiant alternant faible. En outre, le dispositif d’alternance existe déjà au niveau du master MEEF.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	<p>1. <u>Évolution du projet de la formation</u> : La plupart des éléments ci-dessous sont communs aux 5 mentions de licence STAPS car ils sont la conséquence d’une politique de composante. Ces éléments seront déclinés spécifiquement au sein de chaque mention.</p> <p>POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L’OFFRE DE FORMATION</p> <p>Politique de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les efforts seront portés vers l’interdisciplinarité par le décloisonnement des enseignements et des contenus de la formation lors de la construction des syllabus. • <i>Développement durable</i> : mise en œuvre d’enseignements spécifiques et diffusion, traitement des enjeux au sein des enseignements, stage et projets étudiants. <p>Ouverture à l’international :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partenariats internationaux</i> : Recentrage sur les partenariats Européen (CF politique établissement). <p>Adossement des formations à la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Formation à et par la recherche</i> : Mise en œuvre d’enseignements spécifiques d’initiation à la recherche et diffusion de la culture et des compétences scientifiques au sein des enseignements et des projets étudiants (notamment mémoire de stage en L3). <p>QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L’OFFRE DE FORMATION</p> <p>Organisation pédagogique des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en œuvre d’une spécialisation progressive en licence et construction d’une logique de validation de compétences certifiées à partir des notes obtenues dans les différents enseignements. • Développement du supplément au diplôme et du E-portfolio en lien avec les contenus de formation validés, projets, produits et expériences réalisées dans le cadre du cursus des étudiants. • Les pratiques pédagogiques tendent à répondre à une double logique, une logique synchronique que nous cherchons à affiner et une logique diachronique que nous cherchons à renforcer en lien notamment avec les attendus du master MEEF. <p>Diversification des pratiques pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L’effort portera sur la complémentarité et l’organisation des différents dispositifs en sein des rubans pédagogiques de la formation (hybridation des enseignements, CCI, pédagogie inversée, mise en situation et études de cas, appui sur plateaux techniques/lieux de formation spécifiques). <p>ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L’OFFRE DE FORMATION</p> <p>Attractivité des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu de l’attractivité de la licence STAPS l’effort portera sur dispositifs d’information sur les mentions STAPS et les dispositifs de réorientation en cours et en fin d’année universitaire. <p>Pertinence des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d’un réseaux ALUMNI, suivi des cohortes via la scolarité à partir de questionnaires annuels. <p>PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L’OFFRE DE FORMATION</p>

Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une démarche qualité portant sur (la qualité des contenus et des activités demandées aux étudiants, la cohérence des évaluations, la complémentarité des enseignements, la qualité de vie des personnels et usagers, le calendrier de la formation.) dans le cadre des conseils de perfectionnement.
- *Mise en œuvre et suivi des conseils de perfectionnement* : Calendrier annuel et compte rendus centralisé au niveau de la direction de la composante.

2. La licence STAPS Education et Motricité et la politique formation de l'UFC

Les formations STAPS sont des formations qui ont pour objet d'étude le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre –eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation **complémentaire** aux formations de l'UFC et participe à la **cohérence** de l'ensemble de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, la LICENCE STAPS **EM** est une formation de niveau BAC+3 réalisée sur le site de Besançon. Cette formation est **complémentaire** de nos formations Bac +2 (DEUST), Bac+3 (autres mentions) et Bac +5 (Master). Elle constitue une préparation idéale pour l'accès au MASTER EOPS et contribue à proposer aux étudiants un **parcours de formation cohérent** (cursus licence-Master-Doctorat) au sein de l'établissement.

La LICENCE STAPS **EM** est une formation académique **professionnalisante** dans un contexte national spécifique. Les stages réalisés en L2 et L3 au sein des établissements scolaires (école, collège, lycée) et des collectivités locales ainsi que l'intervention des professionnels dans la formation participent à la professionnalisation des étudiants, contribuent à la création de leurs réseaux professionnels et répondent aux besoins du monde socio-économique. Par ailleurs, l'obtention du diplôme valide les compétences nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle.

C'est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent fortement. L'adossement à la **recherche** de cette formation est développé. La formation à et par la recherche se traduit par la transmission de contenus scientifiques actualisés, la réalisation d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche et la diffusion de la culture et des compétences scientifiques, à travers les différentes activités des étudiants (stages, évènements, TD et TP).

La mutualisation de l'intégralité des enseignements des semestre 1, 2 et 3 avec les 4 autres mentions de licence staps ainsi que la mutualisation de certains enseignements communs aux 5 mentions en S4 S5 et S6 contribue à la **soutenabilité financière** de cette formation. Les mutualisations des espaces et l'hybridation dosée des enseignements avec les autres diplômes participeront à la **soutenabilité batimentaire**. Enfin, l'engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l'établissement, nous permettra d'organiser l'ensemble des enseignements nécessaires à la formation des étudiants. La **soutenabilité humaine** de la formation peut être garantie.

<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (LAS)</p>	<p>1. L'offre de formation en PASS à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.</p> <p>* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.</p> <p>* Les étudiants de PASS, non admis en 2^o année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.</p> <p>2. L'offre de formation en LAS à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.</p> <p>* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.</p> <p>* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.</p> <p>* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.</p> <p>* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence.</p> <p>Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^o année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

LICENCE STAPS : Entraînement Sportif	
Intitulé de la formation	Mention de diplôme. L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	LICENCE
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	<p>A propos du renfort au niveau linguistique, nous envisageons de proposer une partie de certains cours en anglais ou du moins une utilisation des ressources (type Pubmed) comme base principale d'exploitation scientifique. En outre 15 ects seront dédiées aux compétences linguistiques dans la nouvelle offre d'accréditation.</p> <p>L'ouverture sur l'internationale est actuellement à l'étude notamment à travers le stage que certains étudiants pourraient réaliser en partie à l'étranger. D'autre part, nous cherchons à augmenter les possibilités de partir sur un semestre afin de faciliter les mobilités sortantes. De plus, nous nous appuyons sur une UE libre spécifique et les informations mise en place tout le long de l'année par le responsable de l'international. Enfin, Nous nous appuyerons sur les projets menés par l'établissement et notamment l'intégration au consortium STARS EU. Nous serons accompagnés par la direction des relations européennes et internationales ainsi que par le centre de linguistique appliqué de l'établissement. La restructuration des maquettes est une aubaine pour repenser l'intervention au sein de notre licence. Dès lors nous espérons être en mesure de proposer des cours permettant de renforcer la participation de nos enseignants chercheurs.</p> <p>Par rapport au suivi de cohorte, nous nous appuyons déjà sur les tableaux de bords, enquêtes et études, de OFVE sur le site de l'université. En complément, Mi-mai 2023 sera lancé une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer des données chaque année.</p> <p>Enfin, concernant l'alternance, nous sommes en pleine réflexion sur les bases de ce qui est proposé en master EOPS, notamment car cette continuité pourrait-être une plus-value pour les étudiants. Le passage à une APC devrait permettre d'ouvrir des modules de formation court permettant l'accès à la formation continue.</p>

Évolution du projet de la formation

POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Politique de formation :

- Les efforts seront portés vers l'interdisciplinarité par le décloisonnement des enseignements et des contenus de la formation lors de la construction des syllabus.
- *Développement durable* : mise en œuvre d'enseignements spécifiques et diffusion, traitement des enjeux au sein des enseignements, stage et projets étudiants.

Ouverture à l'international :

- *Offre de formation à l'international* : projet de mise en œuvre de « Summer school ».
- *Partenariats internationaux* : Recentrage sur les partenariats Européen (CF politique établissement).

Adossement des formations à la recherche :

- *Formation à et par la recherche* : Mise en œuvre d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche et diffusion de la culture et des compétences scientifiques au sein des enseignements et des projets étudiants (notamment mémoire de stage en L3).

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Organisation pédagogique des formations :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une spécialisation progressive en licence et construction d'une logique de validation de compétences certifiées à partir des notes obtenues dans les différents enseignements.
- Développement du supplément au diplôme et du E-portfolio en lien avec les contenus de formation validés, projets, produits et expériences réalisées dans le cadre du cursus des étudiants.
- Les pratiques pédagogiques tendent à répondre à une double logique, une logique synchronique que nous cherchons à affiner et une logique diachronique que nous cherchons à renforcer en lien notamment avec les attendus du master EOPS.

Diversification des pratiques pédagogiques :

- L'effort portera sur la complémentarité et l'organisation des différents dispositifs en sein des rubans pédagogiques de la formation (hybridation des enseignements, CCI, pédagogie inversée, mise en situation et études de cas, appui sur plateaux techniques/lieux de formation spécifiques).

ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION

Attractivité des formations :

- Compte tenu de l'attractivité de la licence STAPS l'effort portera sur des dispositifs d'information sur les mentions STAPS et les dispositifs de réorientation en cours et en fin d'année universitaire. L'ouverture de la LAS2 et LAS3 dans cette formation participe à l'attractivité

Pertinence des formations :

- Création d'un réseaux ALUMNI, suivi des cohortes via la scolarité à partir de questionnaires annuels. Les étudiants de la licence sont en train de créer une association pour partager leurs expertises et développer un réseau ALUMNI afin de faciliter leur insertion.

PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une démarche qualité portant sur (la qualité des contenus et des activités demandées aux étudiants, la cohérence des évaluations, la complémentarité des enseignements, la qualité de vie des personnels et usagers, le calendrier de la formation...) dans le cadre des conseils de perfectionnement.

- *Mise en œuvre et suivi des conseils de perfectionnement* : Calendrier annuel et compte rendus centralisé au niveau de la direction de la composante.

La licence STAPS **Entrainement Sportif et la politique formation de l'UFC**

Les formations STAPS ont pour objet d'étude le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre –eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation **complémentaire** aux formations de l'UFC et participe à la **cohérence** de l'ensemble de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, la LICENCE STAPS **ES** est une formation de niveau BAC+3 réalisée sur le site de Besançon. L'entraînement sportif est un domaine très compétitif, qui appelle donc à recourir à de nombreuses innovations pour optimiser sans cesse la prise en charge des athlètes, que ce soit pour leur suivi, leurs performances, ou bien d'autres domaines comme la récupération ou la prévention des blessures. Les étudiants bénéficient d'un apport conséquent en termes de maîtrise des nouvelles technologies, et plus spécifiquement du numérique, qui est une des orientations pédagogiques de l'établissement. A ce titre, les étudiants abordent des techniques d'entraînement innovantes basées sur notamment la réalité virtuelle, la motion capture, le neurofeedback, etc.

Cette formation est **complémentaire** de nos formations Bac +2 (DEUST), Bac+3 (autres mentions) et Bac +5 (Master). Elle constitue une préparation idéale pour l'accès au MASTER EOPS et contribue à proposer aux étudiants un **parcours de formation cohérent** (cursus licence-Master-Doctorat) au sein de l'établissement.

La LICENCE STAPS **ES** est une formation académique **professionnalisante** dans un contexte national spécifique. L'insertion professionnelle est aussi une préoccupation majeure de l'établissement. Pour ce point, la collaboration étroite avec les professionnels de l'entraînement, formateurs et directeurs de projets renforce l'attractivité de la filière. Les partenaires socio-économiques du monde sportif sont associés aux enseignements pour un volume horaire d'environ 30%. Les stages réalisés en L2 et L3 au sein des entreprises et des associations sportives ainsi que l'intervention des professionnels dans la formation participent à la professionnalisation des étudiants, contribuent à la création de leurs réseaux professionnels et répondent aux besoins du monde socio-économique. Par ailleurs, l'obtention du diplôme valide les compétences nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle.

C'est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent fortement. La filière ES est adossée aux laboratoires EA 4660, EA 3920, EA 4267, le Centre d'Optimisation de la Performance (COPS – entité dépendant de l'UPFR-Sports de l'UFC – espace dédié à l'utilisation d'outils de mesure de la performance humaine) et la plate-forme Exercice Performance Santé Innovation (EPSI - outil dédié à l'expérimentation humaine, en particulier en ce qui concerne l'exercice physique). La plupart des enseignements théoriques sont réalisés par les enseignants-chercheurs des dits laboratoires. La formation à et par la recherche se traduit par la transmission de contenus scientifiques actualisés, la réalisation d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche, l'expérimentation de protocole scientifique et la diffusion de la culture et des compétences scientifiques, à travers les différentes activités des étudiants (stages, projets tuteurés, évènements, TD et TP). A ceci s'ajoute des collaborations internationales, permettant

	<p>ponctuellement l'intervention de professeurs invités dans la formation, ou bien une mobilité internationale pour les étudiants qui le désirent.</p> <p>La mutualisation de l'intégralité des enseignements des semestre 1, 2 et 3 avec les 4 autres mentions de licence STAPS ainsi que la mutualisation de certains enseignements communs aux 5 mentions en S4 S5 et S6 contribue à la soutenabilité financière de cette formation. Les mutualisations des espaces et l'hybridation dosée des enseignements avec les autres diplômes peuvent participer à la soutenabilité bâtiminaire. Enfin, la filière STAPS reste encore sous doter en enseignants titulaires et cela constitue un enjeu non négligeable. Cependant, nous pouvons néanmoins l'engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l'établissement, et le recours à des contractuels nous permettra d'organiser les enseignements nécessaires à la formation des étudiants. La soutenabilité humaine de la formation nécessite également un accompagnement de la gouvernance.</p>
<p>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</p>	<p>1. L'offre de formation en PASS à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.</p> <p>* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.</p> <p>* Les étudiants de PASS, non admis en 2° année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.</p> <p>2. L'offre de formation en LAS à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.</p> <p>* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.</p> <p>* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.</p> <p>* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.</p> <p>* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence.</p> <p>Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2° année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

LICENCE STAPS : Ergonomie du Sport et Performance Motrice	
Intitulé de la formation	Mention de diplôme. L'intitulé relève de la nomenclature nationale.
Type de cursus	LICENCE
Lieu(x) de la formation	L'ensemble du parcours de licence se déroulera sur le site de l'UFR STAPS de Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Augmenter la part d'enseignants-chercheurs titulaires dédiés à la formation dans les enseignements :</i> La construction des nouvelles maquettes (printemps 2023) permettra d'ajuster la part d'enseignants-chercheurs titulaires dans la formation ; néanmoins, ce point reste fortement dépendant des ressources humaines de la composante - aujourd'hui insuffisante quant à la filière.</p> <p><i>Repenser l'internationalisation, notamment en lien avec des pays limitrophes :</i> Nous nous appuyons sur les projets menés par l'établissement et notamment l'intégration au consortium STARS EU. Nous serons accompagnés par la direction des relations européennes, internationales et de la francophonie ainsi que par le centre de linguistique appliqué de l'établissement. Un renforcement de la participation des étudiants à des actions sur le thème de l'international sera mis en place, notamment un aménagement des emplois du temps pour que les étudiants puissent participer à l'UE libre portée par STAPS sur ce thème, dès le 2^e semestre.</p> <p><i>Poser la question de l'alternance, malgré toutes les difficultés que cela peut induire en L3, ainsi que celles de modules de formation en format court pour la formation continue :</i> La question de l'alternance est souvent évoquée au sein de la composante. Ce dispositif sera étudié en fonction des opportunités offertes par le monde professionnel et les contraintes induites dans l'organisation de la formation.</p>	

Ne pas limiter l'évaluation à un simple audit avec les étudiants en fin d'année : Les dispositifs de pilotage et d'amélioration de la formation s'articuleront autour des conseils de perfectionnement annuel et de l'outil d'évaluation EVAMAINE proposé par l'établissement. Il sera associé à un travail sur le suivi de cohortes d'étudiant du diplôme en lien avec l'OFVE.

Évolution du projet de la formation

POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Politique de formation :

- La formation sera réalisée sur le site de Besançon.
- Les efforts seront portés vers l'interdisciplinarité par le décloisonnement des enseignements et des contenus de la formation lors de la construction des syllabus.
- *Développement durable* : mise en œuvre d'enseignements spécifiques et diffusion, traitement des enjeux au sein des enseignements, stage et projets étudiants.

Ouverture à l'international :

- *Offre de formation à l'international* : projet de mise en œuvre de « Summer school ».
- *Partenariats internationaux* : Recentrage sur les partenariats Européen (CF politique établissement).

Adossement des formations à la recherche :

- *Formation à et par la recherche* : Mise en œuvre d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche et diffusion de la culture et des compétences scientifiques au sein des enseignements et des projets étudiants (notamment mémoire de stage en L3).

Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle :

- La filière intégrera des professionnels locaux et régionaux issus de différents champs de l'ergonomie (santé au travail, métrologie de la performance).

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Organisation pédagogique des formations :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une spécialisation progressive en licence et construction d'une logique de validation de compétences certifiées à partir des notes obtenues dans les différents enseignements.
- Développement du supplément au diplôme et du E-portfolio en lien avec les contenus de formation validés, projets, produits et expériences réalisées dans le cadre du cursus des étudiants.
- Les pratiques pédagogiques tendent à répondre à une double logique, une logique synchronique que nous cherchons à affiner et une logique diachronique que nous cherchons à renforcer en lien notamment avec les attendus du master EOPS.

Diversification des pratiques pédagogiques :

- L'effort portera sur la complémentarité et l'organisation des différents dispositifs en sein des rubans pédagogiques de la formation (hybridation des enseignements, CCI, pédagogie inversée, mise en situation et études de cas, appui sur plateaux techniques/lieux de formation spécifiques).

ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION

Attractivité des formations :

- Compte tenu de l'attractivité de la licence STAPS l'effort portera sur dispositifs d'information sur les mentions STAPS et les dispositifs de réorientation en cours et en fin d'année universitaire.

Pertinence des formations :

- Création d'un réseaux ALUMNI, suivi des cohortes via la scolarité à partir de questionnaires annuels.

PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une démarche qualité portant sur (la qualité des contenus et des activités demandées aux étudiants, la cohérence des évaluations, la complémentarité des enseignements, la qualité de vie des personnels et usagers, le calendrier de la formation.) dans le cadre des conseils de perfectionnement.
- *Mise en œuvre et suivi des conseils de perfectionnement* : Calendrier annuel et compte rendus centralisé au niveau de la direction de la composante.

La licence STAPS Ergonomie du Sport et Performance Motrice et la politique formation de l'UFC

Les formations STAPS sont des formations qui ont pour objet d'étude le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre –eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation **complémentaire** aux formations de l'UFC et participe à la **cohérence** de l'ensemble de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, la LICENCE STAPS **ESPM** est une formation de niveau BAC+3 réalisée sur le site de Besançon. Cette formation est **complémentaire** de nos formations Bac +2 (DEUST), Bac+3 (autres mentions) et Bac +5 (Master).

La LICENCE STAPS **ESPM** est une formation académique **professionnalisante** dans un contexte national spécifique. Les stages réalisés en L2 et L3 au sein des entreprises et des associations sportives ainsi que l'intervention des professionnels dans la formation participent à la professionnalisation des étudiants, contribuent à la création de leurs réseaux professionnels et répondent aux besoins du monde socio-économique. Par ailleurs, l'obtention du diplôme valide les compétences nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle.

C'est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent fortement. La licence ESPM est adossée aux laboratoires : ELLIADD (Edition, Littératures, Langages, Informatique, Arts, Didactique, Discours) dans le pôle ERCOS qui conduit des recherches et des projets portant sur le développement de connaissances, de méthodes et d'outils pour une conception de produits ou de systèmes techniques centrée sur l'homme ; EA 4660 : Culture, Sport, Santé, Société (C3S) ; EA 3920 Marqueurs Pronostiques et Facteurs de Régulations des Pathologies Cardiaques et Vasculaires ; EA 4267 Fonctions et Dysfonctions Epithéliales. La plupart des enseignements théoriques sont réalisés par les enseignants-chercheurs. Ils apportent des connaissances scientifiques relatives à leur thématique de recherche, mais également des thématiques éclairant la problématique de l'analyse d'activités de travail, du handicap (vieillesse, des troubles neurologiques et musculaires, des déficiences sensorielles et cognitives, ...). Les étudiants sont formés à la démarche scientifique par le biais d'enseignements relatifs aux Outils et méthodes d'évaluation des aptitudes et inaptitudes motrices et cognitives de l'UE 51, sur la conception, le maquettage/prototypage ... Le stage en L3 est également l'occasion de mettre en place un protocole scientifique pour éclairer une problématique et de répondre à la politique de professionnalisation de l'établissement.

La mutualisation des enseignements des semestre 1, 2 et 3 avec les 4 autres mentions de licence STAPS et de certains enseignements communs aux 5 mentions en S4 S5 et S6 contribuent à la **soutenabilité financière et humaine** de cette formation. Cela nous amène à envisager son retour à Besançon. Les mutualisations des espaces et l'hybridation dosée des enseignements avec les autres diplômes participeront à la **soutenabilité batimentaire**. Enfin, l'engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l'établissement, nous permettra d'organiser l'ensemble des enseignements nécessaires à la formation des étudiants.

DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)

1. *L'offre de formation **en PASS** à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.*

** La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.*

** Les étudiants de PASS, non admis en 2^e année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.*

*2. L'offre de formation **en LAS** à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.*

** La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.*

** L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.*

** Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.*

** Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence.*

Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^e année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

LICENCE STAPS : Management du Sport	
Intitulé de la formation	Mention de diplôme. L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	LICENCE
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Renforcer la formation aux compétences linguistiques des étudiants</i> : Nous allons proposer davantage de documents, vidéos ou enseignements en anglais (selon les ressources humaines), et plus de travail personnel en autonomie, car l'augmentation du nombre d'heures dédiées à l'apprentissage de l'anglais reste complexe. A minima 15 ects seront dédiées à ce type de compétence. Par ailleurs, le maintien d'un stage long en 3^e année (5 semaines en continu) permettra de renforcer les possibilités de stage à l'étranger, notamment dans les pays limitrophes en saisissant les opportunités à venir au sein du réseau européen que vient de rejoindre l'UFC : alliance STARS EU).</p> <p><i>Renforcer le suivi de cohortes et notamment le devenir des étudiants en envisageant une stratégie de mise en oeuvre d'outils de suivi plus précis de l'après-L3</i> : Nous nous appuyons sur les tableaux de bords, enquêtes et études, de OFVE sur le site de l'université. Mi-mai 2023 (comme cela a été fait en 2022) sera lancée une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée et permettra de disposer annuellement des données. Il est prévu à terme de disposer de l'ensemble des indicateurs : suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle, poursuite étude. En outre, la formation intégrera le réseau ALUMNI de l'établissement lancé en janvier 2023.</p> <p><i>Inscrire la question de l'internationalisation dans les axes de développement</i> : Nous nous appuyons sur une UE libre spécifique et les informations mise en place tout le long de l'année par le responsable de l'international. De plus, nous analysons systématiquement les demandes sur e-candidat et campus France pour sélectionner les candidats ayant le profil adapté à notre formation. L'ambition à l'international est embryonnaire. A terme, il serait bien d'augmenter légèrement la proportion d'étudiants étranger. Pour cela, il faut améliorer notre visibilité à l'international, et travailler sur la formalisation de partenariats avec des universités étrangères via l'intégration au consortium STARS EU réalisé par l'établissement.</p> <p><i>Poser la question de l'alternance, malgré toutes les difficultés que cela peut induire, tout en reconnaissant l'aspect chronophage du suivi d'alternants, pour une équipe déjà insuffisante dans le format classique</i> : Actuellement le master MS n'est pas en alternance. Il serait dès lors prématuré de le proposer une L3. Si les possibilités le permettent, l'alternance sera développée en 3^e année de licence, si cela ne contrecarre pas l'internationalisation de la formation et si les ressources humaines le permettent.</p>	

Évolution du projet de la formation

POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Politique de formation :

- Les efforts seront portés vers l'interdisciplinarité par le décloisonnement des enseignements et des contenus de la formation lors de la construction des syllabus.
- *Développement durable* : mise en œuvre d'enseignements spécifiques et diffusion, traitement des enjeux au sein des enseignements, stage et projets étudiants.

Ouverture à l'international :

- *Offre de formation à l'international* : projet de mise en œuvre de « Summer school ».
- *Partenariats internationaux* : Recentrage sur les partenariats Européen (CF politique établissement).

Adossement des formations à la recherche :

- *Formation à et par la recherche* : Mise en œuvre d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche et diffusion de la culture et des compétences scientifiques au sein des enseignements et des projets étudiants (notamment mémoire de stage en L3).

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Organisation pédagogique des formations :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une spécialisation progressive en licence et construction d'une logique de validation de compétences certifiées à partir des notes obtenues dans les différents enseignements.
- Développement du supplément au diplôme et du E-portfolio en lien avec les contenus de formation validés, projets, produits et expériences réalisées dans le cadre du cursus des étudiants.
- Les pratiques pédagogiques tendent à répondre à une double logique, une logique synchronique que nous cherchons à affiner et une logique diachronique que nous cherchons à renforcer en lien notamment avec les attendus du master EOPS.

Diversification des pratiques pédagogiques :

- L'effort portera sur la complémentarité et l'organisation des différents dispositifs en sein des rubans pédagogiques de la formation (hybridation des enseignements, CCI, pédagogie inversée, mise en situation et études de cas, appui sur plateaux techniques/lieux de formation spécifiques).

ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION

Attractivité des formations :

- Compte tenu de l'attractivité de la licence STAPS l'effort portera sur dispositifs d'information sur les mentions STAPS et les dispositifs de réorientation en cours et en fin d'année universitaire.

Pertinence des formations :

- Création d'un réseaux ALUMNI, suivi des cohortes via la scolarité à partir de questionnaires annuels.

PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation :

- Recrutement envisagé d'un MCF permettant d'assurer les besoins de la mention.

Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une démarche qualité portant sur (la qualité des contenus et des activités demandées aux étudiants, la cohérence des évaluations, la complémentarité des enseignements, la qualité de vie des personnels et usagers, le calendrier de la formation.) dans le cadre des conseils de perfectionnement.
- *Mise en œuvre et suivi des conseils de perfectionnement* : Calendrier annuel et compte rendus centralisé au niveau de la direction de la composante.

La licence STAPS **Management du Sport** et la politique formation de l'UFC

Les formations STAPS sont des formations qui ont pour objet d'étude le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre –eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation **complémentaire** aux formations de l'UFC et participe à la **cohérence** de l'ensemble de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, la LICENCE STAPS **MS** est une formation de niveau BAC+3 réalisée sur le site de Besançon. Le territoire franc-comtois est marqué par une prédominance géographique propice au développement des sports de pleine nature. En travaillant en lien étroit avec les collectivités, et notamment Grand Besançon Agglomération et le département du Doubs, la licence inscrit son action en complémentarité des politiques publiques et participe ainsi à l'ancrage territorial de la formation Cette formation est **complémentaire** de nos formations Bac +2 (DEUST), Bac+3 (autres mentions) et Bac +5 (Master). Elle constitue une préparation idéale pour l'accès au MASTER MS et contribue à proposer aux étudiants un **parcours de formation cohérent** (cursus licence-Master-Doctorat) au sein de l'établissement.

La LICENCE STAPS **MS** est une formation académique **professionnalisante** dans un contexte national spécifique. Elle ouvre les portes des carrières du management, du marketing et de la communication ou encore de l'événementiel sportif. Elle prépare les futures dirigeants ou gestionnaires de structures sportives, du secteur marchand ou non, aux évolutions du monde sportif. Les stages réalisés en L2 et L3 au sein des entreprises et des associations sportives ainsi que l'intervention des professionnels dans la formation participent à la professionnalisation des étudiants, contribuent à la création de leurs réseaux professionnels et répondent aux besoins du monde socio-économique. Par ailleurs, l'obtention du diplôme valide les compétences nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle.

C'est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent fortement. La licence MS de Besançon est adossée à un laboratoire de **recherche** (axe 1 et 2 du laboratoire C3S, EA 4660) ; les travaux des enseignants chercheurs alimentent directement les contenus pédagogiques, comme c'est le cas pour les UE dédiés aux pratiques sportives alternatives, à la sociologie des pratiques, à la communication, à la connaissance du mouvement sportif, ou encore à la méthodologie de la recherche. Des liens sont faits avec les travaux du laboratoire, à l'occasion de la semaine de l'international dans le cadre d'un partenariat de recherche, mais aussi lors d'événements de médiation scientifique d'envergure régionale ou nationale, auxquels sont invités à participer les étudiants.

La mutualisation de l'intégralité des enseignements des semestre 1, 2 et 3 avec les 4 autres mentions de licence staps ainsi que la mutualisation de certains enseignements communs aux 5 mentions en S4 S5 et S6 contribue à la **soutenabilité financière** de cette formation. Les mutualisations des espaces et l'hybridation dosée des enseignements avec les autres diplômes participeront à la **soutenabilité bâimentaire**. Enfin, l'engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l'établissement, nous permettra d'organiser l'ensemble des enseignements nécessaires à la formation des étudiants. La **soutenabilité humaine** de la formation nécessite néanmoins un accompagnement politique à moyen terme.

1. L'offre de formation **en PASS** à l'UFC repose sur 8 mineures différentes. Les capacités d'accueil sont différentes en fonction des mineures : Mathématiques (46 places) – Physique Chimie (108 places) – Sciences pour l'Ingénieur (46 places) – Sciences de la Vie (108 places) – Droit (51 places) – Psychologie (95 places) – Philosophie (49 places) – STAPS (90 places). Il y a donc 593 places possibles en PASS.

* La mineure disciplinaire en PASS compte pour 12 ECTS sur les 60 de l'année de PASS. Elle est répartie équitablement entre le S1 et le S2.

	<p><i>* Les étudiants de PASS, non admis en 2^o année en santé, ont la possibilité de s'inscrire l'année suivante dans la LAS 2 de leur mineure de PASS. Cette possibilité est offerte si leur année de PASS est validée avec une moyenne globale >10/20 et avec une note annuelle de la mineure > 08/20.</i></p> <p><i>2. L'offre de formation en LAS à l'UFC repose sur 8 licences différentes : licence de Mathématiques – licence de Physique Chimie – licence de Sciences pour l'Ingénieur – licence de Sciences de la Vie – licence de Droit – licence de Psychologie – licence de Philosophie – licence STAPS.</i></p> <p><i>* La mineure santé comporte 12 ECTS. Elle est répartie sur la totalité de l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Les 6 ECTS du premier semestre sont divisés en 3 ECTS pour l'unité Sciences Biologiques et 3 ECTS pour l'UE Sciences Fondamentales. Les 6 ECTS du Semestre 2 sont divisés en 4 ECTS de Sciences Médicales et Pharmaceutiques et 2 ECTS de Spécialité (Médecine – Maïeutique - Odontologie – Pharmacie – Kinésithérapie). Les étudiants peuvent prendre 3 spécialités sur les 5 proposées et ainsi être classés dans trois filières différentes.</i></p> <p><i>* L'enseignement de la mineure santé est dispensé sous forme de cours enregistrés et mis à disposition de l'étudiant. Un support écrit est également proposé, dans la plupart des cas. Des séances de tutorat et de remédiation sont également proposées le vendredi après-midi, pour l'ensemble des LAS de l'UFC. Chaque UE est évaluée par un examen en fin de semestre qui prend majoritairement la forme d'un QCM.</i></p> <p><i>* Le nombre de places proposées en LAS 1 est de 290. Ces places se répartissent dans les différentes LAS : LAS Mathématiques : 18 – LAS Physique Chimie : 36 – LAS Sciences pour l'Ingénieur : 18 – LAS Sciences de la Vie : 36 – LAS Droit : 30 – LAS Psychologie : 45 – LAS Philosophie : 15 – LAS STAPS : 60. Il n'y a pas de capacité d'accueil en LAS 2 et LAS 3 : chaque étudiant autorisé à s'inscrire en L2 ou L3 peut demander en début d'année une inscription en LAS 2 ou LAS 3 de sa licence support.</i></p> <p><i>* Chaque LAS est intégrée dans la licence support et cela permet la réorientation des étudiants de LAS au même titre que les étudiants de la licence classique. Les réorientations sont propres à chaque licence.</i></p> <p><i>Les étudiants ne pouvant pas accéder en 2^o année de Santé, peuvent poursuivre leurs études, dans la licence support en L2 à la suite de la LAS 1 ou en L3 à la suite de la LAS 2, si l'année de LAS est validée.</i></p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Professionnelle Bio-Industries et Biotechnologies	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Professionnelle Bio-Industries et Biotechnologies (mention de la nomenclature)
Type de cursus	Licence professionnelle
Parcours	« Méthodologies pour le Diagnostic Moléculaire et Cellulaire » (MédiaMoCe)
Lieu(x) de la formation	UFR-ST, Université de Franche-Comté Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Approche par compétence L'UFC sensibilise toutes les équipes pédagogiques de ses filières à l'Approche Par Compétences (APC) en tant que démarche pédagogique innovante au service de la qualité des apprentissages et de l'insertion de l'étudiant et les invite à s'engager dans la démarche APC pour les futures maquettes. Etant sensibilisés à cette démarche, nous prévoyons, autant que possible, de mettre en place cette démarche au sein de la LP BIB lors du prochain quinquennat.</p> <p>Formation Continue Concernant l'adaptation de notre filière au public de la formation continue, nous sommes conscients que malgré plusieurs modifications de notre maquette au cours de ses 10 années d'existence, notre filière ne permet pas l'ouverture de nos différents modules à la formation continue. Cela est en particulier dû à notre choix de favoriser l'apprentissage et à l'absence totale de demandes de la part des entreprises locales pour la formation continue de leurs techniciens au sein de notre filière puisqu'un pourcentage non négligeable de ces personnels viennent déjà de notre filière. D'autre part, nous sommes également confrontés à des difficultés d'organisation de nos modules sur des périodes courtes du fait de l'emploi du temps chargé de nos intervenants professionnels ainsi que de l'utilisation commune des salles de TP avec d'autres filières. Ce changement organisationnel demanderait notamment d'obtenir une salle de TP dédiée pour notre filière, ou au moins d'obtenir la priorité de réservation et d'utilisation des salles TP communes, ce qui n'est pas envisageable à l'heure actuelle.</p>

	<p>Ouverture à l'international</p> <p>Notre filière a pour but de former des personnels techniques disponibles pour le tissu local ou national des entreprises de biotechnologies et n'a donc pas pour but de les former pour qu'ils puissent exercer à l'étranger. Notre public étudiant est d'autre part très réticent à l'idée d'effectuer un stage à l'étranger puisque, dans la majorité des cas, leur stage final effectué en France débouche sur une offre d'emploi. Enfin, les consignes de l'université visent notamment au développement de la professionnalisation des filières avec la mise en place de l'alternance et notamment de l'apprentissage. Etant donné que notre filière est déjà ouverte à l'apprentissage et que nos promotions accueillent en moyenne 75 % d'alternants, cela empêche la recherche d'entreprises à l'étranger puisque les contrats d'apprentissage ne peuvent être signés qu'avec des entreprises françaises.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Renouvellement à l'identique</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation :

Établissement(s) co-accrédité(s) :

LP industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation Nomenclature
Type de cursus <i>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFA, DFG, Capacité, Diplôme d'État, DNA, DNSEP, DEEA, DEA, DSP</i>	LP
Parcours <i>(ou mentions pour les diplômes d'art et de design)</i> <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Gestion de production pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique (Propharcos)
Lieu(x) de la formation <i>(si changement par rapport au bilan)</i> <i>Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations</i>	Pas de changement
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Améliorer l'attractivité en commençant par analyser les profils des étudiants et des étudiants-candidats afin de mieux cibler les publics et les actions d'information-communication à mettre en place.

	<p>Nous allons nommer un co responsable de la formation dédié à la promotion et à l'amélioration de l'attractivité.</p> <p>Outre la participation au JPO, nous serons présents dans les différents salons (STUDYRAMA, L'ETUDIANT) auquel participe l'UFC.</p> <p>Renforcer l'adossement à la recherche, en sensibilisant davantage les étudiants à la recherche et développement et aux innovations techniques dans le domaine.</p> <p>Les étudiants sont formés par la recherche au travers des enseignements donnés sur le plan des innovations technologiques dans chaque UE, point qui n'a pas été correctement souligné dans l'autoévaluation. L'accent sera mis notamment sur ce point avec les industriels proposant des sujets de projet tuteuré.</p> <p>Organiser la formation afin de rendre possible, et de promouvoir, les mobilités entrantes et augmenter l'offre à l'international, que ce soit par le biais de semestres à l'étranger ou de stages à l'étranger.</p> <p>Concernant l'ouverture à l'international, l'accent sera mis sur l'ouverture vers les pays francophones en réalisant des démarches auprès de Campus France pour une meilleure visibilité afin de susciter des mobilités entrantes. Un renforcement de l'enseignement de l'anglais sera envisagé afin d'encourager les mobilités sortantes.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p> <p><i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Le nombre d'apprentis étant en augmentation ces dernières années, l'effort va être poursuivi en ce sens en partenariat avec le SEFOCAI</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Professionnelle : Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Professionnelle Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation Nomenclature nationale
Type de cursus	Licence Professionnelle
Parcours	Parcours « Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir » Dénomination usuelle par les professionnels du domaine de la fromagerie « LP Fromagerie de Terroir »
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	1) Etablir des liens (mutualisation ou projets communs) avec d'autres LP de l'établissement pour remédier à l'isolement de cette formation Cet aspect n'est pas simple à résoudre en raison de localisation d'une grande partie des enseignements dans les ENIL de Mamirolle et de Poligny. Cependant, des projets communs pourraient être entrepris. Depuis 2019, dans le cadre du projet tuteuré du premier semestre et de l'UE « VHF5E3 - Méthodes de com. pour valoriser les produits de terroir », il est organisé une après-midi de présentation et de dégustation des fromages sujets des projets tuteurés dans les locaux de l'UFR SLHS à Besançon avec une ouverture aux personnels et usagers de l'UFR chaque 3 ^{ème} jeudi de novembre. C'est sans

	<p>doute autour de cette rentrée que pourrait s'effectuer une manifestation rassemblant plusieurs LP de l'établissement autour des enjeux environnementaux et patrimoniaux des terroirs fromagers. A cette fin, il pourrait s'agir d'une journée entière consacrée à ces questions et à élaborer en collaboration avec les LP METI et MINA. Toutefois, cela nécessite d'échanger sur ce projet avec les responsables de ces LP chose qui n'a pas encore été entreprise. Pour ce qui concerne la LP « Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir », l'équipe pédagogique est très favorable à cette orientation.</p> <p>2) Renforcer l'adossement à la recherche</p> <p>Le besoin d'un renfort de l'adossement à la recherche est clairement perçu par l'équipe pédagogique et, dans ce dessein, depuis le printemps 2022, plusieurs actions sont entreprises et ont déjà commencé à être appliquées dès la rentrée 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention des chercheurs de l'équipe URTAL de l'INRAE dans les enseignements. Deux chercheurs de l'équipe interviennent dans la formation. Un renforcement de leur participation est à l'étude concernant les éléments pédagogiques des unités d'enseignements « VHF5E23 - Les auxiliaires technologiques : bactéries et ferments lactiques », « VHF6E31 - Les phénomènes d'affinage et leur maîtrise » et « VHF6E32 - Contrôle qualité et analyse sensorielle » ; - L'utilisation des recherches du projet DOCAMEX (Développement de progiciels de Capitalisation et de Mobilisation du savoir-faire et de l'Expérience fromagers en filière valorisant leur terroir) dans le cadre du RMT (Réseau Mixte Technologique « Fromages de terroir ») auquel participent plusieurs partenaires de la formation (CTFC et ENIL). Des réunions de travail avec le CTFC sont agendées pour mars et avril 2023 à cette fin ; - Concernant les sciences humaines et sociales, Claire DELFOSSE, Professeur de Géographie à l'Université de Lyon 2 et Directrice du Laboratoire d'Etudes Rurales (EA 3728), spécialiste internationalement reconnue des AOP fromagères a accepté de contribuer aux enseignements dès la rentrée 2022. Il en est de même pour Dominique BARJOLLE de l'Institut de Géographie et de Durabilité de l'Université de Lausanne, mais ses modalités d'intervention sont encore à valider (souhait de notre part que cela soit intégré au stage de terrain lors de la 3^{ème} semaine de la formation dans la Haute-Chaine du Jura -Risoux, Mont d'Or, val de Mouthe). <p>3) Organiser l'ouverture à l'international malgré des débouchés majoritairement locaux</p> <p>L'ouverture à l'international doit être raisonnée autour de trois entrées à traiter au cas par cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'essaimage des étudiants pour occuper des emplois de fromager hors de France : cette entrée est problématique et n'a pas le soutien des filières fromagères françaises qui ne cessent, comme leurs consœurs suisses et italiennes, de se défendre contre la copie des produits. Toutefois, il ne faut pas être naïf puisque plusieurs de nos étudiants sont partis travailler en Suisse (cas le plus courant d'autant que beaucoup de fromagers de fruitières suisses, près de la frontière, sont de nationalité française ou binationaux) et que d'autres se sont installés au Canada, au Chili, en Nouvelle-Zélande et au Japon. Une information sur les possibilités de faire carrière dans la fromagerie de terroir à l'international pourrait être conçue sous la forme d'une conférence ou d'un séminaire de 2 à 3 heures. - Accueillir des étudiants internationaux : actuellement il est compté 1 étudiant international (UE comprise) par promotion. Il serait sans doute utile de viser un effectif de 2 voir 3 étudiants par année. Des contacts avec l'ISFORT de Casablanca ont donné lieu à deux réunions de travail en janvier et février 2020, mais il est vrai que depuis ces contacts, faute de temps et en raison de la COVID 19, n'ont pas été réactivés. - Etudier les AOP fromagères des pays voisins. Cet aspect pourra être abordé avec les interventions de Dominique BARJOLLE de l'UNIL et d'une personne de l'ONG ORIGIN (Organization for an International Geographical Indications Network).
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Concernant ORIGIN, cela est en discussion. Son Président, ancien Président de la filière Comté, intervient chaque année dans notre formation. La présente demande lui a été soumise. En complément, à l'occasion du voyage d'étude effectué début avril, des visites en Suisse et en Italie ont été organisées avant la crise COVID, elles sont de nouveau au programme dès cette année (Etivaz dans le canton de Vaud en Suisse). En outre, il sera accordé, chaque année, une place pour l'étude de 2 AOP fromagères non françaises dans les projets tuteurés des étudiants. Cependant, si cela a déjà été effectué ces dernières années, il convient de mentionner que les étudiants ont pu rencontrer des difficultés d'accès à l'information soit en raison de la langue de rédaction des documents, soit par souhait de ces filières de ne pas porter à la connaissance des informations techniques précises.</p>
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Évolution du projet de la formation</p> <p>Il est proposé une reconduction à l'identique de la formation (découpage en UE et maquette) avec des mises à jour des contenus pédagogiques sur la base des recommandations de la présente évaluation et des demandes exprimées et discutées en conseil de perfectionnement.</p> <p>A titre d'exemple, pour illustrer les adaptations en continu qui sont opérées, les étudiants à l'issue de leur évaluation de la formation effectuée en décembre 2022, ont mentionné qu'ils souhaiteraient disposer d'un enseignement leur présentant les bases technico-économiques des fromageries fermières. Une intervention de 3h d'un conseiller de gestion de CER France Alliance Comtoise a été intégrée au planning de l'EP « VHF6E42 - Mesure et utilisation des données techniques et économiques » (à titre d'essai) en mars 2023.</p>

Argumentaire au regard de la politique formation de l'uFC et engagement -1 page maximum

La Licence Professionnelle « Responsable d'atelier de production fromagère de terroir » a été ouverte à l'automne 2008. Elle accueille chaque année en moyenne 25 étudiants. Son rayonnement en matière de recrutement s'opère à l'échelle de toute la France et compte parmi ses effectifs, chaque année, un ou deux étudiants internationaux (Belgique, Canada, Suisse, Liban, Japon).

Il s'agit d'une formation organisée selon le principe de l'alternance avec quatre périodes d'enseignement de septembre à avril, entrecoupées de périodes en entreprise, d'octobre à août. Elle accueille essentiellement des étudiants en contrat d'apprentissage ainsi qu'un public issu de la formation professionnelle soit soutenu par Pôle Emploi, soit en contrat de professionnalisation. Le statut d'étudiant en formation initiale (hors contrat d'apprentissage) est possible mais est très rare dans les faits et s'applique généralement à des situations particulières.

Les enseignements proposés s'organisent autour de trois ensembles qui fondent autant l'originalité, la spécificité et l'intérêt pour cette formation, unique en France :

- Connaître et étudier les terroirs fromagers en sachant expliquer la typicité des produits en lien avec les caractéristiques géographiques et sociales de la filière de production, comprendre les réglementations et les certifications liées aux signes officiels de qualité (AOP...), analyser et interpréter dans un cadre systémique le socio-écosystème fromager et en apprécier les points forts et les faiblesses ;
- Produire et transformer du lait cru en fromage. Ce point est ici fondamental car il structure l'ensemble de l'enseignement technique fromager. Si le lait cru impose des contraintes de fabrication qu'il faut maîtriser, il est avant tout l'auteur de la typicité des fromages puisqu'il véhicule « l'effet terroir » exprimé par des goûts et des arômes spécifiques et particuliers ;
- Piloter de façon autonome un ou plusieurs process de transformation fromagère et d'affinage. Les étudiants diplômés maîtrisent et sont autonomes pour assurer la fabrication de fromages. Ils connaissent et savent utiliser les équipements, ils organisent et dirigent les différentes étapes de fabrication (à cette fin, ils sont capables de superviser et de donner des consignes à leurs collaborateurs).

La présente Licence Professionnelle est le fruit d'une collaboration étroite et constante avec d'une part les filières fromagères d'appellation du massif du Jura, à savoir le Centre Technique des Fromages Comtois (service d'appui technique et de recherche et développement des AOP Comté, Morbier, Mont d'Or, Bleu de Gex et des producteurs fermiers de Franche-Comté) et des Ecoles Nationales d'Industrie Laitière de Mamirolle (25) et Poligny (39). Les enseignements techniques de fromagerie sont accueillis dans les deux ENIL et l'essentiel des enseignements académiques s'y localisent par opportunité (les enseignements du matin étant essentiellement réalisés dans les ateliers technologiques des ENIL, il est préférable que l'après-midi, un enseignant se déplace sur le site plutôt que d'imposer une mobilité à l'ensemble des étudiants, l'impact écologique est ainsi amoindri).

L'insertion professionnelle des étudiants est au cœur des objectifs de la formation. Elle est très bonne et l'équipe pédagogique dispose d'un suivi quasi exhaustif des 253 diplômés depuis 2008. Très peu de poursuites d'études sont observées ; elles concernent exclusivement des formations complémentaires (vente de produits fermiers par exemples).

Il est demandé une reconduction à l'identique de la formation, à savoir un enseignement en présentiel de 432 heures, un projet tuteuré en autonomie (sans enseignement mais avec encadrement) de 140 heures au premier semestre et un travail d'étude et de recherche au second semestre défendu devant un jury composés de professionnels, d'enseignants et d'enseignants chercheurs.



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

LICENCE PROFESSIONNELLE : Interventions sociales : développement social et médiation par le sport	
Intitulé de la formation	Mention de diplôme. L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	LICENCE PROFESSIONNELLE
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation

1. Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation.
Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre.

En vue de communiquer plus clairement sur l'origine des candidatures, en particulier à destination des futures recrues, l'utilisation d'un fichier excel permettra de recenser les informations clés y compris à partir des archives sur les cohortes précédentes dont dispose le service de scolarité. En ce qui concerne le suivi de cohorte et insertion professionnelle nous nous appuyons déjà sur les tableaux de bords, enquêtes et études, de OFVE. Les principales conclusions seront insérées dans les supports de communication.

Le Service de Formation Continue et Alternance (SEFOC'AL) de l'Université est d'ores et déjà saisi de la volonté de proposer le diplôme en alternance à la rentrée 2023/24. Au-delà, la communication sur l'accessibilité de la formation à la formation continue sera travaillée sur la base des réseaux de nos partenaires, de SEFOC'AL, ainsi qu'à destination de tout type de structure en lien avec les problématiques du diplôme.

2. EVOLUTION DU PROJET DE LA FORMATION.

POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Politique de formation :

- *Développement durable* : mise en œuvre d'enseignements spécifiques et diffusion, traitement des enjeux au sein des enseignements, des stages et des projets étudiants.

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Organisation pédagogique des formations :

- Construction d'une logique de validation de compétences certifiées à partir des notes obtenues dans les différents enseignements.
- Développement du E-portfolio en lien avec les contenus de formation validés, projets, produits et expériences réalisées dans le cadre du cursus des étudiants.

Diversification des pratiques pédagogiques :

- L'effort portera sur la complémentarité et l'organisation des différents dispositifs en sein des rubans pédagogiques de la formation (hybridation des enseignements, CCI, pédagogie inversée, mise en situation et études de cas, appui sur plateaux techniques/lieux de formation spécifiques.

Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance :

- Ouverture à l'alternance et l'apprentissage.

ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION

Attractivité des formations :

- L'effort portera sur dispositifs de communication interne et externe sur le diplôme dans le but de maintenir le taux de remplissage actuelle de la formation.
- Création d'un réseaux ALUMNI, suivi des cohortes via la scolarité à partir de questionnaires annuels.

Pertinence des formations :

- Suivi de la qualité de l'insertion professionnelle et de la nature des poursuites d'études au regard des objectifs de la formation et de la réalité du marché de travail via Création d'un réseaux ALUMNI, suivi des cohortes via la scolarité à partir de questionnaires annuels.

PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation :

- Poursuite de la mise en œuvre d'une démarche qualité portant sur (la qualité des contenus et des activités demandées aux étudiants, la cohérence des évaluations, la complémentarité des enseignements, la qualité de vie des personnels et usagers, le calendrier de la formation.) dans le cadre des conseils de perfectionnement.
- *Mise en œuvre et suivi des conseils de perfectionnement* : Calendrier annuel et compte rendus centralisé au niveau de la direction de la composante.

3. La licence STAPS Développement Social et Médiation par le Sport et la politique formation de l'UFC

Les formations STAPS ont pour objet d'étudier le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre-eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude spécifique et ses possibilités d'insertions professionnelles, les formations STAPS constituent une offre de formation **complémentaire** aux formations de l'UFC et participe à la **cohérence** de l'ensemble de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, la LICENCE Pro **DSMS** est une formation de niveau BAC+3 réalisée sur le site de Besançon. Cette formation est **complémentaire** de nos formations Bac +2 (DEUST), Bac+3 (mentions de licence académique) et Bac +5 (Master). Elle offre une insertion professionnelle pour les jeunes qui souhaitent travailler auprès de publics en situation de migrant, de précarité, de vulnérabilité, souffrant de problématiques lourdes insertion sociale ou victime de violence physique ou sexuelle, grâce au sport comme outil pertinent de médiation et d'accompagnement. Elle peut également permettre à certains titulaires de ce diplôme d'accéder à des formations de licence académique voir de master. Ainsi, il peut contribuer à offrir aux étudiants un **parcours de formation singulier mais cohérent**.

La LICENCE Pro **DSMS** est une formation académique **professionnalisante**. Les stages et projets réalisés dans de nombreux établissements tels que : des structures variées dépendant de la Protection judiciaire de la jeunesse, les Etablissements de placement éducatif et d'insertion (EPEI) de Besançon, l'Agence nationale pour l'éducation par le sport, les Maisons d'arrêt de Besançon et de Vesoul, le Centre d'information aux droits des femmes et des familles - CIDFF 25, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale – CHRS – Julienne Javel de Besançon, le Foyer d'hébergement d'urgence pour SDF Agora, etc. L'intervention des professionnels dans la formation participent à la professionnalisation des étudiants, contribuent à la création de leurs réseaux professionnels et répondent aux besoins du monde socio-économique. L'ouverture à l'alternance et à l'apprentissage prévue dans la nouvelle offre de formation contribuera encore à renforcer le caractère professionnel du diplôme.

C'est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent. L'adossement à la **recherche** de cette formation est présent. La formation à et par la recherche se traduit essentiellement par la transmission de contenus scientifiques actualisés.

La future ouverture à l'apprentissage contribuera à la **soutenabilité financière** de cette formation. Les mutualisations des espaces et l'hybridation dosée des enseignements avec les autres diplômes participeront à la **soutenabilité bâimentaire**. Enfin, l'engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l'établissement, nous permettra d'organiser l'ensemble des enseignements nécessaires à la formation des étudiants. La **soutenabilité humaine** de la formation peut être garantie.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence professionnelle Logistique et Transports Internationaux	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	LP Logistique et Transports Internationaux Nomenclature nationale
Type de cursus	LP
Parcours	Distribution et Transports Internationaux (DTI)
Lieu(x) de la formation	Pôle universitaire de Vesoul
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration légère : restructuration de la formation sous forme de blocs de compétences reprenant les anciennes U
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Renforcer l'attractivité de cette licence professionnelle en valorisant davantage certains atouts de la formation tels que les activités pédagogiques dans des pays européens, des cours en langue anglaise, l'opportunité de réaliser un semestre à l'étranger.</p> <p>Pour anticiper d'éventuelles difficultés de recrutement, l'équipe pédagogique a mené une réflexion afin de proposer une offre de formation où la Licence Professionnelle Distribution et Transports Internationaux (LP DTI) et le BUT MLT peuvent co-exister sans se concurrencer. Les étudiants ayant validé leurs 4 premiers semestres de BUT MLT devraient s'orienter vers la troisième année de BUT alors que les étudiants issus d'autres spécialités de BUT pourront intégrer la LP DTI s'ils désirent valider une formation de niveau 6. Concernant les étudiants titulaires d'un BTS, ceux issus de la filière Gestion des Transports et Logistique Associée (GTLA) pourront intégrer le BUT3 MLT ou la LP DTI en fonction de leur projet professionnel. Les étudiants issus d'autres spécialités sont invités à candidater en LP DTI pour obtenir un diplôme de niveau 6 en un an. Dans l'objectif de sensibiliser le public de BTS, l'équipe pédagogique se mobilise pour mener des actions de présentation de la LP.</p> <p>L'organisation d'activités pédagogiques menées dans un contexte international est également mise en avant. Une réflexion a été engagée afin d'institutionnaliser les échanges internationaux dans les années à venir dans le cadre de la semaine internationale. Il s'agit de consolider les partenariats qui nous lient d'ores-et-déjà avec la Hogeschool de Gand (Belgique), la SAMK de Rauma (Finlande) et avec d'éventuels nouveaux partenaires en mettant en place un cycle d'échanges pérenne (étudiants et enseignants) entre ces différents acteurs.</p> <p>Renforcer l'adossement à la recherche non seulement en augmentant le nombre d'heures d'enseignement confiées aux enseignants-chercheurs, mais aussi le volume horaire de méthodologie documentaire et en associant les étudiants à des conférences thématiques au cours de la formation.</p> <p>4 enseignants chercheurs sont rattachés à la formation. Bien que l'objectif prioritaire de la LP demeure l'insertion professionnelle, il est possible de renforcer l'adossement à la recherche notamment par le biais d'une sensibilisation</p>

	<p>accrue aux enjeux de la recherche fondamentale, de la recherche opérationnelle et des innovations techniques. Dans cette optique, un volume de quelques heures sera dédié dès l'année prochaine à la recherche et à l'étude d'un article scientifique en langue anglaise issu d'une revue de rang A disponible dans les bases de données bibliométriques de l'Université de Franche-Comté.</p> <p>Développer la formation continue grâce à une meilleure communication sur le programme de cette formation auprès des entreprises et des salariés. Cela reste cependant conditionné à la définition de blocs de compétences bien identifiés et à des enseignements mobilisant l'approche par compétences.</p> <p>Le département MLT accueillait environ 6 candidats en VAE chaque année. L'Université de Franche-Comté s'efforce de mettre en œuvre différents axes d'amélioration dans l'élaboration de son offre de formation. Parmi ces axes figure le déploiement de l'Approche par Compétences (APC) en tant que démarche pédagogique innovante pour la rédaction des futures maquettes de formation. Concernant la LP DTI, des réflexions sont d'ores-et-déjà en cours afin de proposer une nouvelle maquette structurée selon la démarche APC. Les compétences identifiées dans la fiche RNCP29990 de France Compétences serviront de base pour structurer des blocs de compétences en tant qu'« ensembles homogènes et cohérents contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées » (Art. L. 6113-1 du code du travail). Conformément à la note relative aux blocs de compétences du 24/09/2019, l'accès à la certification professionnelle peut être acquise par la validation des blocs de compétences constitutifs du diplôme soit par la formation, soit par la VAE, soit par un parcours mixte (formation et VAE). Concernant la VAE, le département est en relation directe avec le service de la formation continue de l'université (SEFOC'AL). A titre d'information, la LP DTI a été délivrée par VAE à un candidat le 05/10/2022. On peut espérer que l'APC permette à terme d'accroître la visibilité et la lisibilité de la formation notamment auprès des entreprises et des salariés du secteur d'activités. Le département est en contact avec Sefoc'Al pour continuer à accueillir un public en formation continue</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>A l'heure actuelle, la formation est structurée en 8 unités d'enseignement elles-mêmes composées de différents modules. Sur l'année, les enseignements représentent 450h de cours réparties en TD et TP auxquelles il faut ajouter 120h de projets tutorés effectuées en entreprise (pour les alternants) ou en lien avec une entreprise pour les non-alternants.</p> <p>L'UE1, transversale, regroupe les heures d'anglais, de LV2 (allemand, espagnol ou FLE) ainsi que celles dédiées à l'usage des outils informatiques (bases de données, tableur, systèmes d'informations). Les UE2, 3, 4 et 5 constituent le noyau central de la formation sur le plan thématique et occupent un volume cumulé de 285h, tandis que l'UE6 est tournée vers le développement de compétences managériales et de gestion de projet professionnel. Les UE7 et 8 sont les unités d'enseignement professionnelles. L'UE7 consiste en un projet tutoré d'une durée de 120h réalisé en entreprise ou à l'IUT mais en lien avec une entreprise selon que l'étudiant est alternant ou non. L'UE8 se déroule quant à elle intégralement en entreprise pendant une période de 31 semaines pour les alternants ou de 12 semaines pour les stagiaires.</p> <p>Bien que la formation ne soit pas <i>stricto sensu</i> structurée sous la forme de blocs de compétences, une première analyse permet de faire ressortir 3 compétences dont l'acquisition s'avère essentielle dans la formation : la gestion des flux externes en intégrant l'intermodalité dans les transports, l'appréhension de la dimension internationale de l'activité économique et l'aptitude à réaliser du management opérationnel et de la conduite de projet.</p> <p>En vue de la demande d'accréditation, une réflexion a été entamée pour redéfinir les contours de l'offre de la formation en blocs de compétences. Elle sera finalisée pour le dépôt du projet de la LP DTI courant du mois de janvier 2023.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

<p>Licence Professionnelle Management et gestion des organisations Spécialité Administration et Encadrement du Service à la Personne</p>	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Professionnelle Management et gestion des organisations Nomenclature nationale
Type de cursus	Licence professionnelle
Parcours	Administration et Encadrement du Service à la Personne
Lieu(x) de la formation <i>(si changement par rapport au bilan)</i>	Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Lors du dernier quinquennal, une première étape de l'APC a été initiée avec l'équipe pédagogique. La formation a été pensée en 5 blocs de compétences dans lesquels s'intègrent les matières (Connaissance de l'environnement-cadre de la profession ; Connaissance de l'organisation et

<p>Structurer la formation en blocs de connaissances et compétences et développer la démarche par compétences afin de concrétiser les réflexions sur l'évaluation des compétences.</p>	<p>gestion des services à la personne ; La personne, parcours et expertise ; Conduite d'action ; Projet tuteuré).</p> <p>Un travail est en cours par l'équipe pédagogique autour de l'APC pour la développer (l'aide du SUP-FC et du SEFOCAL sont par ailleurs fort appréciables afin que chacun des membres s'approprie les modalités de cette nouvelle approche) en vue de la rédaction et la formalisation de notre nouvelle maquette de formation.</p> <p>De plus, l'outil E portfolio réservé actuellement aux alternants (qui est cependant peu utilisé et exploité) sera un appui pour développer l'APC. Ainsi l'approche par compétences va nous permettre de mieux appréhender l'outil et de le mettre en œuvre en termes de portefeuille de compétences indispensable aux étudiants dans l'APC.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>La structuration la formation sera modifiée légèrement par l'introduction d'options proposées aux étudiants afin de renforcer la cohérence avec les évolutions des métiers du secteur du service à la personne.</p> <p>Cela entrainera une évolution de certains contenus et sera également le moyen de renforcer l'approche par les compétences.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Professionnelle Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence professionnelle Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence professionnelle
Parcours	Véhicules : Electronique et Gestion des Automatismes
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>Recommandation 1 : Promouvoir la formation en identifiant des passerelles pour diversifier le recrutement.</p> <p>Recommandation 3 : Développer des modules de formation continue</p> <p>La filière automobile en France fait face à des mutations importantes tant sur le plan des technologies (véhicules autonomes et connectés et électrification des chaînes de traction) que sur le plan des usages (service à la demande). Cette transformation industrielle ne pourra pleinement se réaliser sans une adaptation des cartes de formation et sans la promotion des nouvelles formations à créer. C'est d'ailleurs un sujet d'actualité chez Stellantis qui souhaite faciliter l'accès aux compétences et à la technologie de ses salariés et qui réfléchit à proposer des actions de formations « via l'Université Stellantis ».</p> <p>La Licence professionnelle VEGA s'inscrit dans cette transformation mais doit également poursuivre son développement pour répondre à ce besoin émergent « côté entreprise » : cela doit nous permettre d'élargir notre vivier de recrutement. En effet, le nombre de formations académiques dans des domaines connexes à ceux de la Lp VEGA étant déjà bien représentées, la diversification de recrutement et la pérennisation de la formation doit davantage passer par la formation continue et l'accès à la validation aux acquis professionnel, ce qui contribuera, par ailleurs, à l'amélioration du financement de l'Université. Mais ceci ne pourra avoir lieu sans des actions de communication efficaces. Cette communication est un sujet d'actualité au sein de l'iUT et de l'uFC : la licence professionnelle est accompagnée par le service communication de l'iUT pour promouvoir la formation auprès de plusieurs publics : reprise d'étude, étudiants en licence générale, étudiants en BTS...</p> <p>Pour nous aider dans le développement et la communication autour de modules de la formation continue, nous nous appuierons sur un des services de l'uFC : SeFoC'AI (Service Formation Continue et Alternance) dont l'une des antennes se trouve située sur le même site que la licence professionnelle VEGA.</p>

	<p>Recommandation 2: Renforcer les dispositifs d'aide à la recherche d'alternance</p> <p>Côté alternance, les contrats sont principalement en rapport avec les métiers de validateurs de fonctions logicielles chez les prestataires automobile ou d'entreprises liées à l'automobile par l'outil de production (robotique). Là encore, s'il on veut augmenter la part de contrats, il faut diversifier nos contenus pour élargir le champ d'entreprises potentielles de la filière automobile suivant deux axes: électrification des chaînes de traction (conversion d'énergie, motorisation et stockage batterie) et véhicules autonomes et connectés. En mettant les moyens sur ces deux axes, la formation élargira son champ de compétences (big data, cybersécurité, hydrogène, thermique batteries) et permettra de mutualiser certains enseignements avec d'autres départements de l'IUT (Informatique et/ou MT2E).</p> <p>Point faible : Des échanges internationaux très limités en mobilité sortante.</p> <p>Concernant les mobilités sortantes, il est difficile d'internationaliser une formation professionnalisante composée de profils d'étudiants pour la plupart issus d'un bassin de recrutement local et peu enclins à tenter une expérience internationale: on le voit notamment lorsque des offres sont à pourvoir en Allemagne (site Stellantis de Rüsselsheim). Nous regrettons ces échanges limités et nous continuons de travailler sur ce point avec notamment notre enseignante d'anglais qui fait partie de commission internationale de l'IUT. Cette commission se réunit 1 à 2 fois par trimestre et 1 fois par mois en groupe de travail pour développer les échanges internationaux de l'IUT Nord Franche Comté en mobilité sortante et en mobilité entrante.</p> <p>Recommandation 4 : Poursuivre la mise en œuvre de l'ePortfolio pour formaliser les compétences acquises dans le cursus.</p> <p>La poursuite de la mise en œuvre de l'e-portfolio pour la formalisation des compétences relève d'une politique globale au niveau de l'Université de Franche Comté. Dans ce cadre, nous appliquerons les recommandations de l'Université. Ainsi, depuis septembre 2022, l'uFC mène un travail important sur le cahier des charges de l'outil retenu dans ce cadre. Ce sera KarutaSup, qui jouera plusieurs rôles: portefeuille de compétence, ePortfolio d'apprentissage et d'évaluation, suivi d'alternant ... Actuellement, le suivi de nos alternants se fait par un outil appelé LEA: Livret Électronique d'Apprentissage.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p> <p><i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Les éléments qui suivent sont issus d'une réflexion menée en octobre 2021 avec Stellantis dont le but était de mettre en avant les compétences actuelles et à venir pour les métiers visés. En effet, la technologie des véhicules évolue très vite ce qui laisse entrevoir une évolution des métiers liés à la validation des fonctions électroniques véhicule et une évolution des contenus de formation.</p> <p>En premier lieu, les tâches dites de préparation des essais, préalables à la conduite des essais, sont une réalité et prennent le pas sur l'exécution seule des procédures d'essais.</p> <p>Autrement dit, la préparation des moyens d'essais comme à se renforcer et passe par la compréhension des modèles de comportement (Matlab/simulink) à accoster sur les bancs de tests. C'est pourquoi, nous envisageons une introduction à la modélisation au contenu de formation dans l'UE5 (ingénierie électronique appliquée à l'automobile).</p> <p>Ensuite, la conduite des essais qui tend vers l'automatisation des tests met en avant l'idée de renforcer ces compétences déjà présentes au sein de la formation. C'est pourquoi, là aussi, des ressources supplémentaires devront être mises en place dans l'UE5 par le biais de nouvelles mises en situation pratique.</p> <p>Enfin, Stellantis nous indique que les services télématiques embarqués deviennent omni présents (serveur connecté, big data, connectivité,</p>

	<p>cybersécurité automobile, liaison LVDS) et que ces technologies seront à intégrer très prochainement dans la formation.</p> <p>En résumé, l'informatique, l'instrumentation et la modélisation occupent une place de plus en plus importante dans l'automobile et le niveau de compétences attendu des ETAM dans ces domaines s'élèvent chez les constructeurs.</p> <p>Pour terminer, à l'heure où le nombre de véhicules sur le marché ne fait que progresser, un renforcement plus significatif de la conversion d'énergie embarquée (véhicules xEV) ainsi que le stockage d'énergie doit impérativement monter en puissance dans cette formation.</p> <p>A ce titre, la formation devrait disposer d'un premier véhicule électrique (fourni par ENEDIS) à l'horizon fin 2023 pour alimenter l'unité d'enseignement UE4 (conversion d'énergie appliquée) et servir de support pédagogique : un accord de principe a été acté avec ENEDIS en septembre 2022.</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : mécatronique et robotique	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique
Type de cursus	LICENCE PROFESSIONNELLE
Parcours	Parcours ARIA Automatique et Robotique Industrielles pour l'Assemblage
Lieu(x) de la formation <i>(si changement par rapport au bilan)</i>	Besançon Les étudiants sont formés : <ul style="list-style-type: none"> • à l'UFR-ST, à l'atelier S-Mart et au Lycée Jules Haag) en période de cours, • en entreprise d'accueil lors des périodes professionnalisantes.
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Recommandation n°1 : Mettre en place un conseil de perfectionnement, qui permettra une analyse plus fine de l'attractivité, de l'insertion professionnelle et des questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. :</p> <p>Plusieurs actions visant l'amélioration continue de la LP ARIA existent aujourd'hui, mais elles ne sont pas formalisées. C'est pour cela et c'est une priorité de la politique de professionnalisation de l'uFC que l'équipe pédagogique formalisera ces actions en mettant en place un conseil de perfectionnement conforme au cahier des charges pour la mise en œuvre des conseils de perfectionnement à l'uFC.</p> <p>Recommandation n°2 : Décrire la formation en blocs de compétences afin de renforcer son attractivité.</p> <p>La structuration de la formation en blocs de compétences est en cours d'élaboration. A la demande de l'uFC, elle sera proposée au prochain contrat 2024. Nous travaillons actuellement sur 4 blocs de compétences pour les deux semestres de la LP-ARIA : des compétences génériques et des compétences spécifiques aux métiers de l'automatisme et de la robotique industrielle.</p> <p>Recommandation n°3 :</p>

	<p><u>S'appuyer sur la collaboration avec le Maroc pour développer des mobilités entrantes et sortantes.</u></p> <p>La spécificité du cursus en apprentissage de la LP-ARIA nous impose des contraintes fortes pour le développement de la mobilité des étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réticence des entreprises à accueillir des primo-entrants « internationaux » dans le cadre d'un contrat en apprentissage ; • la délivrance des visas pour la poursuite des études en France n'est pas toujours facile à gérer ni pour les candidats ni pour les équipes pédagogiques. <p>C'est pour ces raisons que nous n'avons pas ouvert la LP-ARIA sur Campus France.</p> <p>Ensuite, et comme recommandé, nous pouvons nous appuyer sur le Projet APUR (Smart Robotics) pour développer une coopération visant la double diplomation ou la co-diplomation de la LP-ARIA avec le Maroc (Université Hassan II Casablanca). Cette coopération peut être étendue à d'autres pays bien évidemment.</p> <p>Quant à la mobilité sortante, nos partenaires industriels Français ont un rayonnement à l'international, et de ce fait, ils envoient en missions nos étudiants de la LP-ARIA pour des missions ponctuelles à l'international.</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues

<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Demande de renouvellement à l'identique avec une légère restructuration.</p> <p><u>Principales évolutions</u></p> <p><u>Évolutions pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la mise à niveau pour les fondamentaux ; • Introduire de nouveaux modules : Industrie 4.0 et Intelligence Artificielle - Robotique ; <p><u>Évolutions structurelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction une passerelle avec la Licence SPI ; • Construction une passerelle avec le Bachelor GMP.
--------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Licence Professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement(nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence Professionnelle
Parcours	Licence professionnelle composée de deux parcours totalement indépendants en cœur de métier, en contenu, en équipe pédagogique, en tissu professionnel et en lieu d'enseignement. <ul style="list-style-type: none"> • Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels (MINA). • Gestion Traitement des Déchet, Économie Circulaire (GTDÉC)
Lieu(x) de la formation	Sans changement : <ul style="list-style-type: none"> • MINA : UFRST site de la Bouloie Besançon • GTDÉC : UFRST site Inspé de Lons le Saunier
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Considérer la mauvaise adéquation des postes occupés par rapport aux objectifs et par rapport aux attentes des diplômés, pour revoir certains contenus et/ou sa politique de recrutement.</p> <p>MINA : les postes occupés par les diplômés, dont 92% sont en emploi 30 mois après obtention du diplôme (données OFVE au niveau de la mention) sont tout à fait en accord avec les objectifs pédagogiques de la LP MINA qui sont : «de former des chargés d'études dans le domaine de la biodiversité». Les contenus ne seront donc révisés qu'à la marge et le recrutement est effectué, conformément aux conditions d'accès pour une LP orientée Gestion et préservation de la biodiversité, essentiellement parmi les candidatures de L2 Sciences de la Vie, BTS GPN, BTS GEMEAU ou tout autre niveau BAC+2 dans le domaine de l'environnement naturel.</p> <p>Le niveau des enseignements semble être reconnu au sein des spécialistes du domaine concerné puisqu'effectivement 13% de nos diplômés sont recrutés dans les Masters et pourront ensuite prétendre à des postes de chargés de missions. Cependant, cette poursuite d'étude n'est en aucun cas encouragée par la formation MINA (pas d'enseignement spécifique «à la recherche», aucune incitation).</p> <p>GTD : en ce qui concerne le parcours GTD, les postes occupés par les diplômés et diplômées sont en adéquation avec les enseignements. Ce qui est identifié pour répondre plus largement aux attentes des employeurs c'est de renforcer les compétences sur les aspects sociétaux et d'économie circulaire, d'où la proposition d'évolution du parcours en Gestion Traitement des Déchet, Économie Circulaire (GTDÉC).</p>

	<p>Renforcer l'adossement à la recherche pour le parcours GTD, se disant non concerné, mais devant, notamment pour améliorer le niveau de recrutement de ses diplômés, élever le niveau des enseignements.</p> <p>Il n'y a pas de niveau des enseignements à élever pour améliorer le recrutement des diplômés, ce n'est pas l'attente des milieux sociaux économiques dans nos thématiques pour des étudiants de niveau LP. L'attente est de renforcer les compétences sur les aspects sociétaux et d'économie circulaire, d'où la proposition d'évolution du parcours en Gestion Traitement des Déchet, Économie Circulaire (GTDÉC).</p> <p>En ce qui concerne la recherche, nous n'avons pas d'équipes à l'UFC dont le cœur de métier soit le traitement des déchets et les entreprises veulent des techniciennes et techniciens supérieurs capables de gérer les techniques en place validées réglementairement. Les intervenants, tant universitaires que professionnels savent mettre en perspective dans leurs enseignements les recherches académiques et R&D des entreprises que les étudiantes et étudiants rencontreront potentiellement.</p> <p>Renforcer les enseignements d'anglais du parcours GTD.</p> <p>Nous prenons acte pour la future maquette de cette remarque légitime. Les modifications se feront conformément au cadrage de l'uFC.</p> <p>Renforcer la démarche par compétences pour les deux parcours.</p> <p>MINA : la démarche par compétence est en cours de mise en place sur la base des compétences définies dans la fiche RNCP30087 amendé par les compétences définies par différents organismes potentiellement recruteurs de nos diplômés : LPO, Conservatoire d'Espaces Naturels, Réserves Naturelles de France, Parcs Naturels Régionaux, Conservatoire du littoral ,APEC...</p> <p>GTD : la démarche par compétence est en cours de mise en place sur la base des compétences définies dans la fiche RNCP30087 complétées par les compétences définies par différents organismes régulièrement recruteurs de nos diplômés : grands groupes industriels en gestion des déchets (Suez, Véolia, Nicollin,...), syndicats de communauté de commune...</p> <p>Mettre en place un conseil de perfectionnement unique pour les deux parcours pour permettre un meilleur pilotage stratégique.</p> <p>Cela serait totalement artificiel. En effet la licence professionnelle est composée de deux parcours totalement indépendants en cœur de métier, en contenu, en équipe pédagogique, en tissu professionnel et en lieu d'enseignement. Nous ferions perdre du temps tant aux équipes pédagogiques qu'aux professionnels qui accompagnent chaque parcours. Si ces deux formations se retrouvent dans la même mention ne n'est que du fait de sa dénomination extrêmement large. Nous maintiendrons donc des conseils de perfectionnement efficaces séparés.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>En cohérence avec la Référence 11 : La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.</p> <p>Pour le parcours MINA</p> <p>Accentuation de la formation des étudiants sur les différents métiers accessibles (témoignages-débats d'anciens diplômés MINA) et des exigences des employeurs (discussions avec des recruteurs).</p> <p>Augmentation du temps passé en entreprise d'une semaine en semestre 5 (projet tuteuré de 1 mois au lieu de 3 semaines). Cet ajout permet de répondre notamment à une demande des employeurs des alternants.</p> <p>Pour le parcours GTDÉC</p> <p>Accentuation dans la formation de l'aspect social et économie circulaire. Evolution du nom du parcours de Gestion et Traitement des Déchets (GTD) en Gestion Traitement des Déchet, Économie Circulaire (GTDÉC)</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence professionnelle Métiers de la Qualité)	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Métiers de la Qualité
Type de cursus	Licence Professionnelle
Parcours	Spécialité : Qualité Sécurité Environnement (QSE)
Lieu(x) de la formation	UFR ST à Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Améliorer le suivi de cohortes pour identifier les poursuites d'études et les insertions professionnelles effectuées par les diplômés, afin de préciser le positionnement de la formation dans l'offre de formation de l'UFC, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes de l'OFVE : La réponse à cette recommandation sera faite en 2 points, le premier expliquera les démarches internes au Pôle Qualité et le 2^{ème} traitera des démarches de l'établissement en coordination avec les formations.</p> <ol style="list-style-type: none"> Le Pôle Qualité a mis en place un suivi du devenir des étudiants avec un dossier sur chaque étudiant comprenant leurs coordonnées complètes et leur situation professionnelle. Ce suivi doit être amélioré en augmentant le taux de réponse des étudiants. Dans cette optique, le Secrétariat du Pôle Qualité sera chargé de solliciter (phoning, mailing) nos anciens étudiants pour récolter d'avantages de données sur leur insertion professionnelle. La construction (en cours de finalisation) d'un site internet de la Licence Pro QSE avec une rubrique dédiée à cette démarche et la sensibilisation de nos étudiants en cours de formation devraient améliorer notre suivi et consolider le réseau de nos étudiants QSE. Les demandes des offres de stage de nos anciens étudiants en poste sont en progression constante et le Pôle Qualité veillera à maintenir et améliorer ce réseau qui représente un moyen efficace dans la voie de l'insertion professionnelle. Les suivis de cohorte et de l'insertion ont été fournis par l'OFVE dans le tableau des indicateurs pour l'autoévaluation. <p>En complément et pour pallier l'absence d'enquête des diplômés de Licence, Mi-mai 2023 sera lancé une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée</p>

chaque année et permettra de disposer de données annuelles. Il convient que chaque responsable de formation invite les étudiants à y répondre pour assurer une bonne fiabilité des résultats. Il est prévu à terme que chaque formation puisse disposer de l'ensemble des indicateurs : suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle. Pour rappel, l'OFVE met à disposition les tableaux de bords, enquêtes et études sur le site de l'université : <https://www.univ-fcomte.fr/enquetes-et-etudes-sur-les-etudiants-et-les-formations#.Y9kd4ISZM2w> Sont disponibles notamment les répertoires des emplois occupés par nos anciens étudiants. La temporalité des enquêtes est fixée selon les exigences des enquêtes nationales soit 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme pour les Licences professionnelles et Master.

Mettre en avant les dispositifs proposés pour initier une mobilité sortante internationale notamment vers les pays frontaliers : le Pôle Qualité mettra en place une stratégie de mobilité sortante en s'appuyant sur le carnet d'adresse d'entreprises basées en Suisse (*Nespresso, OMPharma, Baxalta Manufacturing, Johnson&Johnson...*) et sur les personnes de notre formation occupant des postes QSE également en Suisse (*M. Sabbab, M. Bicen, Mme Pacheco...*). Cette stratégie sera basée sur le dispositif Dynastage qui n'a été utilisé qu'une seule fois en 2017 avec la Suisse. Les entreprises et les personnes citées ci-dessus seront sollicitées prochainement pour proposer des sujets de stages répondant aux critères de notre formation QSE. Les candidats en formation initiale seront informés dès la rentrée du dispositif Dynastage pour qu'ils puissent en bénéficier s'ils remplissent toutes les conditions requises pour y accéder.

Un taux de poursuite d'étude important : depuis 3 ans, l'équipe pédagogique a constaté une augmentation significative des poursuites d'étude en Master Qualité et à la demande des entreprises. Plus de 90% des étudiants qui poursuivent en Master se font payer leur 2 ans d'alternance par l'entreprise qui les a recrutés comme alternants et/ou stagiaire en Licence Pro QSE. Ce sont donc les besoins de qualification niveau bac+5 des entreprises qui sont à l'origine de cette hausse de poursuite d'étude. En outre, le bon niveau des étudiants formés par notre Licence Pro QSE n'est pas étranger à cette évolution.

Aucun dispositif de validation des compétences : L'équipe pédagogique est consciente de ce point faible car il n'est pas officialisé. Les échanges avec les professionnels lors des soutenances de Projet Tutoré et de Stage ainsi que lors du conseil de perfectionnement traitent la problématique des compétences à acquérir et à améliorer pour faciliter l'intégration professionnelle de nos étudiants. L'équipe pédagogique souhaite mettre en place une fiche "validation des compétences" en plus de celle d'évaluation à renseigner par le tuteur d'entreprise. Au sein de l'établissement, l'équipe pédagogique s'appuiera sur le dispositif « **Approche par Compétence** » qui sera mise en place prochainement. L'ensemble des équipes pédagogiques est invité à s'engager dans la démarche APC, et notre établissement met en place un important dispositif porté par le SUP-FC

Évolution du projet de la formation

**Formation en renouvellement
à l'identique ou avec une
légère restructuration**

La Licence Métiers de la Qualité spécialité Qualité Sécurité Environnement est une Licence Professionnelle qui forme en une année les étudiants issus de différentes disciplines aux fonctions de responsable QSE Qualité Sécurité Environnement. La formation à la Qualité existe depuis 1990 et a su évoluer pour s'adapter aux exigences du tissu socio-économique local et national avec qui elle entretient des liens forts de partenariat. Les principales évolutions concerneront les compétences spécifiques à acquérir.

En plus des compétences déjà décrites auparavant, les futures modifications se déclineraient comme suit :

1. Transformer les propositions des projets tutorés, au moins pour les étudiants en FI, en sujets impliquant les EC issus des 4 laboratoires de recherche de l'UFC. L'objectif sera double à savoir

- ✓ inculquer la rigueur et les démarches scientifiques à nos étudiants pour qu'ils soient plus imprégnés par la recherche et développement
- ✓ introduire les démarches qualité et certifications au sein des laboratoires de recherche de l'UFC. Cette démarche a déjà commencé au sein du LCE et au Laboratoire Nanomédecine et concernait une étude "Qualité de Vie et de Travail", des expérimentations des méthodes physiques non invasives pour conserver la qualité des fruits (Laboratoire Chrono-Environnement) et validation réglementaire d'un dispositif embarqué pour la prévention et la détection des chutes chez les personnes âgées (Laboratoire Nanomédecine & EHPAD Jean XXIII à Montferrand-le-Château (Doubs), Projet FEDER porté par M. Réda Yahiaoui, responsable des projets tutorés de la Licence Pro QSE.

Le **renforcement de l'adossé recherche à notre formation** aura pour objectif de consolider les compétences QSE dans le domaine de l'automobile, de la santé, de l'environnement avec une attention particulière aux démarches RSE qui consistent en la traduction des enjeux du développement durable dans la stratégie des organisations des entreprises (ISO 26000). Cela se traduit par une démarche responsable, solidaire, **durable, sociale**, en faveur de la production et de **l'environnement**.

Augmenter et renforcer les **visites d'entreprises** exerçant dans des secteurs variés ainsi que les **interventions des responsables qualité** de ces entreprises.

3. **Introduire des nouveaux outils** tels que l'utilisation du **SIG** et de l'IA dans les processus du management des entreprises. L'objectif est d'initier les étudiants à ces méthodes de management qui peuvent leur être utiles et feront la différence au moment de leur recrutement.

4. Mettre en place un **projet de communication** "Journée Qualité" qui sera géré par les étudiants qui devront proposer une thématique QSE, contacter des professionnels intervenants et assurer la logistique.

5. Renforcer la maîtrise des outils de la métrologie, de l'outil **tableau dynamique croisé** et les **statistiques** appliquées aux exigences industrielles.

6. Renforcer la maîtrise des **outils de communication à distance** pour favoriser les échanges des suivis d'encadrements des alternants et des stagiaires ainsi qu'avec leurs tuteurs d'entreprise.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Licence professionnelle : Métiers de la santé : technologies	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention : Métiers de la santé : technologies (nomenclature nationale)
Type de cursus	Licence professionnelle
Parcours	Dosimétrie et Radioprotection médicales
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Informations complémentaires par rapport aux remarques précisées dans le dossier
	<p>1 . La politique et la caractérisation de la formation La formation accueille des étudiants issus de pays qui n'ont pas de formation de dosimétristes (Cameroun (1), Côte d'Ivoire (1), Algérie (2), Suisse (1)). 3 étudiants ont pu réaliser leur stage dans des hôpitaux suisses (cantons de Genève et de Neuchâtel). Le déroulement du stage a été facilité par la proximité géographique des étudiants, car la difficulté principale réside dans la réglementation différente pour la prise en charge de la gratification du stage. Sur les 21 professionnels que comporte la formation, 8 sont des médecins médicaux (Hôpital Nord Franche-Comté, CH de Mulhouse, Colmar, CHRU Besançon).</p>
	<p>2. L'organisation pédagogique de la formation Le travail sur l'articulation de la maquette pédagogique en blocs de connaissances et de compétences est en cours pour la rédaction de la future maquette qui sera mise en place à la rentrée 2024. L'évaluation des compétences va également concerner toutes les UE et pas uniquement la partie professionnalisante. Des grilles d'évaluation seront mises en place dans ce sens.</p> <p>3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation Les étudiants qui ont validé la théorie mais qui ont échoué au stage se voient proposer un second stage par l'équipe pédagogique pour améliorer leurs compétences. Depuis la création de la formation, 3 étudiants ont été concernés et ont été diplômés à l'issue du deuxième stage. Ils ont ensuite intégré un service de radiothérapie en tant que dosimétriste. Les meilleurs étudiants souhaitent souvent approfondir leurs connaissances en poursuivant leurs études pour progresser au sein de la filière physique médicale afin de devenir physicien médical (en préparant un master puis le concours du DQPRM). Pour d'autres, c'est le stage qui est déclencheur d'un choix de</p>

spécialisation différente en instrumentation médicale ou en génie biomédical. L'équipe pédagogique n'a aucun levier pour refuser la poursuite d'études aux étudiants, malgré les offres d'emploi en tant que dosimétriste qui leur sont proposées.

Les mesures correctives décidées lors du conseil de perfectionnement sont mises en pratique à la rentrée suivante. A l'issue de l'année universitaire, un bilan de ces actions est effectué au cours du conseil de perfectionnement pour évaluer leur pertinence. Il peut s'agir d'étoffer le contenu pédagogique (présenter d'autres systèmes de planification, de nouvelles techniques) ou simplement mieux articuler la formation (raccourcir le délai examen-rendu des notes et ajuster le contenu des modules pour éviter les redondances).

Réponses aux recommandations :

• Renforcer l'adossement à la recherche, en sensibilisant à la recherche et développement et aux innovations techniques dans le domaine et sur les problématiques actuelles de la radiothérapie externe, par exemple, en augmentant le poids des enseignants-chercheurs dans la formation.

La maquette pédagogique évolue pour tenir compte des nouvelles avancées technologiques. Par exemple, pour la maquette 2024, les connaissances sur l'apport de l'Intelligence Artificielle dans les pratiques cliniques, les nouvelles techniques en radiothérapie (flash, adaptative) seront abordées.

• Accroître l'ouverture à l'international, en favorisant notamment les stages à l'étranger.

La formation est professionnalisante et a pour vocation d'insérer prioritairement les dosimétristes en France. La réglementation et les pratiques sont spécifiques au territoire national et sont encadrées par des organismes nationaux (ASN, INCA, sociétés savantes). De plus, les niveaux de recrutement des dosimétristes varient d'un pays à l'autre, ou parfois le métier n'existe pas (uniquement des médecins). Par conséquent, il est difficile de favoriser les stages à l'étranger des étudiants.

• Renforcer les dispositifs d'information - orientation afin d'améliorer l'attractivité de la formation.

Les dispositifs d'information et de promotion de la formation ne se limitent pas au site internet de l'établissement. En effet, de nombreuses autres actions de communication sont mises en place via l'établissement et la composante ou en interne. On peut signaler les journées portes ouvertes, les émissions de la Web TV de l'IUT, les forums de poursuite d'études et la communication dans les lycées. On peut souligner que l'IUT a présenté au cours de l'année 2022 sa carte de formation (BUT et LP) aux enseignants des lycées de l'aire urbaine (plus de 100 enseignants présents) et que des rencontres ont eu lieu avec les proviseurs. La recherche constante de partenaires et de vacataires ainsi que l'implication des enseignants-chercheurs dans les sociétés savantes de la physique médicale et de la radioprotection permettent également de mieux faire connaître la formation.

• Développer, comme cela est prévu, une offre pour l'alternance.

La formation proposera à la rentrée 2023 l'alternance. Elle a d'ailleurs reçu des lettres de soutien et d'engagement de services de radiothérapie publics ou privés.

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration	<p>Ouverture à l'alternance (début en septembre 2023)</p> <p>Modification du contenu de la maquette pédagogique sans modification du volume horaire total (420h étudiant + 130h projet tuteuré) pour mieux prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les nouvelles techniques de planification en radiothérapie externe (stéréotaxie) et la problématique des petits faisceaux (détection, calcul dosimétrique)• Les évolutions technologiques (intelligence artificielle) dans les logiciels des différentes étapes de la planification de traitement (imagerie et dosimétrie) <p>Ces aménagements concernent UE1 (Principes physiques de la dosimétrie), UE2 (Cancérologie, Radiothérapie et Radiobiologie, Médecine nucléaire), UE4 (Environnement hospitalier et outils méthodologiques) et UE8 (Stage).</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Professionnelle Métiers du marketing opérationnel	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	LP Métiers du marketing opérationnel Nomenclature nationale
Type de cursus	LP
Parcours	Chef de projet marketing et communication
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Renforcer l'adossement à la recherche en intégrant davantage d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. Avec une équipe de 6 enseignants chercheurs au sein du département et la possibilité de faire intervenir des enseignants chercheurs issus de l'Université de Franche Comté, cette recommandation pourra être opérationnelle à court terme.</p> <p>Inclure des modules d'enseignements de spécialité assurés en langue anglaise, ce qui contribuera à développer les mobilités entrantes et sortantes. Plusieurs modules peuvent être envisagés en Langue Anglaise, notamment les modules de marketing.</p> <p>Promouvoir cette formation auprès des candidats de VAE ou de formation continue facilitée par une collaboration plus étroite avec le centre de formation continue de l'établissement. Une collaboration est prévue avec le service de formation continue et d'alternance SEFOCAL.</p> <p>Identifier son programme en blocs de compétences et déployer l'approche par compétences permettrait à la licence professionnelle Métiers du marketing opérationnel parcours Chargé de projet Marketing et Communication de poursuivre son évolution. La professionnalisation des formations constitue un des axes fort du cadrage politique en vue de l'élaboration de l'offre de formation 2024. Un des 6 axes est relatif à l'Approche Par Compétences en tant que démarche pédagogique innovante au service de la qualité des apprentissages et de l'insertion de l'étudiant, exigée dans le cadre de la nouvelle offre de formation, notamment pour la rédaction des futures maquettes. L'ensemble des équipes pédagogiques est invité à s'engager dans la démarche APC, et notre établissement met en place un important dispositif porté par le SUP-FC.</p>
Évolution du projet de la formation	
Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou	Les compétences visées des diplômés de la LP sont : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre juridique des actions de marketing et de communication

en création issue d'une restructuration

- Réaliser des études du marché, analyser la concurrence
- Participer à la définition des stratégies marketing et communication de l'entreprise
- Assurer la réalisation des outils et actions de communication
- Créer et développer l'image de l'entreprise
- Maîtriser la qualité graphique et rédactionnelle

Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation

La LP bénéficie d'un bon positionnement au sein de l'offre de formation de l'université de Franche-Comté, ce qui a été souligné par la précédente évaluation.

Adossement de la formation à la recherche

Les enseignants chercheurs, en particulier des départements tertiaires de l'IUT, sont intégrés au projet et leurs recherches pourront irriguer les enseignements de la LP. Les thématiques scientifiques développées (en particulier théorie de l'infocom, linguistique, sémiologie, culture numérique) abordent l'ensemble des compétences requises pour appréhender les problématiques nécessaires à la digitalisation et aux pratiques commerciales et marketing des entreprises.

Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation

Le digital a un impact indéniable sur le métier de commercial : son rôle, ses clients tout comme ses procédés sont défensivement changés. La fonction commerciale, toujours plus centrale dans la vente, a l'opportunité de se développer grâce au digital : nouveaux marchés, possibilité d'interagir à distance avec ses clients, développement de systèmes de fidélisation plus perfectionnés...

Préparation à l'insertion professionnelle

Avec 400 000 postes en Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi dans le tertiaire marchand a progressé de 2.5% en 2022 soit 1.4 point de plus que la moyenne.

La Licence professionnelle s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

70% des diplômés sont en situation d'emploi dans les deux premières années avec une moyenne de 7.8 mois pour le 1er emploi.

83% d'entre eux sont en CDI

50% occupent un emploi de niveau intermédiaire

17% ont des fonction d'encadrement

Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences

Les UE et les modules de la LP seront adaptés en fonction des prérequis des nouveaux étudiants visés et des besoins du monde socio-économique. La mise en place du B.U.T. et de son approche par compétence permettra une capitalisation de l'expérience des équipes pédagogiques de l'IUT.

Flux attendus

Le modèle économique de la LP repose sur une promotion de 16 alternants issus des STS tertiaires à vocation commerciale, d'étudiants issus de licence générale et désirant développer leurs compétences dans les domaines du marketing et de la communication, voire d'étudiants issus de B.U.T.

Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études

La LP chef de projet marketing a pour objectif de répondre aux besoins des PME de notre territoire et a donc une visée d'insertion professionnelle immédiate en tant que collaborateur polyvalent en marketing et communication.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

LICENCE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

Caractérisation de la formation

Intitulé de la formation <i>Préciser l'intitulé du niveau accrédité : mention, spécialité (BUT) ou option (écoles d'art et de design) Pour les L, LP, M, préciser si l'intitulé relève de la nomenclature nationale ou s'il est dérogatoire (mention spécifique)</i>	Mention Optique Professionnelle Nomenclature
Type de cursus <i>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFA, DFG, Capacité, Diplôme d'État, DNA, DNSEP, DEEA, DEA, DSP</i>	LP
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Réfraction, analyse et prise en charge du déficit visuel
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan) <i>Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations</i>	UFR Santé Besançon : CHU, université Morez : Greta du Haut Jura, lycée des métiers de l'optique et de la microtechnique
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Reconduction à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
Recommandations -Mettre en place un processus d'évaluation par les apprenants dans une démarche d'amélioration continue de la formation. -La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement, avec la participation des étudiants et d'anciens étudiants, doit venir conforter celle-ci en analysant les évaluations par les étudiants et les actions mises en place.	-Questionnaire de satisfaction remis aux étudiants en fin d'année permettant une évaluation critique du contenu de la formation et de la qualité des intervenants - L'outil EVAMAINE proposé par l'établissement pourra aussi être utilisé en vue d'évaluer les enseignements -Actuellement ont été mis en place des entretiens individuels de formation en début, milieu et fin de formation. Chaque étudiant est reçu en entretien individuel afin de pouvoir pointer les difficultés de chacun, permettant d'évaluer si la formation en terme de contenu, matériels mis à disposition, rythme scolaire, actions mises en place est satisfaisante ou non. De plus nous nous assurons que tout se passe bien pour l'étudiant lorsqu'il est en période de stage (partenariat avec les maîtres de stage et les étudiants). A cela s'ajoute deux bilans pédagogiques en milieu et fin de formation. L'équipe pédagogique ainsi que deux délégués représentant la classe sont présents pour une évaluation critique du déroulé de la formation, des évaluations ou encore des actions correctives mises en place.

<p>-Renforcer l'adossment à la recherche.</p>	<p>La participation d'anciens étudiants peut être proposée mais reste difficile à mettre en place en raison de la situation géographique et leur déplacement impliquerait une prise en charge financière non négligeable. Néanmoins l'utilisation d'outils de visioconférence peut être discuté dans ce cas précis. Quoiqu'il en soit, l'équipe mettra en place un conseil de perfectionnement a minima annuellement regroupant enseignants, professionnels et étudiants.</p>
<p>-Développer l'ouverture de la formation à l'international, par l'accueil d'étudiants internationaux et réfléchir à la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger.</p>	<p>- La réorientation ces dernières années des choix de sujets de mémoire, basés uniquement sur un sujet ayant attiré à la basse vision, va dans le sens de cette recommandation. En effet, la partie bibliographique a été étoffée (15 pages environ contre 5 avant) ce qui demande aux étudiants une réelle investigation sur les travaux de recherches en cours, les études menées, les nouveaux traitements possibles. L'encadrement vers une valorisation par une publication fait partie des futurs objectifs possibles de la formation.</p> <p>-L'accueil d'étudiants internationaux est possible mais reste compliqué : période de stage (environ 6 mois au total) qui implique une parfaite maîtrise de la langue Française, afin de répondre aux besoins des clients en magasin ou des patients en cabinet/Nombre d'étudiants acceptés dans la licence restreint.</p>
<p>-Développer une approche par compétences pour la formation dans son ensemble.</p>	<p>La possibilité pour nos étudiants d'effectuer des stages à l'étranger reste difficile à mettre en place actuellement pour différentes raisons : Mise en place d'un contrat de professionnalisation entre employeurs et étudiants non adaptables à tous les pays du fait de cursus et de diplômes différents selon les pays/ Frais de logements et transport à la charge des étudiants engendrant un surcout qui peut être limitant pour les étudiants.</p>
	<p>L'équipe pédagogique se rapprochera du SUP-FC pour mettre en œuvre l'approche par compétence au niveau de la formation et être accompagnée</p> <p>Mise en place ces dernières années de différents modules de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TP basse vision réalisés au CHU avec de "vrais" patients - Mise en place de plusieurs partenariats avec des associations en basse vision (salins de Bregille et AVH) à Besançon afin d'élargir les apprentissages des étudiants et leur faire découvrir toute la pluridisciplinarité du domaine de la déficience visuelle (mise en situation de déficit visuel avec mise sous bandeau avec agent en locomotion, agent de vie journalier, repas sous bandeau, découverte du braille, des retranscriptions, de la prise en charge mdph des équipements, échanges également avec des déficients visuels,...). -mise en place en collaboration avec plusieurs laboratoires en contactologie (Alcon, precilens, LCS, cooper vision, vistakon) de conférences, afin de : <ul style="list-style-type: none"> - connaître les produits existants (lentilles de contacts, produits d'entretiens, lentilles de spécialités contre la myopie, lentilles pour réadapter un kératocône, lentille sclérale,...) -développer des sujets plus spécifiques, abordés de manières succinctes en cours (évolution myopique, sécheresse oculaire, kératocône,...) - Participation à un salon organisé par le lycée Victor Bérard (mini silmo), où les étudiants assistent à des conférences diverses et dans le domaine de la lunetterie, de l'ophtalmologie ou de la basse vision, et leur permettant de rencontrer des professionnels de l'optique.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence Professionnelle : Protection des personnes vulnérables	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Protection des personnes vulnérables, possible création à venir d'une mention nationale non encore existante
Type de cursus	Licence professionnelle
Parcours <i>(ou mentions pour les diplômés d'art et de design)</i> <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	MJPM mandataire judiciaire à la protection des majeurs Délégué aux prestations familiales Mesure d'accompagnement judiciaire
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation	Création issue d'un DU
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration

La Licence professionnelle « Protection des personnes vulnérables » est issue de la transformation du Diplôme Universitaire Mandataire judiciaire à la protection des majeurs permettant la délivrance d'un Certificat National de Compétence, MJPM DPF et MAJ

Cette Licence professionnelle est cohérente avec les formations de Licence de Droit et d'AES dispensée à l'UFR SJEPEG et aura vocation à accueillir les étudiants titulaires des deux premières années de ces deux Licences ainsi que les étudiants titulaires de ces Licences générales qui ne voudraient ou ne pourraient pas intégrer un Master.

Les enseignants universitaires de ce diplôme sont rattachés au Centre de Recherche Juridique de l'Université de Franche-Comté et s'appuiera prioritairement sur l'axe 4 de ce laboratoire nouvellement créé.

Les UDAF et les associations tutélaires des départements franc-comtois et bourguignons sont partenaires de la formation et s'agissant d'un métier actuellement en tension les besoins sont importants tant dans les associations que pour les mandataires libéraux en lien avec le schéma régional. Le secteur médico-social est encore identifié comme l'un des secteurs le plus dynamique (+7%) en termes de création d'emploi d'ici 2030. En effet, l'Inter fédération MJPM : retient qu'« A ce jour, environ 6 500 MJPM salariés exercent environ 390 000 mesures dans les services associatifs, avec d'autres professionnels qualifiés (administratifs, comptables et cadres) pour un total de plus de 13 000 salariés. Ces MJPM salariés prennent en charge en moyenne 60 mesures. Ce nombre est incompatible au regard de l'évolution de la nature de leurs missions depuis 2007, ce que relève notamment le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur les droits fondamentaux des majeurs protégés (2019). Afin de réduire le nombre de mesures par MJPM à 45 mesures, il conviendrait de recruter 1 800 salariés dans les services (1 600 MJPM + encadrement) ».

Au plan régional, les recrutements des délégués en SMJPM, des préposés en établissement et des mandataires exerçant à titre individuels vont se poursuivre dans les années à venir pour faire face à l'augmentation constante des mesures prises en charge. En effet, le schéma régional prévoit un nombre de 122 mandataires individuels alors que seuls 109 agréments sont actuellement occupés. Le nombre d'agréments à vocation à augmenter pour avoisiner les 130 sur le prochain schéma régional ouvrant autant de perspectives pour de futurs candidats.

Cette Licence professionnelle sera ouverte à l'alternance, apprentissage et contrats de professionnalisation pour une insertion professionnelle rapide et efficace.

	<p>Un référentiel national sera mis en place organisé en bloc de compétence et obéissant aux règles de l'alignement pédagogique, comme c'est déjà le cas pour le DU.</p> <p>Concernant les flux attendus, ils sont de l'ordre de 25 étudiants par an, tant en initial qu'en formation continue. Ce chiffre paraît réaliste en considération de l'évolution démographique des personnes à protéger entraînant une augmentation corrélative directe des postes à pourvoir, schéma régional contingentant le nombre de mesure suivies par équivalent temps plein.</p> <p>Les débouchés professionnels seront exclusivement celui de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. La poursuite d'étude vers un master relatif à la protection des personnes vulnérable ou formant des cadres du secteur Medico social sera possible à la marge.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	
Caractérisation de la formation = Licence professionnelle (1 an)	
Intitulé de la formation	Licence professionnelle Mention Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel ; nomenclature nationale
Type de cursus	LP
Parcours	Parcours Métiers de l'exposition et technologies de l'information
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Le rapport HCERES indique :</p> <p>« La formation inclut des mobilités entrantes et sortantes mais dans des proportions modestes (en partie expliquées par la crise sanitaire), avec seulement un étudiant en mobilité entrante en 2018-2019 et en 2020-2021, et deux en mobilité sortante en 2018-2019. »</p> <ul style="list-style-type: none"> Deux étudiants en mobilité sortante sur une promotion de 15 étudiants représentent 13% des étudiants, ce qui n'est pas un mauvais score. <p>« la maquette semble accorder peu de place à l'acquisition de la méthodologie. »</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • La maquette de formation présente pourtant deux Unités d'enseignement en partie dédiées à la méthodologie et à l'apprentissage des outils utilisés dans les structures culturelles : montage de projets et découverte du monde professionnel (avec notamment des cours de gestion de projets assurés par des intervenants de structures culturelles variées) ; Outils transversaux. • L'adossement à la recherche est renforcé par la pluridisciplinarité et les profils des enseignants-chercheurs qui interviennent et par l'organisation d'événements scientifiques portés par un ou plusieurs laboratoires de l'UFR SLHS. Ex. : série de colloques sur les enjeux de l'exposition aujourd'hui, initiée en 2021 (Exposer aujourd'hui : l'art urbain ; parution d'un ouvrage sur le sujet prévue en 2023) ; programme sur le paysage porté par Les Logiques de l'agir et l'ISBA. <p>« Les données quantitatives sont absentes pour parvenir à évaluer son attractivité, notamment au niveau du nombre de candidats. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous recevons entre 60 et 80 candidatures par an. <p>« Une absence de suivi de l'insertion professionnelle » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des portraits d'anciens étudiants diplômés de la LP Meti aujourd'hui membres de structures culturelles réparties dans tout le territoire ont été réalisés en 2022-23 dans le cadre d'un projet tuteuré. Sur une quinzaine de jeunes cadres de la culture identifiés, 8 portraits et entretiens vidéos ont été réalisés et seront prochainement en ligne sur le site internet de la formation : https://lpmeti-besancon.fr/ . Par ailleurs, pour pallier l'absence d'enquête des diplômés de Licence, Mi-mai 2023 sera lancé une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer des données chaque année. Le responsable de formation invitera les étudiants à y répondre pour assurer une bonne fiabilité des résultats. À l'UFC, il est prévu à terme que chaque formation puisse disposer de l'ensemble des indicateurs : suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle. L'université de Franche-Comté a lancé son réseau Alumni le 01/02/23. Les objectifs de ce projet sont d'accompagner les étudiants dans leur vie professionnelle à fédérer un réseau autour de nos anciens et actuels étudiants, et créer des synergies. Le réseau d'Alumni de l'uFC permettra de constituer des communautés à l'échelle d'une formation. <p>« Des partenaires socio-économiques et académiques peu mis en évidence » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous nous résignons donc à fournir une liste des intervenants actuels, mais ils changent régulièrement afin d'adapter la formation aux évolutions du secteur : Beaux-arts : musées du Centre, Besançon (Nicolas Bousquet, Elsa Viennet) ; musée de Vienne (Julie Chevaillier), Art contemporain : Maison d'Ailleurs Yverdon-les-bains (CH - Marc Atallah) ; association Juste ici – festival Bien urbain, Besançon (David Demougeot) ; Consortium, Dijon (Géraldine Minet) ; FRAC de Franche-Comté (multiples). Écoles d'art : ISBA, École d'art de Besançon (Elodie Mereau) ; École d'art Belfort (Jean-Marie Boizeau) ; École d'art de Caen / Cherbourg (Alexandre Rolla). Patrimoine et culture scientifique : Musée comtois – Citadelle de Besançon (Aurélié Carré) ; Musée zoologique de Strasbourg (Samuel Cordier). DRAC et Inventaire : DRAC BFC (Annie Cordelier) ; Office du Tourisme Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (Philippe Markarian, directeur). Restauration des œuvres d'art : CRRCOA, Vesoul (Olivier Steib, directeur). Spectacle vivant : La Grosse entreprise (Julie Bloch) ; La Rodia, Besançon (Simon Nicolas) ; CDN Besançon (Amandine Hans). Communication spécifique : Formagraph, Besançon (Thierry Millotte, photographe et vidéaste) ; agence we used to be friends (Juliette Bourquin Tomasetti).
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Ces collègues sont le cœur de la formation et demandent au responsable de la formation beaucoup de travail de programmation pour la constitution de l'emploi du temps. Nos partenariats sont extrêmement solides et l'implication des acteurs culturels de la région constante, tant dans les enseignements que les projets tuteurés ou l'accueil des étudiants en stage.</p> <p>« Une évaluation interne insuffisante » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des enseignements par les étudiants est un préalable en vue d'identifier les actions et leviers d'amélioration des programmes de formation et de la formation. Les enquêtes permettent de fournir des éléments pour l'analyse qui sera faite chaque année en conseil de perfectionnement. Nous utiliserons dès cette année 2023 l'outil mis à disposition par l'établissement (garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD) EVAMAINE. <p>« Une approche par compétences partielle » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contenus disciplinaires et les compétences sont pourtant intrinsèquement liés ; nous ne formons pas des robots, mais bien des jeunes capables d'être polyvalents dans les structures culturelles qui les emploient. La responsable de formation suivra un atelier organisé par le SUP-FC afin de disposer des principes méthodologiques de l'Approche Par Compétences en vue de la rédaction et de la formalisation de la future maquette de formation. <p>« Une ouverture à l'international limitée » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous rappelons que sur les trois années évaluées, nous avons subi deux années Covid-19 avec des confinements totaux ou partiels. À l'avenir, nous nous appuyerons sur le référent relations internationales de l'UFR SLHS et poursuivrons l'entretien des relations privilégiées que nous avons avec les partenaires suisses et les accords de la région BFC avec le Québec. L'attractivité de nos formations passe par une ouverture accrue à l'international avec une priorité autour des pays européens mais également francophones. Afin de permettre aux équipes pédagogiques de cibler plus facilement des partenaires potentiels, l'uFC s'est engagée dans différents projets d'envergure. L'uFC compte plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires. Les étudiants de la Licence Pro Meti peuvent bénéficier des partenariats existants.
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Nous adaptons les contenus des enseignements à l'évolution du secteur de la culture (musées, centres d'art, FRAC, scènes nationales, associations, salles de musique actuelle et autre) qui emploie nos diplômés.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Université de Bourgogne, Comue ex (GS Transbio)

Master Archéologie, sciences pour l'archéologie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Nomenclature nationale : Master Archéologie et sciences pour l'archéologie (ASA)
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design)	Options : Archéologie, Culture, Territoire, Environnement (ACTE) et Archéologie du Bâti (ARBA)
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan) <i>Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations</i>	Besançon et Dijon, terrains et ateliers ponctuels organisés dans différents lieux en France, Italie, Suisse et Croatie.
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	(1) Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous renforcerons l'insertion du Master ASA dans la <i>Graduate School Transbio</i> afin d'améliorer le fonctionnement pratique, dès que, et SI celle-ci sera reconduite (nous le saurons après mars 2023) ; ▪ Le renforcement de l'appui aux équipes pédagogiques de façon durable dépend de notre université et de sa capacité de palier les problèmes de sous-encadrement récurrents. Nous pensons que l'attractivité de notre offre

	<p>de formation réside en partie dans le recrutement des chargés de cours provenant de différentes institutions de : recherche (centres d'études, CNRS), de l'archéologie préventive (INRAP, etc.) ou encore du patrimoine et de la protection du patrimoine (DRAC, MH), ou encore de valorisation du patrimoine archéologique et/ou culturel (Musées, collectivités).</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>Une nouvelle offre de formation en ASA sera proposée. Celle-ci se base sur le socle existant, avec pourtant quelques améliorations que nous souhaitons apporter sur la base des retours des collègues, des différents intervenants et des étudiants.</p> <p>Celles-ci concernent plus particulièrement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Meilleure transparence disciplinaire à travers le choix plus clair des options ; 2. La possibilité de personnaliser son parcours à travers les options disciplinaires proposées dès le premier semestre de la première année ; 3. Plus de passerelles avec d'autres Master afin de réunir nos forces et diversifier l'offre de formation ; 4. Collaboration avec le monde professionnel renforcée (INRAP, Bibracte, DPH de Besançon, CEM d'Auxerre, EVEHA, Archeodunum, Paléotime, Saint-Romain-en-Gal, Ville de Saint-Claude, Musée de Dijon, Musée de Besançon) 5. Renforcer la coopération internationale par engagement de nouveaux programme ERASMUS en collaboration avec les universités de Bologne (Italie) et de Zadar (Croatie).

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Master Arts de la scène et du spectacle vivant	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Arts de la Scène et du Spectacle Vivant Nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	Arts de la scène et du spectacle vivant – Pratiques scéniques et Théâtres du monde
Lieu(x) de la formation	<p><u>UFR SLHS</u> : Site de Mégevand – Bâtiment A de l'Arsenal – Site Canot – Gymnase Fort Griffon</p> <p><u>Lieux partenaires d'accueil</u> : Centre Dramatique National de Besançon – Scénacle - Les 2 Scènes (Scène nationale) - le Théâtre de la Bouloie (UFC) – MDE (campus) – Le FRAC – l'ISBA – salle ou Gymnase de l'INSPE.</p> <p><u>Dès 2024-2025</u> : livraison après travaux de 2 ans et demi d'un bâtiment rénové, l'Arsenal, en partie dédié aux Arts du spectacle.</p>
Évolution de la formation	<p>Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés d'UE et de contenus de formation.</p> <p>Renforcement de l'alternance comme option pédagogique.</p> <p>Inscription dans la maquette d'un stage rendu obligatoire en M1 au S 8 (6- 9 crédits) — excepté pour les alternants (dont le suivi pourra se faire avec le LEA (Livret électronique d'Apprentissage)).</p>

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

<p>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'équipe pédagogique du Master <ul style="list-style-type: none"> * par la création, pour la rentrée 2023, d'un poste de Maitre de Conférences. * par le retour, en 2024-2025, d'une collègue MCF-HDR en délégation. - Le manque de moyen matériel sera en partie résolu avec la livraison du bâtiment B, restauré, de l'Arsenal en 2024. Des salles de classes et deux salles de pratique seront assignées à la Licence et au Master Arts du Spectacle ; une salle de spectacle sera dédiée à tout le département. - Nous poursuivrons notre travail de collaboration à l'international - développerons et pérenniserez notre réseau en Suisse, en particulier autour de l'Arc jurassien. - Pour renforcer cette dimension internationale inhérente à la formation (de par son orientation interculturelle) et les dispositifs d'accompagnement des mobilités sont prévus non seulement un travail sur les dossiers de Campus France, un accompagnement des étudiants internationaux entrants (mise en place de parrainage avec les étudiants biontins, orientation, administration, accompagnement personnalisé...), un suivi des étudiants sortants (montage de dossiers, contrat pédagogique, mise en contact avec nos homologues...), l'organisation de la venue des collègues à l'international (lettre d'invitation, hébergement, logistique...), le montage des dossiers pour les professeurs invités pour un renforcement des partenariats internationaux en recherche, l'entretien/la mise en place/l'activation de conventions, mais aussi la recherche de stages dans le réseau des Alliances françaises ... en lien étroit avec la DRIF. - Renforcer l'étude des Langues : <ul style="list-style-type: none"> * Augmenter le nombre d'heures en langue étrangère ; * Redynamiser les invitations de professeurs invités et/ou d'enseignants artistes ou chercheurs étrangers ; * Mettre en place des ateliers de pratique en langue étrangère ; * Créer des parrainages pour les étudiants entrants ; * Initier un partenariat avec la DREIF et le CLA (certifications...). - Mise en place de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants (EVAMAINE) dans une démarche d'amélioration permanente du Master, en plus de la tenue des conseils de perfectionnement (1 fois par an, et suivant la Charte de 2017) pour permettre un meilleur pilotage en anticipant les besoins du marché de l'emploi et ses évolutions. - Alignement de la maquette et des parcours ; engagement dans l'Approche par Compétences (APC) présentée par l'UFC lors de formations spécifiques ainsi que par des réunions au sein du département en vue de réflexion croisée et collective entre les différentes formations Arts du spectacle de l'Université : Licence, Master, DEUST Théâtre (qui présentent des compétences théoriques et pratiques communes). Préprofessionnalisation entrepreneuriale : <ul style="list-style-type: none"> *Augmentation du nombre de participants au dispositif PEPITE BFC (pour un Statut national étudiant entrepreneur). * Développement de la participation des étudiants au dispositif Itinéraire Chercheur Entrepreneur (ICE) de la Région BFC – « à forte valeur ajoutée sur le territoire régional ». Alternance et stages : <ul style="list-style-type: none"> *Accroître le nombre d'alternants en Master. *Rendre obligation au moins un stage en M1, au S 8 (6-9 crédits) - pour les non alternants. Recherche : <ul style="list-style-type: none"> * Conforter l'appui sur les programmes de recherche développés au sein d'ELLIADD UR 4661 (Programme 1 : archives, mémoire, traces ; programme 2 : écritures et scènes de la jeunesse ; programme 3 : créer au-delà des frontières : transferts et expérimentations, <i>poiesis</i> et <i>tekhne</i>). * Développer la participation des étudiants aux manifestations scientifiques
----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>d'ELLIADD, du Département des Arts du spectacle, de l'UFC et d'autres Universités (colloques, journées d'études, séminaires...).</p> <p>* Poursuivre l'investissement dans la recherche-crédation, et les projets de recherche transdisciplinaires.</p> <p>Mettre en place un suivi des étudiants diplômés par notre équipe pour un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et la création d'un réseau d'alumni pour une communauté d'appartenance favorisant le suivi de cohortes, l'insertion professionnelle et l'attractivité – un appui possible pour l'OFVE.</p> <p>Développer des actions de communication sur le Master :</p> <p>*Restitutions d'ateliers, séminaires ouverts avec des professionnels, JPO ;</p> <p>*Diffusion de flyers/feuilles/livrets lors de manifestations culturelles, pour les organismes partenaires, pour l'international, etc ;</p> <p>*Crédation d'un site web ;</p> <p>*Objectifs : valorisation/attractivité, taxes d'apprentissage, alternances, stages.</p> <p>L'importance des candidatures sur « Mon Master » comme sur « Études en France », de même que l'engagement de nos partenaires culturels attestent de l'attractivité de notre formation – qui va poursuivre la mise en place d'outils de communication pour un plus grand rayonnement encore (notamment dans les DNMADe costume, lumières, scénographie...)</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>Valorisation de l'existant avec une politique de formation en cohérence et complémentarité par rapport à l'offre existante à l'UBFC, avec un renforcement de l'adossement de la formation à la recherche/recherche-crédation, en lien étroit avec le laboratoire ELLIADD (UR 4661), des relations avec le monde socio-économique, notamment par une politique accrue en matière d'alternance et de formation continue (grâce à la consolidation des liens avec les théâtres et structures culturelles du territoire et en Suisse romande, et une collaboration toujours plus importante avec les services de SeFoC'Al de l'UFC), mais aussi par une préparation à l'insertion professionnelle via l'intervention dans la formation d'acteurs socio-économiques (la mise en place d'un protocole de recrutement des intermittents, nécessaire, est en cours), par des stages rendus obligatoires en M1 (S8) et par la valorisation de l'entrepreneuriat.</p> <p>Renforcement de l'organisation pédagogique du Master via une approche par compétences fondamentales et complémentaires (qui implique la modification de l'intitulé du parcours et de certaines UE), mais aussi via la diversité des pratiques pédagogiques (de la pratique au séminaire en ligne) et des espaces d'enseignement.</p> <p>Consolider notre ouverture à l'international par une augmentation du nombre d'heures aux S7, S8 et S9 pour l'apprentissage des langues, d'une part dans l'UE5 Transversal, destiné à la « Préprofessionnalisation en Arts du spectacle » et aux Langues (actuellement que de 54 h sur deux ans), d'autre part à travers la mise en place d'ateliers de pratique en anglais et l'incitation des étudiants à passer des certifications (type TOEIC) pour se préparer à la mobilité internationale, développer les stages à l'étranger, voire se professionnaliser au-delà des frontières.</p> <p>Travailler à adapter notre offre de formation (modalités d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie) aux publics de formation continue et en alternance.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : SUPMICROTECH-ENSMM, Comue expérimentale (Graduate School EIPHI)

Master Automatique Robotique	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Automatique Robotique - Mention de la nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	<p>SAPIAA : Parcours industriel Systèmes Automatisés de Production dans les Industries Agro-Alimentaires</p> <p>MPM : Parcours indifférencié Mécatronique Procédés Microtechniques (support du master Erasmus+ EU4M de SUPMICROTECH-ENSMM)</p> <p>"ARMAC" : Parcours indifférencié et international "Advanced Robotics Mechatronics and Automatic Control" (intégration du parcours Smart Integrated Systems (SIS) dans control for Green Mechatronics (GREEM)</p> <p>"ARVI" : Parcours indifférencié "Automatismes Robotique et Vision pour l'Industrie" (évolution du parcours MIR (Microsystèmes Instrumentation embarquée Robotique) actuel)</p>
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p>Recommandations HCERES pour la mention Ingénierie des Systèmes Complexes (incluant les parcours MIR, SIS et MPM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'attractivité de la formation. • Intégrer l'ensemble des parties prenantes dans le conseil de perfectionnement. <p>Recommandations HCERES pour la mention Automatique-Robotique (parcours unique GREEM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la communication sur la formation auprès des partenaires pour augmenter son attractivité. 	

- Constituer un conseil de perfectionnement avec l'ensemble des parties prenantes afin d'en faire un véritable outil de l'évaluation interne de la formation, aussi bien pour sa dimension pédagogique que pour les aspects relevant davantage du pilotage et de la prospective.

Recommandations HCERES pour la mention Nutrition et Sciences des Aliments (incluant le parcours SAPIAA)

- Renforcer la visibilité locale.
- Renforcer la cohésion de l'ensemble de la mention pour améliorer son attractivité.

Réponse aux recommandations :

- Le projet que nous proposons consiste à regrouper 3 parcours de masters qui étaient dans 3 mentions différentes au sein d'une nouvelle mention unique « automatique – robotique ». Ce regroupement nous permettra de bénéficier de différentes nouvelles possibilités comme donner plus de poids à cette mention mais également mutualiser les moyens, au premier rang duquel se situe la communication externe du contenu et débouchés du master afin d'en augmenter son attractivité. Il faut également noter que la robotique a pris une ampleur très importante ces dernières années en France notamment en raison d'une perte de compétitivité de nombreuses PME qui d'une part ont une masse critique ne facilitant pas l'intégration de systèmes robotisés et automatisés, et, d'autre part, qui rencontrent des problèmes très importants de recrutement de personnels techniques ou de personnels pour travailler en poste sur ligne de production. Nous pensons également que ce regroupement permettra de partager de manière plus efficace les bonnes pratiques issues des spécificités de chaque parcours. Cette nouvelle mention nous permettra également d'améliorer le lien entre le contenu des parcours et les débouchés industriels ce qui s'avérait finalement plus complexe dans la mouture précédente de par les mutualisations avec d'autres parcours connexes trop éloignés.
- Nous prévoyons de centraliser la communication de la future mention du master, améliorer nos supports de communications, développer notre présence sur certains réseaux pour améliorer notre ciblage des étudiants et des industriels, organiser des journées techniques d'information et réunissant les différents acteurs afin d'asseoir progressivement une position plus centrale de la robotique et de l'automatique en adoptant un rôle encore plus proactif.
- Nous prévoyons de réduire le spectre des thématiques contenues dans certains parcours afin d'asseoir de manière plus importantes les compétences liées aux métiers clés. Cela se traduira par une simplification, un meilleur alignement, que nous souhaitons voir traduire dans une amélioration de la lisibilité de la mention et de ses parcours mais également dans le placement professionnel des étudiants les ayant suivis. Nous mettrons en place l'approche par compétences pour chaque parcours de la mention.
- Chaque parcours comportera un conseil de perfectionnement utilisant le modèle actuellement en place pour le parcours SAPIAA qui est éprouvé de longue date et qui intègre aussi bien des industriels, enseignants, représentants des étudiants et institutionnels impliqués dans la formation. Un bilan annuel y est présenté et plusieurs éléments clés y sont discutés permettant de faire évoluer le contenu de la formation selon un principe d'amélioration continue.
- La cohérence des 7 parcours de la mention Nutrition et Science des Aliments ne pourra pas être atteinte sans restructuration importante visant à regrouper des domaines d'intérêt (biologie, environnement, sciences pour l'ingénieur).

Synthèse des points forts qui étaient notés par l'HCERES et qu'on veillera à conserver dans la nouvelle mention regroupant les différents parcours :

- Une formation dont la thématique est bien ancrée dans la politique de l'établissement
- Un fort adossement à la recherche
- Une formation solide, reconnue internationalement et dans le monde industriel
- Grande qualité de la préparation à l'insertion professionnelle intégrée à la formation
- Taux de réussite au diplôme et d'insertion professionnelle très bons

Remarque spécifique au parcours GREEM:

Le rapport HCERES s'appuie sur "une capacité d'accueil de 32 étudiants en première année)" pour conclure que "ces chiffres montrent une faible attractivité de cette formation. La capacité d'accueil n'est pas atteinte...". En réalité, la capacité d'accueil en première année est de 16 et non pas 32. Comme cela a été indi-

qué dans "La politique et la caractérisation de la formation, 80 % des étudiants sont internationaux". Les responsables du master imputent le rapport entre le nombre d'étudiants qui s'inscrivent par rapport au nombre admis (autour de 50%) aux difficultés d'obtention des visas. Cette analyse est étayée par le fait que plus de 85% des admis choisissent notre formation et confirmant leur choix. Par ailleurs, plusieurs étudiants ont décroché des bourses d'excellence EIFFEL en intégrant le M1. Cela dit, les responsables du parcours ainsi que l'équipe pédagogique continuent à renforcer l'attractivité de la formation de différentes façons telles que la présence dans les différents portails et guides des formations, les collaborations avec les universités et établissements de recherche internationaux et à travers le réseau d'anciens étudiants.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration

La mention Automatique et Robotique existe déjà avec le parcours GREEM. Elle est accréditée par l'UBFC et opérée à l'UFC.

L'équipe pédagogique du département automatique robotique demande sa co-accréditation à l'UFC et SUPMICROTECH-ENSMM, suite à une double restructuration, pour avoir sous un seul chapeau les parcours SAPIAA et MPM, l'évolution des parcours GREEM et SIS vers un nouveau parcours "ARMAC", l'évolution du parcours MIR vers un nouveau parcours "ARVI". La figure suivante résume tout cela du point de vue de l'UFC c'est-à-dire sans le parcours MPM qui est un parcours spécifiquement SUPMICROTECH (figure).

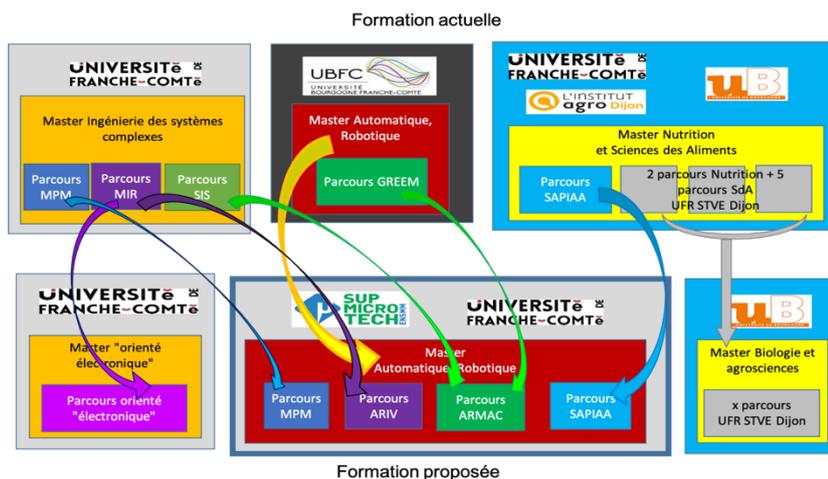


Figure 1: Restructuration de la mention Automatique Robotique La première restructuration concerne les mention Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC) et la mention Automatique Robotique actuelle. La mention ISC devrait disparaître pour intégrer la mention Automatique Robotique d'une part, et générer la création de la mention Électronique Énergie Électrique Automatique d'autre part (centrée sur l'électronique et l'électronique embarquée). Le parcours MIR de la mention ISC devient le nouveau parcours "ARVI". Le parcours SIS de la mention ISC et le parcours GREEM de la mention actuelle Automatique Robotique convergent vers le nouveau parcours ARMAC. Ce dernier sera co-construit avec les collègues de l'UFC, de SUPMICROTECH-ENSMM et l'ISIFC, avec un adossement fort à la recherche menée au département AS2M de FEMTO-ST (cf. Figure).

La deuxième restructuration concerne la mention Nutrition Sciences des Aliments co-accréditée entre l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté et Agrosup. Celle-ci disparaît au profit de la mention Biologie Agrosiences qui ne correspond pas aux orientations du profil production agro-alimentaire (SAPIAA). Ce profil émigre alors vers la nouvelle mention Automatique Robotique (cf. Figure).

Le grand intérêt de la nouvelle organisation est un gain en cohérence et en visibilité au niveau des disciplines enseignées et des débouchés ciblés. Elle est plus lisible pour les étudiants et les industriels. Elle est également en accord avec nos activités de recherche.

Cohérence et complémentarité avec le tissu local des formations

La mention Automatique Robotique sera pleinement ancrée dans son environnement par le recrutement des meilleurs étudiants de la nouvelle licence professionnelle ARIA (UFR ST), des étudiants de la nouvelle licence SPI (UFR ST), des étudiants de la nouvelle licence Informatique (UFR-ST), des étudiants du BUT GMP (IUT Besançon-Vesoul), des étudiants du BUT GEII (IUT Belfort-Montbéliard). Le point commun à ces formations étant la présence d'un enseignement de base en automatismes, automatique linéaire et robotique. Elle recrutera également des étudiants ingénieurs de l'ISIFC et de SUPMICROTECH-ENSMM motivés par la recherche. Enfin, elle recrutera également les étudiants de la licence de Biologie (UFR ST) ayant suivi une initiation à la robotique.

Dans la région, actuellement, c'est la seule mention Automatique et Robotique sachant que les écoles d'ingénieurs locales (SUPMICROTECH, UTBM, ESIREM) ont des enseignements en robotique. Cependant, elle comportera des profils originaux adossés aux thématiques de recherche de FEMTO-ST et NIT destinés à alimenter les industries régionales et nationales et contribuer au rayonnement international de l'UFC, de ses laboratoires de recherche et de la région.

Le parcours "ARMAC" sera opéré par l'UFC, SUPMICROTECH-ENSMM avec une plus forte implication de l'ISIFC. Ce parcours ouvrira une opportunité aux élèves ingénieurs des deux écoles de s'orienter vers les métiers de la recherche dans les domaines de compétence de FEMTO-ST en général et du département AS2M en particulier.

La mention mutualisera autant de modules que possible avec le nouveau master Électronique Énergie Électrique Automatique.

Adossement à la recherche

Les enseignements qui sont au cœur du master seront assurés par des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des doctorants de FEMTO-ST et NIT. Ceux-ci s'appuieront sur leurs recherches de pointe pour donner des enseignements de qualité dans leurs domaines de compétences : de la micro-mécatronique à l'automatique, la robotique, la vision et l'intelligence artificielle.

Besançon est un haut lieu de la robotique, notamment miniaturisée, avec les plateformes d'excellence (Equipex ROBOTEX, infrastructure de recherche TIRREX, Centre de Micro nano robotique). Au niveau national, la robotique a été reconnue comme une priorité nationale de recherche (PEPR O2R) du plan France 2030.

Prise en compte des besoins socio-économiques

Le nouveau parcours "ARVI" dispose de lettres de soutien d'organismes et d'industriels régionaux et nationaux qui témoignent de leurs accords avec les orientations du master. Cela comprend les fabricants de machines spéciales, les intégrateurs robotiques, les fabricants de produits manufacturiers. Cela correspond au vivier d'industriels travaillant avec la licence professionnelle ARIA qui a une quinzaine d'années d'existence. Le nouveau parcours leur offrira des cadres compétents de niveau master. Le parcours SAPIAA, réalisé par alternance affiche une réussite depuis 25 ans dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire. Sur la base de l'auto-évaluation, la quasi-totalité des critères qualité du parcours GREEM sont excellents. Dans une démarche d'amélioration continue, le parcours ARMAC renforcera l'adossement à la recherche pour former d'excellents ingénieurs R&D, chercheurs et enseignants chercheurs dans les domaines de la robotique de précision, la robotique médicale et l'automatique avancée.

Depuis la pandémie, l'état s'est engagé dans une logique de relocalisation de la production industrielle qui nécessairement passera par une robotisation accrue (plan Robot Start PME). D'après l'association IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France), il manquerait plusieurs dizaines de milliers d'ingénieurs en France. Ceci est corroboré par tous les fabricants de robots que nous rencontrons.

Préparation à l'insertion professionnelle

Les parcours actuels SAPIAA, MIR, SIS et GREEM sont ouverts à l'alternance. Le parcours SAPIAA et ARMAC continueront en alternance, le parcours ARVI sera en alternance. Les parcours ARVI et ARMAC comporteront en M2 30 crédits de stage, en M1 6 crédits de stage (découverte). Un forum d'échanges avec les industriels sera développé sous la forme de séminaires réguliers : les industriels viendront présenter leurs entreprises, leurs métiers et partager leur expérience.

Organisation pédagogique

Le master mettra en œuvre l'approche par compétences avec pour chaque compétence un projet intégrateur qui nécessitera des enseignements magistraux, dirigés, pratiques. Les compétences seront déclinées par parcours.

Flux attendus

Flux attendus en SAPIAA M1 : licence SPI 2, LP ARIA 2, Licences extérieures françaises 6, Licences biologie 6

Flux attendus en SAPIAA M2 : SAPIAA M116

Flux attendus en "ARVI" M1 : licence SPI 2, Licence Informatique 2, LP ARIA 6, BUT GMP 1, Licences extérieures françaises 2, Licences extérieures étrangères 3

Flux attendus en "ARVI" M2 : "ARVI" M1 14

Flux attendus en "ARMAC" M1 : licence SPI 2, Licences extérieures françaises 2, Licences et Masters 1 étrangers 10, SUPMICROTECH 2

Flux attendus en " ARMAC " M2 : " ARMAC " M1 12, ISIFC 2, Universités partenaires 2

Flux attendus en MPM M1 : Licences extérieures étrangères 4

Flux attendus en MPM M2 : MPM M1 2, EU4M 6

Débouchés attendus

Ingénieur process (application, études, recherche et développement, développement logiciel), chargé d'innovation process, chargé d'affaires pour intégrateurs robotiques

Fabrication de machines spéciales, Intégration robotique, Industrie manufacturière, Start-up/Spin-off, Laboratoire public/privé

Responsable de production, amélioration continue, ou performance industrielle dans les industries agro-alimentaires

Doctorat

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Université de Bourgogne et Comue Expérimentale (Graduate school Transbio)

Master Biodiversité, Ecologie, Evolution	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Mention (nomenclature nationale): Biodiversité, Écologie, Évolution (BEE)
Type de cursus	Master
Parcours	Ecology Monitoring and Management of Ecosystems (EMME)
Lieu(x) de la formation	Principalement sur le site universitaire de Besançon. Certains enseignements seront mutualisés avec Dijon et auront lieux sur le site universitaire bourguignon.
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Les actions envisagées pour répondre aux recommandations du HCERES sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un conseil de perfectionnement commun aux deux parcours de la mention sera mis en place et inclura des étudiants, des diplômés et des professionnels du secteur.

	<ul style="list-style-type: none"> • La cohérence globale de la mention sera améliorée : les responsables pédagogiques des deux parcours échangent sur l'évolution de leurs maquettes et vont proposer des UE mutualisables. • L'identification des compétences est d'ores et déjà effectuée. La validation des compétences devrait être effective dès la rentrée 2023 pour une année de test. • La diversification des méthodes pédagogiques est déjà effective (hybridation pour certaines séquences, recours aux nombreux outils de Moodle, séquences pédagogiques incluant du terrain) et sera renforcée par le développement de projets tuteurés dans plusieurs UE. • L'ouverture internationale sera renforcée, en encourageant la mobilité internationale au cours du Master (un accord Erasmus est déjà signé avec l'Université de Nord en Norvège, d'autres accords seront signés). Une page spécifique sera créée sur le site web du Master. Pour l'instant 21% des stages réalisés l'ont été à l'étranger et le réseau mis en place sera entretenu et développé pour améliorer la mobilité internationale.
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION</p> <p>Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle</p> <p><u>Approche par compétences (APC)</u> : l'APC va être déployée lors de la mise en place de la prochaine maquette. Avec l'aide du SUP-FC, la première étape du travail préparatoire a consisté à faire le bilan et la synthèse des compétences affichées dans les référentiels métiers du domaine concerné (LPO, CEN, ...). Sur cette base, 7 grandes compétences ainsi que leurs composantes essentielles, compatibles avec le référentiel RNCP, ont été définies pour le Master. Les niveaux de développement, les apprentissages critiques de chaque compétence et les modalités de validation sont actuellement en cours de définition avec le Comité de pilotage du Master, et seront finalisés quand la maquette finale du Master sera consolidée.</p> <p><u>Ouverture à l'apprentissage</u> : le Master EMME est ouvert aux contrats d'apprentissage depuis cette rentrée. Nous allons mettre en place une politique volontariste pour accroître le nombre d'étudiants bénéficiant de contrats d'apprentissage, avec la création d'une page dédiée sur le site web du Master et d'une journée de rencontre entre les étudiants (actuels et anciens) et des professionnels potentiels futurs maîtres d'apprentissage.</p>

Ouverture à l'international

Ouverture de la formation à l'international : cet aspect du Master doit être renforcé à l'avenir, notamment via l'établissement de conventions entre établissements. Nous travaillons actuellement, avec les services de l'UFC et d'UBFC, à définir les modalités de collaboration avec la Maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (possible bi-diplomation), et le Master Biosciences de la Nord University en Norvège.

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Organisation pédagogique des formations

Approche par compétences : cf. supra

Restructuration d'UE en réponse aux demandes des étudiants : de manière à ce que les étudiants puissent personnaliser leur parcours dès la première année du Master, nous allons proposer aux étudiants de choisir 2 options parmi un jeu de 4 qui seront : « Paleo-ecology and conservation », « Ecotoxicology and conservation », « Conservation Biology and Ecosystem Management 2 », et « Ecosystems, wildlife and human health (One Health) ». Ces options sont en cohérence avec des axes de recherche forts du laboratoire Chrono-environnement. A ce stade de la réflexion, les titres ne sont pas définitifs et les contenus précis et volumes horaires sont à préciser.

Il est prévu que ces 4 nouvelles UE optionnelles soient ouvertes à la mutualisation à l'échelle du site BFC. A ce titre, des discussions sont en cours avec les collègues du laboratoire Biogéosciences de Dijon qui bâtissent une nouvelle maquette de Master intitulé « Biodiversité de l'anthropocène : des concepts à l'opérationnel ».

Diversification des pratiques pédagogiques

Approche d'hybridation des enseignements : d'une manière générale l'objectif est de développer, pour chaque unité d'enseignement et pour les collègues souhaitant s'impliquer dans cette démarche, une hybridation reposant tout ou partie sur :

1. Une mise à disposition des étudiants des CM sous forme de vidéos que les étudiants visionnent à leur rythme, suivie de séances de questions/réponses sur le contenu des cours (en présentiel ou en distanciel, en utilisant l'outil Wooclap par exemple),
2. Des TD et TP en présentiel,
3. Des exercices en accès sur la plateforme numérique Moodle, sous forme par exemple de banques de questions de type QCM (avec des modalités de réponses très variées), pour l'évaluation des étudiants et/ou leur auto-formation.

Evaluation des prérequis du Master : nous souhaitons développer l'évaluation des prérequis à l'entrée du Master, de façon à ce que les étudiants puissent combler d'éventuels manques sur le programme de la Licence. Pour l'instant cette évaluation est déjà réalisée dans 2 UE sous la forme d'un quizz libre dans Moodle, à réaliser sur temps libre, suivi de séances en salle de retour collectif et d'analyse des points forts/points faibles.

Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance

Ouverture à l'apprentissage : cf. supra

ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION

Attractivité des formations

Journée de rencontre : pour rendre notre formation plus visible et attractive, et notamment pour renforcer l'alternance, nous allons mettre en place une journée de rencontre entre les étudiants (potentiels futurs, actuels et anciens) et des professionnels, potentiels futurs maîtres d'apprentissage. Cette journée, qui pourrait être couplée avec le Conseil de perfectionnement, sera l'occasion de présenter le Master aux professionnels et aux potentiels futurs étudiants, et de bénéficier du retour d'expérience d'anciens étudiants sur leur trajectoire post-Master.

PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation

Rencontres étudiants/enseignants : de manière complémentaire au Conseil de perfectionnement déjà existant, nous avons mis en place cette année des rencontres semestrielles entre étudiants et enseignants, pour consolider les liens, bénéficier des avis des étudiants sur l'ensemble des aspects du Master (contenus, logistique...) et être ainsi en mesure, si nécessaire et si faisable, de procéder à des ajustements rapides.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1ER ET DU 2e CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 2E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Bourgogne

Établissement(s) co-accrédité(s) : Université de Bourgogne - Institut Agro Dijon – Comue expérimentale (Graduate school Intherapi)

Master biologie-santé

Master biologie-santé	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master biologie-santé. Nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	<p>La mention Biologie Santé sera organisée en 9 parcours: Assurance Qualité des Produits de Santé (AQPS), Interaction Immunitaire et Ingénierie Cellulaire (I3C ; ex-RHG) ; Microbiologie, Antibiorésistance, Génomique et Epidémiologie (MAGE) ; Management et Innovation en Biotechnologies (MIB) ; Nutrition Santé (NS) ; Physiologie Neurosciences et Comportement (PNC) ; Signalisation Cellulaire et Moléculaire (SCM) ; Biomedical Engineering (MBE) International Track ; Innovative Drugs (ID) International Track.</p> <p>Un M1 Cursus Sciences sera organisé en un socle commun (24 ECTS), les UE de ce tronc commun seront suivies par tous les étudiants, quel que soit le parcours choisi. Puis les étudiants sélectionnés pour les parcours AQPS, I3C, MAGE, MIB, NS, SCM suivront des UE spécifiques et 1 ou 2 UE optionnelles (soit 36 ECTS) permettant une spécialisation vers différents parcours de M2 Des UE spécifiques seront proposées aux étudiants du parcours M1 PNC. Les 2 parcours internationaux (MBE/ID) présenteront chacun un M1 spécifique avec des enseignements en anglais.</p> <p>Un M1 Cursus Médecine/Pharmacie sera composé d'unités du deuxième cycle médical ou pharmaceutique (48 ECTS) et de 2 UE Optionnelles (12 ECTS) permettant une pré-spécialisation vers les différents parcours du M2.</p> <p>En M2, le S1 sera consacré au développement des savoirs, la formalisation et la mise en œuvre de projets de terrain et à la préparation du projet de stage. Le S2 correspondra à un stage professionnalisant dans une structure de recherche publique ou en entreprise, en France ou à l'étranger.</p>
Lieu(x) de la formation	Université de Bourgogne (UB) et Université de Franche-Comté (UFC). Pour minimiser des déplacements d'étudiants et évoluer vers des formations limitant notre impact sur le changement climatique en accord avec le plan climat biodiversité du MESRI, des enseignements de M1 et M2 utiliseront les outils numériques de visioconférence entre les deux sites de l'UB et de l'UFC avec des salles dédiées dans les deux établissements.
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante (regroupement des mentions Biologie Santé et Santé déjà existantes). Les parcours Biologie Intégrative des Interactions Plantes-Microorganismes Environnement (BIIPME) et For The Microbe (ForTheM) rejoindront la nouvelle mention Biologie AgroSciences (BAS); le M2 Ergonomie et Gestion des Risques professionnels (EGRP) sera fermé. Le cursus Nutrition Santé (NS), initialement dans la mention Nutrition Sciences des Aliments (NSA), qui est supprimée, rejoindra la mention BS.

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour plus de cohérence et de lisibilité pour les étudiants et pour participer à la structuration régionale de l'ESR: les mentions BS et S fusionnent en une seule mention BS (des parcours du M1 BS conduisaient déjà aux parcours M2 S). Le parcours BIIPME rejoint la mention Biologie AgroSciences et le parcours NS intègre la mention BS, ce qui permet une offre plus cohérente, et complémentaire régionalement ; les étudiants seront sélectionnés dès le M1 en fonction du parcours. Opportunités des deux sites : enrichissement de l'offre, partage des compétences pédagogiques et scientifiques, élargissement de l'offre de stage ; levée des contraintes : le M1BS sera intégralement enseigné sur chacun des deux sites (pas de déplacement d'étudiants) ; en M2, les enseignements partagés se feront par visioconférence dans des salles dédiées. • Les deux mentions (BS et BAS) du domaine évoqué seront effectivement coordonnées par le département de Master SAVAN. Le département de Master ETEC coordonnera les mentions du domaine Sciences Terre, Ecologie, Vigne/Vin. • L'approche par compétences qui sera mise en place à l'UB et l'UFC durant le contrat et la formation des équipes sur la démarche APC en cours, devront favoriser l'identification des compétences et l'employabilité des étudiants. Compte-tenu de l'éventail des parcours de la mention, les débouchés sont très diversifiés (voir item « débouchés attendus ») et l'insertion professionnelle hors doctorat est satisfaisante (voir Doc 3 de l'autoévaluation). • L'objectif du contrat futur est de poursuivre et renforcer les liens avec le monde socio-professionnel (voir ci-dessous les initiatives décrites), avec l'appui des Graduate Schools (GS) et de la Région BFC. • Notre stratégie internationale est de favoriser la mobilité entrante et sortante des étudiants, faisant bénéficier toute la mention des réseaux internationaux des masters ID et MBE -qui la rejoignent- et des GS INTHERAPI et TRANSBIO, et du programme Victor Hugo qui octroieront également des bourses de mobilité entrante et/ou sortante. Nous poursuivrons le passage en anglais de certaines UE et inciterons les étudiants à participer aux Winter et Summer Schools des GS et de Forthem, ainsi qu'aux séminaires en anglais des Unités de Recherche. Nous participerons également aux salons formation internationaux et rechercherons de nouveaux partenaires internationaux avec l'appui des services RI.
Évolution du projet de la formation	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>COHERENCE ET COMPLEMENTARITE DE LA FORMATION : La restructuration du Master BS s'inscrit dans les ambitions et priorités thématiques de l'UFC et de l'UB qui affichent dans leurs domaines scientifiques et champs disciplinaires prioritaires les mots-clés suivants : Santé et Ingénierie Moléculaire, Sciences de la Santé et du Sport, Aliments, Sciences Biologiques. Le regroupement des mentions BS et S au sein d'une même mention BS est cohérent avec leurs complémentarités antérieures (le M1 BS débouchait déjà sur des parcours de mention S ou NSA) et avec la structuration des GS. L'évolution de la mention est en cohérence avec la mention BAS (voir ci-dessus Evolution de la Formation) et en <i>continuum</i> avec les Licences des mêmes domaines des 2 établissements ainsi qu'avec l'Ecole Doctorale Environnement-Santé (cohabilitée UFC/UB). Le parcours NS sera ouvert en double diplôme à la 3eme année de l'Institut Agro Dijon (dominante NutriSensAs). Cette cohérence pédagogique sera assurée par le conseil de pilotage. Par ailleurs, différents parcours de M2 seront ouverts à l'alternance et à la formation continue.</p> <p>ADOSSEMENT A LA RECHERCHE : Cette nouvelle mention BS présentera un fort adossement à la recherche pour l'ensemble des parcours. Elle sera le principal vivier d'étudiants pour les UMR et ER réparties sur les deux campus UFC/UB, dans les domaines de la biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, physiologie moléculaire, nutrition, neurosciences, immunologie, cancérologie, microbiologie humaine, et de l'ingénierie pour la santé. Ces Unités de recherche et leurs personnels (Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, Ingénieurs, INSERM, INRAE, CNRS, CHU, CGFL, EFS) seront fortement impliqués dans la mention via leur participation aux enseignements, la gestion des Unités d'Enseignement et de parcours, et dans les comités pédagogiques. Ils encadreront les étudiants en stages et les prépareront aux concours des écoles doctorales ou autres sources de financements. Les étudiants bénéficieront également des structures (plateaux techniques, plateformes) et de l'animation scientifique des UMR (participation aux séminaires, webinaires...) des GS et de l'Alliance FORTHEM (Summer, Winter schools, mentorat, Tutorat).</p> <p>PRISE EN COMPTE DES BESOINS SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE : La mention BS et la GS INTHERAPI entretiennent des relations étroites avec le pôle de compétitivité Vitagora, le pôle BFCare qui fédère les industries du secteur des produits et services de santé basées en région BFC ainsi que le pôle PMT cluster santé. La Région BFC soutient fortement le <i>continuum</i> formation /recherche /innovation/création d'entreprise et met en place des financements incitatifs. Ces acteurs socio-économiques participeront aux soutenances de stage et aux enseignements, notamment de professionnalisation. A l'issue des</p>

stages, les structures d'accueil évalueront les travaux des étudiants et l'adéquation de la formation avec les missions confiées. Les acteurs Socio-professionnels seront invités aux conseils de perfectionnement pour échanger sur les débouchés, les contenus de la formation et éventuellement les évolutions à envisager pour un meilleur phasage avec l'évolution du terrain socio-économique.

PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Pour former des étudiants aux nouveaux métiers de la Biologie et de la Santé, de l'ingénierie cellulaire et des biotechnologies en apportant des compétences de haut niveau dans les domaines ciblés par les différentes spécialités, les modules « Préparation à la vie professionnelle » et « management de projet » seront reconduits en M1 BS, de même que le travail en ateliers (rédaction de CV et lettres de motivation, préparation à un entretien, développement d'un réseau professionnel, valorisation des connaissances et compétences ...) pour un accompagnement personnalisé des étudiants dans leurs recherches de stage de découverte du monde professionnel. Des visites d'entreprises, visioconférences « Découverte de métiers » avec des anciens étudiants seront également proposées en M1 et M2. Les UE de M2 « Professionnalisation » seront reconduites, ainsi que la participation aux ateliers et action des PFVU (UB) et OSE (UFC). Le portfolio de compétences sera mis en place et les étudiants seront également intégrés au réseau Alumni des GS.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS :

La mention BS sera pilotée par un conseil de pilotage associant les responsables de parcours de M1 et M2. Chaque parcours sera dirigé par un comité pédagogique spécifique. Un conseil de perfectionnement de la mention (composé de chercheurs et de cadres du tissu industriel et universitaire, de représentants d'organismes faisant autorité dans la profession, des responsables de parcours, des responsables de la GS ainsi que de représentants étudiants) se réunira chaque année pour discuter des orientations stratégiques de la mention. Les comités pédagogiques élaboreront et harmoniseront pour chaque parcours les objectifs d'apprentissage et la stratégie d'évaluation correspondante au niveau des UE et du semestre, ainsi que les approches pédagogiques qui permettront d'atteindre ces objectifs. L'alignement pédagogique sera ensuite harmonisé par le conseil de mention.

La formation se fera par approche programme, coconstruite par les équipes pédagogiques des différents parcours, avec des UE essentiellement transversales et/ou communes sur le premier semestre des M1 et M2, puis une spécialisation avec des UE optionnelles au second semestre. La spécialisation vers les différents parcours de M2 sera affichée dès le M1. Durant les 5 ans d'accréditation, les différents conseils feront évoluer progressivement cette approche programme en approche/évaluation par compétences, avec un accompagnement des établissements. Il est à noter que des référents sont déjà en formation pour cela.

FLUX ATTENDUS, DEBOUCHES ATTENDUS EN MATIERE D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE POURSUITES D'ETUDES :

Flux attendus en M1 : environ 130 étudiants pour le cursus scientifique et 300 étudiants pour le cursus Santé (mais la plupart des étudiants de médecine/Pharmacie ne poursuivent pas en M2) . Débouchés attendus : Enseignement Supérieur et Recherche (IgE, IgR, chercheurs, enseignants-chercheurs) ; Fonction Publique (agences sanitaires -AFSSAPS, Agence de la Biomédecine-, municipalités, ARH/ARS...) ; réseaux d'alertes et de surveillance (OMS, InVs, CCLIN, ...) ; établissements de soins (CHU, EFS, Centres de lutte contre le cancer, CIC-IT, CIC-BT, EHPAD) ; Production, Ingénierie, R&D industrielle de haute technologie : industries pharmaceutiques (biothérapies, biotechnologies, dispositif médical, startups, recherche clinique, affaires réglementaires, responsable assurance qualité, chef de produit ...), agro-alimentaires, cosmétiques ; conseil (mutuelles, cabinets de consulting, d'audit). Poursuites d'études : Doctorat.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Chimie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Chimie Nomenclature nationale
Type de cursus	M
Parcours	Parcours : Formulation et Traitements des Surfaces (FTS)
Lieu(x) de la formation	UFR ST -25000 Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un conseil de perfectionnement annuel, conformément au cadrage de l'établissement. Amélioration de l'attractivité locale : - organisation d'une demi-journée de parrainage des étudiants de L3 par les étudiants de Master (présentation des enseignements, des sujets de stages ou missions en entreprise, du trophée...).

	<p>- travail avec les équipes pédagogiques de Licence pour adapter davantage les parcours des 3 années de Licence et ainsi favoriser une poursuite en Master FTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adossement à la recherche, déjà important, sera renforcé. Les enseignements continueront d'être dispensés majoritairement par des enseignants-chercheurs et chercheurs dont les activités de recherche sont liées aux thèmes du master (formulation, traitement de surface) tandis que le nombre de TP et projets de recherche réalisés en laboratoire sur du matériel de recherche sera encore augmenté. • Discussions avec les laboratoires de Recherche pour développer le volet International. Insister davantage sur la possibilité de réaliser des stages et l'alternance à l'étranger, lors de la présentation de la formation aux étudiants de L3 et également à l'occasion des réunions de rentrée. • La mise en place de l'Approche Par Compétences sera réalisée en s'appuyant notamment sur les formations dispensées par le Centre d'Accompagnement Pédagogique du SUP-FC.
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recentrage du contenu de certaines UE en première année en adéquation avec les axes majeurs de la formation (Formulation et Traitements des Surfaces). UE concernées : Système moléculaires organisées, Chimie et physico-chimie des macromolécules et Techniques de caractérisations physico-chimiques. Le recentrage du contenu de ces modules s'impose suite à la fermeture du parcours PCMV. En effet, ces UE étaient mutualisées entre les 2 parcours. N'ayant désormais que le parcours FTS au sein du Master de Chimie, il convient d'orienter davantage les enseignements de ces UE sur les aspects Formulation et Traitements des Surfaces.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Master comptabilité - contrôle - audit	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention comptabilité - contrôle - audit - CCA (nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours	1 parcours unique en M1 1 parcours pédagogique principal par apprentissage en M2 et 1 parcours pédagogique annexe "classique" pour des étudiants brillants (notamment étrangers) ne trouvant pas de contrat d'apprentissage ou les étudiants en formation continue ne souhaitant pas transiter par l'apprentissage
Lieu(x) de la formation	Besançon (pas de changement)
Évolution de la formation	(1) reconduction
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
Analyser les raisons de l'échec en M1 en lien éventuel avec les caractéristiques du flux entrant et proposer des outils de remédiation (remise à niveau, suivi individualisé, etc.).	Le M1 CCA est exigeant tant par la quantité de travail que par les méthodes abordées. Ainsi certains étudiants ont plus de mal que d'autres à réussir dans cette année de diplôme. Il sera fait une analyse de cet échec pour en déceler les raisons majeures pour ainsi proposer un accompagnement aux personnes concernées.

<p>Ouvrir la formation à l'alternance en exploitant la force des partenariats professionnels établis.</p> <p>Réunir le conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention pour renforcer sa dimension stratégique.</p>	<p>Le Master CCA ouvre à l'alternance en septembre 2023.</p> <p>La mention n'a qu'un parcours, les conseils de perfectionnement organisés le sont donc à l'échelle de la mention.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Passage à l'apprentissage pour la 2e année du Master: alternance 3 semaines à l'Université de septembre à mi-janvier et 1 semaine en cabinet/entreprise, puis 1 semaine à l'Université et 3 semaines en cabinet/entreprise de mi-janvier à juillet.</p> <p>Modification de quelques intitulés de cours pour mieux correspondre au programme national et à la politique formation de l'UFC</p> <p>Garder en 2e année la possibilité d'un parcours alternatif (à l'effectif très limité: 1 à 5 étudiants) pour les étudiants brillants (notamment étrangers) qui ne trouveraient pas de contrat d'apprentissage ou pour les étudiants en formation continue ne souhaitant pas transiter par l'apprentissage. Ce parcours ne comportera pas de création d'unités d'enseignements complémentaires et s'appuiera sur l'offre déjà existante (propre au Master ou au Master de management délivré en télé-enseignement). Au premier semestre, la semaine passée par les apprentis en entreprise sera, pour les étudiants inscrits dans ce 2e parcours hors apprentissage, consacrée à des cours en ligne (téléenseignement) et à des projets (liés à l'initiation à la recherche). Le 2e semestre donnera lieu à un stage classique de quatre à six mois comme c'est le cas pour le quadriennal qui s'achève.</p>

Argumentaire au regard de la politique formation de l'uFC et engagement

Le passage à l'apprentissage se justifie principalement par le souci de professionnalisation. C'est une demande à la fois des cabinets et des étudiants de mêler plus étroitement activité professionnelle et enseignement.

Pour continuer à maintenir le lien avec la recherche, trois solutions sont proposées:

- (a) Développer la dimension pédagogique de la recherche dans les cours en incitant les étudiants à porter un regard critique sur les activités professionnelles réalisées, et à appuyer cet esprit critique sur les informations disponibles sur Internet. Cela signifie que les cours impliquent une participation active des étudiants que ce soit pendant les cours ou dans les temps exigés pour la réalisation des travaux individuels et collectifs, notamment pour le traitement des cas d'étude.
- (b) S'appuyer sur les travaux de recherche des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation (notamment en audit, normes comptables internationales, contrôle de gestion et gouvernance).
- (c) Ouvrir un parcours pour les étudiants étrangers qui ne trouveraient pas de contrat d'apprentissage (notamment en raison des contraintes liées aux niveaux de rémunération exigés pour obtenir un visa de travail) et qui présenteraient un niveau d'excellence académique (identifié par les résultats et le parcours scolaires ainsi que par le recours à un entretien – obligatoire pour l'admission dans ce parcours). Ce parcours impliquerait un travail de recherche en lien avec le pays d'origine et exigerait le recours à des UE complémentaires en télé-enseignement (UE disponibles dans le master MAFE)

L'objectif est donc de fournir des parcours cohérents et complémentaires pour les métiers et à la recherche liés à la comptabilité, au contrôle, à l'audit et à la gouvernance.

L'offre est soutenable car elle n'implique pas la création de cours supplémentaires mais s'appuie sur l'offre déjà existante. Elle permettra à la fois de répondre aux demandes des professionnels de la région (principalement experts comptables et commissaires aux comptes mais aussi entreprises et collectivités territoriales) et de répondre aux demandes des étudiants de pays en développement qui souhaitent bénéficier de la qualité d'enseignement franc-comtoise pour transférer un savoir-faire dans leurs territoires d'origine.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Droit de l'entreprise	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Droit de l'entreprise (nomenclature nationale « Master Droit de l'entreprise »)
Type de cursus	Master
Parcours	
Lieu(x) de la formation	UFR STGI (pas de changement)
Évolution de la formation	(2) Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation et mise en place de l'approche par compétences.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> Accentuer les efforts de participation et d'association du monde socio-économique à la formation pour que son ancrage dans le champ industriel et commercial puisse en assurer à la fois l'attractivité mais aussi le développement de l'approche par compétences (1) 	<ul style="list-style-type: none"> (1) Le retour à la normalité après la crise sanitaire permet de reprendre les démarches entreprises à fin d'une plus grande implication des acteurs du monde socio-économique. Une coopération avec les ordres des avocats de Belfort et de Montbéliard sera proposée. Il sera aussi œuvré vers une plus grande ouverture vers le notariat. Il y aura également un renforcement des liens déjà existants

<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la faisabilité d'une alternance dès le M1(2). • En réponse à la faiblesse de l'ouverture à l'international, mettre en place un dispositif de renforcement de la langue en cas de mobilité (en lien avec le département de langue de l'UFC) (3) 	<p>avec les juristes d'entreprise par le biais de l'Association Française des Juristes d'Entreprise, dont le président de la section franc-comtoise intervient depuis des années dans le master. Les relations avec les juridictions locales (consulaire et de droit commun) seront vivifiées à travers des propositions de coopération à des projets dans lesquels les étudiants seront impliqués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • (2) Cette étude est reportée à une prochaine accréditation. Le choix est fait de renforcer l'offre existante d'alternance en M2. Par ailleurs, une telle ouverture dès le M1 nécessiterait l'ajout de près d'une centaine d'heures de cours pour répondre aux exigences des formations ouvertes à l'alternance. Ce qui n'est pas réaliste avec le départ de trois collègues qui intervenaient tous trois en master, et un seul remplacement envisagé l'an prochain. • (3) Des démarches ont d'ores et déjà été entreprises en ce sens avec les enseignants du département LEA et les responsables de la mobilité internationale au sein de l'UFR. Parallèlement, les démarches entreprises avec le précédent directeur de l'UFR tendant à l'ouverture d'accords ERASMUS conclus, aux étudiants du master, seront poursuivies avec le nouveau directeur de l'UFR et la <i>Direction des relations européennes, internationales et de la francophonie</i> de l'université.
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>La restructuration tend à améliorer la lisibilité et la visibilité de la formation par le changement de certains intitulés (par ex. « initiation à la recherche » sera substitué à « méthodologie », ou encore « Transformation de la société » qui met plus l'accent sur les modifications juridiques remplacera « développement de la société »). Cette démarche a pour objectif le renforcement de l'attractivité de la formation dans un domaine concurrentiel et à offrir un programme plus affiné, à même de mieux répondre aux interrogations des recruteurs (alternance, stage, puis activité professionnelle).</p> <p>Actuellement, la formation connaît de façon continue une progression du nombre de candidatures, témoignant de son adéquation aux attentes des professionnels. Les diplômés ne peinent aucunement à être recrutés. Les modifications de fond tendent à renforcer encore leurs compétences (par ex. mise en avant de la propriété industrielle qui était antérieurement comprise dans un autre cours, ou mise en place d'un cours de procédure civile faisant suite aux suggestions des avocats maitres de stages ou d'alternance).</p>

	<p>L'adossement à la recherche est toujours assuré par l'ouverture des enseignements aux activités de recherche du <i>Centre de Recherche Juridique de Franche-Comté</i>. Les étudiants sont également associés à des travaux de recherche tout au long de leur cursus.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Droit des affaires	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master mention Droit des affaires Oui, il relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Ouvrir une réflexion quant à la cohérence de la formation ou la scinder en deux : scission des deux formations entre Droit des affaires et Droit social Améliorer la lisibilité des indicateurs de réussite dans les différents parcours et les discuter dans un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention : la scission permettra d'améliorer la lisibilité des indicateurs

	<p>Etudier la faisabilité d'une alternance dès le M1 : cette possibilité est complexifiée par la mutualisation de nombreux cours en Master 1 rendant particulièrement délicat la faisabilité de l'alternance en M1</p> <p>En réponse à la faiblesse de l'ouverture à l'international, mettre en place un dispositif de renforcement de la langue en cas de mobilité (en lien avec le département de langue de l'UFC) : les étudiantes de master sont fortement incitées à suivre au cours des deux années de master les deux DU de Commun Law et American Law dispensés en langue anglaise. Par ailleurs, la faisabilité de l'ouverture à l'international est actuellement en cours d'étude au niveau de l'uFC</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>Le Master en droit des Affaires existe déjà sous la forme Mention Droit des Affaires parcours Droit des Affaires (ouvert à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation en Master 2). Un parcours Droit social y est adossé. Nous demandons simplement la suppression des parcours pour ne garder que la mention Droit des Affaires. Le parcours Droit social deviendra une mention Droit social. L'objectif est une meilleure lisibilité afin de favoriser l'insertion professionnelle.</p>



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Droit du numérique	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master droit du numérique
Type de cursus	Master
Parcours	Parcours cyberveille, cyberdéfense, cybersécurité
Lieu(x) de la formation	Besançon, UFR SJEPEG -droit
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation :	
<i>Améliorer la lisibilité des indicateurs de réussite et les discuter dans le conseil de perfectionnement.</i>	Le conseil de perfectionnement a eu lieu le 8 février 2023. Les indicateurs de réussite ont fait l'objet de discussions avec d'anciens étudiants et professionnels. Le réseau Alumni sera utilisé à ce titre. En outre, un projet de mise en place d'un réseau par l'Association du Master est engagé.
<i>Etudier une ouverture de la formation à l'international en recherchant des</i>	Une coopération avec la Suisse et avec des entreprises au Luxembourg est en cours de réflexion.

<p>partenariats dans l'arc jurassien</p> <p>Engager un processus d'approche par compétences en lien avec les partenaires du master</p> <p>Envisager une ouverture en alternance en M1 en s'appuyant sur le réseau des professionnels</p>	<p>L'approche par compétences est en cours de réalisation. Plusieurs domaines de compétences sont déjà identifiés : la capacité à synthétiser, à mener à bien un projet, à réagir de manière rigoureuse en dépit de l'urgence, à qualifier une situation et résoudre un problème juridique ou technique, la capacité à créer un registre de traitement et à réaliser une analyse d'impact dans le cadre d'une mise en conformité au RGPD.</p> <p>Sur ce point, les réponses des professionnels partenaires nous incitent à attendre pour envisager cette alternance.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>Depuis sa création, le nombre de candidature a considérablement augmenté. La particularité du Master est de proposer une formation complète en droit du numérique, axée sur la connaissance des réseaux, de la protection des données personnelles et des règles de cybersécurité.</p> <p>La première année de master repose sur des connaissances relevant majoritairement du droit privé alors que la deuxième année du master offre un approfondissement de certains domaines plus souvent identifiés comme appartenant au droit public.</p> <p>Tout en confirmant cette particularité indispensable à la matière, les enseignements de droit pénal et de procédure pénale seront développés. En outre les exercices et les pédagogies innovantes seront renforcées. Le master prévoit plusieurs exercices de simulation, en procédure, en droit international public, en droit de la propriété intellectuelle. Des exercices et des test et expériences informatiques sont également proposés et seront développés.</p> <p>Enfin, les partenariats qui permettent un ancrage du master dans le monde professionnel seront encore développés.</p> <p>Les restructurations envisagées sont destinées renforcer les points forts du master :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En développant encore certains exercices innovants en lien avec l'informatique ainsi que les exercices de simulation. Nous pensons ainsi à plus de pratique liée à l'administration système et la programmation. - En renforçant les heures dispensées dans certains cours par un volet pratique de façon à répondre à la demande des étudiants et des entreprises

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Master Droit pénal et sciences criminelles	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master mention Droit pénal et sciences criminelles Nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Lieu(x) de la formation	UFR SJEPG - Université de Franche-Comté - Besançon
Évolution de la formation	(1) Création issue d'une restructuration
Évolution du projet de la formation	
Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et complémentarité. La création du master Droit pénal et sciences criminelles constitue une réponse apportée à l'émergence d'une forte demande des étudiants en faveur d'une formation d'excellence dans la matière. La création de ce master est en outre rendue possible par la décision de rationaliser l'offre de formation de la mention Justice, Procès, Procédures qui comporte actuellement deux parcours et qui n'en proposera plus qu'un. Les heures et ressources humaines et matérielles mises à disposition suite à cette disparition seront réemployées par le Master Droit pénal et sciences criminelles. <p>Cette nouvelle formation permettra de proposer une offre de formation équilibrée dans le cadre des Master de droit SJEPG. L'Université de Franche-Comté achèvera ainsi de proposer à ses</p>

étudiants des formations de haut niveau dans tous les grands domaines du droit privé et des sciences criminelles.

Le Diplôme se veut ouvert sur les autres domaines du droit privé et du droit public, afin d'assurer aux étudiants une "spécialisation par l'excellence". Il permettra ainsi aux étudiants de suivre des enseignements avec des étudiants des autres diplômes. Le Master de Droit pénal et sciences criminelles a donc vocation à s'articuler avec les autres formations juridiques de l'Université au niveau de la première année de formation.

- **Adossement à la recherche.** Le Master de Droit pénal et sciences criminelles s'adosse totalement aux actuels axes 2 (Encadrement des activités économiques et professionnelles) et 3 (Nouveaux juges, nouvelles justice) du CRJFC (UR 3225), axes qui seront repris dans le projet du CRJFC pour le prochain contrat. Il a également vocation à s'adosser au quatrième axe dont la création est actuellement en projet (Humanités juridiques). Les cours, les conférences, les projets tuteurés et les divers exercices qui y seront dispensés seront en lien étroit avec les recherches menées par les chercheurs spécialisés dans la matière pénale.

La formation sera dirigée par deux professeurs des universités, assurée par quatre titulaires de l'Université de Franche-Comté spécialistes de droit pénal ainsi que par des intervenants extérieurs, tant universitaires que praticiens du droit, avec lesquels des liens et partenariats avec le CRJFC existent déjà, ainsi que par une demi-douzaine de titulaires de l'Université pour les enseignements d'ouverture.

De nombreuses recherches et manifestations en droit pénal comparé franco-suisse ayant déjà été menées, un enseignement dans ce domaine sera proposé et constituera une valeur ajoutée significative dans le cursus des étudiants

- **Insertion professionnelle et prise en compte des besoins socio-économiques du territoire.** Le master Droit pénal et sciences criminelles offrira aux étudiants une formation leur permettant de passer les nombreux concours exigeant un haut niveau en droit pénal et procédure pénale (magistrature, gendarmerie, police, administration pénitentiaire, douane, protection judiciaire de la jeunesse...) ainsi que l'examen du barreau avec une spécialité en droit pénal. Les métiers de juriste- assistant, de chroniqueur judiciaire, de juriste en cabinet d'avocats, auprès de banques, assurances, d'associations - notamment d'aide aux victimes et socio-éducatives-, d'entreprises constitueront également des débouchés importants permettant aux étudiants d'intégrer rapidement le monde du travail. La voie du doctorat comptera également parmi les débouchés. Le diplôme sera ouvert à l'alternance ce qui facilitera l'intégration des étudiants dans le monde professionnel.

Aucun master de droit pénal n'existant dans la région Bourgogne-Franche-Comté, ce nouveau diplôme permettra d'offrir aux étudiants locaux la possibilité de se former à un domaine du droit en forte demande de recrutements tout en demeurant dans la région ce qui augmentera les chances qu'ils y restent durant leur vie professionnelle. Il permettra également d'attirer des étudiants d'autres régions et potentiellement de les maintenir dans la région Bourgogne-Franche-Comté une fois en poste. On notera enfin une

	<p>forte demande des étudiants pour ce type de diplômes au plan national et qu'un nombre d'étudiants important ne parvient pas à les intégrer faute de places suffisantes.</p> <ul style="list-style-type: none">● Compétences. Le master Droit pénal et sciences criminelles permettra aux étudiants d'acquérir des compétences disciplinaires, préprofessionnelles et transversales telles que, notamment : Produire une expertise dans les affaires pénales ; Examiner, rédiger et expliquer les différents actes d'une procédure pénale ; Analyser, examiner et interpréter les problématiques liées à la délinquance ; Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation relevant du champ pénal ; Exploiter les outils de référence (papier et numérique) pour trouver une information pertinente et assurer une veille juridique en droit pénal et en sciences criminelles ; Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche ; Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.● Flux attendu. Compte tenu du nombre d'étudiants optant pour des formations de droit pénal, le flux attendu dépassera probablement les 400 candidatures.
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Droit Public	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Droit Public Nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	Droit de l'action administrative - DAA
Lieu(x) de la formation <i>(si changement par rapport au bilan)</i>	Besançon, UFR SJEPEG
Évolution de la formation	Création issue d'une restructuration de la mention Administration publique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p>Questionner la cohérence de la mention dont le parcours PDFL relève de deux M1 différents.</p> <p>Mener une réflexion sur l'approche par compétences en relation avec le monde socio-économique afin d'accentuer la professionnalisation des étudiants et améliorer leur insertion professionnelle. L'ouverture à l'apprentissage devrait être examinée à l'heure où les collectivités territoriales</p>	<p>Le Master PDFL est supprimé de la carte de formations</p> <p>Un travail sera mené pour la mise en place de l'APC dans le cadre du dispositif déployé à l'échelle de l'UFC. Celui-ci sera nourri par des discussions avec les partenaires nombreux du monde socio-économique. Concernant l'ouverture à l'apprentissage, une étude de faisabilité sera menée en collaboration avec les services concernés de l'UFR SJEPEG.</p>

<p>notamment s'ouvrent massivement à ce dispositif via la prise en charge des frais relatifs par le Centre national de la fonction publique territoriale.</p> <p>Améliorer la lisibilité des indicateurs relatifs à la réussite des étudiants dans les différents parcours (ce qui pourrait être discuté opportunément dans un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention)</p>	<p>Les taux de réussite étaient déjà déclinés par parcours. Dans la future carte de formation, la mention sera mono-parcours, ce qui apportera cette lisibilité.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>A l'heure actuelle, le Master <i>Administration publique</i> comprend 3 parcours, étant précisé que les parcours DAA et PDFL étaient entièrement mutualisés en M1 mais distincts en M2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un parcours <i>Droit de l'action administrative (DAA)</i> (centré sur la pratique du droit public et dont les diplômés intègrent majoritairement la fonction publique territoriale, préparent des concours de la fonction publique d'Etat ou l'examen d'entrée à l'école d'avocat) - un parcours <i>Protection des droits fondamentaux et des libertés (PDFL)</i> (axé sur l'étude des droits fondamentaux dont les diplômés poursuivent des études doctorales ou préparent des concours) → ce parcours est supprimé - un parcours <i>Politiques publiques (PP)</i> (focalisé sur les techniques de pilotage et d'évaluation des politiques publiques, qui accueille des étudiants issus de Licence de droit, d'AES et de sociologie). → ce parcours est transformé en mention distincte et placé sous la responsabilité des enseignants de science politique <p>L'objectif est de ne conserver qu'un seul Master de droit public, toujours intitulé <i>Droit de l'action administrative</i> mais dans une mention droit public. Il s'agit de proposer une formation plus cohérente et professionnalisante, à moyens constants, pour les étudiants souhaitant directement intégrer la fonction publique territoriale à la sortie du Master 2 ou préparer des concours nationaux.</p> <p>Maintien du volume horaire global affecté au droit public en Master</p> <p>Modification des matières enseignées en M1 et M2 DAA, davantage centrées sur la pratique de l'administration et du contentieux</p>



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Droit social	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Mention Droit social Nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours <i>(ou mentions pour les diplômes d'art et de design)</i>	Pas de parcours – uniquement une mention
Lieu(x) de la formation <i>(si changement par rapport au bilan)</i>	Besançon (pas de changement)
Évolution de la formation	Création issue d'une restructuration
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation (Recommandations de la mention Droit des Affaires)	
<i>Ouvrir une réflexion quant à la cohérence de la formation ou la scinder en deux</i>	L'équipe pédagogique rejoint l'avis de l'HCERES et propose de scinder la formation mention Droit des affaires en deux. Chaque parcours devient une mention autonome, permettant une meilleure visibilité sur la plateforme "monmaster.gouv.fr" et correspondant davantage à la fiche RNCP de la formation

<p><i>Améliorer la lisibilité des indicateurs de réussite dans les différents parcours et les discuter dans un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention</i></p> <p><i>Etudier la faisabilité de l'alternance en M1</i></p> <p><i>Dispositif de renforcement de la langue en cas de mobilité, en lien avec le département de langue de l'UFC</i></p>	<p>Dès lors que les deux parcours seront scindés en 2 mentions, le service dédié de l'université pourra fournir des informations statistiques propres à chaque mention permettant un meilleur suivi des étudiants.</p> <p>Problème organisationnel: De nombreux cours doivent être mutualisés entre les mentions (cadrage de l'UFC). Le choix est fait de mutualiser ces cours en M1, rendant l'élaboration d'un calendrier d'alternance impossible à réaliser sans porter atteinte à la liberté pédagogique des autres mentions. Le nombre d'enseignants chercheurs de la discipline ne permettrait pas un suivi correct des apprentis sauf à leur demander de désinvestir dans les formations de licence (limite posée par l'UFC sur le volume des heures complémentaires).</p> <p>Situation du marché de l'emploi: compte tenu du faible niveau de spécialisation des étudiants à l'entrée du M1, il n'y a pas de demande à ce niveau de la part des entreprises</p> <p>Dispositif à l'étude d'un accompagnement linguistique des étudiants en mobilité entrante</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>Le Master mention Droit des affaires comprenait deux parcours distincts : un consacré au droit des affaires et l'autre au droit social. Or l'un des parcours portait le même intitulé que la mention, générant des difficultés d'affichage récurrents. Mais plus fondamentalement, la fiche RNCP est désormais assise uniquement sur les mentions et ne fait aucune référence aux parcours. Or la fiche RNCP Droit des affaires n'est pas en cohérence avec les enseignements délivrés en parcours « droit social ». Il est donc indispensable d'avoir une fiche RNCP adaptée aux enseignements délivrés et pour relever de la fiche RNCP mention Droit social, il faut créer une mention.</p> <p>La restructuration ne concerne donc que le choix de la mention mais les enseignements de l'ancien parcours restent globalement identiques. Les modifications resteront à la marge pour tenir compte des avis des différents conseils de perfectionnement sur le choix des matières de M1 (qui resteront largement mutualisées avec les autres masters de droit privé). En M2, il y aura plus de séminaires sous forme de « simulations » de procédure, de négociation.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : néant

Master économie de l'entreprise et des marchés	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	<p style="text-align: center;">économie de l'entreprise et des marchés</p> <p style="text-align: center;"><i>Nomenclature nationale</i></p> <p style="text-align: center;">N° de fiche RNCP : RNCP34292</p>
Type de cursus	Master (M)
Parcours	Parcours Ingénierie Economique
Lieu(x) de la formation	Université de Franche-Comté (Besançon)
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	<i>Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre des parcours</i>
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Lutter contre l'échec en M1 comme en M2. (il faut identifier en amont les caractéristiques des flux entrants.) Réponse: Améliorer le recrutement en amont. Ouverture à l'international plus élargie; voir paragraphe 2 de la page suivante.</p>

	<p>Améliorer l'insertion professionnelle <i>Le taux d'insertion professionnelle global est trop faible. Réponse: développement du réseau des anciens; partenariats récents qui commencent à payer: URSSAF, AER; Enquêtes d'insertion à améliorer peut être</i></p> <p>La démarche par compétences n'est pas aboutie. <i>L'élaboration de la nouvelle maquette s'appuie largement sur la démarche par compétences. Notre équipe pédagogique est appuyée par l'université grâce à la mise en place des ateliers et formations organisées par le SUP-FC, ainsi que grâce à un accompagnement individualisé</i></p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p> <p><i>Préciser les évolutions et les améliorations par rapport à la précédente période, dans les domaines suivants (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;</i> • <i>adossement de la formation à la recherche ;</i> • <i>prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation ;</i> • <i>préparation à l'insertion professionnelle ;</i> • <i>organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences ;</i> • <i>flux attendus ;</i> • <i>débouchée attendue en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.</i> 	<p>Le parcours e-achat quitte la mention Economie de l'entreprise et des marchés. Seul le parcours ingénierie économique reste dans cette mention.</p> <p>La mention Economie de l'entreprise et des marchés (EEM) qui comprenait deux parcours ne comprend plus que le parcours ingénierie économique pour plus de lisibilité.</p> <p>Cohérence et complémentarité. Cette restructuration répond à un besoin de cohérence et de pertinence entre les différentes formations de master en économie proposées aux étudiants de l'Université de Franche-Comté. Elle permettra d'élargir la visibilité de la formation et de ses débouchés auprès des étudiants de licence économie-gestion. La formation s'appuie sur trois piliers fondamentaux à savoir les outils théoriques de la microéconomie et de la macroéconomie, et les outils d'analyse et d'économétrie. Les enseignements associés sont en continuité naturelle avec les connaissances et compétences acquises en licence d'économie.</p> <p>Adossement à la recherche. La mention EEM, par la nature de ses enseignements et de ses intervenants, est en étroite relation avec les différents axes de recherche menés au laboratoire de recherche en économie de Besançon, le CRESE (Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques). Elle s'appuie sur les travaux scientifiques des enseignants chercheurs du CRESE dans plusieurs champs de l'économie (Finance, Banque et Macroéconomie ; Décisions Individuelles et Collectives ; Contrats, Marchés et Régulation). Nous souhaitons à travers cette restructuration poursuivre les efforts qui ont été menés et qui ont permis à de nombreux étudiants du parcours « Ingénierie Economique » de poursuivre leurs études doctorales à Besançon (thèses primées par divers types de financement (Ministère, Région, ISITE). Par ailleurs, les compétences acquises par les étudiants de la formation leur ont récemment permis d'intégrer des programmes de doctorat dans d'autres universités (à Strasbourg, Nancy, Clermont-Ferrand), en codirection à l'international (notamment avec Victoria University of Wellington, Nouvelle-Zélande), ou avec l'appui d'entreprise, à travers des bourses CIFRE. Notre formation est aussi en lien avec d'autres EPST (notamment grâce à la présence de membres de l'INRAE dans l'équipe pédagogique). Nous souhaitons avec cette restructuration maintenir cette ambition de former pour et par la recherche les étudiants qui souhaitent poursuivre en cycle supérieur.</p> <p>Besoins socio-économiques. La restructuration que nous proposons va également permettre à la formation d'établir une meilleure visibilité auprès des organismes privés, publics et parapublics locaux et régionaux et de répondre à leurs besoins en termes d'offres d'emploi. Les étudiants du parcours « Ingénierie Economique » ont déjà eu la possibilité de rejoindre ces acteurs dans le cadre de stages et de premiers emplois (l'Agence Economique Régionale BFC, Chambres de Commerce et d'Industrie, URSSAF, EMFOR, Alterre BFC, Entreprises de Conseil, ...). Offrir une meilleure visibilité à la formation permettra d'établir des relations fortes et pérennes avec ces différents acteurs, mais aussi de favoriser</p>

l'adéquation du master avec les projets professionnels des étudiants. Par ailleurs, une implication forte des acteurs économiques du territoire permet l'amélioration continue des contenus de la formation et l'adéquation de celle-ci aux demandes du marché de l'emploi de la région, ce qui constitue un élément nécessaire à une meilleure insertion professionnelle des étudiants.

Préparation à l'insertion professionnelle. La restructuration de la formation proposée se fera dans l'intérêt des étudiants et de leur insertion académique et professionnelle qui reste la priorité du master. Ainsi, dès le M1, en fonction du projet professionnel personnel de l'étudiant, cette insertion sera favorisée par un stage obligatoire de 2 mois minimum ou la réalisation d'un mémoire de recherche sous la direction d'un enseignant chercheur du CRESE. En M2, la durée du stage est portée à 4 mois minimum (souvent 6 mois). Par ailleurs, la formation proposera des unités d'enseignements avec des interventions de professionnels et la réalisation de projets en groupe (projets tutorés). Enfin, le développement des séminaires de recherche sera nécessaire pour se rapprocher des étudiants intéressés par la recherche scientifique et renforcer le lien recherche-formation.

Organisation pédagogique des formations. La restructuration du master se fera autour de compétences spécifiques et de thématiques d'ouverture économique et scientifique afin de favoriser la réalisation des projets des étudiants et répondre aux demandes du marché de l'emploi. En M1, de nombreuses mutualisations avec les autres mentions en économie seront proposées. Les cours de la maquette actuelle qui ne sont pas jugés « indispensables » par l'équipe pédagogique (principalement constituée des enseignants chercheurs du CRESE) seront supprimés ou remplacés. Des cours et outils seront proposés pour développer les compétences théoriques et empiriques des étudiants et répondre aux nouveaux enjeux économiques et sociétaux. Ces changements / réorientations de quelques cours se feront à coûts constants. Par ailleurs, nous allons renforcer, dès la première année du master, la préparation au TOEIC (en mettant l'accent sur l'importance de cette certification pour l'insertion professionnelle), et les projets d'aide à la recherche de stage. En M2, des cours de spécialisation seront proposés (quelques cours transversaux seront mutualisés avec les autres mentions proposées en économie). Le second semestre du M2 sera dédié aux stages et mémoires de fin d'études.

Flux attendus. La formation a vocation à accueillir entre 15 et 20 étudiants par an afin d'assurer un suivi individuel marqué et d'accompagner les étudiants dans leur projet professionnel.

Débouchés attendus. Les débouchés de la formation peuvent être séparés en trois catégories : Chargé d'études économiques dans les organismes publics et parapublics ; Economiste et analyste de données auprès d'organisations privées ; Poursuite en thèse d'économie.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Comue expérimentale (Graduate school EIPHI)

Master Electronique, Energie Electrique, Automatique

Caractérisation de la formation

Intitulé de la formation	Master Electronique, Energie Electrique, Automatique Mention de master de la nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	ELISE : Parcours indifférencié "Électronique, Outils Libres pour l'Instrumentation et les Systèmes Embarqués"
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Les recommandations de l'HCERES pour le Master MIR (Mention ingénierie des systèmes complexes) concernaient deux points principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'attractivité de la formation. <p>La formation de par son profil pluridisciplinaire adossé à plusieurs départements de recherche au sein de l'institut FEMTO-ST, s'adressait prioritairement à des étudiants de Physique Appliquée les mieux à même d'appréhender tous les aspects électronique, contrôle et micro-systèmes au cœur de l'enseignement. Cependant,</p>
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>le bassin de recrutement est à majorité composé d'étudiants en sciences pour l'ingénieur avec un profil plus monodisciplinaire et manquant d'une culture plus large en physique. Nous avons donc choisi de nous adapter à ce public et de refondre notre offre de façon plus lisible avec d'un côté une offre centrée autour du contrôle et de la robotique (placé dans la mention Automatique Robotique) et l'offre du Master Elise (placée sous la mention EEA) avec une forte composante en électronique numérique. L'objectif est d'améliorer significativement la « conversion » entre la Licence et le Master, et ne plus perdre en fin de Licence une bonne part de nos étudiants qui ne se retrouvaient pas dans un master plus pluridisciplinaire. De plus au-delà de notre établissement, la simplification permettra une meilleure adéquation avec les Licences EEA en France, et les spécificités mise en avant (logiciel libre, application microsystemes) devraient permettre d'attirer un public plus nombreux hors du bassin régional.</p> <p>- Intégrer l'ensemble des parties prenantes dans le conseil de perfectionnement.</p> <p>Le recentrement des thématiques du Master ELISE autour de l'électronique numérique permettra un plus fort lien avec les acteurs industriels qui seront intégrés dans le conseil de perfectionnement. Des contacts avec des entreprises en France et en Suisse ont déjà été solidement établis par le biais de collaboration scientifique ou de prise récurrente de stagiaire. Ces entreprises seront rapidement approchées pour faire partie d'un tel conseil.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p> <p><i>Préciser les évolutions et les améliorations par rapport à la précédente période, dans les domaines suivants (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;</i> 	<p>La restructuration concerne la mention Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC). Cette dernière disparaîtrait pour, d'une part, en partie fusionner avec la mention Automatique Robotique (cf. Master Automatique, Robotique - RIAD), et, d'autre part, regrouper les activités d'instrumentation et d'électronique numérique et embarquée sous la mention Electronique, Energie Electrique, Automatique, et le parcours « ELISE : Électronique, Outils Libres pour l'Instrumentation et les Systèmes Embarqués ».</p> <p>L'origine de cette évolution est la constatation pragmatique des compétences des étudiants que nous sommes en mesure de recruter en entrée de Master : ils ont une bonne capacité dans les domaines du numérique, mais des difficultés avec les concepts de physiques appliqué et de modélisation, qui rendait difficile la maîtrise des concepts associés aux microsystemes, prégnant dans le cadre du Master MIR. Cette séparation claire entre d'une part l'aspect électronique numérique dans ce nouveau parcours, les aspects automatique/robotique dans le nouveau Master RIAD, sans oublier les aspects Energie Electrique dans les Master de l'UFR STGI permettra une orientation plus aisée des étudiants de Licence généraliste en sciences pour l'ingénieur parcours Electronique Energie Electrique et Automatique de l'Université, évitant de perdre une partie des bons étudiants de Licence qui préférerait parfois des Master plus mono-disciplinaire, en dehors de notre région.</p> <p>Cette formation cherchera donc à mener les étudiants en électronique numérique/instrumentation "à un niveau Master 2" et à compléter cet enseignement par des concepts connexes au niveau "utilisateur" (antenne, IA, cloud) ou des présentations de domaines applicatifs (microsystemes, temps-fréquence) en lien direct avec les activités de recherche. De plus, afin de nous différencier de formation similaire au niveau national, nous avons décidé de mettre en avant (cf. titre du parcours) l'utilisation des outils et logiciels libres pour le développement de systèmes</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • <i>adossment de la formation à la recherche ;</i> • <i>prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation ;</i> • <i>préparation à l'insertion professionnelle ;</i> • <i>organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences ;</i> • <i>flux attendus ;</i> • <i>débouchée attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.</i> 	<p>électronique, permettant de sensibiliser les étudiants aux enjeux de souveraineté nationale et de soutenabilité, allant souvent de pair avec une frugalité énergétique.</p> <p>L'adossment à la recherche est assuré principalement par les activités au sein de l'institut FEMTO-ST. Par exemple les activités sur les systèmes embarqués du département TF et au sein des autres départements de FEMTO-ST (particulièrement MN2S et AS2M mais aussi au-delà) par le biais de support au niveau de l'instrumentation de la recherche. On notera d'ailleurs que les E/C de ces départements (particulièrement ceux originaire de la section 63) interviennent pour l'enseignement dans le Master. La pertinence de cette approche peut être souligné par l'origine des sujets de projet de M2 proposés cette année et les années passées par les collègues autour de ces domaines, où l'on voit des projets provenant de la majeure partie des départements de FEMTO-ST : AS2M, MN2S, TF, DISC, Energie et MecAppli (plus de 20 projets proposés cette année). Nous voulons de plus développer les aspects formation par la recherche, en intégrant les étudiants au sein des structures de recherche depuis le S1 et tout au long du cursus, comme ce qui est fait à l'heure actuelle avec les étudiants SIS et GreeM.</p> <p>A l'issue du parcours, les débouchés dans les domaines de l'électronique embarquée sont actuellement très nombreux puisque, cette année encore, la majeure partie des étudiants du Master MIR en stage dans ces domaines avaient un emploi à la fin de leur période de stage. En général, les étudiants du Master MIR travaillaient à plus de 50% en BFC, et « localement » à plus de 80% en incluant les régions limitrophes. Cette insertion professionnelle sera facilitée par le renforcement du poids du stage de M2 (passage à 30 ECTS) et à l'introduction d'un stage (découverte) en M1 à 6 ECTS. Afin de suivre au mieux les évolutions du domaine, nous développerons aussi un forum d'échanges avec les industriels régionaux sous la forme de séminaires réguliers : les industriels viendront présenter leurs entreprises, leurs métiers et partager leur expérience.</p> <p>Nous voulons profiter de cette refonte afin d'introduire plus largement des méthodes d'enseignement des savoir-faire par mini-projet sur des temps longs (par exemple, semaine entière en semi-autonomie avec un TP court en début de journée), qui sera au cœur de l'approche par compétences au sein de ce Master. Une utilisation des outils de portfolio de compétences sera aussi mise en avant, afin d'aider l'étudiant à mieux appréhender les atouts qu'il aura développés au cours de la formation.</p> <p>Le flux étudiant attendu est de l'ordre de 16-18 étudiants en M1 et en M2. L'effectif relativement réduit permettra aussi une intégration plus facile des étudiants au sein des structures de recherche et augmentera la soutenabilité de la formation, qui dépend beaucoup d'un nombre important de travaux pratiques. Régionalement, les étudiants proviendraient principalement des licences SPI EA et Informatique, et nous pensons explorer des solutions, conjointement avec la licence SPI EA et l'IUT, afin de permettre une voie d'entrée aux titulaires de BUT GEII, qui passerait par un jeu d'option en 3^e année. Cependant, nous pensons aussi que les spécificités de notre formation (particulièrement l'usage des outils libres) sont à même d'attirer des étudiants de qualité de toute la France.</p> <p>Les débouchés attendus sont principalement vers l'industrie (ingénieur étude, ingénieur application), mais avec une forte exposition au domaine de la recherche pendant la formation pour nous permettre d'espérer amener un tiers des étudiants vers la R&D et le doctorat.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Université de la Polynésie Française, Comue expérimentale (Graduate school EUR EIPHI)

Master Énergie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Énergie, relevant de la nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie Thermique et Énergie (ITE) - Énergie Electrique (EE) - Cursus Master Ingénierie, Hydrogène-énergie et Efficacité Energétique (CMI-H3E) - Thermal Engineering (TEN) - Electrical Engineering (EEN)
Lieu(x) de la formation	UFR Sciences Techniques et Gestion de l'Énergie (site de Belfort)
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation,</i>	1) Poursuivre le développement des spécificités car la concurrence des formations sur le domaine de l'énergie va continuer à s'accroître dans les prochaines années en lien avec les problématiques de réchauffement climatique et les crises de l'énergie.

<p><i>modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>Notre formation est totalement dédiée à la filière Énergie, correspondant aux sept des dix recommandations gouvernementales de France 2030, politique prioritaire du Gouvernement, notamment le CMI Hydrogène-Énergie et Efficacité Énergétique, que ce soit dans l'industrie, le bâtiment et le transport (https://www.gouvernement.fr/upload/media/content/0001/04/42d6c9f970c7345d5b02086c8525db012644d976.pdf). La relance du programme nucléaire en France concernera, entre autres, les industriels belfortains (notamment Alstom et General Electric). Cela permettra à nos formations de renforcer encore plus leur présence territoriale en lien avec le développement industriel et économique de futures filières de l'énergie en France mais également au niveau international.</p> <p>2) Réfléchir à une architecture simplifiée, centrée sur les parcours les plus attractifs, tout en poursuivant le développement vers l'international sous une autre forme. Nous simplifierons l'architecture de notre mention et des différents parcours (i.e., EE et ITE) en supprimant des options et en réadaptant certains contenus à l'approche par compétences, focalisés notamment sur l'Énergie. L'ouverture à la rentrée 2020 du parcours international de la Graduate school EUR EIPHI a initié en partie le développement vers l'international. D'autre part, l'UFC compte plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires. L'UFC a ainsi rejoint fin 2022 un consortium d'alliance européenne, STARS EU. La reprise d'un fonctionnement normal après près de trois ans de pandémie devrait nous permettre de nous rapprocher de certaines universités techniques européennes, par exemple l'Université des sciences appliquées de Brême (HSB) en Allemagne ou l'Université technologique de Cracovie (CUT) en Pologne.</p> <p>3) Développer le volet international et l'attractivité vers le doctorat. La mise en place de partenariats avec des laboratoires étrangers dans le cadre de l'EUR pourrait être bénéfique sur les deux plans. Le flux des étudiants de la Graduate School devrait augmenter ces prochaines années. Cette augmentation se fera en fonction de notre capacité d'accueil de ces étudiants au laboratoire (notamment au département Énergie de l'institut FEMTO-ST et de l'UAR FCLAB) à travers les collaborations déjà existantes en recherche et les futures au niveau des universités européennes en priorité (voir point précédent) mais également hors Europe. La période de quasi plein emploi des cadres, notamment dans le domaine de l'Énergie, nous oblige à nous restructurer afin de renforcer la formation à la recherche en trouvant le juste équilibre avec l'apprentissage en forte hausse depuis trois ans. Le parcours CMI H3E constitue déjà un bon moyen d'attirer les étudiants vers la recherche. Ce parcours devra être renforcé ces prochaines années.</p> <p>4) Envisager la mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement à la vue du faible nombre d'étudiants validant l'ensemble de leurs crédits ECTS. Ce dispositif d'accompagnement pourrait se faire sous la forme d'éléments dits de « remise à niveau scientifique » à l'entrée du M1 notamment pour les étudiants issus de filières professionnelles où l'enseignement des sciences fondamentales est minoritaire. L'augmentation du nombre d'étudiants alternants issus de certains parcours professionnels (comme les LP et les futurs BUT) nous oblige à revoir certains enseignements scientifiques notamment. Une autre solution serait de développer les interactions enseignants/étudiants à travers la mise en place de l'approche par compétences autour de projets scientifiques et technologiques mais également de favoriser des effectifs étudiants plus restreints et d'éviter la massification (voir rapport du Sénat du 18 février 2023, http://www.senat.fr/rap/r20-742/r20-7426.html).</p>
------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

- Rationalisation des heures : diminution de 850 à 804 heures
- Restructuration et mutualisation d'unités d'enseignement entre les différents parcours ITE, EE, CMI, EEN et TEN.
- Adéquation avec le tissu socio-économique (énergies électrique et thermique ; hydrogène-énergie)
- Déclinaison de la politique énergétique nationale par rapport aux acteurs locaux

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Finance	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Mention Finance (nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours	Parcours- Management Administratif et Financier
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	(1) Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Le MAFE EAD se focalise par définition sur des étudiants(es) empêché(e)s de suivre une formation en présentiel pour diverses raisons (déjà en activité salariée, congés maternité, publics incarcérés, publics en situation de handicap...), par conséquent, il s'adresse à un public qui ne dispose généralement pas du même temps pour réussir les examens que ceux en formation initiale. En prenant l'exemple des étudiants souhaitant s'inscrire à partir du M2 et n'ayant pas commencé la formation en M1 à l'UFC, il n'est pas simple de cerner la motivation réelle des étudiants. La commission de recrutement fait attention à ne pas prendre de dossiers dont la note globale serait inférieure à 12. Pour autant, pour des étudiants

	<p>provenant de pays divers, la note globale supérieure à 12 n'a pas toujours la même signification en termes de qualité du dossier. Sur e-candidat, il est difficile de trouver un motif pour refuser un candidat qui, sur papier, présente un bon dossier (par exemple 15 de moyenne), sans s'exposer à un recours. Les marges de manœuvre sont donc finalement très étroites. En outre, les frais d'accès aux cours sont de 11,80 euros par ECTS, ce qui place cette formation à un coût très faible (c'est un euphémisme) relativement aux autres formations en management à distance dont les droits pédagogiques peuvent avoisiner 8000 euros par an. Si ce coût à l'UFC peut se justifier pour les autres formations EAD d'autres disciplines, il est peut-être à revoir en management / finance. Les étudiants doivent s'acquitter d'un montant forfaitaire de 95 euros pour passer les examens dans un centre à l'étranger et une somme assez proche pour passer les examens à distance. Le coût de passer les examens et de ne pas s'y préparer suffisamment (coût de renoncement) est assez faible si par ailleurs, les étudiants continuent en parallèle une activité salariée. Enfin, la formation repose sur très peu d'enseignants-chercheurs en poste à l'UFC dans cette discipline. Un recrutement permettrait d'améliorer le suivi. Derrière des statistiques globales pour des publics à distance empêchés, il faut préciser que nous recrutons également de très bons profils tout en étant inscrit dans une logique de politique inclusive. Par exemple, la formation figure parmi les 15 centres référents pour faciliter l'accessibilité de l'enseignement supérieur à des publics incarcérés.</p> <p>Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention sera ajouté au conseil de perfectionnement transversal en M1 (qui se justifie compte tenu du grand nombre de mutualisations entre les différents parcours). Ce conseil de perfectionnement associera des acteurs professionnels et institutionnels qui permettront d'ajuster et d'orienter l'orientation du master et son adéquation à l'évolution de la profession.</p> <p>La nouvelle maquette de formation est organisée en correspondance avec la fiche RNCP 35913BC01. Cela permettra d'affiner la démarche APC et de souligner davantage les compétences clés à cibler et à développer tout au long de la formation pour une meilleure insertion professionnelle de nos diplômés. Le centre d'accompagnement pédagogique du SUP-FC va être en appui pour nous aider à mettre en place cette démarche pédagogique.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>Domaine 4 (R12.C2) : Afin d'améliorer la mobilité de l'équipe pédagogique, nous envisageons d'inclure un cycle de conférences réalisées par des experts (professionnels ou chercheurs académiques) sur un thème actuel en lien avec le domaine.</p> <p>Domaine 2 (R7.C1) : Pour améliorer la mobilité internationale des étudiants, nous renforçons pour les étudiants en présentiel l'enseignement en anglais des affaires (écrit et oral). En plus des cours en anglais en présentiel, nous leur proposerons en option des cours d'anglais à distance que suivent déjà les alternants et les étudiants EAD.</p> <p>Nous inciterons les étudiants à se préparer et à passer le TOEIC, en mettant l'accent sur l'importance de cette certification pour l'insertion professionnelle.</p> <p>Compte tenu des nouveaux enjeux économiques et sociétaux, nous envisagerons une réorientation de quelques cours (notion de finance responsable et éthique).</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Master Français Langue Etrangère	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Français Langue Etrangère (nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours <i>Préciser les intitulés des parcours de la formation</i>	Parcours 1 : Didactiques du FLE/FLS et éducation plurilingue Parcours 2 : Enseignement, diffusion du français, politiques éducatives Parcours 3 : Ingénierie pédagogique et de la formation (FOS, DNL, Numérique, Plurilinguisme) Parcours 4 : Didactique du FLE, francophonie, numérique éducatif
Lieu de la formation	Identique
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement d'intitulés de parcours et menus changements de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Une EC sur la culture écrite universitaire au semestre 1, 2 et 3 du Master améliorera le taux de réussite des étudiants, en particulier internationaux, nombreux dans la formation, Afin d'améliorer la professionnalisation des étudiants, des professionnels interviendront au sein de chacune UE de la formation (min. 2 heures par UE). Afin de développer les compétences plurilingues des étudiants, et ne pouvant nous appuyer sur un centre d'enseignement des langues (Polyglotte) aux ressources limitées, une EC d'accompagnement à l'apprentissage d'une langue inconnue en UE libre ou en autonomie sera mise en place.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).

Les **trois formes de modalités de formation** - présentiel (Parcours 1 et 2), hybride (parcours 3, hébergé au CLA), à distance (hébergé par le Sup-FC) - du master FLE proposées permettent de toucher **différents types de publics** (personnes en formation initiale, et professionnels en formation continue avec peu/pas de possibilités de se rendre à des cours en présentiel). Le nombre de candidats et d'étudiants du Master FLE justifie le maintien des quatre parcours de la formation.

L'attractivité et la pertinence de l'offre de formation ont été améliorées en rectifiant les intitulés des parcours pour rendre plus lisibles les contenus de formation.

Les changements liés aux intitulés des parcours et des modifications à la marge des contenus de formation s'expliquent par une adaptation accrue aux débouchés professionnels identifiés ces dernières années. Les parcours 1 et 2, dans une optique de FLE/FLS plus en lien avec les enjeux professionnels actuels orientent vers les métiers de l'enseignement et de la diffusion du FLE. Le parcours 3 propose une spécialisation dans les ingénieries pédagogiques et de la formation. Le parcours 4 intègre des éléments des parcours 2 et 3, avec une orientation numérique.

Le Master FLE est intrinsèquement **tourné vers l'international**, aussi bien concernant l'importance du nombre d'étudiants internationaux en mobilité entrante que les stages et débouchés professionnels des étudiants nationaux de la formation, dont une partie exerce déjà à l'international (notamment parcours 3 et 4). Pour accroître cette ouverture dans les parcours 1 et 2 cette ouverture, nous travaillons en étroite collaboration avec la DRIEF sur des accords-cadres et des mobilités d'échange. Un projet de codiplômation du Master FLE avec l'Université Saint-Anne (Nouvelle-Ecosse, Canada) est en cours.

Le lien entre **formations et recherche** sera renforcé par l'intégration des étudiants dans les projets de recherche en cours et par l'organisation de séminaires à une fréquence plus soutenue. Une attention importante sera portée sur les questions éthiques dans les modules de formation, avec, par exemple, un module dédié à la protection des données dans les mémoires et les stages.

Afin d'**améliorer leur employabilité et la définition de leur projet professionnel**, les étudiants auront la possibilité de faire un stage en Master 1, en particulier dans des institutions partenaires, représentées par les différents professionnels intervenant dans la formation, avec la mise en place de protocoles travaillés dans différents modules de formation (règles d'éthique et de confidentialité, méthodologies de l'observation et de la recherche, thématique selon l'objet d'étude).

Les relations avec le monde socio-économique et socio-éducatif seront renforcées par l'obligation d'effectuer un stage en Master 2 pour tout type de mémoire sauf pour les étudiants en activité professionnelle.

Le Master FLE gagnera en qualité pédagogique par l'explicitation des compétences visées dans les documents pédagogiques fournis au sein des différentes UE (déjà mise en place dans le parcours 4), en lien étroit avec les blocs de compétence associés à la fiche nationale Master FLE du RNCP.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : **SupMicroTech-ENSMM**

Master Génie Mécanique	
Caractérisation de la formation : Master	
Intitulé de la formation	Génie Mécanique (Nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours	-Procédés et Matériaux -Eco-conception de Produits
Lieu(x) de la formation	Principal : Besançon (quelques TP à Belfort/Sevenans)
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>- Mettre en place un conseil de perfectionnement.</p> <p>Un conseil de perfectionnement sera mis en place répondant au cahier des charges défini par l'uFC et ENSMM. Une réflexion sera menée afin, le cas échéant, de mutualiser ce conseil avec celui du master Mécanique dont une partie du M1 sera mutualisée avec le master GM.</p> <p>On peut néanmoins souligner que le programme du parcours écoconception de produits (ECP) a été élaboré au départ en concertation forte avec des professionnels de l'écoconception (CEDD, Parkéon), et que la prochaine maquette se fera avec le même protocole.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir des statistiques sur l'insertion professionnelle des diplômés, en s'appuyant sur les enquêtes réalisées par l'OFVE. Le master GM Parcours PM ayant été créé lors du dernier contrat quinquennal, les informations fournies par l'OFVE sur l'insertion des diplômés à 30 mois sont très limitées, elles ne concernent que la première promotion sortie en 2019. Il est donc très difficile d'en tirer des informations pertinentes. Pour le parcours écoconception de produit (ECP), plus ancien, les enquêtes de l'OFVE ont été remontées dans le dossier, on peut donc s'étonner de la remarque du retour de l'HCERES. Les prochaines enquêtes OFVE sur les promotions sorties après 2019 nous permettront d'enrichir notre base de connaissances et d'alimenter la réflexion au sein du conseil de perfectionnement notamment. - Consolider les effectifs en première année. Les effectifs de première année sont variables d'une année à l'autre, 19 en 2018-2019, 10 en 2019-2020, 12 en 2020-21, 23 en 2021-2022 et 14 en 2022-2023 pour une capacité d'accueil de 30. Ils sont par contre supérieurs en M2, 31 en 2018-2019, 32 en 2019-2020, 33 en 2020-21, 24 en 2021-2022 et 29 en 2022-2023 pour une capacité d'accueil définie aussi à 30. Cette variation est notamment une conséquence de l'évolution des effectifs de licence 3 en interne et du recrutement externe. L'ouverture du master via le portail national devrait nous l'espérons nous apporter un flux de candidatures supplémentaires. Pour les recrutements externes via Campus France en M1, les échecs rencontrés au cours des dernières années ne nous incitent pas à revoir notre position. Nous limitons les candidatures Campus en M2 pour des étudiants ayant un diplôme d'ingénieur et souhaitant se spécialiser. D'autre part l'ouverture forte à l'alternance mise place depuis 2 ans nous permet également de consolider les effectifs de M1, 16 contrats d'apprentissage (M1 et M2) en 2022-2023. - Développer les collaborations internationales pour favoriser les mobilités. De par l'ouverture très large vers l'alternance (contrat d'apprentissage) que nous avons développé au cours des 2 dernières années (2021-2022 et surtout 2022-2023 avec 16 contrats d'apprentissage en M1 et M2) les possibilités de mobilités internationales resteront limitées. Nous essaierons de la favoriser via les stages de fin d'études en M2 et en nous appuyant sur ce qui est développer au sein des composantes, des équipes et des établissements tutelles ; ERASMUS+ pour l'Europe, les accords internationaux existants et les nouvelles formes de mobilités telles que les programmes intensifs hybrides (BIP : Blended Intensive Programmes).
Évolution du projet de la formation	
Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration	Renouvellement avec restructuration légère : quelques petits changements de contenus de formation en lien avec une augmentation de la mutualisation avec le master Mécanique



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Géographie, aménagement, environnement et développement	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED) Nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	Aide à la décision, Géomatique et Aménagement pour une Transition Ecologique (AGATE) Aménagement et Gouvernance dans les Pays des Suds (AGPS)
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> - Un conseil de perfectionnement annuel sera créé à l'échelle de la mention, en conformité avec la charte proposée par UFC. Les différences de publics et de modalité d'enseignement des 2 parcours imposeront un travail préparatoire au niveau de ces parcours. - Une analyse de l'origine disciplinaire et géographique des candidats sera effectuée chaque année, afin d'améliorer le suivi de l'attractivité. Au niveau de l'établissement, il est prévu à terme, que chaque formation puisse disposer d'un ensemble d'indicateurs relatifs à l'attractivité. A noter que les effectifs ont été croissants en 2021-2022 et 2022-2023 en parcours ADAUR. - La mobilité internationale étudiante sortante est prioritairement recherchée au niveau de la licence dans le cadre de partenariats académiques. A ce jour en master, les mobilités sortantes des étudiants concernent principalement des stages réalisés à l'étranger. Afin d'augmenter les mobilités internationales, l'UFC s'est engagée dans différents projets d'envergure qui bénéficieront au master GAED. L'UFC compte 	

plus de 200 partenaires en Europe et une soixantaine d'accords inter-universitaires parmi lesquels il sera recherché de nouvelles possibilités.

- L'établissement prévoit d'enrichir ses études de suivi de cohortes de l'OFVE en mettant à disposition un ensemble d'indicateurs d'insertion. En parallèle, les enquêtes internes aux parcours seront poursuivies car elles permettent d'avoir un meilleur taux de réponses ainsi qu'un retour qualitatif sur la formation et sur l'insertion à 12 mois, complémentaire aux enquêtes OFVE. Dans la mesure du possible, une synthèse de l'ensemble des enquêtes sera effectuée. L'enquête conduite en 2021-2022 pour le parcours ADAUR a montré une nette amélioration de l'insertion professionnelle des dernières promotions d'étudiants.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration

- Lors du précédent contrat, le master GAED était composé de 3 parcours, dont un (TMEC) situé sur le site de Dijon de l'Université de Bourgogne (UB) (master co-accrédité). Suite à la volonté des collègues de Dijon d'ouvrir un nouveau parcours (CCLimaT) et de sortir de la co-accréditation en créant une mention GAED regroupant les 2 parcours du site dijonnais autour de la thématique climat/énergie, la mention GAED de l'UFC deviendra indépendante et sera restructurée en 2 parcours au cours du prochain contrat : AGATE en présentiel (Besançon) et AGPS à distance (CTU). Cette évolution est l'occasion de recentrer l'offre d'UFC autour d'une mention dédiée aux métiers de l'aménagement et du développement en France/Europe et dans les Suds, dont la spécificité est de mettre l'accent sur les méthodes et outils de l'information géographique (SIG, simulation spatiale, observatoires) et les questions de gouvernance et d'aide à la décision. Afin de rendre ce contenu davantage lisible, l'intitulé du parcours en présentiel a été modifié : l'actuel parcours ADAUR (Aide à la Décision en Aménagement Urbain et Régional) deviendra le parcours AGATE (Aide à la décision, Géomatique et Aménagement pour une Transition Ecologique) et sera en appui du cursus CMI-SIG. Aucune formation de ce type n'est proposée à l'échelle de la Région BFC/Grand-Est et cette offre se distinguera assez nettement de celle d'UB qui met en avant la thématique climat/énergie.
- En cohérence avec les 3 axes de l'UMR ThéMA, le master met l'accent sur : i) Les méthodes et outils de l'information géographique, notamment les outils de modélisation et simulation spatiale développés au sein de l'UMR, dont la pertinence pour le monde socio-économique a pu être récemment démontrée, en réponse aux enjeux de la transition écologique (modélisation des réseaux écologiques, du développement résidentiel, impacts paysagers des ENR, etc.). ii) L'étude du jeu d'acteurs dans le cadre des décisions d'aménagement et de développement territorial (conflits, gouvernance) et l'intelligence territoriale.
- AGATE et AGPS forment des professionnels de l'aménagement et du développement mais ils ciblent chacun des espaces très différents : France (et dans une moindre mesure Europe) pour AGATE, pays des Suds pour AGPS. La participation des professionnels de l'aménagement aux conseils de perfectionnement, les projets sur commande réelle ainsi que les stages et projets tuteurés du précédent contrat ont confirmé la pertinence du contenu de la formation, dont la maquette sera très similaire à la précédente.
- La préparation à l'insertion professionnelle sera poursuivie selon les mêmes modalités que sur le précédent contrat : réalisation de stages, préparation au projet professionnel (rédaction de CV, lettre de motivation, connaissance du monde professionnel, etc.).
- La démarche d'alignement engagée lors du précédent contrat (syllabus définissant objectifs, contenus, et compétences, bilan des compétences acquises par UE, évaluations formatives) sera renforcée par la rédaction d'un portefeuille de compétences à l'échelle de la mention.
- Les flux attendus sont de 58 étudiants (18 pour AGATE, 40 pour AGPS)
- Débouchés attendus : chargé d'étude, chargé de projet, consultant dans les collectivités territoriales, structures d'ingénierie dans les intercommunalités urbaines et les agences d'urbanisme, bureaux d'études spécialisés (ENR, environnement, etc.), grandes entreprises (téléphonie mobile, etc.), agences de coopération, ONG, ESS, etc.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Comue expérimentale – Graduate school Transbio

MASTER Géorressources, géorisques, géotechnique	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	MASTER GÉORESSOURCES, GÉORISQUES, GÉOTECHNIQUE (NOMENCLATURE NATIONALE)
Type de cursus	MASTER
Parcours	GÉOLOGIE APPLIQUÉE
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement du Master avec restructuration légère se traduisant notamment par la suppression des unités optionnelles existantes au profit d'unités communes à l'ensemble de la promotion et par certains changements de contenus de formation pour répondre à l'évolution des besoins des métiers et pratiques.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	En ce qui concerne le volet international du Master, il apparaît difficile de mettre en œuvre un dispositif spécifique permettant un séjour à l'étranger. En premier lieu, il n'existe pas à notre connaissance, de formation de master dans une université partenaire de l'UFC, avec un volet géologie appliquée aussi large que le nôtre. De plus, les étudiants alternants perdraient le bénéfice de

	<p>leur statut d'apprenti pendant leur séjour ; quelques étudiants alternants ont tout de même réalisé des missions de plusieurs mois pendant leur période en entreprise (Espagne, Grande Bretagne). Les étudiants stagiaires 'recherche' ne représentent que quelques individus (3 par promotion dans les meilleures années ; 1 en M1 et 1 en M2 en 2022-23) ; ces derniers ont été repérés pendant leur licence et ont fait le choix de faire leur master sous la direction d'un enseignant-chercheur de notre laboratoire. Au vu de ces chiffres, il n'est pas concevable de généraliser un séjour à l'étranger pour nos stagiaires 'recherche'. Quelques étudiants stagiaires 'recherche' ont pu réaliser un séjour à l'étranger dans le cas de collaborations, pour des besoins analytiques que nécessitaient leurs travaux.</p> <p>En ce qui concerne, le volet « mutualisations avec les autres masters du domaine de l'environnement », des réflexions ont été engagées. La collaboration d'étudiants issus du master QUEST et du master 3G pourraient être envisagée dans le cadre de projets communs sur le terrain pour confronter différentes approches (hydrologie, hydrobiologie, chimie, hydrogéologie) comme cela peut être le cas en bureau d'étude. Mais les réflexions menées pour envisager des mutualisations plus importantes, ne sont pas suffisamment mûres. Mettre en commun des contenus d'enseignements pour des publics n'ayant pas de socle commun pourra être envisager à l'avenir pour des thématiques très générales (droit de l'environnement par exemple), mais risquerait de devoir être simplifié pour être accessible à tous et ainsi perdre du contenu qui ne pourrait être compensé en conservant un volume horaire constant. D'autre part, les mutualisations si celles-ci apparaissent idéales sur le papier, complexifient et rendent difficile la gestion de l'emploi du temps, notamment lorsque les calendriers des périodes universitaires/entreprises diffèrent d'un master à l'autre.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Pour répondre à la question de la soutenabilité en matière de volume horaire de notre formation, nous prévoyons une suppression des unités optionnelles de spécialité existantes (géotechnique, hydrogéologie, ressources minérales) au profit d'unités de tronc commun. Un renfort du contenu des enseignements de spécialité pourra être assuré par des formations 'clé en main' (AIPR, Sites en Sols Pollués, Modélisation d'exploitation de carrière, ...) réalisées par des professionnels extérieurs à l'UFC et financés par les crédits de l'alternance.</p>



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Comue ex – Graduate school Transbio

Master Gestion de l'environnement	
Caractérisation de la formation	
<p>Intitulé de la formation</p> <p><i>Préciser l'intitulé du niveau accrédité : mention, spécialité (BUT) ou option (écoles d'art et de design)</i></p> <p><i>Pour les L, LP, M, préciser si l'intitulé relève de la nomenclature nationale ou s'il est dérogatoire (mention spécifique)</i></p>	<p>GESTION DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>La mention relève de la nomenclature nationale</p>
Type de cursus	MASTER
Parcours	Ingénierie de l'Environnement et des Territoires (IET)
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	

- Un processus d'amélioration continue largement perfectible avec notamment une évaluation des enseignements limitée à des démarches individuelles d'enseignants

Le département SVE a mis en place un conseil de perfectionnement pour l'ensemble de ses filières qui se réunit chaque fin d'année universitaire. Les retours des représentants des étudiants nous ont permis d'identifier les axes d'amélioration du contenu du Master Gestion Durable de l'Environnement et la formation par elle-même. Ce conseil de perfectionnement sera reconduit dans la prochaine habilitation. Il sera demandé à chaque responsable d'UE de faire une évaluation des enseignements à chaque fin de semestre en utilisant l'outil EVAMAINE mis à disposition par l'UFC

- Une approche par compétences non aboutie / Améliorer le processus d'amélioration continue à travers l'approche par compétences.

La professionnalisation des formations constituera un des axes fort du futur cadrage de l'offre de formation 2024 de l'UFC et sa mise en œuvre s'appuiera en particulier sur l'approche par compétences. Une partie de l'équipe pédagogique du Master Gestion de l'Environnement a déjà suivi ou va suivre prochainement les formations à la démarche APC mises en place par l'établissement afin de l'intégrer dans la nouvelle maquette.

- Développer le volet international en lien avec le CMI et en tirant profit des partenariats des laboratoires de recherche adossés au master.

Les étudiants du CMI Environnement et Territoire doivent réaliser un séjour d'au moins 12 semaines à l'international au cours de leur cursus. Ces séjours se font au cours du Master Gestion de l'Environnement majoritairement dans le cadre de stages. Certains étudiants choisissent également de réaliser une partie de leur cursus à l'Université des Sciences Appliquées de Mikkeli en Finlande dans le cadre d'un partenariat ERAMUS+ avec notre UFR. Nous encourageons la mobilité internationale pour les étudiants du Master hors cursus CMI en nous appuyant i) sur le consortium d'alliance européenne STARS EU que l'UFC a rejoint fin 2022 et qui comprend plusieurs universités des sciences ou instituts polytechnique, et ii) sur les collaborations internationales mises en place dans la cadre des projets Européens NETFIB, SIRAM, BIOSYSMO ou EDAPHOS.

- Proposer l'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue, cette formation étant totalement axée vers le monde de l'entreprise et des collectivités.

Le Master Gestion de l'Environnement sera ouvert à l'alternance (en Master 2 dans un premier temps) à partir de septembre 2024, et la nouvelle maquette sera construite en ce sens. Des contacts ont déjà été pris avec les conseillers Sefocal de l'UFC et avec certains recruteurs potentiels (ADEME...).

- Envisager de rallonger le stage de M1 au-delà des deux mois pour attirer plus d'industriels à recruter des stagiaires.

Un stage au-delà de deux mois en Master 1 est incompatible avec la spécificité des enseignements en Master Gestion de l'Environnement (diagnostique et gestion des milieux naturels) qui nécessitent la programmation d'enseignement. Cela induit également des coûts pour les structures d'accueil puisque les stages de plus de 2 mois doivent être gratifiés, ce qui constitue un facteur limitant à l'obtention d'un stage.

Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre

Voir rubrique précédente

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration

Préciser les évolutions et les améliorations par rapport à la précédente période, dans les domaines suivants (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :

- *cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;*
- *adossement de la formation à la recherche ;*
- *prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation ;*
- *préparation à l'insertion professionnelle ;*
- *organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences ;*
- *flux attendus ;*
- *débouchée attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.*

Le changement concerne la transformation de la spécialité Gestion Durable de l'Environnement pour les Territoires et les Entreprises de la mention Gestion de l'Environnement.

La gestion, la préservation et la restauration des milieux naturels, la gestion des risques engendrés par les sites et sols pollués de même que leur réhabilitation, constituent des enjeux majeurs que nos sociétés doivent intégrer dans leur gestion des risques liés aux changements globaux et leurs impacts sur notre accès aux ressources naturelles. Par ailleurs, la perspective de la neutralité carbone en 2050 pousse de nombreuses structures publiques et privées à développer des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à compenser leurs émissions résiduelles. Ces perspectives génèrent des besoins de formation de cadres capables de répondre à ces enjeux.

C'est pour répondre à ces besoins que la spécialité "Gestion Durable de l'Environnement pour les Territoires et les Entreprises" va être restructurée pour évoluer vers un parcours "Ingénierie de l'Environnement et des Territoires" qui s'articulera autour des 3 axes suivants :

- La réhabilitation et la valorisation de friches industrielles en milieu (péri) urbain ou de friches agricoles,
- La restauration de milieux naturels affectés par les activités humaines pour rétablir les fonctions et les services écosystémiques,
- Les méthodes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques

La formation s'appuiera sur l'expertise reconnue, au travers de leurs travaux de recherches, des membres de l'équipe pédagogique dans ces trois domaines. Cette équipe pédagogique sera principalement issue des Laboratoires Chrono-Environnement (antenne de Montbéliard) et THEMA, de l'Institut UTINAM et du CRESE, soit 12 enseignants-chercheurs.

La formation s'appuiera également sur un vaste réseau de bureaux d'études, d'industriels et de structures gérant les milieux naturels et anthropisés, assurant l'intervention de professionnels compétents dans la formation. Parmi les partenaires projets, des structures telles que PMA, Grand Belfort, Région BFC (Frasne), PNR HJ, PNR BV, PNR DH ZAAJ, SNOs pourront alimenter un panel de projets représentatifs des enjeux que devront aborder les futurs diplômés. La spécialité IET va de plus s'ouvrir à la formation par alternance.

L'organisation des enseignements sera majoritairement basée sur la mise en situation des étudiants dans le cadre de projets tuteurés ou de modules de spécialités. La formation peut s'appuyer sur des infrastructures déjà existantes (pilotes semi-industriels de procédés de traitement des eaux) et des stations

expérimentales telles que le *Living Lab Phytomanagement* de Vieux-Charmont, le *Living Lab Arc Jurassien* à la Saline Royale d'Arc et Senans et l'appui des infrastructures de recherche distribuées (l'IR Réseau des Zones Ateliers pour la zone atelier Arc Jurassien, et l'IR OZCAR pour la station SNO Tourbière de Frasne) ainsi que les six stations d'observation du dépérissement des forêts dans les massifs vosgien et jurassien .

Les flux attendus sont de 18 étudiants par année d'étude.

Les diplômés pourront s'insérer dans les domaines ou métiers suivants : Gestionnaire milieux naturels, Ingénieur écologue bureau d'étude, Ingénieur environnement milieu industriel, fonction publique territoriale. Ils pourront également poursuivre leurs études par un doctorat.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master mention <i>Gestion des ressources humaines</i> (GRH, nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Suppression des deux parcours existant au moment du bilan : <i>Évaluation et développement des potentiels</i> (P1) et <i>Prévention et gestion des conflits</i> (P2). Recentrage de la formation autour de la mention <i>Gestion des ressources humaines</i> : formation de généralistes de la GRH porteurs de compétences à la fois managériales, relationnelles et de négociation, capables de conduire le changement dans les organisations.
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan)	STGI site de Belfort uniquement, et non plus STGI Belfort et SJEPEG Besançon pour le M1 au moment du bilan
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration importante : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des anciens parcours - Regroupement des effectifs en M1 sur le site de Belfort - Recentrage de la formation autour de la mention <i>Gestion des ressources humaines</i>

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>Le regroupement des effectifs en M1 GRH sur le site de Belfort (UFR STGI), ainsi que la mise en place d'un conseil de perfectionnement unique au niveau de la mention, permettront de renforcer la cohérence interne de la formation.</p> <p>Déploiement en cours de finalisation de l'approche par compétences, via la création d'un référentiel de compétences et la déclinaison de l'ensemble des UE sous forme de compétences.</p> <p>Consolidation de l'alternance grâce à la mise en place d'un nouveau rythme d'alternance : 2 semaines en entreprise suivies d'une semaine de cours de septembre à juin.</p> <p>Développement des pratiques d'hybridation de certains cours afin de faciliter l'accueil des publics en formation continue et en alternance.</p> <p>Consolidation de la participation active de professionnels de la GRH dans le cadre des enseignements et de la gouvernance (conseil de perfectionnement).</p> <p>Consolidation du lien formation-recherche via (1) une montée en compétences de l'équipe pédagogique sur le plan de la recherche et (2) un renforcement de la formation à la recherche et par la recherche (voir plus bas les actions envisagées).</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p> <p><i>Préciser les évolutions et les améliorations par rapport à la précédente période, dans les domaines suivants (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ;</i> 	<p>Le Master GRH qui sera proposé sur le site de Belfort par l'UFR STGI à la rentrée 2024 viendra en complément des autres masters dans le domaine des sciences de gestion et du management (qui seront proposés sur le site de Besançon par l'UFR SJEPE). Il a vocation à accueillir les étudiants intéressés par le management des femmes et des hommes dans les organisations et qui souhaitent se professionnaliser dans la fonction Ressources Humaines.</p> <p>Par ailleurs, le Master GRH offrira une poursuite d'études aux diplômés des Licences AES, Economie-Gestion, Psychologie, Sociologie ; ces derniers auront la possibilité de suivre le Master GRH en alternance dès le M1.</p> <p>Le Master GRH restera adossé au CREGO (EA 7317), une unité de recherche interrégionale et multisite relevant des sciences de gestion et du management.</p> <p>Par ailleurs, la formation à la recherche et par la recherche sera renforcée dans le cursus, au niveau du M1 notamment, grâce à l'introduction d'un cours de <i>Méthodologie de la recherche</i> (30h).</p>

<ul style="list-style-type: none"> • adossement de la formation à la recherche ; • prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation ; • préparation à l'insertion professionnelle ; • organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences ; • flux attendus ; • débouchée attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	<p>Une stratégie spécifique sera déployée, à travers trois actions, afin de développer les compétences de l'équipe pédagogique en matière de recherche. Il s'agit des actions suivantes : (1) une valorisation des activités de recherche des enseignants-chercheurs via des articles dans des revues académiques et des publications à « fort impact » (ex : livres, tribunes de presse, etc.) ; (2) une enseignante-chercheuse spécialiste en GRH envisage de préparer l'HDR sur la période 2024-2028 ; (3) le recrutement d'un PAST, titulaire d'un doctorat et engagé dans une dynamique de recherche, est envisagé pour fin 2024.</p> <p>La vocation du Master GRH est de répondre aux besoins des entreprises qui sont à la recherche de compétences dans le domaine RH, d'abord en tant qu'alternants, puis en tant que professionnels.</p> <p>A noter que la filière en alternance est en plein développement : de 18 alternants en 2021-2022 (7 en M1 et 11 en M2), nous sommes passés à 36 alternants en 2022-2023 (13 en M1 et 25 en M2). L'objectif visé à l'horizon 2024 est de maintenir un effectif d'environ 35 alternants (15 en M1 et 20 en M2). Pour y parvenir, un nouveau rythme d'alternance sera proposé aux entreprises (deux semaines en entreprise suivies d'une semaine de cours de septembre à juin) dans le but de répondre à leurs besoins et de professionnaliser encore davantage nos étudiants-alternants.</p> <p>Le contenu de la formation sera plus professionnalisant : (1) par le maintien de l'intervention de professionnels de la fonction RH dans la formation (50% au niveau M2) ; (2) grâce à l'introduction de nouveaux modules (ex : <i>conduite de projet RH</i> en M2). La volonté d'articuler formation et spécificités territoriales (Territoire d'industrie) dans ces derniers modules est forte.</p> <p>La stratégie pédagogique de la formation reposera sur deux axes structurants : (1) la mise en œuvre de l'approche par compétences à l'horizon 2024 (via la création d'un référentiel de compétences et la déclinaison de l'ensemble des UE sous forme de compétences) ; (2) le renforcement de l'hybridation de certains enseignements (en M1 et en M2).</p> <p>Flux attendus en 2024-2025 : 20 étudiants en M1 (dont 15 alternants) ; environ 25 étudiants en M2 (dont 20 alternants).</p> <p>Le Master GRH vise à former des généralistes de la fonction RH (1) porteurs de compétences à la fois managériales, relationnelles et de négociation, et (2) capables de conduire le changement dans les organisations. Le métier générique visé est celui de <i>Responsable des ressources humaines</i> (en cohérence avec la fiche RNCP nationale 35912).</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Master Gestion de production, logistique, achats	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master, mention Gestion de production, logistique, achats (Nomenclature nationale)
Type de cursus	Master (M)
Parcours	E-achats et marchés
Lieu(x) de la formation	Pas de changement – UFR SJEPG, Besançon
Évolution de la formation	(4) Création issue d'une restructuration – Changement d'intitulé (ancien intitulé de mention : Economie de l'entreprise et des marchés)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Nous remercions les rapporteurs pour leur analyse détaillée du master. Notre projet prend en compte les recommandations et points faibles soulignés :</p> <p><input type="checkbox"/> Lutter contre l'échec en M1 comme en M2 en identifiant en amont les caractéristiques des flux entrants (particulièrement dans le parcours IE) : Cette recommandation s'adresse principalement au parcours IE. Les taux de réussite en master EA paraissent tout à fait acceptables. Au cours des 3 années étudiées ici, les taux moyens d'admis, d'ajournés et d'abandons sont respectivement de 85%, 5%, 10% en M1 et de 94%, 2%, 4% en M2.</p>

	<p><input type="checkbox"/> Améliorer l'insertion professionnelle en s'interrogeant sur la qualité du recrutement de la formation et sur le dimensionnement des deux parcours EA et IE pour déterminer si les profils et le nombre des diplômés correspondent aux viviers d'emplois respectifs. : Les taux calculés dans le rapport sous-estiment un peu les taux réels. Pour les diplômés 2018 par exemple, nous avons 22 diplômés dont 18 répondants. Parmi ces répondants, 2 ont poursuivi ou repris leurs études après l'obtention du master et sont donc traditionnellement exclus des calculs (ce n'est plus l'insertion directe après le master qui serait mesurée sinon). Sur les 16 étudiants (18-2), 14 étudiants sont en emploi, 1 en recherche d'emploi et 1 est inactif. Traditionnellement (et c'est la méthode du MESRI), le taux d'insertion est le rapport entre jeunes en emplois et jeunes actifs (en emploi, promesse d'embauche ou en recherche d'emploi). Les jeunes inactifs sont donc exclus du calcul. Le taux d'insertion à l'issue du master est donc 14/15 soit 93,3 % et non pas de 78%. Le taux d'insertion dans ce secteur très dynamique (les achats) est comparable à celui des taux nationaux des masters en sciences économiques respectivement de 90 et 92 %.</p> <p>L'insertion professionnelle ne pose donc pas difficulté pour le master EA, tant les offres d'emploi sont nombreuses dans ce secteur. C'est encore plus vrai à l'heure actuelle où 100% des étudiants de M2 sont en apprentissage. Cela restera de toute façon notre priorité. A cette fin, nous envisageons d'ailleurs de passer le M1 en alternance, sous réserve de surmonter les difficultés organisationnelles qui en découlent. De plus, nous souhaitons améliorer le suivi des étudiants après le master. A ce titre, l'université de Franche-Comté a lancé son réseau Alumni le 01/02/23. Les objectifs de ce projet sont d'accompagner les étudiants dans leur vie professionnelle, à fédérer un réseau autour de nos anciens et actuels étudiants, et créer des synergies.</p> <p><input type="checkbox"/> Un regroupement peu convaincant des quatre parcours au sein d'une même mention : Notre projet d'autonomiser le parcours « E-achats et marchés » dans la nouvelle mention « Gestion de production, logistique, achats » répond totalement à cette recommandation.</p> <p><input type="checkbox"/> Une démarche par compétences non encore aboutie dans l'ensemble des parcours : Effectivement, même si l'alignement a déjà été pris en compte dans la dernière maquette, elle doit faire l'objet d'une démarche plus formelle qui sera adoptée dans la conception de la nouvelle maquette. La professionnalisation des formations constitue un des axes forts du cadrage politique de l'université en vue de l'élaboration de l'offre de formation 2024. L'ensemble des équipes pédagogiques est invité à s'engager dans la démarche APC, et l'établissement met en place un important dispositif porté par le un service commun (le SUP-FC).</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>→ Déplacement du parcours « E-achat et marchés » de la mention « Economie de l'entreprise et des marchés » vers la mention « Gestion de production, logistique, achats ». Création de cette mention, sans augmentation du volume d'heures.</p>

	<p>L'objectif principal du changement de mention est d'améliorer la visibilité de la formation, tout en satisfaisant aux compétences requises par cette mention grâce à notre équipe pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <p><i>Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation</i></p> <p>Cette formation s'inscrit notamment dans le cadre de la continuité de la licence d'économie-gestion, de la licence AES et du BUT GEA. Le changement de mention devrait offrir une meilleure visibilité du diplôme auprès de tous ces publics étudiants.</p> <p><i>Adossement de la formation à la recherche</i></p> <p>Cette formation s'adosse sur le Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques (CRESE): analyse des marchés, enchères, recherche opérationnelle, théorie des jeux, économie comportementale. Le métier d'acheteur connaît en outre des évolutions récentes en lien avec l'accumulation de masses de données, recueillies notamment dans la relation fournisseurs. Les spécialités du CRESE en statistiques et économétrie peuvent y répondre de manière pertinente.</p> <p><i>Prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation :</i></p> <p>Les besoins socio-économiques du territoire en matière d'achats sont particulièrement vifs, notamment au vu de l'importance économique du pôle de compétitivité des microtechniques (PMT), des grandes entreprises présentes sur notre territoire (e.g. Stellantis, Forvia, John Deere, Alstom) ainsi que de la proximité géographique avec la Suisse et son industrie horlogère. Dans le cadre de la formation, ces besoins sont pris en compte à la fois par nos échanges avec les responsables achats, ainsi que par les nombreux enseignements de professionnels de l'achat au sein du M1 et du M2.</p> <p><i>Préparation à l'insertion professionnelle</i></p> <p>L'insertion professionnelle de nos apprenants en France et à l'international, à l'exception de celles et ceux poursuivant leurs études, est proche de 100% six mois après leur diplôme. Cela provient à la fois de nos relations constantes avec les professionnels de l'achat, de leur participation au Master, ainsi que des stages et de l'alternance. Notre formation est connue et reconnue par les professionnels du secteur.</p> <p><i>Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences</i></p> <p>L'ensemble du Master va être recomposé autour de l'approche par compétences.</p> <p><i>Flux attendus</i> : Environ 20-25 étudiants par année, soit entre 40 et 50 dans la mention.</p> <p><i>Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études.</i></p> <p>Le changement de mention améliorera la visibilité de la formation. Principalement destinés à exercer leurs compétences dans le domaine de l'achat privé, nos apprenants ont également la possibilité de trouver des opportunités dans le domaine de l'achat public. Nous souhaitons également développer, pour celles et ceux qui le souhaitent, une poursuite d'étude dans le cadre de doctorats grâce au dispositif CIFRE, ce qui pourra aussi être facilité par le changement de mention.</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master histoire, civilisations, patrimoine	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master histoire, civilisations, patrimoine (l'intitulé relève de la nomenclature nationale)
Type de cursus <i>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFA, DFG, Capacité, Diplôme d'État, DNA, DNSEP, DEEA, DEA, DSP</i>	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	2 Parcours : -Parcours SPC « Sociétés, Politique et Cultures de l'Antiquité à nos jours » -Parcours SHA « Sciences pour l'Histoire de l'Art »
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan)	
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	(1) Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

	<p>Les restructurations légères porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la permutation de cours entre semestres afin de mieux prendre en compte la progression des étudiants -une simplification de la répartition entre les 4 périodes historiques dans les enseignements afin d'éviter le morcellement des cours préjudiciable aux étudiants -l'introduction de nouvelles options : géographie, langues anciennes, culture administrative et juridique, archéologie du bâti et ce pour diversifier les voies de sortie du Master
<p>Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation</p>	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs statutaires du parcours SHA va dès la rentrée universitaire 2023-2024 se trouver amélioré du fait du recrutement d'une ou d'un maître de conférences en histoire de l'art à l'UFC. -au sujet des professionnels intervenant dans le parcours SPC : le but premier du Master recherche étant de former des étudiants à la recherche, ceci explique que les enseignants-chercheurs et les chercheurs à temps plein soient à considérer comme des professionnels. Le taux d'intervention de professionnels extérieurs à l'UFC peut toutefois être amélioré en faisant intervenir dans le séminaire de recherche transversal aux quatre semestres du Master et aux deux parcours des chercheurs d'autres universités ou institutions. Par ailleurs et ponctuellement, des séances avec des bibliothécaires ou des archivistes (de la Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon ou des Archives départementales du Doubs) seront organisées -la mise en place d'une évaluation du système d'enseignement et de la formation par les étudiants, déjà en place au sein du parcours SHA, va être généralisée à l'ensemble du Master recherche. Pour ce faire, les outils informatiques testés dans le parcours SHA seront utilisés. -un conseil de perfectionnement sera organisé au moins une fois par an (voire deux à l'automne et au printemps) avec les responsables de la mention et des parcours, un enseignant-titulaire de chaque période, des représentants étudiants des deux parcours et des professionnels intervenant dans la formation. -pour analyser au mieux l'insertion professionnelle des étudiants diplômés du master un an après leur obtention de diplôme, l'idée de leur envoyer un e-mail à leur adresse personnelle pour connaître leur situation a été évoquée. La création d'un réseau d'alumni étant actuellement en cours au niveau de l'université, il n'apparaît pas opportun de le doubler d'un réseau spécifique au Master.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Les aménagements de la maquette visent à :

- davantage professionnaliser la formation en diversifiant les débouchés possibles à la sortie du Master recherche ; préparation des concours de l'enseignement, recrutement dans des services culturels ou de médiation dans les collectivités territoriales, les musées, ou les institutions culturelles, préparation de concours administratifs
- mieux préparer sur le plan des contenus comme à l'oral les étudiants aux divers concours post-Master et aux entretiens d'embauche sur le marché du travail

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1ER ET DU 2e CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 2E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté Établissement(s)

co-accrédité(s) : Comue ex Louis Pasteur

Master Humanités Numériques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master mention Humanités Numériques Mention de la nomenclature
Type de cursus	Master
Parcours	Rare Book and Digital Humanities
Lieu(x) de la formation	Pas de changement
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	<p>Nous remercions les évaluateurs HCERES pour leurs observations et prenons bonne note des recommandations formulées. Nous allons renforcer l'enseignement des langues anciennes, en particulier le latin. Nous allons également développer notre communication envers le public de la formation continue et mettre en place une approche par compétences. En ce qui concerne l'approche par compétences, nous allons nous mettre en relation avec le SUP-FC, chargé de la mise en place de cette approche ausein de l'UFC, et allons participer aux ateliers organisés par ce service.</p>
Évolution du projet de la formation	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Mutualisations avec le master CMI (Enpaj), avec le master IoT et avec le master franco-sénégalais VANUPAAJ.</p> <p>Développement de l'approche par compétences.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Information, communication	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Information, communication
Type de cursus	Master
Parcours	Parcours Conseil en communication Proposé en Formation initiale et en alternance
Lieu(x) de la formation	Besançon + Hybride
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours, changement de contenus et volumes horaires de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>« Faible taux d'encadrement par des EC titulaires » :</p> <p>Un collègue est parti en délégation dans une université Suisse et un autre est parti sur un dispositif rapprochement de conjoint. Ces départs ont affaibli l'équipe encadrante.</p> <p>Des demandes de poste seront formulées lors des prochaines campagnes d'emplois pour le bon fonctionnement de la formation. Nous avons fait état de nos besoins, nous les avons argumenté. Les demandes n'ont pas pu aboutir. A noter</p>

	<p>que cette année un ATER a été attribué à la formation pour palier en partie les départs.</p> <p>Nous avons donc demandé à plusieurs collègues hors UFC (PU et MCF) de s'investir pour permettre l'encadrement des étudiants. Le passage du master en mode hybride nous aide également sur ce point. L'ouverture du master au laboratoire ELLIAD devrait également permettre d'accroître l'encadrement.</p> <p>D'une manière plus générale, un chargé de mission sur l'offre de formations consacrées aux sciences de l'information et de la communication à l'UFC a été nommé début février pour une durée de 9 mois ; il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'élaborer une cartographie de l'offre de formation offerte à date au sein des différentes composantes ;- De détailler les ressources humaines attribuées aux formations et le statut des équipes pédagogiques et le nombre d'étudiants et apprenants ;- D'effectuer une analyse SWOT (forces/faiblesses/opportunités/menaces) des formations ;- D'émettre des propositions de structuration par pôle de compétence, qui devra notamment prendre en compte le lien formation/recherche et la répartition territoriale. <p>Cette approche vise à mettre en cohérence les besoins et les ressources.</p> <p>« Approche programme / approche par compétences » :</p> <p>L'approche par compétence est un axe fort du cadrage politique de l'offre de formation 2024 de l'Université de Franche Comté.</p> <p>Celle-ci est présente en outre sur le master depuis quelques années à travers la présence d'un Cursus master Ingénierie, pionnier en la matière.</p> <p>A cet effet, les responsables du diplôme suivent la formation et les ateliers APC mis en place par l'établissement.</p> <p>Enfin, une réunion de travail est prévue en mars avec un ingénieur pédagogique pour travailler sur la maquette de la formation et afin de valoriser le travail déjà effectué concernant l'adéquation des contenus avec la fiche RNCP</p> <p>Améliorer la formation en langues :</p> <p>L'enseignement des langues dans notre composante est un service transversal à l'ensemble des départements. Nous avons donc peu de latitude pour intervenir. Toutefois, nous rencontrerons les responsables de l'enseignement des langues pour évaluer avec eux ce qu'il est possible de faire.</p> <p>Parallèlement nous maintiendrons l'abonnement à la plateforme Globalexam pour compléter l'offre de cours en langues.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Modification de certaines UE :

- pour adaptation aux différents publics entrants,
- à propos du stage en parcours formation initiale,
- sur le fonctionnement hybride du master,
- ajustements des volumes horaires et des cours pour atteindre le volume requis d'un master en alternance.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

MASTER INFORMATIQUE	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master informatique (nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Ingénierie Systèmes et Logiciels Informatique Avancée et Applications Développement et Validation du Logiciel Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et Systèmes Parcours international EIPHI
Lieu(x) de la formation	En + Parcours international localisé à l'UFR-ST
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : - modification de certaines UE dans les parcours portés par l'UFR-ST (ISL classique et en Alternance) et SUP-FC (I2A, DVL, ITVL) à coût constant. - ajout d'un parcours international EIPHI fortement mutualisé avec les parcours I2A et ISL et ce en raison de cursus en anglais.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
Recommandations 1 : Mettre en place un pilotage au niveau de la mention afin d'analyser l'attractivité et la soutenabilité des différents parcours.	
Nous avons pris note de cette recommandation et avons mis en place un bureau pour suivre le pilotage des différents parcours. Nous avons de plus décidé de ne plus poursuivre la co-accréditation des parcours internationaux UFC/UTBM/Université de Lomé. Réduire le nombre de parcours permettra de mieux les suivre.	
Pour les 4 parcours persistants dans la mention, nous avons tout d'abord prévu d'adapter les capacités d'accueil (CA) avec les effectifs constatés, sachant que les CA du parcours I2A sont sous-évalués par nécessité pour tenir compte du fait que les étudiants sont en demi-vitesse (1 semestre administratif de diplôme par an). Concernant	

la soutenabilité des différents parcours, un audit en nombre d'heures/étudiant est en cours, même si les parcours pour l'enseignement à distance sont déjà fortement mutualisés.

Recommandation 2 : améliorer le suivi des taux de réussite des étudiants à distance, par exemple avec la mise en place de contrats pédagogiques en début de semestre.

Un préalable est que les taux de réussite par année universitaire de ces parcours à distance ne peuvent pas être comparés à des taux de réussite d'une formation en présentiel du fait de la demi-vitesse proposée pour répondre aux spécificités du public empêché. En effet, la quasi-totalité des étudiants est en situation d'emploi, avec les aléas que cela engendre sur leur disponibilité et leur investissement dans leur formation. Comme il s'agit aussi d'un public "âgé (en moyenne 8 ans de plus que des étudiants en formation initiale), la situation familiale peut également avoir un impact. Ces étudiants sont conscients de la nécessité de leur investissement. Dans ce contexte, la mise en place de contrats pédagogiques directifs ne paraît pas adaptée.

Recommandation 3 : Améliorer le processus d'amélioration continue, en particulier en faisant intervenir des étudiants de l'ensemble des parcours dans le conseil de perfectionnement.

Le conseil de perfectionnement remis en place après la pandémie a montré ses limites en étant programmé un soir d'avril et en visioconférence en favorisant la représentativité du parcours ISL. A contrario, l'ensemble des formations en enseignement à distance (parcours I2A, DVL et ITVL) effectue un bilan par module en fin de semestre. Nous avons prévu de faire intervenir en plus du responsable de l'UE et de diplôme, le bureau des parcours à ces réunions bilan des modules pour avoir une meilleure visibilité de l'ensemble.

Évolution du projet de la formation

Garder un équilibre entre technologies nouvelles et maîtrise des fondamentaux en informatique. Celui-ci est observé par les professionnels (lors des conseils de perfectionnement). Cependant, des avancées théoriques et technologiques récentes, nous poussent à modifier à la marge notre offre dans ces directions, particulièrement en IA et en sciences des données (Big Data).

Le parcours I2A sera modifié pour rester cohérent avec l'offre en présentiel pour assurer la cohérence de l'offre en termes de compétences visées en particulier pour les alternants. Le parcours DVL sera impacté à la marge vis-à-vis des modules mutualisés avec le master I2A.

Quel parcours international EIPHI ? Ce parcours est proposé pour renforcer l'axe formation-recherche de la mention. Il sera déployé en puisant dans les parcours I2A pour le distanciel, ISL en présentiel.



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

MASTER Ingénierie de la Santé	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Nomenclature nationale : Ingénierie de la santé MASTER B3IS : Biomatériaux, Ingénierie individualisée & Intégrée en Santé
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design)	Parcours 1 : Optimisation des traitements interventionnels par l'imagerie (OPTIMSYS) – M2 Parcours 2 : Santé Numérique (INASYST) : IA, IOT, organisation des systèmes en Santé - M1-M2
Lieu(x) de la formation	UFR santé, UFR ST, CHU Besançon & Parcours par alternance
Évolution de la formation	(1) Création ex-nihilo
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre	Non applicable

Évolution du projet de la formation : Demande de création ex-nihilo d'une formation

- Master dans le domaine de la santé en phase avec la stratégie de l'établissement, et de la COMUE visant à promouvoir l'excellence de la recherche et de la formation, mais aussi à conserver et attirer les meilleurs étudiants. Ce Master sera ancré à l'uFC et intégré au CHU de Besançon. Ce Master souhaite intégrer la Graduate School INTHERAPI, mais avec des liens avec EIPHI, voire la future GS « SHS » sur certaines Ue.
- Master en cohérence avec les enjeux du Plan National de Santé :
 - Autonomie
 - Prévention par la prédiction
 - Parcours de santé
 - Evolution de l'offre de santé
 - Planification des activités de soins
 - Sécurité des soins & Performance
 - Territorialisation
 - Situation critique sanitaire
 - Santé numérique

- Master en cohérence avec les objectifs de la COMUE :

- Dispositifs et matériaux avancés pour la santé,
- systèmes intelligents en santé
- enjeux de santé et d'environnement des territoires
- soins individualisés et intégrés

- Ce master comportera deux parcours :

Parcours 1 (M2) : Optimisation des traitements interventionnels par l'imagerie (OPTIMSYS)

Parcours 2 (M1+M2) : Santé Numérique (INASYS) : IA, IOT, organisation des systèmes en Santé

- Master en complémentarité avec les formations existantes à l'uFC (UFR Santé, ISIFC, UFR ST) et également à l'UB et l'UTBM. Stages de fin d'études dans divers sites universitaires (CHU- LE2I-SINERGIES-FEMTO-CHRONO/ENVIRONNEMENT-INSERM-UTBM) ou en entreprise.
- Adossement du Master au futur laboratoire SINERGIES, une des 4 unités de recherche attachées à l'UFR Santé.
- Partenariats académiques envisagés outre l'UFC et l'ISIFC : en régional : UB, UTBM, ENSMM, et à l'international : universités suisses (communauté de savoir), et dans le cadre d'ERASMUS MUNDUS (université de Casablanca (Hassan II), Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban), Université de Thessalie - Larissa (Grèce).
- Public visé :
 - Etudiants en médecine, maïeutique ou pharmacie
 - Ingénieurs ou étudiants ingénieurs
 - Professionnels ou étudiants des filières paramédicales
 - Etudiants en LAS et licence en biologie ou ST

- Formation professionnalisante prenant en compte des besoins universitaires et socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés :

- UFR Santé pour les projets professionnels Hospitalo-Universitaires
- CHU de Besançon pour tous les personnels de santé souhaitant avoir des compétences en ingénieries de la santé dans les domaines concernés (optimisation et personnalisation des traitements par l'imagerie, organisation des systèmes de santé, et e-santé).
- Partenaires socio-économiques : entreprises franc-comtoises dans le domaine de la Santé (APROGSYS), mais aussi en dehors de la région : MAINCARE, CFI (Suisse), GE medical systems, SIEMENS, PHILIPS, AEGLE, GLEAMER, SOPHYSA, HOLOGIC, PIXEE, Novotec).
 - Préparation à l'insertion professionnelle via des contrats d'alternances, stage en entreprise, stage au CHU, stage en laboratoire académique ou privé en partenariat avec SEFOCAL.
- Flux attendus : étudiants en médecine ou pharmacie 10/ans, maïeutique 2-4/an, Ingénieur 2-4/an, paramédicaux 2-4/an Licence classique 2-4/an
- Chaque parcours du Master s'organise selon des blocs de compétences décrits selon le RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), en lien avec le SUP-FC, dans le domaine de l'Ingénierie pour la Santé et dans un objectif d'insertion professionnelle rapide et pertinente pour l'étudiant. **Domaines concernés** : ingénierie de la santé, innovation technologique en santé, amélioration des performances et de la sécurité des systèmes de santé, enjeux territoriaux en santé, soins intégrés et personnalisés. **Compétences concernées** : utiliser les outils numériques en respect de la RGPD et des droits des patients, usages avancés des outils numériques en santé, appui à la transformation du système de santé, savoir analyser les enjeux stratégiques du secteur d'activité, modéliser, évaluer, hiérarchiser et gérer les risques en lien avec l'innovation, connaître les évolutions technologiques dans le domaine des biomatériaux, mettre en place et optimiser une politique qualité en Ingénierie de la santé, mobiliser les ressources d'une organisation, mettre en œuvre et piloter un projet, savoir communiquer avec son environnement professionnel, proposer des solutions techniques et organisationnelles appropriées à l'optimisation des activités et des flux dans les secteurs hospitaliers (en particulier sur les plateaux techniques et les blocs opératoires), les territoires de Santé et le secteur médico-social (promotion de l'autonomie, du maintien à domicile et de la prise en charge à domicile). Des blocs de compétences génériques au Master et des blocs de compétences spécifiques aux deux parcours seront offerts aux étudiants.
- A l'issue de la formation, le diplômé sera doté d'un profil polyvalent avec une triple compétence : 1/Maitrise de l'ingénierie (Intelligence Artificielle, Machine-learning, Big data, modélisation, statistique) dans toutes ses phases (collecte et extraction des données de santé, visualisation, traitement du signal et des images, fouille de données) et toutes ses composantes (des technologies (propriétés des biomatériaux, imagerie, modélisation) jusqu'à l'éthique), 2/ maitrise des enjeux dans le domaine de la santé (organisation, grandes problématiques de santé, impact de l'innovation, liens avec l'environnement économique et industriel, éthique et réglementation de l'innovation en santé, enjeux de la transformation numérique), 3/ capacité à concevoir, gérer un projet et communiquer ses résultats pour éclairer la prise de décision de santé, qu'elle soit clinique au plus proche du patient, mais aussi industrielle ou de santé publique.
- Méthodes pédagogiques : Les enseignements seront basés sur des méthodes de pédagogies à la fois classiques (cours magistraux par les experts des domaines concernés) et innovantes en privilégiant l'approche par compétences. Des pratiques de pédagogie inversée permettront aux étudiants d'être acteurs de leur apprentissage et seront encouragées grâce à des projets tutorés lors des stages, le montage de projets de recherche ou de protocoles (organisation de parcours de soin, de télésurveillance médicale, d'architecture de systèmes autour des patients) et des stages en alternances. Des séances « posters », « exposés oraux » et « jeux de rôles ou simulation » seront proposés ainsi que des communications lors de colloques, conférences ou congrès. La pédagogie croisée sera également mise en place via des débats sociétaux et/ou sur les enjeux liés à l'organisation des systèmes de santé ou à l'innovation technologique (évaluation, protection des patients, éthique de la recherche). L'équipe pédagogique pourra s'appuyer sur les aides apportées dans cette démarche par Centre d'Accompagnement Pédagogique du SUP-FC.

- **EQUIPE PEDAGOGIQUE** : L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants (PU-PH, MCU-PH), d'enseignants-chercheurs de l'Université de l'UFC, d'ingénieurs du CHU, et des experts en Données de Santé ou en ingénierie de l'imagerie parmi les partenaires (en particuliers industriels) envisagés pour ce Master. Des interventions d'EC de l'ISIFC, de FEMTO ou hors UFC (UB, UTBM, l'ENSMM) sont envisagées en mutualisant les Ue de différents Masters quand cela est pertinent. Enfin des interventions auprès de nos partenaires internationaux sont également envisagées, le plus souvent sous forme de visioconférences pour limiter les coûts de l'enseignement d'une part, et favoriser ces interactions avec des enseignants et étudiants étrangers d'autre part : universités suisses (communauté de savoir, EPFL), ou dans le cadre d'ERASMUS MUNDUS (université de Casablanca Hassan II, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Université de Thessalie – Larissa en Grèce). L'équipe pédagogique pourra d'emblée s'appuyer sur les membres de la future UR SINERGIES qui comptera dans ses rangs 54 EC mono ou bi-appartenant en Santé, Physique, Chimie, Informatique, Electronique et sciences des activités physiques et sportives, dont 38 HDR. A noter également, la demande de création d'un **poste de Professeur Junior en 2024 spécifiquement dédié à la Santé Numérique, qui a été validée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**. Cette riche offre d'expertises pluridisciplinaires permettra un accompagnement individualisé de chaque étudiant.e.
- **MODALITE DE CONTROLE DES CONNAISSANCE** : Les règles applicables aux études LMD, et en particulier les modalités de MCC, sont précisées dans le référentiel commun des études de l'UFC (Règlement General des Etudes et des Examens). Toutes les Ues seront évaluées en mode contrôle continu avec compensation semestrielle et annuelle. Un mémoire et une présentation orale des travaux de l'étudiant (projets tutorés et mémoire) complèteront le contrôle des connaissances.
- **GOUVERNANCE** : Ce Master sera géré par un Conseil Pédagogique adossé au Conseil Scientifique de la future UR SINERGIES. Ce Conseil Pédagogique sera constitué au minimum du PUPH porteur de la mention, du Directeur/Directrice de la future UR SINERGIES, du responsable de chaque parcours et d'un représentant des étudiant.e.s.
- **CONSEIL de PERFECTIONNEMENT** : Les décisions du Conseil Pédagogique du futur Master seront éclairées par les travaux d'un Conseil de Perfectionnement, dispositif d'évaluation et d'évolution des formations. La composition et le fonctionnement du Conseil de Perfectionnement suivra les recommandations du cahier des charges établi par l'UFC (validation en CFVU le 20 juin 2017).
- Une évaluation anonyme des enseignements sera proposée aux étudiants tous les deux ans (tous les ans, si secrétariat affilié à la mention), en utilisant l'outil EVAMAINE mis à disposition par l'établissement garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : COMUE expérimentale – GS Transbio

Master Intelligence Economique

Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master mention Intelligence Économique Mention Dérogatoire
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômés d'art et de design)	Strategic, behavioral and digital economics for effective management (SBDEEM)
Lieu(x) de la formation	Besançon pour le M1 et M2, UFR SJEPG.
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	(1) Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (qui devient SBDEEM à la place de BDEEM), changement partiel de contenus de formation avec introduction de cours de théorie économique de niveau avancé (dans le cadre d'un jeu d'options) et renforcement des mutualisations avec d'autres mentions de Master de l'UFC.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Renforcer l'attractivité à l'international de la formation en accentuant sa communication à destination de la communauté académique mondiale.</i>	Dans le cadre de la COMUE UBFC, une politique a jusqu'à présent été menée pour renforcer la communication du programme du Master auprès des universités étrangères. Un accord a notamment été signé pour le Master avec l'Université d'Halic en Turquie. Nous avons également débuté une rencontre avec une Université de la Macédoine du Nord et avons reçu les représentants en 2022 dans le cadre de l'association avec la GS Transbio (statu quo pour l'instant du fait des problèmes actuels au sein de la COMUE

<p><i>Ouvrir le master à l'alternance pour renforcer son dispositif de professionnalisation et son attractivité, en mettant en place des modalités pédagogiques hybrides, permettant de satisfaire des alternants susceptibles d'être recrutés en France ou à l'étranger dans des structures d'accueil très éloignées.</i></p>	<p>UBFC). Afin de développer l'attractivité internationale du Master, nous continuerons à prendre appui sur les partenariats actuels mis en place par le service RI de la COMUE UBFC (dont le relai devrait être assuré par la nouvelle COMUE expérimentale) mais également sur les partenariats ERASMUS+ de l'UFC ainsi que sur leurs accords interuniversitaires. L'UFC compte plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires. L'UFC a rejoint fin 2022 un consortium d'alliance européenne, STARS EU (Liste des partenaires de l'alliance STARS EU : Université des sciences appliquées de Hanze (HUAS), Pays-Bas - Institut Polytechnique de Bragança (IPB), Portugal - Université des sciences appliquées de Brême (HSB), Allemagne - Université de La Laguna (ULL), Espagne - Université de Silésie à Opava (SUO), République tchèque - Université de l'Ouest (UW), Suède - Université technologique de Cracovie (CUT), Pologne - Université Aleksander Moisiu à Durres (AMUD), Albanie). L'objectif est de pouvoir construire à terme un accord de bi-diplomation avec une université étrangère. Enfin, le développement des mobilités internationales pourra se faire dans le cadre de nouvelles formes de mobilités telles que les programmes intensifs hybrides (BIP : Blended Intensive Programmes). Dans ce cadre, l'UFC s'engage à accompagner les équipes pédagogiques en prenant appui sur la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF) ainsi que sur le Centre de Linguistique Appliquée (CLA). Des cours de français langue étrangère et une préparation méthodologique aux études supérieures françaises sont proposés aux étudiants internationaux.</p> <p>L'ouverture à l'alternance est une possibilité envisagée pour le M2 mais nécessite de tenir compte des contraintes logistiques fortes compte tenu d'importantes mutualisations des enseignements avec deux autres Masters, dont l'un est déjà en alternance. Cela implique de coordonner les calendriers entre les Masters, ce qui n'est pas simple du point de vue logistique. En revanche, la mise en place de mobilités pédagogiques hybrides est tout à fait envisagée. Nous le pratiquons déjà dans le cadre de cours mutualisés avec un Master en alternance. Par ailleurs, la loi 3DS et l'ordonnance 2022 – 1607 du 22 décembre 22 (dont les décrets d'application ne sont pas encore sortis) devraient faciliter la possibilité d'un apprentissage transfrontalier sur lequel nous pourrions nous appuyer pour retenir des structures d'accueil en Suisse et au Luxembourg.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de formation : Renforcement de la pluridisciplinarité avec une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable, dans le cadre de la GS Transbio (apport de l'initiative d'excellence et des projets connexes dépendant du PIA). • Ouverture à l'international : Offre de formation à l'international. Développement de partenariats à l'international comme précisé ci-dessus. Renforcement des mobilités entrantes et sortantes dans le cadre de la GS Transbio, si les financements de celles-ci sont pérennisés dans le cadre de la COMUE expérimentale.

<p>décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</p>	<ul style="list-style-type: none">• Adossement des formations à la recherche : Accroissement du nombre d'enseignants-chercheurs du CRESE et d'enseignants chercheurs externes et étrangers (appui sur les financements de mobilités invités de l'UFC et sur les mobilités ERASMUS +). Renforcement de la formation à et par la recherche (avec développement de stages de recherche des étudiants dans les unités de recherche). Formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Appuis pluri-disciplinaires avec l'intervention d'un professeur en informatique du département DISC-FEMTO, de deux enseignants-chercheurs en management du CREGO et d'enseignants-chercheurs spécialisés en environnement dans le cadre des séminaires de recherche mis en place par la GS Transbio.• Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle : Renforcement de l'association des acteurs socio-économiques à la démarche d'insertion professionnelle, notamment avec l'intervention d'un cadre de chez Veolia spécialisé dans la mise en place de KPI environnementaux. Renforcement en M2 de la préparation à l'entrepreneuriat, à la création de start-up, avec l'intervention d'acteurs socio-économiques. Dans le cadre de ce quinquennat et après 3 ans d'existence du Master, nous envisageons de développer des partenariats avec des entreprises qui accueillent nos stagiaires.
-----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Argumentaire au regard de la politique formation de l'UFC et engagement

Le Master mention Intelligence Economique, parcours BDEEM a été initialement créé et validé par un jury international dans le cadre du PIA Isite-BFC et a ouvert en septembre 2019 pour le M1 et en septembre 2020 pour le M2. Il est maintenant adossé à une seule équipe de recherche, le **CRESE (EA 3190)**. **Dans le cadre de la création de la COMUE expérimentale**, le Master pourrait poursuivre sa route par une co-accréditation entre ce projet d'établissement et l'UFC et même poursuivre son intégration à la *Graduate School Transbio* (GS Transbio). Il comporte un seul parcours pour l'instant. Le projet a reçu un avis favorable de l'inter-collegium de l'UFC et de la gouvernance pour sa poursuite.

En accord avec la politique de formation de l'UFC, il participe au déploiement de la stratégie d'**I**nternationalisation et de **R**ayonnement et accueille des étudiants de tous les Pays, en étant dispensé totalement en anglais en première année et permettant l'introduction de deux cours en français à partir de la seconde année. Par cette stratégie, il facilite la coopération en matière de recherche pour les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et dynamise la mobilité des étudiants. Intégré à la GS Transbio et associé au groupe de travail de la ZAAJ, il participe à **la promotion de la Responsabilité sociale et environnementale, notamment la transition vers l'utilisation durable des ressources et pour la protection de la biodiversité**. Il contribue aussi à l'économie de la Région BFC qui peut bénéficier du terreau favorable lié aux réseaux internationaux.

Le parcours du Master est focalisé sur l'analyse économique stratégique et la prise en compte des possibles biais de décisions stratégiques et opérationnelles et des avantages offerts par la compréhension des ressorts du comportement humain, tout en faisant usage des nouvelles technologies digitales. Ces compétences s'appuient à la fois sur une formation approfondie dans différents domaines de la stratégie économique et du management stratégique, de l'économie comportementale et de l'intelligence économique. À ce titre, les outils enseignés dans le Master s'inscrivent bien dans les axes de recherche du CRESE "Contrats, marchés et régulation" et "Décisions individuelles et collectives".

La formation présente un ancrage recherche relativement fort en adéquation avec les différentes thématiques de l'économie associée aux décisions managériales, stratégiques, mais également environnementales, tout en assurant un travail de fond mené sur la professionnalisation à partir d'un ensemble de dispositifs pédagogiques d'accompagnement des étudiants (simulations, jeux de négociation et de marché, séminaires professionnels et de recherche etc.). La formation accorde une place importante aux outils électroniques d'aide à la décision, et à l'ensemble des outils de big data et d'intelligence artificielle qui peuvent être déployés à différents niveaux stratégiques afin d'utiliser une information fine à finalité stratégique et compétitive.

Le master est une formation à vocation internationale qui vise à développer des compétences transversales et générales en économie et management, nécessaires à l'insertion professionnelle pour des postes de cadre supérieur en entreprise ou d'expert de haut niveau, amené à gérer des projets dans leur globalité. Ces compétences s'appuient à la fois sur une formation approfondie dans le management et l'analyse stratégique, comportementale et l'intelligence économique. La formation vise à former des experts capables d'appréhender les différents aspects (organisationnels, humains, financiers, sociaux) liés au déploiement d'un projet stratégique. Elle accorde une place importante aux outils électroniques d'aide à la décision et à l'ensemble des outils de « big data » qui peuvent être déployés à différents niveaux stratégiques afin d'utiliser une information fine, à finalité stratégique et compétitive.

Le Master est une formation à et par la recherche qui, en dehors de fournir des compétences de pointe pour spécialistes en recherche, donne aussi la possibilité de poursuivre une carrière dans la recherche en réalisant un doctorat en économie, en management ou à finalité plus interdisciplinaire. Il présente ainsi un ancrage recherche relativement fort en adéquation avec les différentes thématiques de l'économie, du marketing digital, associés aux décisions managériales et stratégiques, en apportant des compétences poussées en analyse théorique, économétrique et des données. Il assure également un travail de fond mené sur l'**I**nnovation pédagogique à partir d'un ensemble de dispositifs d'accompagnement des étudiants (simulations, jeux de négociation et de marché, séminaires professionnels, projets de recherche, conférence de professeurs internationaux, journée d'étude associant enseignant-chercheur et professionnels titulaires d'un doctorat, préparation à l'insertion professionnelle, etc ...). Enfin, il s'appuiera sur une forte **S**olidarité entre les Masters avec une importante mutualisation des enseignements et l'ouverture de modules spécialisés à d'autres disciplines. Le Master vise un effectif de 20 étudiants dont 15 recrutés à l'international. Les débouchés visés (et effectifs jusqu'à présent) sont les suivants : Project Manager, Digital data analyst, Digital marketing analyst, Project Coordinator at Women Political Leaders (WPL) Public relations analyst, Business strategy analyst, Strategy and Mergers & Acquisitions analyst, Strategy and operations analyst, Management consultant for public sector, Junior analyst, PhD in behavioral economics, PhD in economics and environment, PhD in management/digital marketing.



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Justice, procès et procédures	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Justice, procès et procédures
Type de cursus	Master
Parcours	
Lieu(x) de la formation	Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Cohérence de la mention avec en son sein le parcours PDFL : Comme développé ci-dessous, le Master JPP fait l'objet d'une restructuration importante puisque les parcours DPA et PDFL seront supprimés. Concernant ce dernier parcours, l'équipe pédagogique était parvenue aux mêmes constats et conclusions. La suppression supplémentaire du parcours DPA permettra d'obtenir une meilleure identification du Master.</p> <p>Amélioration des indicateurs de réussite dans les parcours et conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention :</p>

	<p>La suppression des parcours permettra de répondre à ces deux recommandations. D'une part, les données de l'OFVE seront plus pertinentes car elles ne seront plus intégrées dans une moyenne des trois anciens parcours. Le Master pourra développer la page Facebook déjà mise en œuvre par l'ancien parcours Contentieux ; il utilisera le réseau Alumni récemment développé par l'Université. D'autre part, la restructuration permettra de répondre à la recommandation d'un conseil de perfectionnement unique.</p> <p>Approfondissement de la réflexion sur l'approche par compétences en lien avec le milieu socio-professionnel : L'équipe pédagogique est sensibilisée et formée à l'approche par compétences à travers les actions mises en place par l'Université. Les nombreux intervenants professionnels du Master pourront apporter un éclairage pertinent.</p> <p>Envisager la faisabilité de l'alternance dès le M1 : Si cette alternance serait certainement bénéfique aux étudiants, elle se heurte à une difficulté pratique liée à la mutualisation des cours avec les autres Masters, créant des contraintes très importantes d'emploi du temps.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration</p>	<p>Le Master JPP était antérieurement composé de trois parcours : Droit Privé Appliqué, Protection des Droits Fondamentaux et des Libertés et Contentieux.</p> <p>La disparition des parcours Droit Privé Appliqué d'une part et Protection des Droits Fondamentaux et des Libertés d'autre part, conduit à ce qu'il n'y ait plus de parcours au sein la mention Justice Procès Procédure, laquelle devient, de fait, composée exclusivement de l'ancien parcours Contentieux. Le contenu de la mention sera légèrement restructuré comme suit :</p> <p>Politique et caractérisation de l'offre de formation : La mention JPP est, comme précédemment, complémentaire de l'offre de formation au niveau master : elle se distingue radicalement des autres masters ouverts au sein de l'UFR SJEPG et permet, avec ces derniers, d'offrir aux étudiants de licence un large choix.</p> <p>Cette mention continue de s'appuyer sur l'axe 3 du Centre de Recherches Juridiques de Franche Comté, « Nouveaux Juges, Nouvelle Justice », permettant aux étudiants de disposer des apports des enseignants-chercheurs impliqués dans cet axe, tant sur le fond, que sur la méthodologie.</p>

De même, les nombreux partenaires professionnels qui intervenaient déjà dans le parcours Contentieux (magistrats, avocats, commissaires de justice, juristes de service contentieux...), poursuivront leur collaboration, permettant aux étudiants d'être régulièrement confrontés aux réalités des professions auxquelles ils aspirent. Ce partenariat, qui sera développé auprès des professionnels qui participaient au parcours Droit Privé Appliqué, constitue également un atout pour développer tant l'alternance de nos étudiants que la formation continue.

Qualité pédagogique de l'offre de formation : l'organisation pédagogique continue de s'appuyer sur une approche à la fois académique et professionnelle, au regard de la composition de l'équipe enseignante. Outre les formes d'enseignement habituelles, les étudiants sont confrontés à une approche pratique par des exercices de rédaction d'acte et de plaidoirie, dans des conditions les plus réalistes possibles.

Les modalités d'organisation permettent aux étudiants de suivre cette formation en alternance : aucun cours n'est placé pendant les deux premiers jours de chaque semaine.

Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation : la fusion, à titre principal, de l'ancien parcours Contentieux avec la mention Justice Procès Procédure se justifie par les excellents taux d'insertion des étudiants issus de cette formation depuis près de 20 ans qu'elle existe. Cette formation a su développer une renommée certaines auprès des acteurs régionaux, tant publics (juridictions, organismes sociaux ou mutualistes : URSSAF, CPAM, MSA, ...) que privés (études de commissaires de justice, cabinets d'avocats, banques). L'équipe pédagogique est particulièrement vigilante aux indicateurs d'insertion régulièrement transmis par les services de l'Université, afin de vérifier la bonne adéquation du contenu de la formation avec les attentes du marché de l'emploi.

Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation : comme le taux d'insertion, celui de satisfaction des étudiants constitue un indicateur sensible. Là encore, les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants ayant suivis cette formation sont particulièrement bons. Néanmoins, l'équipe pédagogique reste très attentive aux objectifs et aux besoins exprimés par les étudiants. Des discussions constructives ont ainsi lieu régulièrement, tant de manière informelle qu'au cours des conseils de perfectionnement, lesquels constituent un lieu privilégié permettant d'adaptation et d'amélioration du contenu de la formation.



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Langues étrangères appliquées	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Langues étrangères appliquées Mention de la nomenclature
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômés d'art et de design)	LECCO (langues, e-commerce et communication, UFR STGI) MISE (management international et savoir-faire d'excellence, UFR SLHS)
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan)	LECCO – Montbéliard MISE – Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>LECCO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture à l'international : co-diplomation finalisée en 2023 avec l'Université Française d'Egypte. • Adossement à la recherche : utilisation accrue de technologies issues directement de la recherche dans le cadre des projets tuteurés (réalisation de visites virtuelles...). • Evaluation des enseignements : mise en place prévue de questionnaires à destination des étudiants. <p>MISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Améliorer son adossement à la recherche</i> : le parcours – comme la mention LEA en général – a surtout vocation à former à des métiers liés au développement international (en l'occurrence des entreprises du luxe) mais nous intégrerons une présentation des activités de recherches possibles dans le domaine. • <i>Consolider la dimension internationale qui caractérise déjà la formation par ses stages en étendant les mobilités et à travers la construction de partenariats, voire la mise en place d'un dispositif dédié</i> : des recherches de partenariats seront étudiés pour un échange sur 1 ou 2 semestres de M1
Évolution du projet de la formation	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>À partir de la rentrée 2024, le master Management et Marketing International de l'IAE de Besançon qui mutualisait certains de ses cours (au total, 19 ECTS) ne sera pas reconduit. Nous engagerons donc une réflexion pour remplacer ces cours (les maintenir ou en adapter les contenus en fonction des exigences de la formation).</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Lettres	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Lettres
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design)	Parcours littérature de jeunesse Parcours Sciences de l'Antiquité, contemporanéité et interdisciplinarité en études de genre
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	L'évaluation de l'HCERES montre la nécessité de mettre en place un dispositif précis et rigoureux du suivi de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle. Dans ce cadre, la formation s'appuiera sur les suivis de cohortes fournis par l'OFVE dans le tableau des indicateurs pour l'autoévaluation. En complément et pour pallier l'absence d'enquête des diplômés de Licence, mi-mai 2023 sera lancée une enquête du devenir des étudiants auprès des diplômés 2022 de Licence. Cette enquête sera renouvelée chaque année et permettra de disposer de données annuelles fiables. La temporalité des enquêtes est fixée

	<p>selon les exigences des enquêtes nationales soit 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme pour les Licences professionnelles et Master.</p> <p>D'autre part, la professionnalisation des formations sera renforcée :</p> <p>La formation à la recherche est complétée par un séminaire mensuel en littérature pour la jeunesse, qui fait intervenir des spécialistes d'autres universités françaises grâce à un partenariat avec l'AFRELOCE, et par des journées d'études et colloques organisés aussi bien au CRIT en études de genre, qu'en Sciences de l'Antiquité grâce au rayonnement international de l'ISTA.</p> <p>Les journées d'études organisées dans le cadre du séminaire de recherche donnent lieu à des documents de suivi de journées scientifiques par les étudiants, où ils doivent acquérir pour compétences la capacité à : savoir extraire rapidement des textes les informations importantes ; savoir gérer l'information et la hiérarchiser ; être capable d'exposer clairement par écrit ou oralement la définition précise de ses objets d'étude, ses objectifs et les méthodes pour y parvenir. En M1 comme en M2, des UE d'atelier d'écriture du mémoire et de suivi de séminaire permettent une évaluation et une auto-évaluation de l'étudiant dans ces compétences par un dialogue avec l'équipe pédagogique.</p> <p>Cette réflexion en termes de compétences devra devenir systématique dans la prochaine maquette, les enseignants pourront tirer profit des formations organisées par le service de formation continue de l'université. La démarche s'inscrira ainsi dans l'Approche par Compétence (APC) proposée par le Centre d'Accompagnement Pédagogique du SUP-FC.</p> <p>Le master s'inscrit ainsi pleinement dans la politique de formation de l'Université de Franche-Comté puisque la professionnalisation des formations constitue un des axes forts du cadrage politique en vue de l'élaboration de l'offre de formation 2024. Un des 6 axes est en effet relatif à l'Approche Par Compétences en tant que démarche pédagogique innovante au service de la qualité des apprentissages et de l'insertion de l'étudiant. Cette mention de master s'engagera dans la démarche APC, dont le dispositif porté par le SUP-FC a été mis en place par l'établissement.</p> <p>Un lien renforcé entre recherche et professionnalisation par une politique de stage rendue obligatoire, et de rencontres avec des professionnels :</p> <p>Par ailleurs, le deuxième semestre du M2 offre la possibilité de réaliser un stage, soit dans le monde professionnel, soit au sein du laboratoire ISTA avec son encadrement d'ingénieurs de recherche spécialisés en sciences de l'Antiquité. Cette politique de stage va devenir obligatoire pour tous les étudiants, quel que soit le parcours choisi dans la mention. Le choix du stage sera précédé d'une à plusieurs journées de rencontre et d'échange avec des professionnels correspondant aux diverses possibilités de débouchés professionnels (libraires, enseignants, chercheurs, conservateurs des Musées ou des bibliothèques, aussi bien pour les médiathèques que pour les bibliothèques universitaires et de conservation).</p> <p>Un conseil de perfectionnement, réuni au moins une fois par an, se conforme à la charte des conseils de perfectionnement, votée en 2017 ; les étudiants, par leur participation, contribuent à l'autoévaluation de l'équipe et à l'évolution des contenus d'enseignement., qui sont évalués chaque année par les étudiants.</p> <p>Des accords internationaux liés à la recherche favorisant la mobilité étudiante :</p> <p>Ces accords de collaboration se concrétisent par des accords Erasmus permettant de recevoir des étudiants étrangers et d'envoyer nos étudiants en master à l'étranger. Par exemple, le partenariat avec l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes permettra dès l'an prochain à trois étudiantes du Master de partir en séjour Erasmus à Athènes (deux étudiantes de lettres</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>classiques et une étudiante de Lettres modernes). L’an passé, une étudiante a effectué son deuxième semestre de master 2 en Suède. Notre master accueille en première année une étudiante allemande, une étudiante italienne, une étudiante libanaise et a accueilli dans les trois dernières années des étudiantes chinoises et un étudiant tunisien. Dans ce cadre les étudiants de la mention suivent 54 TD de langues vivantes, répartis sur les 3 premiers semestres de la mention. Il conviendra néanmoins d’accroître l’information et l’accompagnement des étudiants dans la mobilité internationale. Signalons enfin que la nouvelle maquette a substitué au parcours « Culture littéraire » un parcours axé sur les sciences de l’Antiquité et la problématique des genres qui devrait être beaucoup plus attractif et pallier ainsi l’insuffisance d’effectifs constatée dans l’ancien parcours « Culture littéraire », tout en accroissant peut-être la poursuite d’études doctorales.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l’identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Réduction du tronc commun à un semestre</p> <p>Modification de certaines UE et évolution d’un des parcours : le parcours « Sciences de l’Antiquité » devient « Sciences de l’Antiquité, contemporanéité et interdisciplinarité en études de genre »</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

MASTER Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	MASTER Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (Master LLCER)
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Allemand Anglais Espagnol Italien Russe Traitement Automatique des Langues (TAL)
Lieu(x) de la formation (si changement)	
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

	<p>Des transformations conduisant à une meilleure intégration des parcours TAL et LLCER sont envisagées, d'accord avec les recommandations de l'HCERES.</p> <p>Une plus grande ouverture à l'international est en cours, notamment avec la création d'un parcours binational franco-allemand.</p>
<p>Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation</p>	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>Renforcer les mutualisations entre le parcours <i>TAL</i> et les parcours <i>Langues</i> dans les maquettes de formation</p> <p>Le renforcement des liens entre TAL et parcours LLCER, avec l'intégration de nouveaux enseignements communs à tous les parcours, sans pour autant altérer l'actuel architecture du Master sera considéré</p> <p>Renforcer la communication interne et externe, afin de développer les candidatures adressées à certains parcours <i>Langues (Italien, Allemand)</i> aux effectifs très réduits</p> <p>Un travail de communication externe (en interne c'est déjà fait) pourrait être renforcé si nous avons l'aide du personnel administratif nécessaire pour sa mise en place.</p> <p>Élaborer un dispositif d'accompagnement à la réussite, notamment pour les étudiants de M2</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite en M2 -et dans certains cas en M1- pourrait être créé si nous avons les moyens pour ajouter les heures nécessaires d'enseignement pour le mettre en place.</p> <p>Développer un suivi de l'insertion professionnelle, en construisant un réseau d'<i>alumni</i> et en les intégrant au conseil de perfectionnement.</p> <p>Nous encouragerons nos étudiant.e.s à s'inscrire dans le réseau « Alumni » dernièrement mis en place par l'Université et inviterons des anciens de ce réseau à intégrer le conseil de perfectionnement.</p> <p>Rendre le stage obligatoire dans les parcours <i>Langues</i>.</p> <p>Nous étudions la possibilité de rendre obligatoire un stage court en M1 pour l'ensemble des étudiant.e.s, y compris celles et ceux ayant choisi la voie de la recherche.</p>

Évolution du projet de la formation	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>Le Master LLCER maintient son architecture actuelle. Les modifications envisagées dans l'immédiat (uniquement dans le tronc commun) tendent à une meilleure intégration entre les parcours langues et le parcours TAL. Elles visent à mieux assurer les compétences des étudiant.e.s TAL dans leurs recherches sur des corpus historico-littéraires et celles des étudiant.e.s de langues dans les outils propres au TAL.</p> <p>Un parcours international franco-allemand (en lien avec l'université de Wuppertal) sera mis en place. Il proposera une formation exigeante à la fois en langues étrangères, et dans les domaines de la culture et de l'économie. Le parcours sera soumis pour certification à l'« Université Franco-allemande », ce qui lui assurera une visibilité nationale. Les coûts seront maîtrisés, puisque 1) les étudiant.e.s du parcours ne seront à Besançon que pour le M1, le M2 étant porté par l'université allemande et 2) la majorité des cours sera mutualisée avec les parcours de Master LLCER allemand et interlangue et avec le Master LEA.</p> <p>Obligation d'un stage court pour l'ensemble des étudiant.e.s en M1.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Management et administration des entreprises	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Management et administration des entreprises
Type de cursus <i>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFA, DFG, Capacité, Diplôme d'État, DNA, DNSEP, DEEA, DEA, DSP</i>	<p>Master</p> <p>Il s'agit d'une deuxième année de master accessible en formation initiale et continue</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux diplômés d'un Master 1 dans un autre domaine que le management, - aux diplômés d'un Master complet dans un autre domaine que le Management, - aux ingénieurs et doctorants. - Aux porteurs d'un projet entrepreneurial innovant
Parcours	Management en double compétence, entrepreneuriat et innovation (MEI)
Lieu(x) de la formation	Besançon, IAE / UFR SJEPEG
Évolution de la formation	<i>Renouvellement avec restructuration importante : notamment, modification du nombre des parcours</i>

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>La formation sera proposée en alternance en proposant aux entreprises d'accueillir des collaborateurs dotés d'une double compétence et aptes à conduire des missions de management de l'innovation, de développement de projets, de « business development » et d'intrapreneuriat. Notons que ce type de profil peut intéresser tant des grandes entreprises innovantes et ETI (entreprises de taille intermédiaire) que des start-ups à potentiel de croissance. L'alternance sera une possibilité mais non une obligation pour tenir compte de la segmentation des étudiants, en particulier les candidats de formation continue et les porteurs de projets entrepreneuriaux, ainsi que les étudiants étrangers souhaitant réaliser un stage dans leur pays d'origine.</p> <p>Le choix est fait de rendre la formation plus lisible en proposant un parcours unique qui associe la double compétence et l'entrepreneuriat / innovation. Ceci permet de renforcer la valeur de l'ensemble des diplômés en leur permettant d'appréhender les enjeux et outils de l'innovation dans les entreprises existantes. La nouvelle maquette mettra également en valeur la spécificité de l'entrepreneuriat et de l'innovation auprès des porteurs de projets issus des entreprises ou de l'ESR en leur apportant une offre de service complète associée au Master MEI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de l'engagement entrepreneurial avec le SNEE (statut national étudiant entrepreneur) rendant possible la substitution du projet au stage en entreprise. - Accompagnement du projet renforcé en lien avec le SNEE. - Certification des compétences associée à la soutenance du projet dans le cadre du SNEE. <p>Le Master accueille chaque année depuis 2019 un groupe de 8 jeunes chercheurs dans le cadre du dispositif ICE (itinéraire chercheur entrepreneur). Ce dispositif les amène à suivre en deux ans une partie du Master correspondant à 120 heures d'enseignement qui leur permettent de construire progressivement leur projet. Cette offre sera mise en valeur et proposée à d'autres porteurs de projets avec la possibilité de certifier la formation suivie.</p> <p>La formation mettra l'accent sur la préparation à l'insertion professionnelle à l'international en s'appuyant sur les ressources du centre de langue permettant de proposer aux étudiants la préparation au TOEIC. De même, les mobilités seront encouragées en s'appuyant notamment sur les accords et partenariats de l'UFC (+ 200 partenaires Erasmus + en Europe).</p>

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration

Le Master qui comportait deux parcours est simplifié et rendu plus lisible en proposant un parcours unique associant management en double compétence, entrepreneuriat et innovation. Ce changement repose sur le choix effectif des précédentes promotions qui associaient systématiquement les deux parcours fortement complémentaires.

L'enjeu de ce Master est double (enjeu déjà associé à la précédente maquette) :

-répondre à la demande des publics de formation initiale et continue déjà diplômés dans un autre domaine que le management, la double compétence étant fortement valorisée par les entreprises.

La double compétence est particulièrement valorisée dans les domaines scientifiques et techniques, juridiques, mais aussi dans les sciences humaines et sociales, le sport et la santé. De nombreux diplômés des années précédentes ont connu une insertion à la fois rapide et qualitative.

- répondre à la demande de formation en lien avec la stratégie entrepreneuriale de l'université de Franche Comté : formation des étudiants entrepreneurs, chercheurs entrepreneurs, salariés en reconversion vers la création et la reprise d'entreprise innovante, y compris deeptech. De plus, la formation prépare les diplômés à concevoir, développer et porter des projets d'innovation et de développement en tant que salariés et « intrapreneurs » dans des entreprises existantes, notamment régionales.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : néant

Management	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Mention Management L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Changement et Management des Hommes (CMH) - Marketing et Transformation Durable des Organisations (MTDO)
Lieu(x) de la formation	Besançon, UFR SJPEG / IAE
Évolution de la formation	(4) Création issue d'une restructuration
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Ce nouveau Master remplaçant l'ancien M1 GRH de Besançon et le Master (1 et 2) Marketing vente, parcours MMI, nous répondons aux recommandations du Hcéres portant sur ces deux (anciens) Masters :</p> <p>Concernant le Master Marketing vente, parcours MMI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les M2 CMH et MTDO seront proposés à l'alternance, en parallèle de la formation initiale. Les étudiants auront donc le choix, mais non l'obligation, de suivre le M2 en alternance. Le développement de l'alternance devrait améliorer l'insertion professionnelle à 18 mois qui était précédemment en deçà des standards nationaux pour le Master MMI. - Le Master MTDO ne sera pas positionné sur l'international comme l'était le Master MMI. Néanmoins, les mobilités seront encouragées et rendues possibles en s'appuyant sur les accords et partenariats de l'UFC (+ 200 partenaires Erasmus + en Europe).

	<p>- Le Master MTDO ne devrait pas connaître de problème d’attractivité des candidats, malgré la fin de la collaboration formelle avec l’IAE de Dijon. En effet, son nouvel axe de positionnement (la transition écologique et sociale) est particulièrement porteur chez les nouvelles générations. Par ailleurs, dans le passé, les flux de candidats bourguignons étaient relativement modestes.</p> <p>Concernant le M1 GRH à Besançon</p> <p>- Le M 1 GRH de Besançon sera transformé en parcours Changement et Management des Hommes (CMH) du Master Management proposé sur le site de Besançon (IAE) en deux ans. Les étudiants poursuivront leur M2 CMH sur le site de Besançon (IAE).</p> <p>- Les M2 CMH et MTDO seront proposés à l’alternance, en parallèle de la formation initiale. Les étudiants auront donc le choix, mais non l’obligation, de suivre le M2 en alternance.</p> <p>- L’Approche Par Compétences sera mise en œuvre pour la rédaction des futures maquettes.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d’une restructuration</p> <p><i>Préciser les évolutions et les améliorations par rapport à la précédente période, dans les domaines suivants (cf. DA01, trame de présentation du dossier d’accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d’un cycle et entre les cycles, continuum de formation ; • adossement de la formation à la recherche ; • prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l’identification des débouchés, de la finalité et des 	<p>Les deux parcours de cette mention Management (CMH et MTDO) remplaceront le Master Marketing-vente (parcours MMI) et le Master 1 GRH existants à l’IAE.</p> <p>Cohérence et complémentarité de la formation. Ce Master offrira un débouché aux étudiants des licences économie-gestion et AES de l’UFR SJEPE qui souhaitent se former aux métiers de la transition, avec une sensibilité Marketing ou RH. Il complétera ainsi l’offre de Masters de l’IAE de Franche-Comté qui propose également les mentions CCA, Finance et MAE. Il pourrait également être accessible aux meilleurs étudiants issus des BUT de l’UFC (GEA, GACO). De même, il sera ouvert à des étudiants titulaires d’une licence en sciences humaines (sociologie, psychologie) ou encore du DCG.</p> <p>Adossement à la recherche. Cette mention Management s’appuie sur les travaux de deux équipes de recherche du laboratoire CREGO : le RHESO et le CERMAB. Elles développent des travaux dans le domaine de la transition écologique et sociale depuis de nombreuses années. Il s’agit d’une thématique transversale à l’échelle de l’ensemble du CREGO comme en témoigne la parution prochaine d’un ouvrage collectif consacré aux Mutations sociétales.</p> <p>Besoins socio-économiques. Les débouchés identifiés correspondent à des attentes que les formations précédentes (M1 GRH et Master MMI) couvraient en partie seulement. Comme le montrent les études de l’APEC et du <i>Shift Project</i>, sous l’effet de la transition écologique, le verdissement des emplois va s’amplifier dans de nombreuses activités et entreprises. Cela nécessite une capacité de la part de l’encadrement à impulser des changements et à mobiliser les femmes et les hommes au sein des organisations. Les offres d’emplois dans la région Bourgogne Franche-Comté attestent de ces nouveaux besoins. Par exemple, de nombreuses entreprises, notamment dans le Jura, recherchent des professionnels du marketing pour mettre en œuvre la digitalisation de leurs activités dans une logique de responsabilité. Par ailleurs, l’évolution des attentes des consommateurs et la mise en œuvre de réglementations plus contraignantes font naître de nouveaux besoins dans les organisations de la Région. De même, les initiatives de l’ANDRH (Challenge environnemental</p>

<p>contenus de la formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • préparation à l'insertion professionnelle ; • organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences ; • flux attendus ; • débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	<p>ANDRH de novembre 2022) destinées à favoriser une prise de conscience sur l'environnement et plus généralement la RSE montrent la pertinence de ces nouveaux besoins en formation destinés aux managers. Enfin, les rencontres organisées par l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) de Bourgogne Franche-Comté montrent la pertinence des thématiques relatives à l'implication des salariés dans les démarches vertueuses aux niveaux écologique et social ainsi que la nécessité de faire évoluer le management pour intégrer ces enjeux.</p> <p>Préparation à l'insertion professionnelle. L'insertion professionnelle est une priorité de ce Master. Dès le M1, elle sera favorisée par un stage obligatoire de 2 mois minimum, la réalisation d'un projet professionnel personnel, l'intervention de plusieurs intervenants professionnels et la réalisation de projets en groupe. L'alternance sera possible en 2ème année de Master.</p> <p>Organisation pédagogique des formations. Ces deux parcours seront fortement intégrés, avec de nombreuses mutualisations en M1 comme en M2 ainsi qu'avec d'autres Mentions de l'IAE (voir l'annexe ci-après). Nous fonctionnerons donc à moyens constants. La seconde année de ce Master sera proposée en formation initiale, en formation continue ainsi qu'en apprentissage. Nous envisageons de mettre en place une pédagogie innovante destinée à favoriser l'apprentissage de compétences techniques mais aussi de savoir-être (ou <i>soft-skills</i>) qui sont des compétences déterminantes pour exercer des fonctions managériales et pour appréhender le changement et la transition au sein d'une organisation. De nouvelles approches pédagogiques sont à explorer en cohérence avec les nouvelles compétences (alignement), par exemple : penser la complexité, penser avec l'incertitude et le chaos, exercer un regard critique pour lever les freins aux changements, etc.</p> <p>Flux attendus. Une quinzaine d'étudiants par année et par parcours est attendue, soit une soixantaine d'étudiants à l'échelle de la Mention.</p> <p>Débouchés attendus. Cette Mention a une vocation professionnelle. Les débouchés visés seront communs aux deux parcours (Responsable conduite du changement, Chef.fe de projet RSE / DD / transition, Consultant.e ou Conseiller.ère en Conduite du Changement des Organisations) mais aussi spécifiques à chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le parcours CMH : Chef.fe de projet conduite du changement et innovation RH, Consultant.e RH - Transition Environnementale et Sociale, Responsable Développement RH, Responsable projets innovations managériales / sociales. - Pour le parcours MTDO : Manager de produit ou de marque responsable, Expert.e affichage environnemental produit, Chargé.e de marketing digital, Chargé.e de communication. <p>En outre, une initiation à la recherche sera proposée. Les étudiants les plus méritants et motivés auront la possibilité de poursuivre en thèse.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Mathématiques appliquées, statistiques	
Caractérisation de la formation : Master	
Intitulé de la formation	mention Mathématiques appliquées, statistique
Type de cursus	Master
Parcours	Un seul parcours intitulé ``Modélisation Statistique''
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	(2) Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Recommandations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Améliorer le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants, soit en favorisant des échanges oraux, soit en organisant, au niveau de la formation ou de l'université, des enquêtes de satisfaction.</i> <p>Réponse : les échanges oraux avec les étudiants existent depuis des nombreuses années, en effet les responsables pédagogiques de la première et la seconde année du master organisent des entretiens personnalisés avec chacun des étudiants afin de s'assurer du bon fonctionnement des enseignements du master. Le conseil de perfectionnement du master organisé chaque année offre aussi la possibilité d'avoir des retours des étudiants concernant les enseignements et de mettre en place les changements/améliorations nécessaires. Néanmoins, une auto-évaluation précise de chaque enseignement du master n'existe pas à l'heure actuelle et elle sera mise en place dès que possible en utilisant les outils proposés par l'université.</p>

	<p>2. <i>Améliorer le processus de recrutement des étudiants afin que le nombre d'inscrits dans la formation soit systématiquement proche de la capacité d'accueil, par exemple, en effectuant un suivi régulier des désistements lors de la phase de recrutement afin de donner des réponses favorables à un plus grand nombre de candidats.</i></p> <p>Réponse : les étudiants admis en 1^{ère} année du master proviennent de trois viviers : la filière L3 Mathématiques Appliquées de l'Université de Franche-Comté (dont le nombre d'étudiants est connu et facile à gérer), les étudiants extérieurs à l'UFC mais appartenant à l'Union Européenne et enfin, les étudiants hors UE. Les candidatures arrivent au fil de l'eau et en conséquence, leur traitement se fait de la même manière ce qui rend le processus de recrutement difficile à gérer car il n'y a pas une vue globale de toutes les candidatures reçues. En général, il y a très peu de désistements avant la date limite de dépôt de dossiers et les étudiants confirment leur choix début juillet, après la date limite de dépôt de dossiers, il est donc difficile à procéder selon la recommandation proposée. La situation la plus difficile à gérer est celle des étudiants étrangers hors UE car leur arrivée dans le master est conditionnée par l'acceptation de leur visa, un phénomène qui est long et sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Le nombre d'étudiants hors UE ayant eu leur visa n'est connu qu'à la rentrée (en septembre) et peut varier beaucoup d'une année à l'autre (entre 2 et 6 en général) malgré le fait que le nombre d'étudiants avoir manifesté leur intention de venir dans le master est stable (5-6 étudiants). Néanmoins, malgré le fait que le nombre de candidatures varie chaque année et que la capacité maximale n'est pas atteinte, le nombre d'étudiants avec un contrat d'alternance est en augmentation, preuve que le master est attractif.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Modifications légères de contenu de plusieurs cours du M1 (Modèles linéaires, Outils informatiques, Analyse des données) ; ces unités seront intitulées différemment dans la nouvelle maquette ; - Modifications du statut de certains cours de M2 (facultatifs dans la maquette actuelle et obligatoires dans la prochaine maquette).

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : néant

Master Mathématiques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master mathématiques Mention mathématiques (elle relève de la nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours	Le master de mathématiques comporte deux parcours: <ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques générales; • Mathématiques approfondies. Ce master est également proposé en télé-enseignement.
Lieu(x) de la formation	Sans changement.
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

1. *Améliorer le suivi des étudiants à distance, par exemple avec la mise en place de contrats pédagogiques en début de semestre.*

Cette recommandation est très pertinente. Nous allons développer ce suivi, en particulier de leur inscription pédagogique, en accord avec le CTU (Centre de télé-enseignement universitaire) : il s'agit d'une composante en propre de l'université qui a son propre directeur des études. Nous allons proposer que non seulement la poursuite des études à demi-vitesse soit la règle, mais que la poursuite des études à pleine vitesse soit soumise à l'autorisation du responsable pédagogique. Nous allons demander la mise en place de contrats pédagogiques.

2. *Améliorer le suivi du taux de réussite des étudiants en calculant celui-ci uniquement sur la base des enseignements suivis par les étudiants.*

Nous partageons le constat du porteur de la maquette de la licence de mathématiques qu'un taux de réussite des étudiants qui mêle étudiants en présentiel et étudiants en CTU n'a pas beaucoup de sens.

La recommandation de l'Hcéres est très pertinente et nous allons étudier la possibilité technique de calculer le taux de réussite des étudiants en CTU uniquement sur la base des enseignements suivis. L'amélioration du suivi des étudiants évoquée au point précédent a pour impact attendu une inscription aux unités qui soit davantage en accord avec les possibilités des étudiants.

3. *Poursuivre les aménagements favorisant une meilleure réussite des étudiants.*

Nous avons à cœur de favoriser la réussite des étudiants. Un pas important à notre sens est l'ouverture à distance (avec l'adaptation nécessaire), dans la nouvelle maquette, du parcours « Mathématiques générales », plus professionnalisant que « Mathématiques approfondies ». Ce parcours a aussi vocation à accueillir un public d'étudiants qui envisage à terme de se préparer au concours de l'agrégation.

Le parcours à distance « Mathématiques approfondies » lui-même a vocation à être aménagé en transposant mieux le parcours en présentiel.

Nous venons de mettre en place (en février 2023) une « journée des métiers de mathématiques » pour faciliter l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.

4. *Inclure les étudiants à distance dans le processus d'amélioration continue en les faisant participer à l'évaluation des enseignements et au conseil de perfectionnement.*

Nous partageons l'objectif de cette recommandation.

Des enquêtes auprès des étudiants du CTU seront mises en place à l'aide de l'outil institutionnel prévu, EVAMAINE. C'est le cas aussi pour les étudiants en présentiel.

Nous allons demander que deux étudiants du CTU participent au conseil de perfectionnement, éventuellement en ligne.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Les principales évolutions envisagées consistent à mettre la formation en cohérence avec l'évolution de la licence de mathématiques, ainsi qu'à restructurer légèrement la maquette à l'égard de la professionnalisation.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : ENSMM SupMicroTech, comue expérimentale (GS EIPHI)

Master Mécanique	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mécanique (nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours	Deux parcours de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Mécanique et Ingénierie (MEETING) - SmartMechanics : parcours co-accrédité avec l'ENSMM. Labelisé par la graduate school EIPHI.
Lieu(x) de la formation	Université de Franche-Comté / UFR-ST Campus de la Bouloie - Besançon
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : mutualisation d'un semestre avec la mention génie mécanique. Passage à l'apprentissage.
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Le comité HCERES a essentiellement recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De consolider les effectifs en améliorant la communication. Sur ce volet, l'équipe s'est engagée d'une part dans une démarche visant à promouvoir la formation via les réseaux institutionnels : journées portes ouvertes, site

	<p>internet de l'université, ONISEP, portails de candidatures. Et d'autre part : dans une démarche de communication via le réseau professionnel LinkedIn en y faisant adhérer les anciens étudiants de la formation, les maitres de stage, les différents contacts académiques. Toutefois, cette démarche a été entreprise il y a plusieurs années déjà, sans résultats probants. L'offre de formation en sciences pour l'ingénieur est extrêmement concurrentielle aux niveaux régional, national et international. Par ailleurs, l'image de marque de l'université n'est pas bonne dans ce domaine, en France particulièrement. A notre avis, l'amélioration de l'attractivité passe avant tout par l'obtention d'un label ou d'une marque plus prestigieuse. Plusieurs pistes ont été ouvertes : le Cursus Master en Ingénierie, la graduate school EIPHI mais l'essai doit désormais être transformé en obtenant le label d'ingénieur européen EURACE. Pour y parvenir, nous pourrions être accompagnés par l'établissement dans une demande d'accréditation appuyée sur la structuration réalisée pour l'obtention du label CMI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - De développer la démarche d'amélioration continue en étendant les prérogatives du conseil de perfectionnement autour des aspects stratégiques et prospectifs de la formation. L'équipe va élargir la constitution du conseil de perfectionnement à d'autres acteurs : étudiants, responsables de formation d'autres établissements, acteurs du monde socio-économique. Les responsables essaieront de mettre en œuvre un plan d'action suivant les recommandations de ce conseil élargi.
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Parcours MEETING : Mutualisation d'unités d'enseignement avec le master génie mécanique au premier semestre.</p> <p>Parcours SmartMechanics : pas d'évolution de la maquette.</p>



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Monnaie, banque, finance, assurance	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Monnaie, banque, finance, assurance (Nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours <i>(ou mentions pour les diplômes d'art et de design)</i> <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Conseiller et Conseillère de Clientèle Spécialisée (en alternance en M1 et en M2) Finances et Banque Durables
Lieu(x) de la formation	SJEPG - Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement (Mention créée en 2022) avec restructuration légère : Quelques cours seront légèrement modifiés, notamment pour réduire le volume horaire de la maquette, mais également pour prendre en considération les retours des conseils de perfectionnement

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>La création de la mention Monnaie-Banque-Finance-Assurance lors de la rentrée 2022 correspond parfaitement à l'une des recommandations faites par l'HCERES, qui soulignait le manque de cohérence des parcours de la mention Economie de l'Entreprise et des Marchés. Conformément à la préconisation de l'HCERES, l'ouverture de cette mention a permis de suivre de manière plus fine les compétences de la fiche RNCP.</p> <p>Concernant l'innovation pédagogique : cela n'a peut-être pas été suffisamment explicité dans le dossier d'auto-évaluation, mais les parcours Finances et Banque Durables et 3CS en bénéficient également. En particulier, les cours ESBanque sont en constante adaptation aux nouvelles technologies du numérique ; les cours de Finances et Banque Durables utilisent de manière de plus en plus intensive les méthodes collaboratives.</p> <p>L'ouverture du M1 3CS en alternance va également dans le sens des recommandations de l'HCERES. L'absence de VAE est clairement due à la période difficile depuis mars 2020. Pour preuve : nous venons de recevoir un dossier, maintenant que les temps sont plus calmes.</p> <p>Nous allons essayer de mettre en œuvre plus de collaborations avec des universités étrangères européennes afin d'internationaliser (au moins européeniser) le parcours Finances et Banque Durables.</p> <p>Nous tenons à réaffirmer le bon taux d'insertion professionnelle des étudiants ; sauf rares exceptions tous les alternants sont embauchés dans l'établissement où ils ont réalisé leur alternance. Lorsque ce n'est pas le cas, ils trouvent toujours dans le mois ou les deux mois en autre emploi.</p> <p>Le conseil de perfectionnement était initialement organisé au niveau de la mention. Mais la disparité thématique - soulignée par le rapport HCERES - le rendait peu pertinent. Ceci confirme à nouveau l'intérêt d'avoir demandé à ce que la mention EEM soit séparée en plusieurs mentions pour le nouveau quinquennal.</p>
Évolution du projet de la formation	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Quelques cours seront légèrement modifiés, notamment pour réduire le volume horaire de la maquette, mais également pour prendre en considération les retours des conseils de perfectionnement</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Université de Bourgogne

Master Philosophie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Philosophie L'intitulé relève de la nomenclature nationale.
Type de cursus	Master
Parcours	Parcours Philosophie des pratiques (Master I et II) Parcours Humanités Médicales et environnementales (Master II)
Lieu(x) de la formation	Besançon pour le parcours « Philosophie des pratiques ». Besançon et Dijon pour le parcours « HME ».
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	2. Renouvellement avec restructuration légère : Conservation de la structure actuelle, qui est le produit du rattachement du Master II HME au Master Philosophie existant. Pas de changement de la structure des parcours. Des changements de contenus de formation sont néanmoins envisagés.

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre

Le Master de Philosophie propose une formation à la fois fondamentale et originale. L'apprentissage de la recherche en philosophie se fait dans le domaine de la philosophie des pratiques (en lien direct avec les activités du laboratoire des Logiques de l'Agir) et dans une perspective elle-même tournée vers la pratique. La philosophie des pratiques se donne pour objet toutes les pratiques – pratiques politiques, artistiques, scientifiques, techniques, médicales, etc. – en tant qu'elles sont toutes des pratiques sociales, inscrites dans des rapports sociaux et collectifs.

* Fonctionnement de la formation :

- Mise en place d'un Conseil de Perfectionnement au niveau de la mention, en sus des Conseils de perfectionnement déjà mis en place pour chaque parcours (en raison de l'histoire particulière du parcours HME).

- Appropriation et mise en œuvre de l'ensemble des outils d'évaluation mis à la disposition de l'équipe. L'évaluation des enseignements par les étudiants sera considérée comme un préalable en vue d'identifier les actions et leviers d'amélioration des programmes de formation et de la formation. Les enquêtes et l'outil EVAMAINE permettront de fournir des éléments pour l'analyse faite en conseil de perfectionnement.

- Utilisation systématique des enquêtes OFVE (avec analyse des répertoires des emplois occupés par nos anciens étudiants).

* Pédagogie :

- Mise en place d'une approche programme combinée à une démarche par compétences.

* Professionalisation :

- Renforcement du suivi individuel des projets professionnels individuels, dès le début du Master, et dès la troisième année de Licence pour les étudiants de Besançon, en vue du Master.

- Mise en place d'un stage obligatoire dans le parcours Philosophie des pratiques, en fonction de l'option choisie par l'étudiant.

- mise en place d'« options », conçues comme autant de voies de professionnalisation à partir du Master II. Les étudiants peuvent déjà opérer un choix entre le parcours « Philosophie des pratiques » et le parcours « HME ». Dans le cadre du parcours « Philosophie des pratiques », plusieurs options se présentent : Recherche, Préparation aux concours, Secteur associatif, Double inscription à l'IPAG. Le parcours HME est en lui-même une voie de professionnalisation : stage (420h minimum), acquisition des méthodes d'enquête qualitative et quantitative ; intervenants pluridisciplinaires dont des professionnels de santé).

- Pour le parcours « Philosophie des pratiques » : présence des professionnels dans la formation déjà bien développée dans le cadre des UE de préprofessionnalisation et dans le Conseil de perfectionnement. Sur ce point, la formation a déjà pris en compte les remarques de l'Hcéres.

	<p><u>* Internationalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des partenariats Erasmus+ ; démarches actives pour inciter les étudiants à partir, en particulier au second semestre du Master I ; poursuite des séjours d'étudiants au Canada (UQAM).
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p><u>* Arguments en faveur du maintien de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation qui se situe dans la continuité directe de la Licence de Philosophie. - Formation servie par une équipe de titulaires qui a les moyens d'assurer la formation en Licence/Master/Préparations aux concours (recrutement de Michael Crevoisier, Carole Widmaier qui ont permis de compenser un départ à la retraite et une mutation). - Formation dont la philosophie se distingue nettement du Master de Philosophie proposé par Dijon (« Imaginaires et rationalités »). En ce sens, il y a complémentarité, et non concurrence, au niveau régional. - Formation appréciée par les étudiants (selon les enquêtes de l'OFVE d'une part et selon les retours des étudiants pour le parcours HME). - Effectifs décents, en progression depuis la précédente accréditation (12 étudiants par année en moyenne pour le parcours « Philosophie des pratiques », 11 étudiants cette année pour le parcours « HME » qui a un recrutement spécifique, national). - Maintien du parcours HME qui est le produit d'une histoire particulière, puisqu'il s'agit d'un Master co-accrédité avec l'UB qui a été rattaché au Master de Philosophie, dans l'attente de la clarification des enjeux régionaux pour éventuellement passer à l'échelon I Site. - Parcours HME : Formation pluridisciplinaire qui répond à un besoin régional de poursuite d'études au niveau master en humanités médicales en lien avec l'action Humanités médicales de l'axe 2 de la MSHE (Individus dans leur milieu : Puissances et vulnérabilités). Recrutement pluridisciplinaire d'étudiants en santé et en SHS. <p><u>* Restructuration envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Parcours Philosophie des pratiques prépare à une pluralité de professionnalisations et cet aspect doit apparaître plus nettement dans la prochaine maquette. L'équipe souhaite proposer des « options » qui engageront les étudiants vers certains secteurs professionnels. <i>Nota Bene</i> : il ne s'agit pas de mettre en place des cours à options qui disperseraient les effectifs mais de jouer sur la temporalité du mémoire, les possibilités de stages, l'accompagnement individualisé et des activités annexes. <ol style="list-style-type: none"> <u>1. La recherche</u> avec un accent mis sur le mémoire, une initiation à la rédaction d'articles scientifiques dans le cadre d'une revue des masterants sur Hypothèses.org (« Palamède ») et un accompagnement à la candidature aux contrats doctoraux. <u>2. La préparation du Capes en Master II</u> (pour rappel, l'INSPE de Besançon ne prépare pas au Capes de Philosophie) dans le cadre de la préparation aux concours assurée par le Département de Philosophie. Le mémoire doit être soutenu de manière anticipée.

3. Le secteur associatif : Pour les étudiants souhaitant s'orienter vers ce secteur, mise en place d'une UE « Nature et société » constituée d'un cours « Pratiques démocratiques » et d'un cours « Enjeux écologiques » dédiés à la philosophie des pratiques démocratiques et à la philosophie des questions écologiques. Le mémoire, qui porte sur ces thématiques, est éventuellement soutenu de manière anticipée. Au semestre 10, possibilité d'effectuer un stage.

4. La préparation des concours administratifs. En Master II, en accord avec la direction de l'IPAG et dans le cadre d'une convention à élaborer, inscription à l'IPAG pour préparer les concours administratifs et des métiers des bibliothèques. Le mémoire doit être soutenu de manière anticipée en fin de MII/début de MIII. Les étudiants en double inscription IPAG/Master de Philosophie bénéficient d'un suivi renforcé et d'une dispense d'assiduité pour faciliter le suivi d'un maximum de cours.

5. Master HME. Ce Master a un recrutement propre, national, au niveau du Master II. Il s'adresse à des étudiants ayant une formation en santé, en environnement ou en SHS. Il est également ouvert aux étudiants issus du Master I de Philosophie et constitue désormais une alternative à leur parcours de formation. À la suite du conseil de perfectionnement, la pédagogie est plus orientée sur des pratiques de classe inversée.

Plus généralement :

- Maintien des mutualisations existantes avec la sociologie : suivi du cursus de socio-anthropologie. Mutualisations possibles avec le Master Lettres Modernes.

- Abandon des mutualisations avec Dijon : les cours dispensés à distance se sont révélés impraticables (décalage des horaires, problèmes de connexion, manque de disponibilité des personnels techniques, interfaces différentes).

- Respect des obligations de réduction des heures complémentaires : un élément d'UE « Suivi de séminaires et colloques » pourra se substituer à un ou des cours existants. Les étudiants suivent les séances hebdomadaires du séminaire des Logiques de l'Agir et un colloque dans le semestre. Ce suivi fait l'objet d'un travail évalué en fin de semestre. Le temps de formation est ainsi assuré mais il n'a pas le coût d'un cours CM/TD.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : UBFC / Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Comue expérimentale – Graduate school EIPHI

Master physique fondamentale et applications	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Physique fondamentale et Applications Nomenclature nationale
Type de cursus	Master
Parcours	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ancien nom : PICS Nouveau nom : Engineering Physics & Advanced Photonics Technologies (E-PhoT) 2. Physics and Computational Physics (CompuPhys)
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	(1) Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

Recommandation 1 : Mettre en place des dispositifs d'ouvertures à la formation continue et à l'alternance

1) Action mise en place : la formation est accompagnée par le service d'appui SEFOCAL d'UFC pour s'ouvrir à l'alternance via le contrat de professionnalisation sur le M1-M2 ou juste le M2. La formation est aussi ouverte à la formation continue.

Recommandation 2 : Améliorer le suivi du devenir des diplômés

2) le devenir des diplômés est analysé et suivi au niveau des parcours, et sera présenté/discuté en conseil de perfectionnement, et comme l'exige le projet EUR EIPHI et en concertation avec l'OFVE d'UFC les cohortes des masters des graduate Schools sont réalisées à 18 et 30 mois pour les enquêtes nationales depuis 2021; Grâce au réseau alumni UBFC/UFC, un suivi plus fin et personnalisé est en train de se mettre en place via des adresses courriel à vie, et l'appui des Graduate School.

Recommandation 3 : Expliciter le lien avec le milieu socio-professionnel local

3) l'intervention de partenaires professionnels existe et se développe principalement au niveau des enseignements d'ouverture au monde socio-économique avec des acteurs majeurs en photonique comme IXblue (dont une section est implantée à Besançon et constitue une spin-off du département d'Optique de FEMTO-ST), ainsi que l'entreprise en photonique et information quantique Aurea technology (Labcom CNRS avec FEMTO-ST). A noter aussi le labcom avec FEMTO-ST et la société Kapteos, et les interventions de femto engineering (centre d'ingénierie spécialisé aux interfaces des industriels régionaux et nationaux, labélisé Carnot). Ces partenaires implantés sur le site régional proposent et accueillent chaque année des stages en M1 (2 mois) et en M2 (4-5 mois), interviennent dans les enseignements du master, et font partis du conseil de perfectionnement.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).

- diminution de l'enseignement des méthodes numériques en M2
- passage pour certaines UE à 3 crédits (27h en face à face au lieu des 4 crédits par UE actuels (40h)), renforcement de la pédagogie par projet
- le redécoupage des UE permettra de repenser l'emploi du temps et de l'alléger
- renforcement des enseignements en apprentissage machine (*Machine Learning*) et intelligence artificielle pour la physique et ses applications en M1 (mutualisation entre les 2 parcours) et en M2
- intégration des enjeux environnementaux
- changement de nom pour plus de visibilité et de lisibilité du parcours PICS
- Mise en avant de l'aspect technologie quantique et de l'intelligence artificielle
- ouverture à l'alternance pour le parcours E-PhoT uniquement
- renforcement du lien avec le milieu académico-industriel (CEA, ONERA, ...) pour le parcours Compuphys

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Politiques Publiques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Mention Politiques Publiques Mention de la nomenclature
Type de cursus	Master
Parcours	Métiers de l'action publique et politique
Lieu(x) de la formation	Besançon, UFR SJEPG
Évolution de la formation	Création issue d'une restructuration – Restructuration issue de la scission du Master Administration Publique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	Approche par compétences : Le Master Administration Publique, Parcours Politiques Publiques, développe depuis quelques années, une réflexion sur les compétences et les savoir-faire transmis par chaque module thématique et chaque unité d'enseignement (UE). Par ailleurs l'établissement s'engage fortement dans cette démarche avec son service dédié à la pédagogie : le SUP-FC. Le Master s'inscrit donc dans cette politique globale. Nous voulons permettre à chaque enseignant d'évaluer les compétences transmises dans le cadre de son module de façon continue au cours du semestre, et de travailler des savoir-faire spécifiques au fil de l'eau, par exemple : capacité à rédiger une dissertation type concours ; rédaction d'une note de synthèse ; revue de presse

	<p>sur un dossier d'actualité lié à des enjeux d'administration publique ; travail de recherche ; ...</p> <p>Conseil de perfectionnement : Les Conseils de perfectionnement ont un rôle central à jouer pour l'auto-évaluation de la qualité de l'offre de formation, tant par les étudiants que par l'équipe pédagogique. Le Master tiendra ce conseil chaque année et en tiendra évidemment compte dans sa politique de formation.</p> <p>Évaluation des enseignements : Dans le cas des remarques pouvant être émises concernant des modules, il a été demandé aux étudiants, chaque année, de compiler leurs remarques individuelles et collectives dans un document Word pour pouvoir le transmettre en respectant leur anonymat. Il conviendra néanmoins à l'avenir d'amener l'ensemble de l'équipe pédagogique à se saisir d'un seul et même outil d'autoévaluation (ex. Evamaïne) ; d'améliorer l'auto-évaluation par un suivi plus important, d'une année sur l'autre, des actions mises en place pour améliorer les choses dans le cas d'évaluations assez défavorables ; et surtout, de systématiser la logique d'auto-évaluation pour l'ensemble des modules, et non uniquement pour ceux cités par les étudiants.</p> <p>Suivi de cohorte, insertion professionnelle et attractivité : Le Master Politiques Publiques utilise les enquêtes menées par l'OFVE, très utiles comme outil d'information. La temporalité des enquêtes est fixée selon les exigences des enquêtes nationales soit 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme pour les Licences professionnelles et Master. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, le réseau de nos partenaires ne cesse de se développer. Nous bénéficions d'une situation privilégiée puisque nous sommes la seule formation uniquement dédiée aux Métiers de l'administration publique et du politique en Franche-Comté, de telle sorte que de nombreux partenaires du bassin nous contactent (élus locaux, représentants de communautés de communes, fonctionnaires du département etc.) pour proposer des stages puis des opportunités d'insertion professionnelle.</p> <p>Réseau d'Alumni : La plate-forme de gestion des Alumni a été lancée le 01/02/23, le Master va pouvoir l'utiliser pour l'animation de son réseau d'anciens.</p> <p>E-Portfolio, Formation Continue : Le Master se saisira des outils qui seront mis à sa disposition sur l'E-Portfolio (KarutaSup constituera le ePortfolio qui sera développé à l'uFC). Il est ouvert à la formation continue : chaque année nous avons des étudiants qui obtiennent le Master, soit en VAE (1 en 2023), soit via une reprise d'études (1 en 2021), une candidate pour 2024.</p> <p>Ouverture à l'international : Il s'agit de l'une de nos priorités pour le prochain Quinquennal. Nous venons de mettre en œuvre un partenariat avec l'ENAP de Montréal pour permettre aux étudiants d'obtenir un double-diplôme à l'issue du M2. Des contacts sont en passe d'être établis pour faciliter les échanges avec l'université de Bragança au Portugal et avec l'université de Valencia en Espagne. Il s'agira de même de mieux articuler le lien entre la L3 et le M1 pour permettre aux étudiants de candidater en Licence pour partir un semestre en Master</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement avec une restructuration importante ou en création issue d'une restructuration

Le Master *Politiques Publiques*, déjà existant dans la mention Administration Publique deviendra entièrement autonome dans une nouvelle mention. Il sera renommé « Master Métiers de l'action publique et politique » pour insister sur la formation à des métiers (collaborateur parlementaire, attaché territorial etc.) et renforcer la professionnalisation. Il a pour but de former de futurs cadres territoriaux des collectivités avec un profil généraliste en droit et en sciences sociales (science politique, sociologie, histoire, économie). Il accueille des étudiants issus de Licence de droit, d'AES, de sociologie (mais aussi parfois d'autres filières telles histoire ou de l'IUT Information et Communication).

L'un des nouveaux objectifs fondamentaux sera d'alléger la maquette du Master 1 pour créer un Stage obligatoire de 1 à 3 mois dès la première année. Ceci renforcera nettement la professionnalisation du Master et améliorera encore plus l'insertion professionnelle des étudiants, puisqu'ils devront effectuer deux stages sur l'ensemble des deux années (de 1 à 3 mois en Master 1, et le stage déjà existant de 3 à 6 mois en Master 2).

Par ailleurs, par les enseignements de méthodes en sciences sociales (Méthodes quantitatives et qualitatives), le Master contribue à former les étudiants à la recherche, principalement dans une optique appliquée, mais sans fermer les portes à ceux qui voudraient poursuivre en doctorat de Science Politique. Cette dimension sera là encore accentuée.

D'autres pistes sont envisagées pour accentuer une spécificité en créant un profil de Master plus marqué. Il pourra s'agir notamment :

1/d'accentuer des enseignements professionnalisants mobilisant la dimension écologique et environnementale (par exemple en créant une UE spécifique), en se basant sur le CM de Master 2 existant *Aménagement et développement durable* (20hCM). Il s'agit d'une demande des étudiants depuis quelques années, qui est en lien avec les grandes évolutions et problématiques de notre temps.

2/ d'étudier la possibilité de créer un ou deux cours en anglais, en s'associant notamment avec les collègues de langue de l'UFR (soit un seul en M2, soit un en M1 et un autre en M2), qui associerait l'étude de la langue à celle d'enjeux contemporains en politiques publiques (du type *Local Public Policies*).

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Psychologie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Psychologie
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Parcours PCN , Psychologie cognitive et neuropsychologie Parcours IPSTS , Interventions en psychologie sociale, du travail et de la santé Parcours CPCF , Clinique Psychopathologie et Clinique de la Famille Parcours RP , Recherche en Psychologie (en M2 en lien aux trois parcours professionnalisant)
Lieu(x) de la formation (si)	UFR SLHS – Site de Canot, Besançon
Évolution de la formation <i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i>	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation Mention Psychologie (et plus Mention Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé) Réajustements des UE mutualisées entre parcours.

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</p>	<p>Retours suite aux remarques du HCERES</p> <p>Les <u>partenaires académiques</u> de notre master sont particulièrement l'Université de Bourgogne (UB) avec des partenariats pour les enseignements spécifiquement pour le parcours PCN.</p> <p>Pour les <u>ouvertures interdisciplinaires</u>, elles sont celles du droit de la famille (parcours CPCF – 12htd), de l'éthique de la recherche (parcours RP – 12htd) et éthique du psychologue (parcours CPCF – 6htd).</p> <p>1 752 heures étudiantes sont assurées par 22 enseignants chercheurs et chercheurs dans la formation (soit 70% des 2472 heures étudiantes des différents parcours à assurer, dont plus de 50% sont rattachés à un laboratoire de recherche). Plus de 20% des heures étudiantes sont assurées par des professionnels.</p> <p>Nous avons souhaité maintenir un <u>parcours recherche spécifique</u> dédié afin de donner plus d'outils à celles et ceux qui s'intéressent à poursuivre vers un doctorat. Bien entendu, si cela est spécifique, <u>cela ne signifie pas que les autres étudiant(e)s ne se forment pas à et par la recherche de façon équivalente</u>. En effet, certains rendus des parcours professionnalisant sont des formations à et par la recherche. Certains vont d'ailleurs publier avec les enseignants chercheurs.</p> <p>Pour les <u>enseignements ciblant les situations de travail et les interventions du psychologue dans ces situations</u>, le nombre total d'heures est d'au moins 96 heures étudiants (24h fois quatre semestres de supervision soit 12h ECTS), ce à quoi il faut ajouter certains enseignements spécifiques par parcours. Pour le parcours CPCF (clinique des dispositifs et psychopathologie, éthique du psychologue et pratique professionnelle), cela correspond à 174 heures étudiants, et 21 crédits ECTS, 192 heures étudiants et 24 ECTS pour le parcours IPTS (deux UE situations de travail et interventions du psychologue), enfin, 144 heures étudiants et 18 ECTS.</p> <p>Malgré les recommandations et les plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires de l'uFC, l'ensemble de l'équipe pédagogique ne souhaite pas avancer sur la réflexion des dispositifs de préparation à la mobilité. Les formations européennes sont disparates et ne permettraient pas d'assurer la formation de base que nous souhaitons livrer aux étudiants avec l'objectif du titre de psychologue. Nous excluons donc les mobilités sortantes et entrantes de notre master de psychologie.</p> <p>Nous souhaitons développer l'apprentissage et avons déjà rencontré le service formation continue et alternance de l'UFC – SeFoC'AI – à ce sujet. Nos limites sont celles de penser à offrir aux étudiants le plus d'expériences de stage diversifiées possible. Seule une année d'apprentissage en M2 semble envisageable, avec un lieu permettant d'explorer différents services et ainsi différents exercices de la psychologie.</p> <p>Le nombre de candidatures en M1 est de plus de 1000 (par e-candidat jusque-là) en moyenne par année pour 35 (CPCF) + 20 (PCN) + 15 (IPTS) places soit 70 étudiants. Plus de 800 candidatures ont été déposées rien que pour le parcours CPCF en 2022. C'est pourquoi nous avons besoin de plus de moyens pour expertiser ces candidatures exponentielles d'année en année (processus favorisé par la plateforme nationale). Certain(s) étudiant(s) ne vont</p>

	<p>pas poursuivre en M2 pour différentes raisons (très peu d'échec, parfois un(e) étudiant(e) se rend compte de l'inadéquation de la formation avec son projet).</p> <p><u>Le suivi de la réussite des étudiants et les dispositifs d'accompagnements</u> sont tout particulièrement les tuteurs qui sont mis en place à ces fins ainsi que le suivi de l'ensemble de l'équipe pédagogique (repérage des difficultés et soutien auprès de l'étudiant(e), travail de liens entre EC, accompagnements en supervision et dans le cadre du ter).</p> <p>Les <u>suivis de cohortes</u> ont été fourni par l'OFVE dans le tableau des indicateurs pour l'autoévaluation. Les enquêtes sont renouvelées chaque année et permettent de disposer des données chaque année. Il convient que chaque responsable de formation invite les étudiants à y répondre pour assurer une bonne fiabilité des résultats. Il est prévu à terme que chaque formation puisse disposer de l'ensemble des indicateurs : suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle. Pour rappel, l'OFVE met à disposition les tableaux de bords, enquêtes et études sur le site de l'université : https://www.univ-fcomte.fr/enquetes-et-etudes-sur-les-etudiants-et-les- formations#.Y9kd4ISZM2w Sont disponibles notamment les répertoires des emplois occupés par nos anciens étudiants. La temporalité des enquêtes est fixée selon les exigences des enquêtes nationales soit 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme pour les Licences professionnelles et Master.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Ajustements des heures et plus spécifiquement aux niveaux du tronc commun des différents parcours et de l'UE transversale pour y inclure des outils méthodologiques optionnels attendus (statistiques, entretien, dynamique de groupe, ...).</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Comue expérimentale – Graduate school Transbio

Master Sciences de l'eau	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Sciences de l'eau (nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours	Qualité des eaux, des sols et traitement (QUEST)
Lieu(x) de la formation	
Évolution de la formation	(1) Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Une attractivité à renforcer <ul style="list-style-type: none"> - L'attractivité sera renforcée en communiquant sur les spécificités du master de manière très claire sur les sites internet monmaster.gouv et sur le site de l'UFC. Les spécificités du master QUEST seront résumées ainsi : "Du diagnostic à la restauration avec une approche globale et pluridisciplinaire : du bassin versant aux systèmes aquatiques, du fonctionnement au dysfonctionnement pour proposer une restauration durable." - Optimisation des dispositifs pédagogiques en lien avec la professionnalisation (école d'entrée, projet scientifique et professionnel, travail d'étude et de recherche (TER), stage).

	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des unités d'enseignement à des étudiants d'autres masters qui souhaitent compléter les unités d'enseignement proposées dans leur master. - Poursuite du développement de l'alternance, en lien avec les demandes des professionnels et des étudiants, avec une ouverture plus large vers la formation continue en adaptant l'organisation des enseignements. <ul style="list-style-type: none"> ● Un taux de poursuite d'études en doctorat faible, voire inexistant depuis 2019 <ul style="list-style-type: none"> - L'année 2020-2021 est un cas particulier à cause conditions sanitaires, qui ont bloqué les recherches sur le terrain et les propositions de sujet. Le nombre réduit de candidatures est aussi lié au contexte national et au fort taux d'insertion professionnelle de nos étudiants qui n'encourage pas à la poursuite en doctorat. Néanmoins, cette année 3 étudiants sur 13 ont postulé à des bourses de thèse, avec un succès à l'université du Québec en Outaouais (UQO). - Notre offre de stages est très diversifiée et même s'ils se déroulent dans des structures non académiques, ils forment les étudiants à la rigueur scientifique propre à ce qui est demandé pour une poursuite en doctorat. L'équipe pédagogique s'investit fortement dans la sélection des sujets et des structures, quitte à redéfinir des problématiques. Il faut noter qu'une partie des stages se déroule dans des structures de recherche <ul style="list-style-type: none"> ● Durée des stages de M1 <p>Une augmentation de 25 % de la durée de stage de M1 est programmée dans la nouvelle maquette, ce qui la porte à 8 semaines. Les apprentis poursuivent leur période en entreprise jusqu'à la reprise des cours de M2. Il y a également possibilité de prolonger les stages jusqu'en été.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mobilité sortante des étudiants <p>Le master QUEST s'appuiera sur les moyens mis en œuvre dans le cadre de la <i>graduate school</i> Transbio pour mettre en place des mobilités entrantes et sortantes des étudiants au travers de partenariats internationaux.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p> <p><i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la</i></p>	<p>POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Politique de formation <p>Le renforcement des échanges entre l'équipe pédagogique du master QUEST et celle de la licence de Biologie-écologie permettra de compléter et affiner la formation aux prérequis indispensables à la poursuite en master.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Adossement des formations à la recherche

trame du dossier
d'accréditation (DA01).

La formation sera renforcée par l'intégration dans l'équipe pédagogique de nouveaux collègues enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires Chrono-Environnement et UTINAM.

- **Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle**

En réponse à des retours de professionnels employeurs ou accueillant des stagiaires, des ajustements mineurs de contenus sont prévus dans certaines unités d'enseignement.

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

- **Organisation pédagogique des formations**

L'approche par compétences a été initiée dans le cadre du LMD4 elle est en cours de consolidation.



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

MASTER SCIENCES DU LANGAGE	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	MASTER SCIENCES DU LANGAGE Nomenclature Nationale
Type de cursus	MASTER
Parcours	Discours : pratiques et médiations
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan) Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations	Université de Franche Comté, UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la société, 32 rue Mégevand 25000 BESANCON
Évolution de la formation Préciser la nature de l'évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation

Actions envisagées pour
chaque recommandation,
modalités de mise en œuvre

- **RECOMMANDATION 1.** *Mobilités étudiantes sortantes et distribution des compétences dans la structure du diplôme, développement de la maîtrise des langues étrangères :*

1) la réflexion sur la ventilation des enseignements sur les semestres est en cours (mais pas visible sur la période évaluée par l'HCERES) avec nos partenaires internationaux afin de faciliter les mobilités étudiantes entrantes et sortantes ;

2) les "ambitions à l'international" du Master incluent la francophonie ainsi que les pays non-francophones où une expertise dans l'analyse des pratiques discursives en français est attendue. A cet égard, les enseignements en langue incluent dans la formation et dispensés par le département Polyglotte répondent aux profils des étudiant.es et à leurs perspectives d'insertion professionnelle. Concernant plus généralement l'offre en enseignement de langues étrangères, notons que celle-ci dépend essentiellement de l'ampleur des moyens que l'établissement met à disposition du département Polyglotte de l'UFR.

- **RECOMMANDATION 2.** *Développer les interventions des professionnels, sous forme ponctuelle, au-delà de l'enseignement de pré-professionnalisation :*

Sur la période plus récente non couverte par l'évaluation HCERES et dans tous les cas, depuis le rendu de l'auto-évaluation, au moins deux éléments d'enseignement disciplinaires accueillent chacun un professionnel pour des Travaux Dirigés. De plus, les compétences acquises et développées par les enseignant.e.s chercheur.e.s de l'équipe pédagogique de par leurs propres expériences professionnelles (parcours et terrain de recherche) contribuent pour une large part à la pré-professionnalisation des étudiant.e.s

- **RECOMMANDATION 3.** *Améliorer la qualité des suivis de la réussite et de l'insertion professionnelle, via des dispositifs dédiés :*

La formation accueille avec enthousiasme cette recommandation et s'engage à inviter les étudiants à répondre aux enquêtes afin d'améliorer la qualité de celles-ci réalisées par l'Observatoire Formation et Vie Etudiante. Le lancement d'Alumni créé par l'UFC en février 2023 vise précisément à accompagner les étudiants dans leur vie professionnelle, à fédérer un réseau autour de nos anciens. Ce dispositif soulagera les responsables pédagogiques qui effectuent par elles-mêmes une enquête complémentaire auprès des anciens étudiants afin de recueillir des données plus précises.

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).

Les principales évolutions résident dans :

- le **changement d'intitulé** : « Analyse du discours » qui devient « Discours : pratiques et médiations » afin de gagner en visibilité et en cohérence. Ce changement concilie les aspirations de l'équipe pédagogique avec les besoins exprimés par les praticiens qui sont intervenus régulièrement dans la formation et qui ont participé au conseil de perfectionnement du master. Il vise d'une part à faciliter la recherche des stages dans les secteurs débouchés de la formation et d'autre part à asseoir et développer le réseau de structures partenaires effectifs ou potentiels ;
- **l'ouverture interdisciplinaire** vers les Sciences de l'information et de la communication, discipline connexe, avec la mise en place d'une unité d'enseignement (ou de parties d'unités équivalentes en volume) permettant une problématisation et une articulation des objets du master dans deux champs :
 - 1) la communication institutionnelle et publique,
 - 2) la médiation sociale et culturelle.
 Cette ouverture s'inscrit en cohérence avec l'adossement recherche principal du master sur le pôle Discours Texte Espace Public Société du laboratoire d'appui ELLIADD (EA4661) qui développe, entre autres, une approche communicationnelle des discours ;
- **l'ouverture d'une à deux unités ciblées optionnelles pour les masterants de géographie** qui souhaitent un éclairage
 - 1) dans le champ d'analyse statistiques des données textuelles complémentaire avec l'approche développée dans la formation de géographie ;
 - 2) dans le champ de l'analyse et de la rédaction d'écrits professionnels (orientation réaffirmée dans la future maquette du master SDL)
- A noter que le **partenariat avec le master TAL** (Traitement Automatique des Langues) dispensé dans la même composante par le biais de mutualisations (nombre d'UE à définir) est reconduit.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Master sociologie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master de sociologie (nomenclature nationale)
Type de cursus	Master
Parcours	Sociologie – Enquêtes Socio-Anthropologiques et Territorialisations
Lieu(x) de la formation	Besançon, sites de Canot et Mégevand
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du HCERES dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>1) Renforcer le suivi de l'insertion professionnelles des étudiants, ce qui implique d'atteindre des taux de réponses satisfaisants aux enquêtes réalisées par l'OFVE, et d'analyser les données d'insertion en termes d'adéquation avec les objectifs de la formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les suivis de cohortes vont être renforcés par l'OFVE. Il est prévu que chaque formation puisse disposer de l'ensemble des indicateurs (suivi de cohortes, attractivité, insertion professionnelle. À cela s'ajoute, en 2023, le lancement du réseau Alumni de l'UFC qui vise à fédérer un réseau autour des anciens et actuels étudiants. Ce dispositif permettra de renforcer le suivi de l'insertion professionnelle de nos étudiants. L'équipe pédagogique souhaiterait également se saisir des données récoltées auprès de l'OFVE et dans le cadre du réseau Alumni pour les analyser avec les étudiants de Master dans le cadre des UE de préprofessionnalisation.

	<p>2) Rendre le stage obligatoire dans le parcours de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un contexte extrêmement contraint, l'équipe pédagogique fait le choix de maintenir la possibilité de réalisation d'un stage et envisage le travail lié à l'élaboration du mémoire de recherche comme une forme de professionnalisation à part entière « par la recherche ». - En outre, nécessairement lié à un ancrage de terrain, le mémoire de recherche est toujours l'occasion d'un rapprochement et de l'étude du fonctionnement d'une institution, d'un réseau associatif, d'un service d'action publique... - Les UE de préprofessionnalisation vont être repensées pour permettre aux acteurs du monde professionnel de transmettre leur expérience à nos étudiants. <p>3) Mettre en place, ou du moins initier une approche par compétences, qui permettra de valoriser le travail déjà effectué pour la définition des compétences ciblées par la formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La responsable du Master participera aux ateliers sur l'approche par compétences organisés par SUP-FC afin de la transposer aux formations de sociologie.
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p>	<p>Avec le renouvellement de l'équipe enseignante, certaines compétences ont disparu (socio-anthropologie de la déviance ; socio-anthropologie des mondes ruraux). Pour accompagner ce changement, nous ne proposons plus d'enseignements sur ces thématiques en Master. En revanche, d'autres thématiques seront développées dans les activités du laboratoire de rattachement (LaSA) et trouveront place dans les enseignements du master (socio-anthropologie de l'environnement, des territoires vulnérables...). D'autres modifications (suggérées notamment lors des conseils de perfectionnement qui se sont déroulés durant le quinquennat) interviendront pour renforcer la cohérence pédagogique de la formation (ainsi, par exemple, certaines UE changeront de semestre).</p>



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Master STAPS : activité physique adaptée et santé	
Intitulé de la formation	Master STAPS : activité physique adaptée et santé L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	MASTER
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
	<p>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</p> <p><i>Développer l'analyse de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés</i></p> <p>Le suivi de cohortes est assuré par l'observatoire de la formation et de la vie étudiante au niveau de l'établissement. A ce jour, la temporalité des enquêtes est fixée selon les enquêtes nationales, soit 18 à 30 mois après l'obtention du diplôme de Master. L'OFVE met à disposition des tableaux de bords, enquêtes sur le site de l'Université.</p> <p>Compte tenu du trop faible taux de répondants, il est envisagé de mettre en œuvre une enquête interne pour améliorer le suivi des diplômés (insertion professionnelle et devenir des étudiants) car les indications fournies quant à la collecte des données ne sont pas très explicites. Les étudiants diplômés du master APAS seront interrogés un an après l'obtention de leur diplôme afin d'étudier leur entrée sur le marché du travail puis deux ans après afin de connaître les caractéristiques de l'emploi dans lequel ils se sont stabilisés (emploi occupé, missions, catégories d'entreprise, type de contrats, répartition géographique des emplois, salaires, etc.)</p>

Évolution du projet de la formation

Positionnement du master APAS

Le master APAS de l'UFR STAPS de Besançon est aujourd'hui organisé en adéquation avec les attentes des milieux professionnels concernés et selon une logique pluridisciplinaire, à partir de connaissances scientifiques, pratiques et méthodologiques, indispensables à la compréhension des processus liés aux problématiques de l'APA et de la mesure de la motricité. Pour autant, il convient de positionner la formation au regard des recommandations nationales dans le domaine des APAS (prévention secondaire et tertiaire), notamment à destination des maladies chroniques et du sport-santé (prévention primaire). Il s'agira d'accroître les partenariats avec les établissements de soins, les réseaux de santé pour répondre à une demande de plus en plus forte de l'APA pour ces patients (loi « sport sur ordonnance », « prescription de l'APA pour les patients ALD »).

International

Le master APAS propose depuis 2016 une double diplomation avec l'Université USTA de Bogota (Colombie). Il est convenu à très court terme, et sur le même modèle, de proposer cette double diplomation avec l'Université Antonine de Beyrouth (Liban) avec laquelle nous avons déjà engagé des partenariats forts. Un accord cadre de mobilité est en cours avec cette université.

A ce jour, nous avons accueilli une dizaine d'étudiants colombiens, 4 étudiants Franc Comtois y ont participé et ont obtenu le double diplôme.

En master APAS, chaque année, des étudiants participent à une mobilité sortante, notamment en Amérique du Nord (Bourses Crepuc) ou en Europe (bourses Erasmus). Le nombre d'étudiants reste encore trop faible et un effort sera réalisé pour accroître nos conventions de coopération avec d'autres universités étrangères. Pour accroître la mobilité sortante, il conviendra à terme d'augmenter le volume de cours en anglais, même si un effort a déjà été fait dans ce sens.

Adossement à la recherche

Le master APAS est adossé à des laboratoires de recherche, impliqués dans les problématiques de santé, d'innovation technologiques [EA 3920 (Marqueurs pronostiques et facteurs de régulation des pathologies cardiaques et vasculaires, EA 4660 (Culture Sport Santé Société C3S) et UR 4267 (Pathologies et épithéliums : prévention, innovation, traitements, évaluation)]. Ce lien entre formation et recherche doit être encore plus fort en impliquant davantage des enseignants-chercheurs issus de l'UFR Santé. L'adossement à ces différents laboratoires et unités de recherche assurent la qualité de la formation mais offrent aussi des possibilités de stage pour les étudiants, leur permettant soit de participer et/ou de développer des projets de recherche (ou projet tuteuré inscrit dans une UE du master) dans une perspective d'un doctorat. Le nombre d'étudiants inscrits dans le parcours professionnel est important, mais il convient à terme d'accroître le nombre d'étudiants dans le parcours recherche, encore trop faibles à ce jour, en vue de poursuivre en doctorat.

Professionnalisation

Pour accroître l'insertion professionnelle des étudiants, le master APAS est ouvert à l'alternance depuis la rentrée 2022. Cette ouverture à l'alternance a aussi pour objectif d'accroître la visibilité de l'offre de formation. A ce jour, 8 étudiants dont 4 en M1 et 4 en M2 bénéficient de ce dispositif à l'alternance. Il s'agira à l'avenir d'accroître le nombre d'étudiants en alternance, tant dans des structures professionnelles accueillant des personnes vulnérables ou en situation de handicap que dans les laboratoires de recherche. Le pôle Alternance de l'UFC et le Service Formation Continue et Alternance (SeFoC'AI) sont en appui des responsables de la formation pour le suivi des contrats d'apprentissage.

<p>Le MASTER STAPS Activité Physique Adaptée et la politique formation de l'UFC</p>	<p>Les formations STAPS sont des formations qui ont pour objet d'étude le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre –eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation complémentaire aux formations de L'UFC et participe à la cohérence de l'ensemble de l'offre de formation.</p> <p>Plus spécifiquement, le Master APA est une formation de niveau BAC+5 réalisée sur le site de Besançon. Cette formation est complémentaire de nos formations Bac +3 (licence) et des autres mentions de master. Elle est mise en œuvre dans la continuité de la licence APAS et contribue à proposer aux étudiants un parcours de formation cohérent (cursus licence-Master).</p> <p>Le MASTER STAPS APA est une formation académique et professionnalisante. Les stages réalisés en M1 et M2 au sein des entreprises et collectivités participe à la professionnalisation des étudiants, contribuent à la création de leurs réseaux professionnels et répond aux besoins du monde socio-économique. Une ouverture de ce cursus à l'apprentissage est envisagée pour le plan de formation 2024.</p> <p>C'est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent fortement. L'adossement à la recherche de cette formation est important. La formation à et par la recherche se traduit par la transmission de contenus scientifiques actualisés de haut-niveau, la mise en œuvre de protocole scientifiques et la formation à la déontologie et l'intégrité scientifique.</p> <p>L'ouverture du master à l'apprentissage (2022-2023) et la mutualisation de certains enseignements communs aux master STAPS contribuera à la soutenabilité financière de cette formation. Les mutualisations des espaces avec les autres diplômes participeront à la soutenabilité batimentaire. Enfin, l'engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l'établissement, nous permettra d'organiser l'ensemble des enseignements nécessaires à la formation des étudiants. La soutenabilité humaine de la formation peut –être garantie.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

MASTER STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	
Intitulé de la formation	MASTER STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive L'intitulé relève de la nomenclature nationale
Type de cursus	MASTER
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>"Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés."</p> <p>Outre le questionnaire dispensé par l'université à 30 mois après la sortie du diplôme, il est envisagé de conserver une liste des anciens étudiants avec leurs contacts (sous couvert qu'ils donnent leur autorisation), pour réaliser une enquête annuelle sur l'ensemble des anciens étudiants. Via un questionnaire en ligne, les étudiants sortis du diplôme indiqueront leur année de diplomation et répondront à quelques brèves questions (plus le questionnaire sera bref plus le taux de participation sera élevé.</p> <p>-> Il est également prévu de s'appuyer sur le réseau "Alumni" de l'université de Franche-Comté, nouvellement créé. Le réseau Alumni a pour vocation d'accompagner les étudiants dans leur démarche d'insertion professionnelle et de soutenir les carrières de ses anciens diplômés. Il se présente sous la forme d'un réseau social qui permet de garder du lien entre les étudiants en formation, les anciens étudiants et les enseignants. Via ce réseau, des rencontres avec des anciens étudiants du master EOPS et des étudiants actuels est prévue</p>

Évolution du projet de la formation

Coloration du master

Aujourd'hui, le master EOPS de Besançon a seulement initié une démarche de coloration vers une thématique qui fait sa spécificité au regard de l'offre nationale de formation. Cette coloration se porte, pour rappel, sur l'outil de métrologie de la performance sportive et de ses déterminants (physiologiques, neurologiques et psychologiques), avec l'option IES (ingénierie de l'entraînement sportif). Il conviendra dans les années à venir de poursuivre dans cette voie afin de rendre bien visible la singularité de l'offre bisontine dans le paysage des formations STAPS en France.

International

L'ambition du master EOPS à l'international est également embryonnaire. Actuellement, nous accueillons environ 2 étudiants étrangers par promotion (2 étudiants sur 25). A terme, il reste important également d'augmenter la proportion d'étudiants étranger. Pour cela, il faut améliorer notre visibilité à l'international, et travailler sur la formalisation de partenariats avec des universités étrangères. Il faut également augmenter la proportion de contenus d'enseignement en anglais, ce qui est prévu progressivement sur les prochaines années. De prime abord, si de nombreux intervenants utilisent déjà des supports écrits en anglais (diaporamas, articles scientifiques en anglais), il convient d'augmenter le ratio de cours oraux en anglais. Cela ne peut être que bénéfique également pour nos étudiants francophones, car nous souhaitons également augmenter le nombre d'étudiants partant étudier 1 semestre ou une année sur l'ensemble du master (2 ans). Actuellement, nous avons 1 étudiant par promotion M1 ou M2 (1/25).

Pluridisciplinarité

Une démarche a été entamée depuis plusieurs années pour faire intervenir des intervenants de différents champs disciplinaires. Cette année 2022/2023, des intervenants en sciences humaines et sociales font leur entrée dans le plan de formation, pour un nombre réduit d'heure pour l'instant, mais qui tendra à augmenter dans les années à venir.

Adossement à la recherche

D'années en années, la proportion d'intervenants issus des laboratoires de l'UFC ne fait qu'augmenter, de même que les projets orienté « recherche » se multiplient (étudiants en stage en laboratoire notamment). Nous garderons cette ligne de conduite, afin que le master EOPS reste un master qui donne les compétences à chaque étudiant de poursuivre en thèse s'il le souhaite. Quoiqu'il en soit, le milieu professionnel de l'entraînement sportif nécessite de plus en plus de compétences scientifiques, tant et si bien que cette évolution ne peut que bénéficier également aux étudiants ayant aussi un projet plutôt « professionnel ».

Professionnalisation

Le format alternance du master EOPS étant clairement un succès, ce modèle sera poursuivi et développé à l'avenir, en augmentant la visibilité de cette offre auprès du tissu professionnel local, encore peu informé des possibilités de recruter un étudiant du supérieur en alternance. Ce modèle étant encore récent en master EOPS, les années suivantes donneront des chiffres parlant sur le taux d'insertion professionnel des étudiants en alternance.

D'une manière générale, l'accent sera mis dans les années à venir sur l'insertion professionnelle, que ce soit en thèse en laboratoire, ou en entreprise, par l'organisation de plus de temps d'échanges entre le monde socio-économique ou le monde de la recherche (organisation de déplacement des étudiants dans des salons, des congrès existants, ou organisation en local de rencontres avec des professionnels de différents milieux d'insertion.

<p>Le MASTER STAPS <i>Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive et la politique formation de l'UFC</i></p>	<p>Les formations STAPS sont des formations qui ont pour objet le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaires. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre –eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation complémentaire aux formations de l'UFC et participe à la cohérence de l'ensemble de l'offre de formation.</p> <p>Plus spécifiquement, le Master EOPS est une formation de niveau BAC+5 réalisée sur le site de Besançon. Cette formation est complémentaire de nos formations Bac +3 (licence) et des autres mentions de master. Elle est mise en œuvre dans la continuité de la licence ES et contribue à proposer aux étudiants un parcours de formation cohérent (cursus licence-Master-doctorat).</p> <p>Le MASTER STAPS EOPS est une formation académique et professionnalisante. Les stages réalisés en M1 et M2 au sein des entreprises, associations et collectivités participent à la professionnalisation des étudiants, contribuent à la création de leurs réseaux professionnels et répondent aux besoins du monde socio-économique. Le ruban pédagogique de la formation est réalisé dans un format en alternance et elle est éligible à l'apprentissage.</p> <p>C'est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s'investissent fortement. L'adossement à la recherche de cette formation est important et essentiel. La formation à et par la recherche se traduit par la transmission de contenus scientifiques actualisés, la mise en œuvre de protocoles scientifiques et la formation à la déontologie et l'intégrité scientifique et professionnelle.</p> <p>Cette formation en alternance, éligible à l'apprentissage et la mutualisation de certains enseignements communs aux master staps contribuera à la soutenabilité financière de cette formation. Les mutualisations des espaces avec les autres diplômes participeront à la soutenabilité batimentaire. Enfin, l'engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l'établissement, nous permettra d'organiser l'ensemble des enseignements nécessaires à la formation des étudiants. La soutenabilité humaine de la formation peut être garantie.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E
CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE
L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

MASTER STAPS : management du sport	
Intitulé de la formation	<p>MASTER STAPS : management du sport</p> <p>L'intitulé relève de la nomenclature nationale</p>
Type de cursus	<p>MASTER</p>
Évolution de la formation	<p>Renouvellement avec restructuration légère : changement de contenus de formation</p>
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>« Améliorer le suivi de l'inscription ou du désistement des étudiants lors de la phase de Recrutement »</p> <p>Lors des campagnes précédentes de recrutement, le Master MS avait admis un nombre de candidats supérieur à la capacité d'accueil, mais l'incertitude pesant sur les choix définitifs de formation des étudiants et les modalités d'affectation ne permettaient pas une visibilité sur les inscriptions finales avant début septembre. De fait, certains étudiants qui avaient confirmé leur souhait d'intégrer la formation ne s'inscrivaient finalement pas, faisant chuter les inscriptions de 20 confirmées à 15 réalisées ou moins. Les nouvelles modalités de recrutement via la plateforme MonMaster obligeront les étudiants à se positionner rapidement et définitivement dès le mois de juillet, ce qui nous sera plus favorable, car nous aurons la possibilité de réagir en cas de places vacantes.</p> <p>Par ailleurs, les évolutions qui seront apportées à la maquette de formation et le plan d'action présentés ci-dessous ont aussi vocation à renforcer l'attractivité du Master.</p>

Évolution du projet de la formation.

1. **Consolider le positionnement du Master autour des services sportifs et de loisirs**, mais renforcer néanmoins les enseignements en communication afin d'être davantage en cohérence avec les besoins des employeurs. Les cours en communication visent également à améliorer l'attractivité de la formation auprès des étudiants et à rendre plus explicite cette orientation pour l'insertion professionnelle. Cette dimension à renforcer devra apparaître dans le nom de la mention.
2. **Poursuivre le travail d'alignement des contenus de formation avec la Licence Management du Sport**, ainsi que les passerelles en terme d'intervenants, de projets pédagogiques et de pilotage.
3. **Intégrer les enjeux environnementaux dans la maquette de formation** : Comprendre les mécanismes physiques liés au réchauffement climatique et ses impacts sur le marché du sport et des loisirs, maîtriser les normes et labels environnementaux (ISO 26000, ISO 20121 notamment) qui en découle, savoir prendre en compte les démarches RSE et les politiques publiques pour développer des offres appropriées.
4. **Renforcer le rayonnement de la formation** et son attractivité auprès des étudiants de Licence, grâce à une communication dédiée et un positionnement plus explicite.
5. **Poursuivre le travail d'ancrage du Master** dans le tissu socio-économique : développement de liens et de projets avec les partenaires locaux, travail avec les fédérations et acteurs nationaux, poursuite de l'animation du réseau d'anciens.
6. **Renforcer le lien formation recherche et l'ouverture auprès d'autres UFR Staps**, à travers l'accueil ou l'organisation de rencontres, colloques, séminaires à destination des enseignants et/ou des étudiants.
7. **Etudier les conditions d'ouverture de formation à l'alternance** : étude en cours des conditions de faisabilité notamment auprès de nos partenaires de stage
8. **Assurer le pilotage de la formation dans une logique d'amélioration continue** : Il s'agit ici de la poursuite d'élément actuellement mis en place : suivi de l'insertion professionnelle, évaluation des interventions, conseil de perfectionnement, principalement.

**Le MASTER STAPS
Management du
Sport et la
politique
formation de
l'UFC**

Les formations STAPS ont pour objet le corps et les pratiques physiques. Par conséquent, les formations STAPS sont de nature pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'observe à deux niveaux : les pratiques physiques et les sciences d'appuis (sciences humaines et sciences de la vie) permettant de comprendre l'objet d'étude. Cette pluridisciplinarité se double d'une interdisciplinarité nécessaire et souhaitée puisque c'est dans l'interaction des éclairages scientifiques entre eux et par l'expérimentation pratique sur le corps que l'on peut découvrir et comprendre son fonctionnement. Par son objet d'étude et ses caractéristiques générales, les formations STAPS constituent une offre de formation **complémentaire** aux formations de l'UFC et participe à la **cohérence** de l'ensemble de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, le **Master MS** est une formation de niveau BAC+5 réalisée sur le site de Besançon. Il s'inscrit pleinement dans la politique de la composante et de l'établissement. D'un point de vue sportif, touristique et identitaire, le territoire franc-comtois est marqué par une prédominance géographique propice au développement des sports de pleine nature. En travaillant en lien étroit avec les collectivités, et notamment Grand Besançon Agglomération et le département du Doubs, le master inscrit son action en

complémentarité des politiques publiques et participe ainsi à l’ancrage territorial de la formation. Ainsi, une attention toute particulière est portée sur le développement et l’animation des partenariats avec les opérateurs locaux. Les liens noués avec le mouvement sportif départemental contribuent également à favoriser le rayonnement de la composante et de l’établissement. Cette dynamique contribue à la pertinence de l’offre de formation et à l’employabilité des diplômés. Cette formation est **complémentaire** de nos formations Bac +3 (licence) et des autres mentions de master. Elle est mise en œuvre dans la continuité de la licence MS et contribue à proposer aux étudiants un **parcours de formation cohérent** (cursus licence-Master).

Le Master **MS** s’inscrit pleinement dans la logique de **professionnalisation** et les outils de la démarche d’amélioration continue voulue par l’université : démarche par compétences, structuration et mise en cohérence des enseignements, enquêtes d’insertion et de satisfaction systématisées, ateliers projet professionnels, sensibilisation à l’entrepreneuriat en lien avec PEPITE. Le travail avec les partenaires contribue à la création de réseaux professionnels et répond aux besoins du monde socio-économique. Une ouverture de ce cursus à l’apprentissage est envisagée pour le plan de formation 2024.

C’est une formation Universitaire académique, dans laquelle les enseignants –chercheurs de la composante s’investissent fortement. L’adossé à la **recherche** de cette formation est important. Le Master MS de Besançon est adossé à un laboratoire de recherche (C3S, EA 4660) ; les travaux des 8 enseignants chercheurs (axe 1 et 2 du laboratoire) alimentent directement les contenus pédagogiques. La formation à et par la recherche se traduit par la transmission de contenus scientifiques actualisés de haut-niveau, la mise en œuvre de protocoles scientifiques et la formation à la déontologie et l’intégrité scientifique.

L’ouverture envisagée à l’apprentissage et la mutualisation de certains enseignements communs aux master staps contribuera à la **soutenabilité financière** de cette formation. Les mutualisations des espaces avec les autres diplômes participeront à la **soutenabilité bâimentaire**. Enfin, l’engagement fort des enseignants de la composante, dans le respect des règles établies par l’établissement, nous permettra d’organiser l’ensemble des enseignements nécessaires à la formation des étudiants. La **soutenabilité humaine** de la formation peut –être garantie.



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) : Comue expérimentale – Graduate School EIPHI

Master IoT (Internet of Things)	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation <i>Préciser l'intitulé du niveau accrédité : mention, spécialité (BUT) ou option (écoles d'art et de design)</i> <i>Pour les L, LP, M, préciser si l'intitulé relève de la nomenclature nationale ou s'il est dérogatoire (mention spécifique)</i>	Mention systèmes de calculs embarqués Mention dérogatoire
Type de cursus	Master
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i>	Internet of Things
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan) <i>Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations</i>	UFR STGI, Montbéliard

<p>Évolution de la formation</p> <p><i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i></p>	<p>Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation.</p>
<p>Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation</p>	
<p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i></p>	<p>Le processus de sélection de ce master est très exigeant. Si l'intérêt marqué est important avec plus de 300 candidatures par an via les dispositifs Etudes En France, Trouver son Master ou encore e-candidat, le processus de sélection mis en œuvre ne retient qu'une trentaine de candidats en 1ère année du master ainsi qu'en seconde année du master. L'actualité de ces 2 dernières années, conjuguée à l'épisode covid, a fragilisé notre politique de recrutement tournée vers l'international et des mobilités entrantes. Nous attirons donc autour de 60% des candidatures retenues (Cela contredit la remarque du rapport qui évoque uniquement 12 inscrits sur 300 candidatures). De plus, les diplômés du BUT 3 en 2024 constitueront potentiellement un nouveau flux entrant pour notre Master.</p> <p>La formation de master IoT en 2 ans, et totalement en langue anglaise, est récente. Auparavant, avant 2018-2019 nous n'avions qu'une année de master 2 suspendue. La première promotion du master 1&2 international a été diplômée l'an passé, et donc nous allons profiter à présent de nos 3 années d'expérience pour proposer un conseil de perfectionnement plus représentatif de l'industrie, des étudiants actuels et des anciens étudiants.</p> <p>Le partenariat industriel sera mis progressivement en place grâce à une politique de suivi des anciens qui sont déjà positionnés dans des entreprises internationales, telles que, ATHOS, CGI, SOPRA STERIA, CAP GEMINI, ALTRAN, ORANGE, FAURECIA, etc. De plus, la politique d'ouverture en apprentissage amorcé en 2021-2022 avec 5 premiers contrats se poursuit et s'amplifie. En effet, 50% de la promotion de master 2 et de master 1 étudie cette année en alternance. La tendance est en augmentation continue et permet d'entrevoir un partenariat avec certaines entreprises locales comme ORANGE et FAURECIA notamment.</p> <p>Afin de mieux cibler la communication de la formation à l'international, nous concentrons nos efforts sur les conventions ERASMUS, l'apprentissage, et la mise en place d'un continuum BUT-Master qui sera effectif à la rentrée de septembre 2024. Nous avons déjà des contacts appuyés avec plusieurs universités internationales (Université Libanaise, Université Antoine, Russian Armenian University, Université de la Macédoine du Nord, Université Hassan II de Casablanca, etc.)</p>

Évolution du projet de la formation

Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration

Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).

Evolutions :

- Réduction du nombre d'heures enseignées en présentielles pour s'aligner sur les nouvelles recommandations de l'UFC. Cette réduction sera compensée pour les étudiants par des projets réalisés en autonomie.
- Adaptation de l'organisation des UEs pour une formation partiellement en alternance.
- Evolution des MCC pour les alternants.

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Master Technologie de l'Information et de la Communication	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Master Technologie de l'Information et de la Communication Mention dérogatoire
Type de cursus	Master
Parcours	Parcours Produits et Services Multimédia Des options seront proposées : <ul style="list-style-type: none"> • Technologies et développement multimédias • Conception, création et arts multimédias • Musiques et sons numériques
Lieu(x) de la formation	Montbéliard
Évolution de la formation	Renouvellement avec restructuration légère
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	

<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place rapidement un conseil de perfectionnement pour la mention de master devant réunir l'ensemble des parties prenantes, de façon à disposer d'un processus d'amélioration continue de la formation plus institutionnalisé. 	<p>Dans notre pratique au sein de notre formation, nous avons intégré, certes de manière informelle, un processus d'amélioration continue de notre formation, à travers trois canaux principaux : (a) une évaluation de notre formation par les étudiants à travers des rencontres d'évaluation et de perfectionnement avec les responsables du Master, (b) un retour par des intervenants extérieurs, sollicités parmi les anciens étudiants de la formation, afin d'assurer une « évaluation comparative », très importante pour la qualité de notre formation et enfin (c) des professionnels avec qui nous avons tissé depuis des années des liens à travers les stages et, depuis 3 ans, à travers l'alternance.</p> <p>En novembre 2021, nous avons créé l'association « Alumni PSM » à travers laquelle nous avons aussi des éléments d'évaluation de la formation. Les membres de cette association interviennent régulièrement dans le Master PSM pour montrer à nos étudiants l'adéquation entre les contenus pédagogiques du Master et leur future insertion professionnelle : à titre d'exemple, Benoit LETONDOR, entreprise Tech lead @ Evaneos ; Julien Grasswill et Maxime Woerly, Créateurs de la société ADELIOM (Strasbourg).</p> <p>Ces éléments contribueront à la création immédiate d'un conseil de perfectionnement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les données des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'établissement et analyser précisément le devenir des étudiants diplômés en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, de façon à pouvoir mettre en regard les résultats de ces analyses avec les objectifs de la formation et avec le marché de l'emploi. 	<p>Les données recueillies par l'OFVE sont certainement d'une aide précieuse sur l'adéquation de nos diplômés avec le marché du travail cible de notre formation (i.e., domaine des technologies de l'information et de la communication). Toutefois, en raison de l'évolution constante, et parfois très rapide, de ce dernier, les statistiques de l'OFVE ne sont pas tout le temps à jour en raison du manque de réponse de la part des étudiants sollicités. Nous solliciterons les étudiants s'ils répondent à ces enquêtes afin de disposer de données fiables.</p> <p>Pour compléter ces statistiques, nous maintenons, en interne, un fichier des devenirs de nos étudiants à l'issue de leurs stages de M2. Le plus souvent, une bonne proportion d'étudiants acceptent une offre d'embauche (contrat CDI) à la fin de leur stage. Une autre source de statistiques pour notre formation est l'association Alumni PSM et la célébration, tous les 5 ans, de l'anniversaire de la formation. C'est l'occasion de rencontrer la majorité de nos diplômés et de suivre leur évolution dans leurs métiers respectifs.</p> <p>Nous comptons utiliser toutes ces sources d'information afin de maintenir des statistiques « à jour » sur le devenir de nos diplômés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des dispositifs d'aide spécifique en vue de lutter contre l'échec en première année du master et suivre l'attractivité et la qualité du recrutement afin de les corrélés aux taux de réussite. 	<p>Depuis quelques années, nous avons en effet constaté, en interne, un taux d'échec en M1 en augmentation par rapport aux années précédentes. Après analyse, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mauvais positionnement de la formation en information-communication alors que notre positionnement naturel est

	<p>« les technologies de l’information et la communication ». La conséquence directe est que les étudiants qui possèdent de faibles pré-requis techniques ont du mal à suivre le rythme de la formation et préfèrent arrêter leur scolarité dès le début de l’année universitaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En raison du positionnement de la formation en information-communication, la majorité des étudiants qui renoncent à poursuivre la formation sont des étudiants qui ont eu accès de « droit » c.-à-d. venant de la L3 information-communication. Or, ce public d’étudiants ne pouvait malheureusement pas poursuivre la formation en M1 en raison des exigences techniques de notre formation. En outre, la plupart des échecs concernent les étudiants recrutés par la voie de Campus France : bien que leur diplôme justifie leur acceptation en Master, en réalité leur niveau de compétences n’est pas suffisant pour suivre le rythme des activités pédagogiques du Master PSM et convenir ainsi à nos exigences. <p>Nous pensons que le changement de mention de notre master vers la mention « Technologie de l’Information et de la Communication » permettra de réduire considérablement ce taux d’échec en M1.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p> <p><i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p>Formation en renouvellement à l’identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d’accréditation (DA01).</i></p>	<p>L’évolution rapide des technologies, la diversité des supports et la multiplication des services qui en découlent, imposent une remise à niveau, parfois importante, des contenus de notre formation afin d’accompagner l’évolution du marché du travail. L’exemple de l’introduction de l’intelligence artificielle et du big-data, pour n’en citer que ces deux technologies, est assez édifiant.</p> <p>Pour ces raisons, nous avons l’intention de modifier le positionnement du Master PSM : de la mention en « Design » vers la mention « Technologie de l’Information et de la Communication », qui est la plus en adéquation avec les contenus de notre formation, tournés vers le Multimédia. Les débouchées professionnelles de nos diplômés sont clairement dans cette mention.</p> <p>Notre formation doit par conséquent évoluer en intégrant à la fois ces nouvelles technologies dans son offre mais aussi et surtout accompagner l’évolution des usages et des services qui en découlent. Ces derniers ont remarquablement marqué le marché du travail ces dernière années, exigeant des compétences spécifiques en méthodologie de conception centrée utilisateur.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Capacité orthophonie	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Capacité orthophonie
Type de cursus	Capacité
Parcours	
Lieu(x) de la formation	UFR sciences de la santé, Besançon
Évolution de la formation	Renforcement de la transversalisation de la formation au sein du département des sciences de la rééducation – Mise en place d'enseignements mutualisés au cours du 1 ^{er} cycle
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Toutes ces recommandations constitueront la feuille de route de la nouvelle équipe pédagogique reconstituée à la rentrée 2023-24.</p> <p>1) Renforcer l'évaluation interne de la formation</p> <p>Une évaluation des enseignements sera réalisée à compter de 2023 grâce à l'outil EVAMAINE mis à notre disposition par l'UFC garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD.</p> <p>Les modalités d'évaluation seront également développées par l'action des ingénieurs pédagogie recrutés en 2022. Les évaluations seront validées par les conseils de perfectionnement et le conseil de gestion de l'UFR.</p>

2) Mettre en place une approche par compétences :

Nous proposerons de les valider autour de 6 thèmes comme par exemple selon le référentiel canadien

- Agir comme spécialiste de la communication, du langage, de la parole, de la voix¹, de la déglutition et de leurs troubles
- Communiquer à l'oral et à l'écrit, en agissant efficacement dans des situations professionnelles (évaluation orthophonique, intervention orthophonique, Mise en œuvre d'activités de promotion de la profession ou des droits du patient, Mise en œuvre d'une activité de formation, Réalisation d'une recherche)
- collaborer en équipe pluriprofessionnelle en agissant avec professionnalisme et en promouvant la profession et ses champs d'action
- Gérer sa pratique en contribuant à l'organisation optimale des services de son milieu et à la gestion efficace et responsable des ressources, en assurant de manière autonome la gestion de son temps en fonction de ses obligations professionnelles et d'un équilibre avec sa vie personnelle

Participer au développement des savoirs en s'engageant activement dans un processus d'acquisition, de mise à jour et de partage des savoirs dans son domaine, en se tenant au courant des nouveautés dans le domaine, et en s'impliquant dans la recherche

3) Faciliter la mobilité à l'international par les outils de l'uFC

Le dispositif ERASMUS permet déjà d'accueillir de manière ponctuelle des mobilités entrantes. Pour les mobilités sortantes nous serons ouvert pour des partenariats avec d'autres universités

Nous serons accompagnés par la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF) pour la mise en place de ces différentes actions.

Nous souhaitons développer les enseignements de certaines UEs optionnelles en anglais afin de favoriser des mobilités. Nous inciterons les étudiants à participer aux séminaires des Unités de Recherche en anglais.

4) Mettre en place un suivi de l'insertion professionnelle

Tenue d'un registre prospectif des nouveaux diplômés –

Enquête rétrospective des étudiants récemment diplômés.

Action Alumni mise en place par l'uFC

Évolution du projet de la formation

L'accès aux études en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste est réservé aux titulaires du Baccalauréat et s'effectue via l'application Parcoursup et des entretiens.

La formation est organisée en cinq années universitaires (Décret n°2013-798 du 30 août 2013 – B.O. n°32 du 5 septembre 2013).

Les études d'orthophonie dispensées à l'UFR de Besançon comprennent des cours théoriques, un enseignement pratique, des séminaires et des stages.

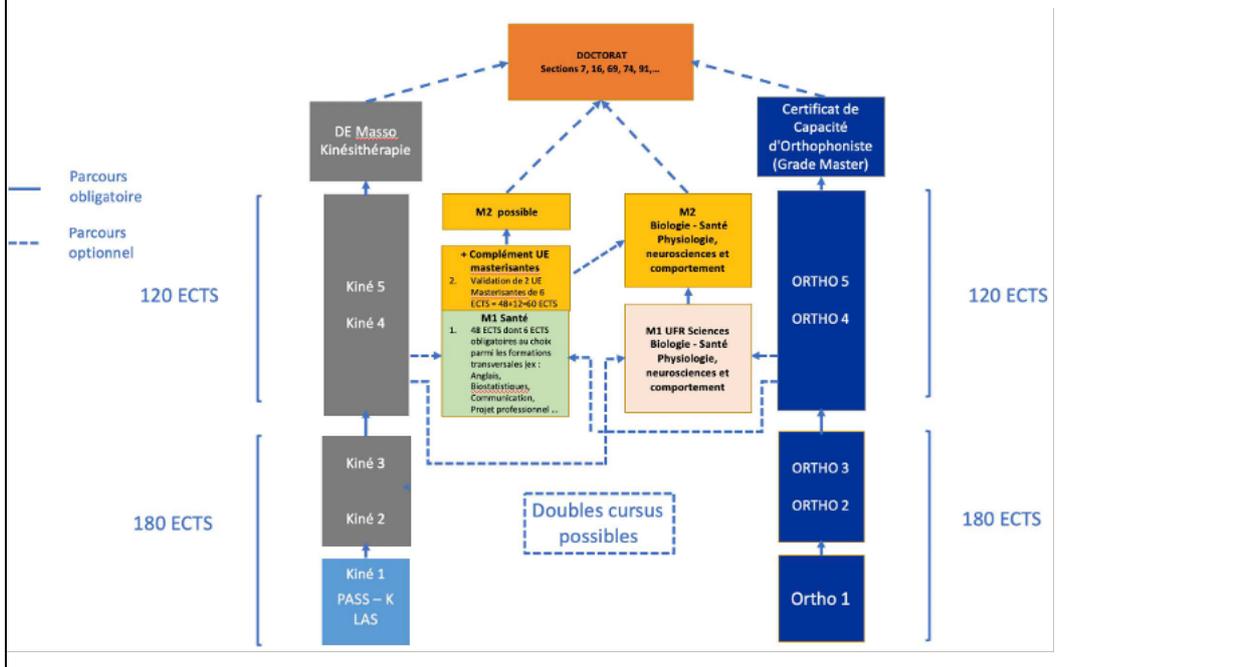
Le contrôle des connaissances est effectué chaque semestre sous forme de contrôle continu et d'examens partiels et terminaux.

La maquette des enseignements répond aux directives des **articles D636-18 à D636-22 du code de l'éducation** (dans Section 2 : Les études d'orthophonie) et les **annexes 1, 2, 3, 5 et 6 du décret du 30 août 2013**.

Par ailleurs, dans le cadre de l'expérimentation autorisée en 2021 (Décret no 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche), la formation s'inscrit dans le département des sciences de la rééducation avec mutualisation des enseignements avec les filières de psychomotricité, d'ergothérapie et de masso-kinésithérapie autour :

- Des Matières fondamentales et interprofessionnalité en Cycle LICENCE
- Du Raisonnement clinique et des méthodes scientifiques en Cycle MASTER

Dans ce cadre il y a également une dynamique de Recherche inter-filière de type double cursus avec notamment le Laboratoire EA 481.



DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Diplôme de formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM) 2 ^{ème} cycle médecine	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Diplôme de formation générale en Médecine
	Diplôme de Formation Approfondie
Parcours	
Lieu(x) de la formation	UFR sciences de la santé, Besançon
Évolution de la formation	Application de la réforme du 2 ^{ème} cycle des études de médecine
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<p>Informers et impliquer plus les étudiants dans une démarche recherche en leur proposant plus d'unités d'enseignement masteurisantes : Les UE masteurisantes sont ouvertes dès le 1er cycle. Elles sont favorisées à cette période du cursus car le 2ème cycle est focalisé sur l'examen national classant. Toutefois, nous avons le projet d'augmenter d'au moins 2 UE masteurisantes dans les thématiques d'excellence de nos unités de recherche (oncologie, neurosciences, santé environnementale, bio-informatique)</p> <p>Instaurer un dialogue poussé avec les représentants étudiants dans le cadre de la réforme du 2^{ème} cycle des études de médecine : La réforme est concertée à tous les échelons et dans toutes instances avec les étudiants et leurs représentants.</p> <p>Renforcer l'évaluation interne de la formation et fournir les éléments d'appréciation indispensables à son évaluation objective et cohérente : Une évaluation des enseignements de 2ème cycle sera réalisée à compter de 2023 grâce à l'outil EVAMAINE mis à notre disposition par l'UFC garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD.</p>

	<p>Les modalités d'évaluation seront également développées par l'action des ingénieurs pédagogie recrutés en 2022. Les évaluations seront validées par les conseils de perfectionnement et le conseil de gestion de l'UFR.</p> <p>Par ailleurs, l'outil Gelule évalue depuis 2017 les stages.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante</p>	<p>La R2C vise à mettre en place un cursus rénové où les connaissances doivent avant tout aider les étudiants à développer leurs compétences. La formation devient plus professionnalisante. Suppression de l'ECNi.</p> <p>Réduction du volume des connaissances de 30% et classement des connaissances en rang A et B par les collèges. Les connaissances de rang C basculent en 3ème cycle.</p> <p>Enseignements par la résolution de problème ou « situation de départ » en particulier en stage : amélioration de la formation au sein des stage, cahier des charges : fiche LISA, portfolio.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maieutiques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maieutiques - DFASMa
Type de cursus	Diplôme de Formation Approfondie
Parcours	
Lieu(x) de la formation	UFR sciences de la santé, Besançon
Évolution de la formation	reconduction
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre	<p>Opérer et finaliser un rapprochement avec les unités de recherche : Nous avons mis en place une politique volontariste de formation doctorale pour les enseignants actuels, non-titulaires, formateurs mis à disposition...afin de nourrir le vivier des futurs enseignants titulaires. Actuellement 2 personnes sont dans ce cursus. Les projets de recherche spécifiques sont inclus dans les différentes unités de recherche de l'UFC notamment celles impliquant les technologies et innovations chirurgicales. L'ensemble bénéficiera à l'adossement à la recherche de la formation, comme l'augmentation des UE masteurisantes.</p> <p>Renforcer l'évaluation interne de la formation et donner la part des pédagogies innovantes parmi l'ensemble des enseignements, la composition de la commission pédagogique, expliciter de façon détaillée les mesures prises par cette commission pédagogique suite aux analyses des enquêtes, etc La part des pédagogies innovantes correspond à 20% des enseignements et va se développer avec la montée en charge du centre de simulation.</p>

	<p>La commission pédagogique sera mise aux standards de l'UFR puisque l'intégration de l'école de maïeutique est récente et que la période épidémique a ralenti le processus.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement avec une restructuration importante</p>	<p>La maquette des enseignements répond aux directives des arrêtés du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (BO n°30 du 25 août 2011) et du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme.</p> <p>A noter, le développement de l'enseignement, évaluation et recherche en simulation :</p> <p>échographie obstétricale en pluridisciplinaire (DES de GO) en FASMa, prise en charge des Arrêts Cardio-Respiratoires en 4ème année, réanimation du nouveau-né (4 jours par étudiant sur l'ensemble de la formation) et gestion des situations de crise en obstétrique en 5ème année.</p> <p>Le diplôme d'Etat de sage-femme est délivré aux étudiants ayant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - validé l'ensemble des enseignements (UE spécifiques et fondamentales, UE optionnelles, AFGSU, PIX) et des stages correspondants aux deux cycles de formation - validé le certificat de synthèse clinique et thérapeutique et soutenu leur mémoire avec succès.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Franche-Comté
Établissement(s) co-accrédité(s) :

Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques
Type de cursus	Diplôme de formation approfondie
Parcours	*Officine, *Internat, *Industrie-recherche
Lieu(x) de la formation	UFR SANTE-Université de Franche Comté – Campus des Hauts-Du-Chazal
Évolution de la formation	Renouvellement à l'identique
Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation	
<i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'évaluation interne du DFASP et étayer le dossier de données concrètes sur l'organisation pédagogique et le pilotage de la formation. Une évaluation de la DFASP1 et DFASP2 a été réalisée en 2018 grâce à l'outil EVAMAINE mis à notre disposition par l'UFC garantissant l'anonymat et les règles de la RGPD. L'analyse de cette évaluation a permis de mettre place une UE de préparation à l'internat dès la DFGSP3 pour améliorer le taux de réussite des étudiants à ce concours, de réduire la durée du stage hospitalier pour la filière Industrie-Recherche, de revoir et d'adapter le contenu des UE pour mettre en place le service sanitaire en DFASP2 (Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé). Malheureusement, nous n'avons pas poursuivi ce processus d'évaluation des enseignements pendant la crise sanitaire car nous avions d'autres priorités et notamment la gestion du mal-être des étudiants. Néanmoins, nous avons repris depuis janvier 2022, l'évaluation de certaines UEs de la DFGSP dont les résultats ont été analysés lors de la commission pédagogique de septembre 2022 et des actions ont été mise en place. Nous comptons poursuivre l'évaluation des enseignements de la DFASP1 et de la DFASP2 par filière et ceci dès cette année 2023 et surtout pour la filière officine avec comme objectif de faire évoluer et adapter nos enseignements pour être en adéquation avec les compétences visées pour le 3eme cycle des études pharmaceutiques dans le cadre de la réforme de la 6eme année Pharmacie. Un groupe de travail initié par la conférence des doyens de pharmacie est en train d'élaborer une carte des compétences de cette 6eme année. Accentuer l'information auprès des étudiants afin d'encourager leur mobilité à l'international.

	<p>-Favoriser des stages à l'étranger via des partenariats est l'un des points que nous comptons mettre en œuvre pour ouvrir la formation à l'international. En effet, nous comptons faire un partenariat avec l'université de Cardiff afin de faciliter des mobilités entrantes et sortantes à l'échelle des étudiants et des enseignants, nous rechercherons de nouveaux partenaires internationaux. Nous serons accompagnés par la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie (DREIF) pour la mise en place de ces différentes actions</p> <p>*-Nous allons dispenser les enseignements de certaines UE optionnelles en anglais afin de favoriser des mobilités. Nous inciterons les étudiants à participer aux séminaires des Unités de Recherche en anglais.</p> <p>-Enfin, nous allons encourager et favoriser les mobilités Erasmus</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration <i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>Les objectifs du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques selon une approche par compétences sont définis par l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie):</p> <p>L'accès à ce diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques est ouvert aux étudiants titulaires du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques.</p> <p>Nous demandons donc un renouvellement à l'identique en mettant en place des actions d'améliorations explicités ci-dessus suite aux recommandations de l'HCERES comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Poursuivre l'évaluation des enseignements de la DFASP1 et de la DFASP2 avec comme objectif faire évoluer et adapter nos enseignements pour être en adéquation avec les compétences visées pour le 3eme cycle des études pharmaceutiques dans le cadre de la réforme de la 6eme année Pharmacie. -Favoriser les enseignements en anglais des UE optionnelles - Mettre des actions en place afin d'encourager les mobilités à l'international.